TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 596 — 40 PAGES — VENDREDI 23 FÉVRIER 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 80 rls.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 4

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Dijoud réclame la démission du conseil de gouvernement

LIRE PAGE 40

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Vers la dissolution en Italie ?

M. Giulio Andreotti a décliné dans la soirée du 21 février la responsabilité de former le nouveau cabinet *italien en se succédant* à lui-même. Le président de la République, M. Sandro Pertini, a *alors* appelé le président du parti républicain, M. Ugo La Malfa. Ses chances de réussite *sont minces, et tout laisse* à penser que l'Italie s'achemine vers des élections anticipées dans un *singulier climat où chaque* partenaire est simultanément gagnant et perdant.

Ainsi, M. Ugo La Malfa voit-il couronner son rôle d'éternel veilleur de la République, annonciateur des périls, bien rarement écouté depuis près de trente-cinq ans. Avec lui, c'est la première fois aussi que, dans la même période, un homme d'Etat « laïc » — c'est-à-dire non démocrate-chrétien — est appelé à former le gouvernement. Européen *convaincu, il a sorti son pays de* l'autarcie en 1952 et a fortement insisté récemment pour l'entrée *immédiate de* l'Italie *dans le système* monétaire européen. Mais ses chances de rassembler autour de lui *la majorité* parlementaire des partis laïcs dans leur ensemble sont extrêmement faibles.

Qui, parmi eux, se risquerait à acculer la démocratie chrétienne *à l'opposition ? Jouissant* de la majorité relative, ce parti a apparemment perdu en trois ans toutes *les positions de pouvoir* : la présidence de la République et celle de la Chambre, en attendant *peut-être celle du gouvernement.* Et, cependant, dans le même temps, grâce à M. Andreotti, il est parvenu à reculer *toute* perspective d'entrée formelle des communistes dans le cabinet, à épuiser *la* stratégie de M. Berlinguer par la ruse et la tergiversation. En dépit du drame de *l'assassinat de M. Aldo Moro, la* démocratie chrétienne est la seule formation qui ait agi avec la cohérence instinctive que *lui dicte* sa situation d'hégémonie dans la vie politique italienne.

Les socialistes, après les élections de 1976, étaient plus asphyxiés que jamais entre le P.C.I. et la D.C. Pourtant, M. Benedetto Craxi, leur nouveau secrétaire *général*, a réussi à regrouper le parti, à lui rendre du poids et de l'autonomie. Et son refus d'accepter une *nouvelle* majorité de centre-gauche bloque à présent cette solution.

Quant aux communistes, les divisions de leur groupe *dirigeant* éclatent. Pour le ressouder à la veille du congrès, M. Enrico *Berlinguer a dû revenir* à l'intransigeance en exigeant la participation complète de son parti au prochain *gouvernement. Dans* le même temps, l'évolution des faits et des esprits a démontré que *nulle formule n'est viable* si le P.C.I. est renvoyé dans l'opposition totale.

Dans de telles conditions, les *élections anticipées* paraissent la seule issue, à la condition que le chef de l'Etat abandonne son *hostilité à la dissolution* du Parlement. La D.C. ne se cache guère de vouloir en venir là : elle *estime que les événements* d'Asie du Sud-Est joueront contre le P.C.I. qui, depuis quelque temps, a *réduit ses « dissentiments »* à l'égard de l'U.R.S.S. Les socialistes escomptent bien bénéficier *aussi d'un recul de* l'électorat communiste. Et les autres partis laïcs spéculent une fois de plus *sur une* certaine lassitude du poids des démocrates-chrétiens.

On peut attendre de M. Ugo La Malfa qu'il mettra l'accent sur un programme de rigueur économique plus que sur les alliances et qu'il ne recherchera pas un compromis à tout prix. La voie s'ouvrirait alors de nouveau à M. Andreotti qui, à la tête d'un cabinet minoritaire, aurait à préparer la consultation électorale, envisagée pour le 10 juin en même temps que les élections au Parlement européen.

Lire page 38

UNE LÉGÈRE REPRISE DE L'ÉCONOMIE ITALIENNE

Le conflit sino-vietnamien

• Les troupes de Pékin opèrent à 30 kilomètres de la frontière
• Moscou envoie dans la région des navires de sa flotte du Pacifique

Les forces chinoises et vietnamiennes, qui s'affrontaient mercredi *21 février dans la ville même de* Caobang, à une trentaine de kilomètres de la frontière, semblent se préparer à une bataille dans le secteur de Langson. *Selon Radio-Hanoï, Pékin* va lancer une « attaque de plus *grande envergure* ».

M. Nguyen Co Thach, vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, a critiqué, *mercredi*, le « soutien apporté par Washington aux thèses chinoises ». Il a, d'autre part, lancé un appel implicite à l'Union soviétique *pour qu'elle s'engage plus fermement aux côtés* du Vietnam en déclarant : « Nous n'oublions pas que nous avons signé avec l'U.R.S.S. un traité d'amitié et *de coopération.* » *Deux navires de guerre soviétiques* — un croiseur lance-missiles, qui porte la marque de l'amiral commandant la flotte du Pacifique, et un *destroyer — ont quitté Vladivostok pour renforcer les* neuf bâtiments soviétiques qui croisent au large des côtes vietnamiennes.

A Pékin, les *autorités gardent toujours le silence* sur le déroulement des combats. La vie demeure normale et nul ne semble croire à une « escalade » *de la part des Soviétiques. Des mouvements de* troupes ont toutefois été signalés, selon des sources américaines en U.R.S.S., le long de la frontière *chinoise. Tokyo croit savoir qu'il en est de même* en Mongolie. L'agence Tass a accusé mercredi Washington d'« encourager la Chine à intensifier ses actes *hostiles contre le Vietnam* ».

Les *Américains poursuivent leurs consultations en* vue d'obtenir une réunion du Conseil de sécurité des Nations unies sur l'ensemble de la situation en *Indochine*.

De notre correspondant

Pékin. — De violents combats étaient en cours, ce jeudi matin *22 février, entre les Chinois et* Vietnamiens qui avaient fait mouvement vers le nord la veille et *semblent avoir atteint le front dans* la soirée. On dispose de très peu de détails à Pékin sur les opérations. *Mais il semble que la contre-offensive* vietnamienne ait été principalement dirigée vers les deux secteurs de Langson (on se battait jeudi dans les faubourgs de la ville) et de Caobang.

Mardi après-midi, le président Hua Guofeng, recevant une délégation *yougoslave, avait confirmé que la* Chine s'attendait à une contre-attaque vietnamienne, mais qu'elle n'en *éprouvait aucune alarme.* Le président avait réitéré les assurances données dès lundi par M. Deng Xiaoping, selon lesquelles l'action au Vietnam était *« limitée »* et *« ne devait pas être développée ».*

Les experts militaires sont très divisés à Pékin, leurs prévisions étant en outre, affectées par leurs sympathies politiques respectives. Les représentants des pays socialistes affirment que les Chinois sont tombés dans un piège et se trouvent dans une situation très vulnérable face à des divisions vietnamiennes fraîches, supérieurement équipées et qui *ont pratiquement* choisi leur terrain de combat. Ce point de vue n'est pas partagé par une partie au *moins des experts occidentaux*, qui font observer, d'une part, que les Chinois ont eu tout le loisir de renforcer *leurs positions, d'autre part*, que, compte tenu des vastes réserves dont dispose l'armée de Pékin à *proximité immédiate*, le *rapport* des forces est fortement défavorable aux Vietnamiens.

La vérité se situe sans doute entre ces deux extrêmes, et les rares informations qui filtrent sur les combats suggèrent que les Chinois, non seulement ont affaire à forte partie, mais qu'ils se sont heurtés dès le début de l'opération à une résistance plus forte que prévu. Si la situation militaire s'aggrave incontestablement sur le terrain, toutes les indications semblent confirmer, en *revanche*, ici *que le conflit* conserve un caractère bilatéral et que les risques d'escalade sont très réduits. *C'est*, en tout *cas, l'impression qu'on s'efforce* de donner tant du côté chinois — où l'on affirme avoir mesuré avec soin *les implications internationales* de l'opération — que chez les Soviétiques.

Par divers canaux, ces derniers se seraient appliqués à *faire* savoir *depuis mardi à des interlocuteurs* occidentaux que, s'ils étaient prêts à honorer les engagements prévus *par leur traité avec le Vietnam*, cela ne saurait se traduire que par un soutien matériel et diplomatique *approprié. Les Vietnamiens, laissent-ils entendre*, ne demandent d'ailleurs pas autre chose, et l'idée d'une intervention *directe sur les frontières* nord de la Chine est — dans les circonstances actuelles, en tout cas — *totalement exclue*.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Déjà six jours

Certes, on peut toujours essayer de se persuader que la drôle de guerre sino-vietnamienne ne fera pas de petits (qui, en l'occurrence, ne seraient d'ailleurs pas si petits que cela), mais enfin il s'agit déjà d'une guerre de six jours, et l'on n'a pas l'impression que les hostilités s'arrêteront là.

Le problème, avec les imbrications de la politique internationale et la présence d'une quincaillerie atomique susceptible de transformer la planète en un tas de cailloux calcinés, c'est que si une guerre cesse d'être une guerre de quelques jours, elle risque de devenir la « der des der ».

Le tout est de savoir que, s'il y a une « der des der », il n'y aura effectivement plus jamais de guerre, mais non plus jamais de paix, puisqu'il n'y aura plus rien.

BERNARD CHAPUIS.

Kolwezi neuf mois après le drame

Il y a neuf mois, la capitale minière du Shaba était *attaquée et occupée par plusieurs centaines d'opposants* au régime de Kinshasa. L'attaque fit au total un millier de victimes et fut mise en échec par l'intervention de *parachutistes français et belges. Aujourd'hui, l'exploitation* minière a repris un rythme presque normal. Mais la communauté étrangère s'interroge sur son sort.

(Lire page 5 le reportage de notre envoyé spécial, Jean-Pierre LANGELLIER.)

La crise de la sidérurgie

• Les syndicats espèrent obtenir de M. Giraud la réouverture du dossier de l'acier
• Une banque et le centre de télévision ont été occupés à Longwy

Les cinq fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. de la métallurgie qui se réunissent, jeudi 22 février, entendent défendre des positions communes sur l'avenir de la sidérurgie, lors de leur rencontre, vendredi 23, avec M Giraud, ministre de l'industrie. Toutes les organisations syndicales réclament — avec des nuances — un programme de sauvegarde de la sidérurgie, et pensent que le nombre des licenciements annoncés devrait être considérablement réduit, grâce à un réexamen du dossier industriel de la sidérurgie.

Elles estiment qu'une relance de la production des produits longs (poutrelles) est nécessaire et qu'en conséquence les secteurs de Longwy et de Denain ne doivent pas être sacrifiés, quitte *à prévoir*, durant une période transitoire, une aide spéciale de l'Etat. Ce sont des positions voisines qu'a définies à l'unanimité le bureau exécutif du parti socialiste, qui a présenté mercredi à Denain, puis à Metz, un contre-plan *prévoyant* la construction d'une aciérie à Denain et d'une autre à Longwy.

De nouvelles manifestations de sidérurgistes ont eu lieu mercredi et jeudi : à Longwy, occupation du Crédit lyonnais et du centre émetteur de télévision (où dix-neuf journalistes, séquestrés, ont été libérés jeudi à 2 heures du matin) ; dans le Nord-Pas-de-Calais, occupation de trois gares et barrage de routes.

La C.G.T. et la C.F.D.T. adopteront sans doute les positions les plus dures. La C.G.T. déclare *qu'avant de discuter de licenciements*, elle *« veut parler de production et rouvrir le dossier industriel ». « Nous ne sommes pas décidés*, ajoutent les cégétistes, *à nous laisser entraîner sur des discussions d'accompagnement social, qui s'appuieraient sur le démantèlement de la sidérurgie.* » Même attitude de la part de la C.F.D.T., qui présentera son propre plan et entend s'opposer à ce qu'elle appelle *« le projet Giraud*. *« Si le ministre nous propose de discuter avec les dirigeants des entreprises, nous accepterons la discussion, mais à condition qu'il y ait à nouveau avec le ministre une réunion de synthèse pour définir une politique globale impliquant une intervention de l'Etat »*, a déclaré M. Jacques Chérèque, qui *réclame « une articulation »* entre sidérurgistes et pouvoirs publics. Cette position des syndicats rejoint en partie celle du P.S., dont M. Mitterrand a présenté, mercredi, le plan de sauvegarde de la sidérurgie.

Pour tous les syndicats, *conscients de la fermeté dont* fait preuve le gouvernement, la réunion du 23 février, si elle n'est pas un échec total, — ce qui, déclare-t-on, *« provoquerait une brusque pression populaire »*, — ne fera qu'ouvrir une période très difficile de négociation. Tous préparent, le plus souvent en commun, de nouvelles initiatives, *telle la « marche sur Paris »*, décidée pour fin mars. La persistance des manifestations dans le Nord et l'Est — occupation à Longwy des locaux du Crédit lyonnais *et de l'émetteur de télévision*, avec séquestration des *journalistes* — risque en tout cas de peser sur les entretiens de vendredi.

Au ministère de l'industrie, rue *de Grenelle*, on reste discret sur l'attitude qu'adoptera M. Giraud Il est exclu cependant qu'à l'issue de cette réunion soient annoncées des modifications des décisions prises *par les industriels*. A chacun son métier, estime-t-on rue de Grenelle, il serait absurde que des fonctionnaires décident du maintien en activité ou de l'arrêt *de telle ou telle unité de production*. De surcroît, on a assez pâti, ces dernières années, de la confusion des responsabilités entre l'Etat et les maîtres de forges, pour éviter de retomber dans les mêmes errements. La puissance *publique* est actionnaire, elle n'est pas gestionnaire. Sur le fond du dossier, au demeurant, on est bien persuadé que *« ne rien faire, comme certains nous le demandent, reviendrait à paralyser la sidururgie nouvelle »*.

(Lire la suite page 35.)

LA FACE CACHÉE DE L'INNOVATION

par PIERRE DROUIN

L'industrie japonaise étudie la construction d'usines flottantes, qui se déplaceraient le long des côtes à la recherche de la main-d'œuvre le moins chère.

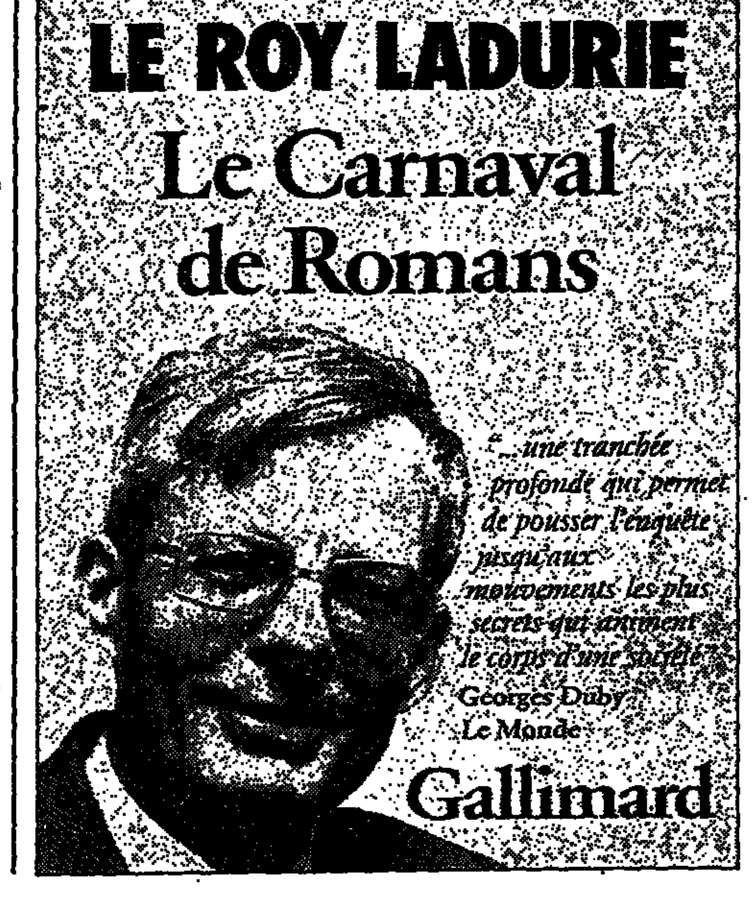
Il faut méditer *sur* cette information : elle est de celles qui, mieux que de longs discours, démontrent la confusion des valeurs *dans* laquelle se *débattent* aujourd'hui les sociétés développées. D'un côté, elle répond jusqu'à *l'extrême à un vœu souvent* exprimé par les esprits de progrès : il faut déplacer les usines *vers la main-d'œuvre, et non l'inverse*, car les travailleurs ont non seulement un droit à l'emploi *mais à rester là où ils ont des* attaches profondes. D'un autre point de vue, elle traduit le *comble* du principe libéral de la division internationale du travail. Produire là où les coûts sont le moins élevés. « L'usine *flottante* » peut également apparaître comme le plus monstrueux moyen de *chantage* sur les travailleurs : s'ils demandent une augmentation de salaire, le « capitaine » d'industrie — c'est le cas de le dire — ira chercher fortune à 100 *miles* de là, où, a-t-il *appris*, il y a des chômeurs.

La *multiplicité de significations* des décisions dans une société complexe se remarque encore *mieux* sur le *chapitre* de la technologie et de l'innovation qui viennent de faire l'objet d'une *« ouverture »* nouvelle du gouvernement (1). La création d'une mission à l'innovation chargée de *surveiller* les grands mouvements technologiques de notre société, les aides à la mobilité des chercheurs, à leur mobilisation sur des secteurs prioritaires, la simplification des procédures de subventions financières de l'Etat à la recherche, toutes ces mesures s'inscrivent dans une *logique* « classique » : pour créer des emplois, il faut ouvrir des entreprises et donc chasser sur des terrains nouveaux.

C'est l'analyse approfondie de ces terrains et la meilleure *connaissance* des « *effets pervers* » de la technologie qui doivent aujourd'hui retenir l'attention, *si l'on veut éviter des surprises désagréables.*

(Lire la suite page 37.)

(1) Conseil des ministres du 17 janvier 1978. *Le Monde* du 18 janvier.



MICHEL BUTOR ET LE « GÉNIE DU LIEU »

« Boomerang »

Voici une dizaine d'années, nous nous interrogions ici même (« le *Monde* » *du 22 mars 1967*) sur « Les recherches de Michel Butor ». Depuis lors, ces recherches se sont *multipliées*, souvent loin du grand public qui s'essouffle à les suivre. Car l'auteur de « *la Modification* » *n'a pas cessé*, du moins en apparence, de s'éloigner de l'image de lui qu'a popularisée le prix Renau-*dot*. Depuis « *Mobile* », il a abandonné ce qu'on appelle « roman » : une intrigue, des personnages fictifs...

Son ambition, qu'on dirait sans limites, est à mettre dans la suite de ce « Livre » où Mallarmé rêvait que « tout » entrât : un *journal quotidien*, mais bâti de telle façon que la lecture et le sens en soient indéfiniment renouvelés. Les *dernières séries* de Butor : « Illustrations » (quatre livres), « Matière de rêves » (trois livres), « le Génie du lieu » (trois livres), représentent des tentatives diverses pour rendre en mots et en « espace littéraire » la *géographie* mentale d'un homme d'aujourd'hui, avec son *vécu* et sa mythologie.

Si la réputation de Michel Butor est grande, les attaques ne lui sont *pas ménagées*. Un *quart* de siècle après la publication de son premier livre, « Passage de Milan », celle de son trentième ouvrage, « Boomerang », troisième du « Génie du lieu », qui se déroule sur fond d'Australie, donne à Georges Raillard, auteur d'un « Michel Butor », *dans la* « Bibliothèque idéale », de Gallimard (1968), l'occasion de faire le point sur l'un des plus *inventifs écrivains de la modernité*.

(Voir « le Monde des livres », page 15.)

Lire en page 27 du « Monde des livres »

Paul Flamand et Jean Bardet quittent les Editions du Seuil

idées

AUTONOMES

Sur le terrain des petites violences

Etre autonome, explique ci-dessous un militant de l'autonomie organisée, c'est entre autres choses vivre d'une certaine manière et penser qu'un « consensus de classe est en train de se briser ». Vêtu d'un jean et d'un blouson de cuir, le regard direct, ce militant, qui ne rejette pas l'héritage marxiste, parle de son itinéraire politique et de son mode de vie.

« JE suis militant autonome depuis la naissance du mouvement en France, c'est-à-dire le rassemblement de Malville (1). Avant, j'ai tourné dans l'extrême gauche depuis à peu près 1968. Ce que je fais depuis trois ans, c'est essentiellement participer au développement du mouvement et à sa structuration. Je pense que l'autonomie, en ce moment, ça représente la première manifestation organisée d'un consensus de classe qui est en train de se briser. A ce titre, c'est un mouvement qui peut prendre énormément d'ampleur.

— Quel âge avez-vous ? Que faites-vous de vos journées ?

— J'ai vingt-cinq ans. J'ai travaillé dans une grande société — que je ne citerai pas — pendant plusieurs années et je suis parti parce que le travail politique que je pouvais faire à l'intérieur de l'entreprise n'était plus suffisamment productif pour que j'y reste. Et puis, mes occupations militantes à l'extérieur faisaient que le peu d'argent que j'arrivais à gagner en dehors de mes arrêts maladie ne suffisait pas à contrebalancer la perte de temps que j'avais en allant au boulot. J'ai donc décidé de quitter complètement ce travail.

» Je vis dans un squatt (2) avec quelqu'un d'autre. Nos revenus sont à peu près de l'ordre de 1 000 à 1 200 francs par mois. C'est-à-dire qu'en gros je partage la vie de la figure de classe du jeune prolétaire qui correspond à celle de l'autonomie. Comme je squatte, je n'ai pas de loyer à payer, pas d'électricité non plus, ce qui me permet de consacrer le peu de revenus que j'ai aux besoins essentiels : bouffer, des choses comme ça... C'est une vie très précaire.

— Vous parlez d'un « mouvement autonome ». C'est une expression commode importée d'Italie, ou est-ce que cela correspond à quelque chose ?

— Ça ne vient pas d'Italie. Tu as une situation de classe donnée : la classe ouvrière et un certain nombre de personnes qui se définissent comme révolutionnaires, des gens qui militent, des gens qui bougent dans leur coin. L'ensemble de ces gens rassemblés, on appelle ça le mouvement révolutionnaire. Ce qu'on dit, actuellement, c'est que, pratiquement, le mouvement révolutionnaire et le mouvement autonome, c'est la même chose. C'est pour cela que l'on parle du mouvement autonome, il existe dans la mesure où, subjectivement, toute une catégorie d'individus — plusieurs milliers — se disent autonomes, partagent les échéances de ce mouvement, se définissent par rapport à lui, travaillent sur ecrtains axes, ont une certaine vie quotidienne. C'est le rassemblement de tous ces gens qui forme le mouvement. Ça, c'est le mouvement qu'on appelle « mouvement subjectif ».

» Et puis, il y a le mouvement plus large (qui est un mouvement de classe) où apparaissent des attitudes, des façons de vivre qui sont celles de l'autonomie, même si les gens ne le disent pas. Par exemple, ce qui se passe en Lorraine, ce qui s'est passé à Caen et à Saint-Nazaire. Il y a aussi les « Sonacotra » (3), qui est le plus gros exemple. Ils n'ont jamais dit : « *Nous faisons de l'autoréduction de loyer* » (4). Ils n'ont jamais dit ça comme ça ; ils ont dit nous vivons dans des petites piaules dégueulasses. On veut payer moins cher. Par définition, leur lutte est autonome. Les gens de la Sonacotra font partie de l'autonomie.

— Dans vos tracts et vos brochures, vous utilisez souvent les expressions de « jeune travailleur précaire » *et de* « recomposition de classe ». *Pouvez-vous définir ces deux notions ?*

— Les « précaires », ce sont les deux millions de chômeurs, ce sont tous les gens qui travaillent en intérim, qui bossent dans de petites boîtes de sous-traitance sans garantie (5). C'est aussi, d'une certaine manière, les O.S. qui sont à la lisière entre le garanti (5) et le précaire. Le capital se restructure en ce moment sur la figure de l'ouvrier précaire. Cela veut dire quoi ? Cela veut dire que toutes les grosses branches du secteur ouvrier garanti sont en train d'être démantelées. La sidérurgie en est un des exemples pour des raisons de normes de productivité internationale. On va vers un type de production où il y aura une petite minorité de techniciens hyper-productifs et une masse énorme d'individus qui feront des petits boulots sans garanties, mal payés, qui ne demandent absolument aucune technicité. C'est la carte jouée en France par l'Etat. La figure de classe qui est représentée par l'ouvrier non garanti, c'est là-dessus que la classe ouvrière va se recomposer. C'est ce

» Les luttes dans les secteurs d'ouvriers garantis, même si elles sont très violentes, n'empêcheront pas que ces secteurs soient démantelés. Les Lorrains savent qu'ils ont déjà perdu d'une certaine façon. Alors que les chômeurs, par exemple, ont arraché le transport gratuit à Angers. Les ouvriers garantis doivent prendre conscience qu'il faut se battre pour le revenu et non plus pour l'emploi.

Le jeune prolétariat s'organise

— Vous avez participé aux incidents de Saint-Lazare et à l'opération visant les parcomètres à Paris. La violence, c'est l'aspect sous lequel vous apparaissez aux yeux de l'opinion publique. Comment défendez-vous ces actions ?

— Je les défends d'autant plus que j'y ai participé et j'assume totalement tout ce qui s'y est passé. Ce qui me pose un problème, c'est qu'il y a un type de violence qu'on légitime très bien, dans la presse ou dans l'opinion publique, ou même, à la limite, à droite : c'est la violence de l'ouvrier qui perd son emploi en Lorraine. On admet qu'il attaque les commissariats, on admet qu'il balance des pavés et des boulons sur les flics, c'est quelque chose qui ne choque personne. Par contre, que le jeune prolétariat des métropoles s'organise et fasse la même chose est ressenti comme moins légitime. J'aimerais qu'on m'explique en quoi le sort des sidérurgistes lorrains est moins enviable que celui du jeune prolétariat des métropoles. Je crois que la misère des non-garantis à Paris, à Caen, ou ailleurs, est au moins aussi forte que celle des sidérurgistes. Je crois aussi que ce que l'on a le plus reproché aux autonomes, ce n'est pas tellement d'avoir été violents, c'est surtout d'avoir organisé la violence.

— De fait, Saint-Lazare était une opération préméditée.

— Bien sûr, mais ça aussi c'est le rôle d'un militant. La différence entre un ouvrier qui, dans une manifestation, va en avoir marre et va « déborder » parce que dans sa tête, tout à coup, ça va vite et qu'il ne supporte plus un certain nombre de choses et le militant, c'est que ce dernier veut donner des indications. Tu parles avec tes tripes mais aussi avec ta tête. Saint-Lazare revenait non seulement à exprimer sa violence de façon tripale, mais aussi à crier, haut et fort : « *Le jeune prolétariat est en train de s'organiser.* » Par rapport aux objectifs initiaux, d'autres vitrines ont été cassées, mais franchement ça ne me paraît pas très important.

— Les incidents de Saint-Lazare visaient à protester contre « la vie chère ». L'opération contre les parcomètres aussi ?

— L'opération des parcomètres était quelque chose de précis. Après la répression qui s'était abattue sur le mouvement à la suite de Saint-Lazare, et puis d'une certaine façon l'histoire d'Hébrard (6), la nécessité a été ressentie de montrer qu'on était toujours capable de s'organiser, de mettre au point un certain type d'action. C'était un besoin interne.

» D'autre part, l'histoire du juge Michel Berger (7) est venue s'intercaler, et il y a eu l'attitude de l'extrême gauche qui disait : « *La violence des autonomes, c'est une violence débile, crétine...* » Cela accentuait l'isolement que le mouvement pouvait ressentir. On s'est trouvé dans une situation où l'on était un peu coincé. Nous avions le choix : soit répondre à un niveau complètement démocratique de masse en distribuant un tract gentil ou, alors, carrément, se former en petits groupes clandestins et entreprendre une action du type juge ou autre chose. Ce qu'on a dit, c'est qu'on refusait cette logique, qu'on voulait continuer à intervenir sur un terrain de petites violences — parce que c'est de la petite violence, il faut quand même remettre tout ça à sa juste échelle — et ne pas tomber dans le piège soit du truc complètement démocratique, soit du petit groupe clandestin de type Brigades rouges qu'on refuse d'une certaine façon...

— D'une certaine façon ?

— Ça veut dire qu'on n'est pas contre la lutte armée en soi. On pense que la lutte révolutionnaire passe aussi par là. C'est quelque chose d'évident. Mais on est contre la notion de parti combattant ; on ne veut pas devenir un parti qui va mener la lutte armée, rien que la lutte armée. C'est-à-dire qu'on interviendra sur tous les terrains, y compris celui de la lutte armée.

— Quelle est votre position sur l'agression dont a été victime le juge Berger ?

— Je suis relativement contre pour deux raisons. La première, c'est qu'en ce moment je me situe dans la perspective de la défense des quatre mecs de Saint-Lazare qui sont tombés. Je pense que tout autonome qui fait quelque chose en ce moment doit penser essentiellement à ça. Cela veut dire ne rien faire qui puisse aggraver la peine des quatre types. Les mecs qui ont saccagé l'appartement du juge n'y ont pas pensé. C'est le premier point.

» Le deuxième, c'est qu'il est stupide d'engager actuellement une bataille directement contre l'appareil d'Etat. Or, attaquer le judiciaire, c'est attaquer l'appareil d'Etat. Le rapport de force du mouvement fait que c'est un combat perdu d'avance. Ce sera très bien d'attaquer l'appareil judiciaire un jour, bien sûr, mais lorsqu'on le combattra, nous formerons un mouvement autrement puissant et structuré. Nous serons dans une phase différente du combat révolutionnaire. En ce sens, je ne suis pas d'accord avec ce qui a été fait. Cela dit, je ne plains pas le juge.

— Il y a eu convergence entre l'apparition des autonomes et l'existence d'un climat social tendu. Est-ce que vous ne servez pas finalement de repoussoir à la violence pour l'opinion publique ? En dernière analyse, n'êtes-vous pas manipulés ?

— Je ne crois pas qu'on soit si mal compris dans l'opinion publique. L'opinion publique, c'est quoi ? Ce sont aussi les gens qui sont en Lorraine, les gens qui travaillent, c'est avant tout la classe ouvrière. Je crois qu'au fond eux comprennent. Ils comprennent d'autant plus que certains emploient les mêmes moyens et que ça va s'étendre. Ce sont les *mass media* et l'appareil d'Etat qui ont intérêt à opposer la violence autonome et la violence ouvrière.

» D'autre part, je ne vois pas quel serait l'intérêt de l'Etat à laisser se développer des niveaux de violence dans le pays. L'intérêt de l'Etat, en ce moment, c'est d'essayer d'étouffer toutes sortes de violences révolutionnaires, sûrement pas de jouer la carte de la provocation.

— Vous considérez - vous comme un militant marxiste ?

— Tout à fait. Les leaders théoriques de l'autonomie ouvrière sont Mario Tronti et Tony Negri, qui ont réexpliqué Marx et en ont fait une excellente base théorique de travail politique. Le mouvement autonome et sa théorie, c'est le renouveau du marxisme en Europe. Toutes les théories révolutionnaires de Marx — et même en partie de Lénine — sont reprises par les autonomes. Probablement avec plus de chances de succès et de réussite que les autres mouvements qui s'en réclament. »

Propos recueillis par
LAURENT GREILSAMER.

(1) Rassemblement antinucléaire réuni le 31 juillet 1977. De violents affrontements avaient eu lieu au cours desquels Vital Michalon, trente et un ans, avait trouvé la mort.

(2) Appartement ou tout autre habitation occupé sans droit ni titre.

(3) Allusion à la grève des loyers dans les foyers de travailleurs immigrés Sonacotra.

(4) L'autoréduction consiste à réduire individuellement ou collectivement, les sommes que l'on doit. Lire *Les autoréductions : grèves d'usagers et luttes de classes en France et en Italie, 1972-1976*, de Yann Collonges et Pierre Georges Randa, Ed. Christian Bourgois.

(5) Les travailleurs « garantis » se définissent par opposition aux travailleurs « précaires ». Sans faire obligatoirement partie de telle ou telle aristocratie ouvrière, ils bénéficient de revenus fixes et de conventions collectives.

(6) Après les incidents du quartier Saint-Lazare, une perquisition au « squatt » du passage Hébrard, Paris (10e), avait conduit à l'arrestation de trois personnes et à la saisie de plusieurs armes (*le Monde* des 19, 20 et 21-22 janvier).

(7) Le 31 janvier dernier, un « groupe autonome » de trois jeunes gens a attaqué M. Michel Berger, magistrat, à son domicile. Après avoir ligoté les personnes présentes, les trois jeunes ont sérieusement endommagé les lieux.

Beaucoup de bruit pour rien

par EMMANUEL TODD

LA lecture de la presse, de documents officiels comme le rapport Peyrefitte sur la violence de 1976, les protestations des gardiens de la paix et les angoisses des agents de la R.A.T.P. peuvent parfois donner l'impression que la France est à feu et à sang, que le meurtre s'y déchaîne, et que l'on doit, d'une façon ou d'une autre, agir pour restaurer la « sécurité » des citoyens. Chaque fois que quelques *autonomes* ou *loulous* sans prétentions idéologiques cassent une vitrine, forcent un distributeur automatique de chewing-gum, l'esprit des commentateurs semble prêt à dériver automatiquement vers les performances meurtrières des Brigades rouges italiennes ou de la « bande à Baader » allemande. Mais il y a loin de la consommation gratuite et illégale de bonbons et de cacahuètes à l'assassinat d'un Aldo Moro ou d'un Jurgen Ponto. Les autonomes français, en admettant que cette catégorie ait une existence autre que sémantique, ne sont pas en réalité sur le point de menacer l'équilibre social du pays.

L'examen des faits démographiques ne confirme pas l'impression de violence qui domine curieusement la France des années 70 de ce siècle. En 1974, En 1974, selon les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé, le nombre des tués par homicide fut, sur le territoire de l'hexagone, de 495 (1). La même année, 40 367 personnes décédèrent de mort accidentelle (transport, travail, chutes...). Les assassinats constituent 1 % du total des morts violentes (homicides, suicides, accidents), et 0,08 % du nombre annuel des décès en France. Chaque année, le risque d'être assassiné est pour le Français « moyen » inférieur à une chance pour cent mille. Beaucoup de bruit pour rien.

Pour comparaison, la fréquence des assassinats est aujourd'hui inférieure en France à ce qu'elle est en Suède, l'un des plus sérieux et des plus « autodisciplinés » des pays d'Europe. Hors des périodes de crise politique, le taux d'homicide français est en gros stable sur longue période, depuis 1826 au moins, date à laquelle démarrent des séries statistiques suffisamment précises et exactes pour permettre des comparaisons à travers le temps (2).

Comme le remarque Walter Laqueur dans un ouvrage récemment traduit en français, le terrorisme politique est un phénomène sociologique microscopique, ne concernant que quelques centaines d'individus dans des sociétés de masse qui en comptent des dizaines de millions (3). Mais ce phénomène n'est pas pour autant totalement imprévisible ou réfractaire à l'analyse quantitative. La violence *politique* n'apparaît et ne se développe que dans les sociétés où préexiste une tradition ou un certain niveau de violence *privée*, mesurable hors des périodes de trouble. Deux pays du Marché commun, l'Italie et l'Allemagne, ont connu dans le courant des années 70 des problèmes de terrorisme. Dans chacun de ces deux cas, l'analyse de la violence privée antérieure permettait sinon de prévoir du moins de considérer comme possible l'apparition de phénomènes de terrorisme politique. Ces conditions préalables n'existent plus en France.

En Italie, c'est le taux d'homicide privé qui peut servir de révélateur. Depuis la Renaissance au moins, chaque vague d'expansion économique semble déboucher, dans ce pays, sur une dissolution dans la violence du contrat social : à la fin du XVIe, avec une prolifération du banditisme (4) ; à la fin du XIXe siècle, avec une expansion démesurée du nombre des meurtres privés, engendrant au passage une massive école de criminologie (Lombroso, Morselli, Ferri). Vers 1900, les assassinats sont en Italie dix fois plus fréquents qu'en France, en Angleterre ou en Allemagne. C'est cette tradition, solidement ancrée dans une culture machiste et méditerranéenne, également virulente en Espagne, encore plus intense au Liban, en Argentine, qui réémerge de la crise économique mondiale. La France, pays où le taux d'homicide privé est stable et bas depuis au moins un siècle et demi, semble incapable de suivre une pente analogue. Les problèmes actuels de l'Italie ne sont pas spécifiquement liés à la société industrielle ; ils ne sont pas directement provoqués par le chômage, mais sont l'expression conjoncturelle d'une culture pluriséculaire.

En Europe du Nord, le révélateur d'un potentiel de violence politique n'est pas le taux d'homicide, mais le taux de suicide. Le terrorisme spectaculaire des années 1880-1914 se développe dans les villes où la mort volontaire est fréquente, comme Paris ou Saint-Petersbourg. Le passage de l'autodestruction (phénomène privé) à l'assassinat politique (phénomène public) est un mécanisme complexe, du ressort du psychanalyste plutôt que du sociologue. Mais il semble bien que la conversion de l'anxiété suicidaire en désir de meurtre politique ne puisse s'effectuer qu'à l'intérieur de très grandes unités urbaines permettant la concentration et la mutation idéologique agressive du potentiel suicidaire. Ce mécanisme, bien que complexe, est vérifié par de nombreuses corrélations historiques. Vers 1900, le taux de suicide parisien est l'un des plus élevés d'Europe, le terrorisme fleurit dans la ville, de l'explosion d'une bombe à la Chambre des députés, à l'assassinat de Jaurès. Vers 1970, la ville de Berlin-Ouest a le plus fort taux de suicide d'Europe occidentale : elle produit une bonne partie de la « bande à Baader ».

En France, en 1979, la grande époque du suicide et de la violence politique semble révolue. De cinq cents pour un million d'habitants vers 1900, le taux de suicide parisien est passé à cent vers 1970, soit une baisse de 80 % en trois quarts de siècle. Cette mutation de la ville dans le sens de la non-violence et d'une baisse de l'anxiété explique largement l'heureuse et pacifique issue, sur le terrain, des événements de mai 1968. On pouvait parler de violence latente dans la France des années 1900. Seul un manque absolu de recul historique permet de présenter la France des années 1970 comme une nation sanglante.

De 1900 à 1970, insensiblement, la France est passée dans l'heureux club des nations non violentes. La manifestation la plus importante de l'autonomie restera vraisemblablement le graffiti. Paradoxalement, c'est sans doute cette mutation non violente, qu'exprime, sur le mode de la fausse conscience sociale, l'actuelle obsession de la violence, qui ne traduit pas une augmentation des risques physiques pour les citoyens, mais un rejet accentué des pratiques violentes.

(1) Annuaire de l'O.M.S., 1977.

(2) Voir Jean-Claude Chesnais, *les Morts violentes en France depuis 1826*, Presses universitaires de France, 1976, Cahier n° 75 de l'Institut national d'études démographiques.

(3) *Le terrorisme*, Presses universitaires de France, 1979.

(4) Fernand Braudel, *la Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Tome II, pp. 83-94, A. Colin.

La politique et le quotidien

M. Bob Nadoulek, auteur du texte ci-dessous, fait partie du courant de l'autonomie appelé alternativement « désirant » ou « créatif ». Ce rameau autonome se situe « hors champ politique » et s'intéresse au « domaine de la culture ». M. Nadoulek, professeur de karaté, a publié aux éditions Bourgeois « la Violence au fil d'Ariane ».

PLUS d'une année après l'apparition du mouvement autonome et de la rencontre entre des gens de *Marge* et de *Camarades* qui donna *Matin d'un blues* (1), notre bilan est encore provisoire. Après le rassemblement de Strasbourg contre la répression et notre participation au mouvement des radios libres, nous avions décidé de sortir du champ de la représentation politique et de nous investir sur un travail de quartier.

Il s'agissait de lier politique et quotidien autrement que dans le discours et de constituer les bases d'une stratégie à la mesure de notre réalité en remplaçant les alternatives abstraites du discours révolutionnaire par des enjeux quotidiens, dont la radicalité s'exprime plus dans les moyens mis en œuvre que dans la nature même de ces enjeux. Ces moyens sont à la fois les moments concrets de nos existences et ceux de notre pari politique. C'est pourquoi nous devons prendre garde à ne pas nous instrumentaliser pour éviter de reconstruire un goulag ou un ghetto révolutionnaire. Car il s'agissait de casser aussi notre propre ghetto, pas seulement en construisant un discours sur l'équivalence objective des besoins, mais en partageant quotidiennement un territoire où, au fur et à mesure du passage dans les mœurs des comportements de désobéissance civile et de délinquance sociale, des autonomies se brassent au gré des enjeux de chacun, y compris chez des gens très intégrés.

Quant à nos méthodes, elles tendent plus à brouiller les repères du système qu'à utiliser une violence dont la marginalité grève tout efficace. Nous avons donc tenté de construire des réseaux (émissions de radios libres, fêtes, atelier de création, canard de quartier) qui, bien que marginaux, eux aussi, montrent des choix différents de ceux du système où de ceux qui consistent à tenter de le détruire avec des forces dérisoires.

Sur l'ensemble de ces enjeux les résultats sont loin d'être clairs. Les bilans provisoires sont plus que confus. Mais ce choix constitue pour nous une année de vie où nous avons essayé de ne plus séparer politique et quotidien.

Nous revendiquons notre autonomie sans nous réclamer à tout prix de l'étiquette « d'autonome ». Nous n'avons pas participé aux dernières actions spectaculaires. Cependant, malgré notre recul par rapport aux méthodes, notre solidarité au mouvement est complète aussi bien sur les objectifs que contre la répression.

On peut remarquer à propos de Saint-Lazare que la presse et les institutions ne font pas tant de bruit quand il s'agit de bavures policières ou de légitime défense.

Pour ce qui est du juge « vandalisé », il y a là un bien faible pendant au mépris et à la hauteur partiale avec laquelle sont traités quotidiennement des milliers de justiciables.

Pour les parcomètres, même refrain. Le vandalisme des autonomes fait bien piètre figure face au racket de l'Etat qui encourage production et vente de bagnoles rançonne par stationnement interposé. En plus, on apprend maintenant que les parcomètres ne sont pas rentables ! Alors, décorons les autonomes de la croix du mérite et attaquons la Ville de Paris sur le gaspillage des fonds publics !

Un syndicat d'automobilistes aurait d'ailleurs pu engager le même type d'action à partir d'un soutien massif. Seulement voilà ! l'autonomie ne se mendie pas avec des méthodes bureaucratiques et c'est finalement le caractère offensif de l'action que vise l'hystérie des médias.

A l'heure où les clivages politiques traditionnels cèdent le pas à un antagonisme prioritaire entre les tentacules du contrôle social et l'apparition d'une délinquance de masse, il semble que cela arrange beaucoup de gens de s'aveugler sur le vandalisme des autonomes. Si nous avons nos propres méthodes d'action, nous sommes d'autant plus solidaires avec le mouvement qu'en criminalisant tout ceux qui se battent en dehors des institutions de gauche, l'Etat suscite lui-même la violence en étouffant toute possibilité de vie et d'expression.

(1) *Marge*. Publication créée à l'université de Vincennes, sous l'impulsion de Jacques Lesage de La Haye et s'intéressant à toutes les formes de marginalités sociales.

Camarades. Revue théorique autonome fondée en 1975 et autodissoute en 1978.

Matin d'un blues. Revue exprimant les thèses du courant dit « désirant ».

Le Monde

étranger

LA GUERRE SINO-VIETNAMIENNE

Poursuivant leur pénétration au Vietnam, les troupes chinoises ont atteint la ville de Caobang, *à une trentaine de kilomètres de la frontière*. Selon M. Nguyen Co Thach, vice-ministre des affaires étrangères de Hanoï, les combats se déroulaient mercredi 21 février « dans la ville même » et dans le *secteur* de Langson, où d'importants renforts auraient été dépêchés de part et d'autre. M. Thach a affirmé que cinq corps d'armée chinois, comprenant chacun trois divisions, avaient envahi son pays dans le but de *s'emparer des trois chefs-lieux de province de* Langson, de Caobang et de Laocai ; ce dernier est *tombé* mardi. « Notre riposte a été forte partout, a dit M. Thach. Les agresseurs se sont arrêtés non de leur propre gré, mais parce que nous les y avons contraints. »

***Le vice-ministre vietnamien a déclaré :* « Les Etats-Unis ont soutenu les thèses par lesquelles la Chine a justifié sa guerre d'agression contre le Vietnam. » Il s'en est aussi pris au Japon.**

Sur le plan diplomatique, Washington poursuit *ses efforts* en vue d'une réunion du Conseil de sécurité pour examiner la situation dans l'ensemble de l'Indochine. Pékin et Moscou *demeurent opposés à un examen global des* conflits. Les Soviétiques entendent saisir le Conseil de la seule « agression » de la Chine contre le Vietnam, et les Chinois veulent lui soumettre uniquement l'« invasion » du Cambodge par *les* troupes de *Hanoï*.

Selon des sources gouvernementales américaines, des mouvements de troupes sovié*tiques ont été observés ces derniers jours* à proximité du territoire chinois. Tokyo croit savoir, pour sa part, que des unités militaires ont été concentrées en Mongolie.

A Moscou, l'agence Tass écrit mercredi : « La tentative du président américain de lier la question de l'invasion du Vietnam par la Chine aux événements intérieurs du Cambodge *n'est rien d'autre qu'une tentative* de justification de l'agression chinoise. En ce sens, Washington encourage la Chine à intensifier *ses actes hostiles contre le Vietnam* ». A La Havane, M. Castro a dénoncé mercredi « le responsable numéro un d'une *canaillerie* et d'un crime (...), Deng Xiaoping, ce sot, ce pantin, cet effronté ».

***Enfin,* tandis que le prince Sihanouk, selon les termes de l'ambassadeur du régime de M. Pol Pot à Pékin, « se repose » en Chine, on parle à nouveau dans certains milieux diplomatiques à Paris du projet de conférence internationale sur l'Indochine qu'avait proposé récemment l'ancien chef de l'Etat khmer. Peut-être pour couper court à cette tentative *que l'agence de presse du nouveau régime de* Phnom-Penh a violemment dénoncé le rôle joué par le prince, qui « s'opposant à son peuple *et à sa patrie*, n'a épargné aucune insulte au peuple vietnamien, ami fidèle et inséparable de notre peuple ».**

EN CAS DE PROLONGATION DU CONFLIT

L'armée vietnamienne pourrait être contrainte de dégarnir le Cambodge et le Laos

Le *conflit auquel Hanoï doit faire* face aujourd'hui est bien différent des précédents. Rarement, la situation des *bodois* (les soldats) du général Van Tien Dung — qui a remplacé *le général Giap à la tête des armées* — aura été aussi délicate.

En effet, en abordant cette nouvelle épreuve, le Vietnam est exangue, ruiné *par* quarante année de guerre, frappé de plein fouet par les inondations *les plus* catastrophiques du siècle, miné par l'exode d'une partie de ses élites. La famine menace et *le régime ne peut guère* compter sur une très large solidarité internationale pour nourrir *habitants* et combattants. *La mobilisation* prive l'agriculture et l'industrie de bras indispensables. L'aide *des Soviétiques et de leurs* alliés ne suffit pas à compenser ces handicaps.

L'armée est elle-même atteinte : les jeunes recrues du Sud ne semblent guère plus enthousiastes à se battre sous *la bannière rouge* à étoile d'or d'Hanoï que sous le drapeau jaune à bandes écarlates *du régime de Saigon. Comme on* l'a vu pendant la guerre contre le Cambodge, leur moral est bas, la préparation au combat *médiocre, le* taux d'insoumission substantiel. C'est ce qui explique qu'après avoir, *pendant plus de deux ans, compté* sur les troupes régionales pour combattre les Khmers rouges, l'état-*major de Hanoï ait décidé, fin* 1977, de faire donner ses divisions d'élite, issues du Nord et forgées dans la *guerre. Ce* sont elles qui sont actuellement enlisées dans les rizières cambodgiennes et qui font *si cruellement* défaut à Caobang ou à Langson pour garder les voies traditionnelles *d'invasion*.

Les stratèges chinois ont placé leurs adversaires vietnamiens devant un choix lourd de conséquences. *S'ils s'appuient seulement sur* les milices provinciales et sur les quelques divisions qui protègent Hanoï *pour contenir la poussée chinoise,* ils risquent de ne pas *« faire le poids ».* S'ils évacuent leur corps expéditionnaire de plus de cent mille hommes du Cambodge, leurs trente mille *soldats du Laos* et les unités qui assurent tant bien que mal la sécurité au Sud, leurs *conquêtes de ces dernières années* seront menacées.

En effet, le départ des *bodois* du Cambodge serait selon toute vraisemblance rapidement suivi par *l'effondrement* du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh. Déjà le retrait de bâtiments vietnamiens qui assuraient *le blocus des côtes aurait* rendu possible l'arrivée d'aide chinoise par mer aux Khmers rouges *alliés de Pékin. Au Laos, le retrait* des Vietnamiens permettrait aux maquis opposés au régime de Vien*tiane de relever la tête ; tout le nord* du pays se trouve depuis longtemps sous influence chinoise. Hanoï ris*querait alors de perdre le contrôle* de son satellite.

La connaissance du terrain

L'utilisation de la *« guerre populaire »* pour noyer l'envahisseur dans une masse hostile suppose une *pénétration profonde* et durable des troupes chinoises en territoire vietnamien. Les missiles, si efficaces *contre l'aviation américaine,* ne préoccupent guère l'infanterie conventionnelle chinoise. Celle-ci n'a d'ailleurs engagé que le quart de ses effectifs, le reste demeurant prêt à intervenir de l'autre côté de la frontière. De plus, à titre d'avertissement sans doute, le quotidien *pro-communiste* de *Hongkong Sin Wan Pao* vient de publier la photo d'un missile de portée intermédiaire chinois I.R.B.M. *prise* à *proximité* de la frontière. Ces engins pourraient atteindre n'importe quel *point du nord du Vietnam.*

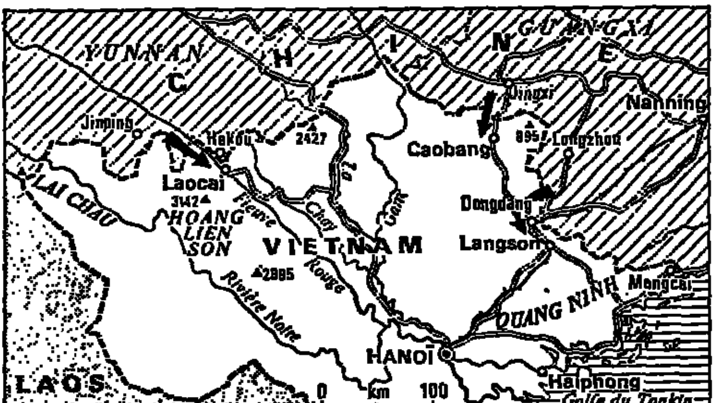
Enfin la Chine, qui fut longtemps, selon les mots de Mao, le « grand *arrière » du Vietnam, connaît mieux* que quiconque mentalité, stratégie et terrain. Les armes légères, les *camions*, le tissu même des uniformes des troupes de Hanoï ont été fournis par les Chinois. Des dizaines de milliers de soldats chinois ont travaillé le long des voies ferrées et des routes vietnamiennes sous *les bombardements américains*, et de nombreux experts s'y sont rendus, comme le *commandant* en *second* de la force d'invasion, le général Yang Dezhi,. qui effectua en 1967 *une mission à Hanoï. L'immense* majorité des quelque 180 000 Chinois qui ont fui le Vietnam l'an dernier venaient des zones de combats actuelles, qu'ils connaissent parfaitement ; parmi *eux il y avait* d'anciens officiers de l'armée vietnamienne, des cadres du parti et de *l'administration*.

Enfin, ce n'est pas seulement sur le champ de bataille que le Vietnam *a gagné ses précédentes guerres,* mais grâce à la sympathie internationale. Son alignement sur le *Kremlin* et *son invasion du* Cambodge la lui avaient largement aliénée. Le revoici dans la situation, *à cet égard plus avantageuse, du* « petit » attaqué par le « grand ».

PATRICE DE BEER.

LES TROUPES DE PÉKIN OPÈRENT A 30 KILOMÈTRES DE LA FRONTIÈRE





(Suite de la première page.)

Il faut souligner, d'autre part, que la Chine ne donne pas l'impression d'un pays en guerre. L'activité *diplomatique* se poursuit comme si de rien n'était. Un grand banquet a été offert, mercredi soir, par le vice-premier ministre, M. Gu Mu, en l'honneur du président de la Commission européenne, M. Jenkins. Le secrétaire américain au Trésor, M. Blumenthal, est toujours attendu samedi et n'a pas songé, *jusqu'à* présent, à ajourner son voyage. A la *fin de* la semaine aussi, le ministre britannique de l'Industrie, M. Varley, doit entamer d'importantes négociations commerciales directement liées *au projet de vente* à la Chine d'appareils de combat Harrier.

De Canton à Pékin, le pays est *parcouru par des groupes de touristes* en nombre inégalé jusqu'à présent pour la saison.

Le plus étonnant peut-être est l'attitude de la presse. A aucun moment celle-ci ne s'est laissée aller à un quelconque triomphalisme et, si elle minimise l'événement, on ne peut dire qu'elle l'ignore complètement puisqu'elle publie quotidiennement de petites informations sur la « *joie* » *des populations frontalières* devant une action qui leur permet, dit-on, de retrouver la sécurité dans leurs *villages. C'est à peu près tout,* et *le Quotidien du peuple* affichait jeudi une impressionnante équanimité en *consacrant une place beaucoup plus* importante à un récent symposium sur les « *objets volants non identifiés* ».

ALAIN JACOB.

En U.R.S.S.

La peur du péril jaune est soigneusement entretenue

De notre correspondant

Moscou. — *Il y a les meetings de solidarité avec le Vietnam soigneusement préparés dans les usines, les bureaux et les écoles, les appels des organisations de masse du parti, les lettres de lecteurs publiées par les journaux qui paraphrasent studieusement les déclarations du gouvernement.*

Mais il y a aussi les sentiments exprimés directement à l'occasion de rencontres informelles. Il y est moins question de « *solidarité internationaliste* » *que de crainte des Chinois. Le conflit sino-vietnamien a activé la peur latente, irrationnelle et obsédante de la Chine, populeuse, jaune et incompréhensible, une peur millénaire chez les Russes qui touche toutes les couches de la population et n'épargne pas les dirigeants, une peur entretenue par des mois et des années de polémiques virulentes (1).*

Y aura-t-il la guerre avec la Chine ?

Sans doute n'observe-t-on dans les grandes villes de la Russie occidentale aucun signe particulier de nervosité, aucun préparatif qui pourrait laisser croire que des dispositions militaires spéciales sont en train, pour parer à toute éventualité. Mais vos interlocuteurs vous interpellent toujours par la même question : « Croyez-vous qu'il y aura la guerre avec la Chine ? » *Un vieil homme explique que son fils, jeune marié, a décidé de ne pas avoir d'enfant* « tant que la troisième guerre mondiale ne sera pas terminée ». *Un autre raconte que ses cauchemars son peuplés de Chinois agressifs. Les difficultés économiques elles-mêmes sont mises au compte de la tension sino-soviétique :* « Dans quelques années ce sera chez nous comme en Occident..., si, *toutefois, il n'y a pas la guerre* avec la Chine », *dit une dame qui doit faire trois heures de queue pour acheter un morceau de viande.*

A propos des Chinois reviennent toujours les mêmes expressions : ils sont nombreux, et maintenant ils auront des armes occidentales; leur logique toute asiatique échappe à la raison européenne; après la prise du pouvoir par Mao, l'U.R.S.S. leur a tout donné, mais ils ne se sont jamais montrés reconnaissants, au contraire, ils nous ont mis à la porte. Et même les Russes chez qui les professions de foi pacifistes sont les plus sincères en viennent à se demander s'il n'aurait pas été raisonnable de leur administrer plus tôt « une bonne leçon » *avant qu'ils ne s'arment et ne se fassent des alliés à l'Ouest...*

DANIEL VERNET.

(1) Depuis le début de l'année, on a compté en moyenne cinquante articles antichinois par semaine dans la presse soviétique, sur tous les sujets possibles et imaginables, y compris à propos de la grippe asiatique. Les Chinois auraient « envoyé » un autre virus que celui contre lequel les Soviétiques avaient préparé des vaccins...

Hongkong

Les « jeunes éduqués » réfugiés dans la colonie suivent avec intérêt le débat sur les droits de l'homme en Chine

De notre correspondant

Hongkong. — La défense des droits de l'homme évoque surtout, pour *les Occidentaux*, la défense de dissidents politiques persécutés comme tels. *Pour un Chinois, elle* se ramène d'abord à cette question : comment faire en sorte que, face à une bureaucratie toute-puissante et qui prétend régir la vie dans tous ses aspects, on puisse avoir quelque recours ?

« *Rendez-moi le droit de vivre !* » clame un dazibao affiché à Pékin en décembre. L'auteur raconte ses *malheurs*. En 1964, à l'âge de seize ans, il est condamné à trois ans de réforme par le travail. Libéré, il lui faut, selon l'expression consacrée en Chine, « *s'insérer dans une équipe* » ; c'est-à-dire chercher du travail. Il en trouve dans la banlieue de Pékin mais sa situation administrative n'en demeure pas moins irrégulière : la sécurité publique refuse alors *systématiquement* d'inscrire sur les registres de la population les anciens détenus venus *chercher* du travail à Pékin. Impossible également de se faire inscrire dans sa localité d'origine. On ne veut plus de lui. Comble de malheur, il perdra un jour tous ses papiers. Il se fera arrêter, parfois passer à tabac, mais sera toujours relâché : on ne sait qu'en faire. « *Ça fait quinze ans que ça dure* », conclut le dazibao.

Il ne s'agit pas d'un cas *isolé*. Tous les anciens « jeunes éduqués » maintenant passés à Hongkong et qui ont pu lire ce dazibao reproduit dans la presse s'y sont reconnus. Des dizaines de milliers de jeunes éduqués ayant fui la campagne se sont retrouvés tous, à un moment ou à un autre, des « *clandestins* », *parfois* contraints, pour survivre, à la délinquance, et *cela dans leur ville d'origine.*

L'intérêt de ce dazibao, c'est de mettre en lumière la toute-puissance du *hukou* — le rattachement de la population à un lieu. Sans *hukou*, impossible de vivre : les *tickets d'alimentation*, de tissu, ne sont pas distribués. Le système du *hukou* permet d'assigner à résidence toute la population. Ainsi un mariage entre un citadin et une paysanne est une chose pratiquement impossible : non *seulement* l'épouse n'aurait pas droit, en ville, aux tickets alimentaires, *mais les enfants seraient,* de par l'origine de la mère, fixés au village natal. Un Chinois ayant rencontré son conjoint ailleurs que dans sa ville d'origine ne peut passer que peu de temps en sa compagnie : très exactement, *douze* jours de congé annuel accordé pour visiter la famille, *durée du voyage non comprise.*

Un sujet complexe

On voit d'après cet exemple ce qui rend le *sujet des droits de* l'homme en Chine si complexe et si malaisé à aborder. Il ne s'agit pas d'un régime qui bafoue sa propre légalité et truque ses procès. Il s'agit d'un régime où l'idée même de légalité a été — *jusqu'à* ce jour — absente ou associée à la « réaction bourgeoise ». Il n'y aura vraisemblablement pas de procès — même « stalinien » — des « quatre ». *Il* suffit que ceux-ci aient disparu de la scène. Ce qui rend en Chine les citoyens si désarmés devant le pouvoir, c'est bel et bien l'absence d'un appareil judiciaire digne de ce nom. Le *Quotidien du peuple* écrit, dans un numéro daté du 6 décembre qui ne consacre pas moins de six articles au problème de la « *légalité socialiste* » : « *Il faut accélérer la mise en place de réglementations du code civil, du code pénal et de toutes procédures judiciaires.* » Nous avons bien lu : la mise en place.

Il ne s'agit pas de restaurer un système que Lin Piao et les « quatre » auraient détruit — bien que l'on indique clairement qu'ils ont été les responsables d'un grand nombre d'« *erreurs judiciaires* » et les instigateurs de faux témoignages (1). Il s'agit d'instaurer une *légalité socialiste* dont on reconnaît qu'elle n'a jamais existé.

Pour remédier à cet état de choses, le *Quotidien du peuple* avançait ces propositions : 1) restaurer le système des avocats (supprimé depuis la révolution culturelle) ; 2) développer les *études juridiques* en envoyant des boursiers à l'extérieur et en accueillant des juristes étrangers ; 3) créer un office chargé de la publication de textes juridiques.

Il ajoutait qu'il fallait remettre en question les deux affirmations suivantes : 1) « *Prôner l'indépendance du système judiciaire, c'est prôner la désobéissance au parti* ; 2) « *Les avocats sont des gens douteux qui prennent la défense de criminels.* »

Ce seul énoncé indique que l'instauration d'une « *légalité socialiste* » suscite des résistances à l'intérieur du parti.

HENRI LEUWEN.

(1) Le *Quotidien du peuple* souligne que, durant le règne de Lin Piao et des « quatre », un grand nombre de faux témoignages ont été produits et que leurs auteurs sont restés, pour la plupart, impunis.

PROCHE-ORIENT

Iran

La multiplicité des centres de décision entrave l'action gouvernementale

De notre envoyé spécial

Téhéran. — L'ayatollah Khomeiny a gagné une nouvelle fois. En remplaçant la marche prévue pour ce jeudi par une manifestation convoquée le lendemain à l'université (*le Monde* du 22 février), les fedayin ont renoncé à une épreuve de force qu'ils risquaient de perdre. Ils font toutefois valoir que ce ne sont pas eux qui ont pris l'initiative de *« rompre l'unité du mouvement révolutionnaire »*. Il semble que la vive réaction du chef religieux soit due, entre autres, au fait que les guérilleros marxistes-léninistes essaiment en province et freinent la reprise du travail dans de nombreuses entreprises en attendant que les responsables élus par la « base » soient confirmés dans leurs fonctions.

La victoire de l'ayatollah est cependant à double tranchant. La façon dont il a condamné la marche revenait à une « excommunication » de ceux qui ne se rangent pas sous la bannière islamique, même si, comme les fedayin, ils ne dépendent pas d'une puissance étrangère et ne sont pas affiliés à une organisation internationale. Du même coup, nombre de laïcs — modérés ou progressistes — éprouvent des craintes pour l'avenir et se rapprochent, au moins momentanément, des fedayin. Leurs craintes sont avivées par le fait que M. Bazargan a déclaré que le parti Toudeh (communiste) demeurait illégal en application de la loi en vigueur. En revanche, le parti républicain islamique qui vient de se constituer, et organise vendredi une marche silencieuse pour faire pièce aux fedayin, est autorisé.

En fait, le pouvoir « patine ». Le gouvernement provisoire n'a pas encore réussi à être le moteur de la remise en marche révolutionnaire du pays ; il y a plusieurs centres de décisions, de sorte que les déclarations et les mesures contradictoires se multiplient. Ainsi, M. Bazargan a confirmé que le référendum serait organisé dans deux mois, un délai d'un mois au minimum étant nécessaire pour procéder à la réorganisation des gouvernorats et de la police et à la nomination de nouveaux responsables. La question posée, serait, selon lui : *« Etes-vous pour la substitution d'une république démocratique islamique au régime monarchique ? »* Mais, selon d'autres sources proches du comité Khomeiny, la consultation aurait lieu dans quinze jours et la question se limiterait à : *« Etes-vous pour la république islamique ? »*

L'ayatollah avait annoncé qu'il *« mettrait son comité à la disposition du gouvernement »*, mais cela ne s'est toujours pas fait : on craint, en effet, que celui-ci, déjà débordé par le nombre des problèmes à résoudre, ne soit pas en mesure d'assimiler cet apport. Aux deux principaux centres de décision existants — Khomeiny et Bazargan — s'ajoutent ceux des comités de province, généralement installés dans les mosquées et dirigés par les mollahs.

Ces comités avaient fait preuve d'une grande efficacité pour organiser la contestation du régime du chah, mais aujourd'hui, l'organisation du pouvoir — à laquelle ils n'étaient pas préparés — pose des problèmes autrement plus complexes, et des décisions sont prises selon les conceptions de chefs locaux, donc sans vue d'ensemble. L'ancien pouvoir n'existe plus, mais le nouveau n'a pas comblé le vide, notamment en province, en se hâtant de nommer ses représentants officiels.

Le projet de Constitution

Plusieurs journaux ont d'autre part fait état — sans citer de sources — du contenu du projet de Constitution, qui serait pratiquement au point. Le texte prévoirait l'élection d'un président rééligible une fois, avec un mandat de quatre ou cinq ans. Les femmes pourraient être candidates. Le Sénat serait aboli. Les membres du Parlement seraient directement élus par le peuple et le premier ministre devrait être investi par la Chambre.

Par ailleurs, pour éviter la fragmentation de la terre, des « coopératives familiales » seraient constituées à la mort du propriétaire. L'industrie lourde demeurerait pour l'essentiel aux mains de l'Etat. Des efforts seraient déployés pour remplacer les industries de montage opérant sous licence par des projets capables d'utiliser au moins 70 % des matières premières produites en Iran. Dans le domaine bancaire, l'Etat introduirait un nouveau système de crédit pour remplacer les prêts à intérêt élevé. Enfin, le chiisme serait la religion officielle de l'Etat.

Sur le plan économique, la reprise est plus apparente que réelle. Le vice-premier ministre chargé des relations publiques, M. Entézam, a lancé mercredi un cri d'alarme : il a révélé qu'aucune des grandes entreprises ne fonctionne. Les ouvriers ont certes repris le chemin de l'usine, mais ils passent leur temps à tenir des réunions politiques. *« Si cela continue,* dit M. Entezam, *ce sera la catastrophe. »* En attendant, les fonds étant au plus bas, le gouvernement a annoncé qu'il ne pourrait pas payer aux fonctionnaires le treizième mois ou les primes qu'ils avaient l'habitude de toucher pour le Nouvel An iranien, qui coïncide avec le début du printemps.

PAUL BALTA.

Aucune menace séparatiste immédiate n'est sensible au Kurdistan

De notre envoyé spécial

Sanandaj (Kurdistan). — Rumeur qui vagabonde ? Campagne savamment orchestrée par on ne sait quel « ennemi » retors qui espère susciter des troubles en en parlant avant qu'ils n'éclatent ? Plus simplement, peur d'un péril qui menace et qu'on dénonce d'avance pour mieux le conjurer ? En toute hypothèse, il reste que feu couve du côté des Kurdes, de nouveau taraudés par un irrédentisme séculaire.

Qui traverse aujourd'hui le Kurdistan a peine toutefois à y trouver trace d'une agitation plus notable ou fébrile que dans le reste du pays. Encore moins, les signes avant-coureurs d'une veillée d'armes... Des hommes armés, bien sûr, un peu partout, dans les rues et sur les routes. Plus qu'ailleurs ? Peut-être. Plus sévères et rigoureux dans leurs incessants contrôles : sûrement. Mais, à première vue, seulement déterminés à protéger la révolution *« qui a chassé l'oppresseur de toute la nation »* et à construire *« la République de Khomeiny »*.

Kavmanchah, au sud du pays des Kurdes, vit au diapason de la révolution. Une ville comme une autre, bruyante et embouteillée, où les boutiques ont relevé leurs rideaux et les écoles rouvert leurs portes. La police islamique assure un semblant d'ordre dans la journée et patrouille la nuit dans les ruelles obscures. L'« état-major de la révolution » s'est installé au commissaire et régente tout : deux mollahs, un menuisier, un enseignant, un soldat, un employé et un ouvrier, nés d'un « consensus » largement inspiré par Téhéran, gouvernent sans tapage ni contestation. On a prié au soir de l'insurrection le général commandant la place et quelques-uns de ses officiers de s'éloigner au plus vite pour éviter de fâcheuses conséquences. Ils ont obtempéré.

Kurde Kavmanchah ? Bien sûr, mais patriote d'abord et révolutionnaire. Si on les pousse un peu, les érudits rappelleront l'oppression que la conquête arabe a voulu imposer à leurs pères : c'est le passé... Pour l'heure, ces gens qui ne parlent entre eux que le kurde, paraissent peu pressés de réclamer *« un bout de pouvoir à eux »*. Même si certains rêvent pour demains d'une « République fédérale » pour assurer une véritable autonomie au peuple kurde sur les décombres de la monarchie jacobine des Pahlavi... Dans sa luxueuse demeure, aux confins de la ville, M. Asghar Sandjabi, frère du ministre, et chef de la tribu qui porte son nom, ne semble pourtant pas, lui, penser à tant de particularisme. *« Nous sommes Iraniens »*, lance-t-il tout de go. Il ajoute, bravant l'évidence : *« Notre langue... c'est le persan ! »*

Non, « l'ennemi » ici, campe sur les hauteurs, à l'université. L'étranger qui demande à s'y rendre se fait fusiller du regard : *« Vous allez chez les communistes ? »* Contrôles et fouilles aux abords et à l'entrée, sentinelles sur les toits. Quelques dizaines de jeunes, garçons et filles, armés de fusils d'assaut, en rangers et battle-dress, coiffés d'un kefieh « à la palestinienne », protègent leur forteresse. Leur allure attire les curieux, mais les fedayin ne s'en soucient guère. Venus pour la plupart de Téhéran, au cours des derniers jours, ces guérilleros ne sont pas prêts à désarmer : *« Nous cesserons de faire de l'université un fortin quand il y aura une armée du peuple et quand les places fortes de l'impérialisme dans le pays auront toutes été investies »*, assurent-ils. Leurs rapports avec les religieux qui contrôlent la ville se sont tendus : *« Ils ont baissé les bras avant même que le tri ait été fait entre forces populaires et contre-révolutionnaires. Les discussions avec eux ne sont quasiment plus possibles... »* Le problème kurde ? La question paraît saugrenue et la réponse résonne en creux, comme un slogan : *« Nous sommes pour la liberté des peuples, mais contre tout séparatisme. »*

Sanandaj, 130 kilomètres plus au nord, au cœur du Kurdistan iranien, paraît presque engourdie. La ville est couleur terre, fondue au décor des hauteurs rondes et molles, dénudées. Sanandaj est doublement *« particulière »* : kurde, mais aussi sunnite à 100 %. On y prêche aussi d'une seule et même voix ferveur et fidélité pour la révolution victorieuse.

La cité a son chef, au prestige incontesté, dont la photo un peu partout accompagne les innombrables portraits de l'ayatollah Khomeiny. M. Ahmad Moftizadeh, la quarantaine encore jeune, refuse pourtant le moindre titre. *« Je suis un frère »*, confie-t-il seulement, humble et discret. Mais c'est bien lui qui gouverne, avec deux autres hommes et trois conseillers qu'il a, dit-il, *« élus en fonction de leur passé et de leurs compétences »*. A l'entendre, rien ne semble menacer. Sunnite au milieu de la marée chiite ? Peu importe : *« La révolution a gommé les divisions. Elle a forgé l'unité, et le mouvement à Sanandaj fut à l'égal de celui de nos frères chiites. »*

Autonomie ou intégration ?

Kurde ? C'est évident. Mais, là non plus, pas d'obstacles majeurs. Le « frère » a rencontré, il y a peu, l'ayatollah à Téhéran et *« tout a été dit »*. A Sanandaj, il a déjà donné consigne aux enseignants de travailler en kurde, promu « langue nationale », obligatoire aussi dans l'administration. Il espère bien voir naître, avant longtemps, quelques journaux en kurde. Pour le reste, la révolution islamique suffit amplement à répondre aux exigences du moment. M. Moftizadeh est beaucoup plus enclin à l'intégration qu'à l'autonomie. *« L'essentiel,* affirme-t-il, *est d'assurer l'égalité des chances et des droits : un Kurde doit pouvoir, dans les faits, accéder aux plus hautes fonctions de l'Etat. »* Une justice, une police kurdes ? A quoi bon ? *« Il n'y a qu'une seule loi, valable pour tous, celle de l'islam. »* Un Parlement kurde ? Qu'importe la solution — centralisme ou fédéralisme — si chacun est traité sur un pied d'égalité. Se sent-il d'abord kurde ou iranien ? La réponse fuse : *« musulman »*.

Le débat semble stérile, dès lors, qui opposerait autonomie et intégration dans l'ensemble iranien : *« Les deux tendances sont compatibles avec l'islam,* explique le maître de Sanandaj, *cela dépend des époques et des nécessités. Pour l'heure, notre intérêt est dans l'intégration, vu les grandes richesses nationales du pays dont le séparatisme nous priverait à jamais. »*

Pourtant, comme s'il fallait déjà préserver l'avenir, M. Moftizadeh glisse encore, presque en confidence, ce qui pourrait passer pour un avertissement : *« Si cette révolution n'est pas l'ultime étape de notre libération, alors... Et si le séparatisme devenait nécessaire en dernier recours, je serais prêt à en donner l'ordre... »*

La majorité des populations kurdes paraît, pour l'instant, gagnée à l'esprit de la révolution dont le caractère religieux représente un ciment essentiel. Mais si la cohésion est garantie dans les zones urbanisées, dans le sud du Kurdistan iranien, où les structures traditionnelles et tribales se sont nettement relâchées, elle est moins assurée d'emblée, au nord de la province, autour de Mehabad qui fut, après la dernière guerre, la capitale éphémère d'une république autonome kurde sous tutelle soviétique. La situation y apparaît plus confuse et c'est là, d'évidence, que le nouveau pouvoir à Téhéran redoute le plus d'éventuelles dissidences, déclarées ou souterraines.

Un mouvement qui s'appuierait aujourd'hui sur le général Barzani et ses partisans n'aurait, de l'avis général, guère de chances d'être suivi. En effet, les connivences de Barzani avec l'ancien régime iranien et la personne même du chah l'ont déconsidéré auprès de la majorité de son propre peuple. Comment, alors que la révolution vient tout juste de triompher de la dictature, la plupart des Kurdes s'en remettraient-ils soudain à un chef trop longtemps armé par le souverain déchu ? Les militants kurdes, qui, comme beaucoup d'autres, ont eu à souffrir de la SAVAK — parfois, assurent-ils, sur dénonciation de Barzani ou de ses hommes, — n'ont pas la mémoire si courte...

Mais les autorités, à Téhéran, craignent surtout que de petits groupes ne tentent, à la faveur de la confusion qui continue de régner, de prendre la tête du mouvement révolutionnaire et ne profitent ainsi du vide créé par l'effondrement soudain de l'armée. Il faut, répète-t-on dans les milieux officiels de la capitale, que le nouveau pouvoir nomme sans tarder les autorités locales et reprennent en main les bases de l'armée dans la région. Sinon, le pourrissement sera redoutable.

DOMINIQUE POUCHIN.

Irak

QUATRE MILLE CADRES ET SYMPATHISANTS DU P.C. AURAIENT ÉTÉ ARRÊTÉS OU ENLEVÉS

Selon des informations parvenues à Paris et provenant de milieux proches du P.C. irakien, mille neuf cent treize militants cadres et sympathisants du P.C.I. ont « disparu » depuis le 1er janvier ainsi que deux mille cent vingt-cinq autres dans le seul Kurdistan. Les dirigeants du P.C.I. éprouvent à leur sujet les plus vives alarmes.

Par ailleurs, le nombre des militaires communistes et sympathisants exécutés en mai 1978 s'élèverait à trente et un et non à sept comme on l'avait annoncé à l'époque (*le Monde* du 27 mai 1978). Le Dr Kamal Salem et M. Mohamed Jawad Touma ont été arrêtés le 10 décembre à Basra. A Bagdad même, plusieurs cadres et dirigeants du P.C.I. ont été appréhendés, selon les mêmes sources, dans la deuxième quinzaine de décembre : MM. Majid Abdul Ridha, membre du comité central, Ghazi et Khataleb et Namer el Aini, professeurs à l'université, Hazim Sallou et permanent du parti.

AMÉRIQUES

Nicaragua

● *Des centaines de bombes de fabrication artisanale ont explosé* mercredi 21 février à Managua, capitale du Nicaragua, et dans plusieurs autres villes, à l'occasion du quarante-cinquième anniversaire de la mort du général Sandino, figure légendaire de la résistance aux troupes américaines qui ont occupé le Nicaragua à plusieurs reprises entre les deux guerres mondiales. Ce général avait été assassiné le 21 février 1934 sur l'ordre du général Anastasio Somoza Garcia, à l'époque commandant de la garde nationale, et père de l'actuel président. M. Davidson, colonel en retraite, soupçonné d'avoir participé à ce meurtre a été tué mardi dans une embuscade tendue par le Front sandiniste près de Matagalpa. — *(A.F.P., Reuter.)*

L'OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS DE CAMP DAVID II

Les États-Unis hésiteraient à satisfaire les considérables demandes d'armement présentées par Le Caire

De notre correspondant

Washington. — Le « petit Camp David » s'est ouvert, mercredi 21 février, dans la résidence de vacances du président, couverte de 60 centimètres de neige, à la suite du plus grand blizzard qu'ait connu la région de Washington depuis cinquante-sept ans. Seul M. Vance, secrétaire d'Etat, y a participé au côté de ses collègues égyptien et israélien. Il n'est pas exclu que M. Carter se mêle aux discussions à partir de la fin de la semaine. Les entretiens se poursuivront en tout cas, prévoit-on, jusqu'au début de la semaine prochaine, après quoi les chefs des délégations égyptienne et israélienne regagneront sans doute leurs capitales respectives pour consulter leur gouvernement.

Les déclarations faites au Caire et à Jérusalem avant cette nouvelle rencontre ne portent pas plus à l'optimisme que ne le fit le précédent constitué par la première réunion des trois ministres en octobre à Washington. M. Carter croyait alors pouvoir conclure facilement...

Les indiscrétions prématurées ont été évitées cette fois-ci. Les Américains ayant tout fait pour reconstituer l'atmosphère de Camp David I et pour imposer un secret très strict sur les conversations. Mais si cet obstacle est supprimé — du moins pour quelques jours — les autres sont toujours là. Il faudra sans cesse consulter les gouvernements, et M. Carter a paradoxalement incité les négociateurs à la lenteur en se disant prêt, non sans réticences d'ailleurs, à faire venir à nouveau ici MM. Sadate et Begin pour un nouveau sommet à trois. Les concessions, si concessions il y a, risquent fort d'être tenues en réserve pour une telle rencontre, qui sert aussi de recours.

Climat « cordial et chaleureux »

La seule information publiée mercredi a été un bref communiqué indiquant la « *détermination des participants de tendre leurs efforts vers un achèvement heureux des négociations le plus tôt possible* ». Cette annonce rappelait, en aussi creux mais sur un ton plus terre à terre, la « prière commune » par laquelle MM. Sadate, Begin et Carter avaient fait connaître, en septembre, le début de leurs entretiens. Aucune autre indication n'a filtré en tout cas, hormis le fait que la rencontre s'est ouverte dans un climat « cordial et chaleureux ».

Les officiels américains ont confirmé les informations, répandues ici depuis le retour de M. Brown après sa tournée au Proche-Orient, selon lesquelles M. Sadate aurait présenté au ministre américain de la défense, samedi dernier, des demandes d'armement d'une très grande ampleur. Le président égyptien, selon le *Washington Post*, aurait ouvertement proposé de prendre le relais de l'Iran dans le rôle de défenseur des intérêts occidentaux dans toute une région allant de l'Est algérien à l'Afghanistan, en passant par l'Afrique sud-saharienne et la Somalie. Il aurait demandé pour ce faire jusqu'à trois cents avions F-16, des milliers de véhicules blindés, des centaines de chars et de missiles. Une commande qui rend quasi dérisoire la vente de quelques dizaines de F-5, péniblement arrachée au Congrès par M. Carter, il y a un an.

Les Américains paraissent quelque peu perplexes. La bourrasque iranienne les a décidés à faire un effort accru d'aide militaire en faveur de leurs alliés du sud de l'Asie, comme M. Carter l'a confirmé dans son discours de mardi. Mais elle a aussi montré comment des investissements trop coûteux et exclusifs pouvaient être réduits à néant en quelques mois à la suite de troubles intérieurs.

Aucune décision n'est à attendre avant que le nouvel effort de négociation entre l'Egypte et Israël n'ait porté ses fruits. On laisse même entendre dans certains milieux officiels que la conclusion d'un traité de paix est une condition *sine qua non* de tout effort nouveau en faveur de l'Egypte. Mais les demandes du Caire risquent de durcir encore un peu plus la position des Israéliens.

MICHEL TATU.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	642 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AFRIQUE

Zaïre

Kolwezi, neuf mois après le drame...

De notre envoyé spécial

Kolwezi. — A l'entrée de la capitale minière, un écriteau délavé par les pluies tropicales annonce, tristement dérisoire : *« La ville de Kolwezi vous souhaite la bienvenue. »* Non loin de là, un mémorial inachevé, hommage aux soldats tombés lors de l'attaque rebelle de mai 1978, dresse sa silhouette de béton. Kolwezi n'est plus une ville-fantôme. Neuf mois après le drame, la « cité-martyre » réapprend à vivre.

Elle a pansé ses plaies les plus béantes. Les cicatrices des combats disparaissent peu à peu. Les autorités ont invité le responsable de chaque « parcelle » à badigeonner les murs encore balafrés. L'élégant hôtel Impala, que les rebelles transformèrent pendant quelques jours en un poste de commandement, rouvrira bientôt ses portes aux hôtes de passage. Kolwezi n'est plus sur le qui-vive. A-t-elle pour autant chassé son angoisse ?

Au mess de la Gécamines (Générale des carrières et mines), quelques groupes d'employés européens dînent sans bruit, comme si le souvenir trop proche de la tragédie imposait aux conversations un ton feutré. Nulle voix féminine : les cent cinquante-deux expatriés revenus travailler à Kolwezi sont contraints au célibat. Leurs familles sont restées en Europe ou à Lubumbashi, capitale du Shaba. Plus d'un sur deux est Français. En revanche, les ressortissants belges sont très nettement majoritaires à Likasi, autre importante cité minière située à mi-chemin entre Lubumbashi et Kolwezi.

Avant les « événements », la Géramines employait à Kolwezi quelque six cent cinquante expatriés, dont environ cent cinquante étaient affectés au programme d'expansion de l'exploitation minière (P2). L'ensemble des familles européennes composait une communauté de deux mille cinq cents personnes. La majorité des employés ne reviendront jamais. Ils ne seront pas remplacés nombre pour nombre. Aux yeux des candidats à l'expropriation, le Shaba est devenu une région à « haut risque ». La direction de la Gécamines escompte le retour à Kolwezi, dans les prochains mois, de deux cent cinquante expatriés, chiffre qu'elle juge suffisant pour assurer la bonne marche de l'exploitation.

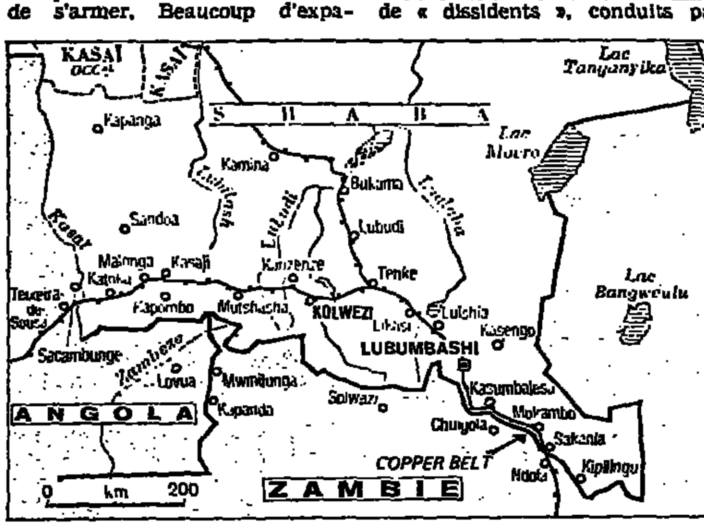
Aucune date, en revanche, n'a été fixée pour la reprise du programme P2. En attendant, la pénurie de personnel expatrié — chargé d'encadrer douze mille travailleurs zaïrois — se fait durement sentir. Toutefois, le bilan de 1978 n'est pas catastrophique. Bien que l'exploitation ait été entièrement paralysée pendant plus de deux semaines, ce qui amputait la production de 5 %, les deux concentrateurs de minerai ont fourni près de 85 % du tonnage de cuivre programmé (391 000 tonnes contre 450 000 tonnes en 1977). Sans atteindre le niveau de 1977, la production cuprifère devrait sensiblement progresser en 1979. Les opérations d'extraction du minerai sont, quant à elles, redevenues « normales ». A la cote — 415 m, les excavatrices géantes rugissent à plein régime.

Une inquiétude lancinante

Mais l'inquiétude lancinante de la communauté étrangère n'épouse pas la seule oscillation des courbes de production. Elle ressortit à d'autres facteurs, psychologiques et politiques. A cet égard, une échéance périlleuse hante les esprits : qu'adviendra-t-il des expatriés le jour où la force interafricaine, installée au Shaba depuis le printemps dernier, pliera bagages, mission accomplie ? Son mandat sera-t-il prorogé au-delà de 1979 ? Rien n'est moins sûr. A court ou moyen terme, son départ est inéluctable. Le président Mobutu lui-même convient que la présence de ces quelque deux mille quatre cents militaires étrangers « n'est pas éternelle » (1). Bon nombre d'expatriés, tenant cette force pour seule garante de leur sécurité, assurent qu'ils partiront avec elle, cette fois sans esprit de retour.

La relève devra donc être totalement assurée par des unités des forces zaïroises (FAZ). C'est dans cette perspective, et en vertu d'accords de coopération bilatéraux, que les missions militaires, belge et française, se sont étoffées. Sur la base de Ndjili, près de l'aéroport de Kinshasa, une soixantaine d'instructeurs français ont pour mission de former une brigade de parachutistes (deux bataillons). Pour leur part, les coopérants belges sont chargés de mettre sur pied une brigade d'infanterie motorisée. Ils sont basés à Kitona, localité du Bas-Zaïre située à environ 300 kilomètres à l'ouest de la capitale. Bruxelles a décidé, en envoyant récemment deux cent cinquante parachutistes, d'y renforcer sensiblement sa présence. La Belgique anime également l'école d'officiers de Kananga, dans le centre du pays.

Compte tenu de l'extrême importance des intérêts économiques belges au Shaba (2), il est surprenant, en revanche, que Bruxelles ne participe pas au financement de la force interafricaine, assuré conjointement par Paris et Washington. Les unités zaïroises confiées aux instructeurs européens reçoivent, quant à elles, un entraînement de qualité. Leur discipline est actuellement jugée satisfaisante. Pourtant que deviendront-elles, une fois livrées à elles-mêmes et confrontées de nouveau à d'inextricables problèmes de logistique et d'intendance ? Leur valeur opérationnelle est-elle assurée ? En doutant fort, la plupart des européens de Kolwezi ont décidé de s'armer. Beaucoup d'expatriés du Shaba ont même contracté des assurances-vie couvrant les risques de guerre.



Depuis le 1er janvier, le Shaba se trouve à nouveau sous administration civile. Pourtant, son chef est un officier, le général Singa Boyenge Kusambayi. Seul dans ce cas au Zaïre, il cumule les fonctions de commissaire de région (préfet) et de commandant de la région militaire. A ses yeux, le danger rebelle, quoique très atténué, s'est déplacé vers la Zambie. En effet, après la réconciliation zaïro-angolaise en août dernier, les autorités de Luanda ont « neutralisé » le « général » Nathaniel Mbumba, chef du Front de libération nationale du Congo (F.N.L.C.). Le plus gros de ses partisans a été enrôlé dans l'armée angolaise où ils combattent désormais les guérilleros de l'UNITA.

Toutefois, moins d'un millier de « dissidents », conduits par le « commandant » Mufu, ont choisi la fuite. Ils évoluent dans les savanes inhabitées du nord de la Zambie, où les autorités de Lusaka, n'exercent qu'une autorité théorique. L'armée zambienne étant essentiellement mobilisée, dans le sud du pays, contre l'ennemi rhodésien, la protection des zones frontalières du Nord incombe à des policiers en nombre insuffisant et à des jeunes miliciens du parti unique. *« Le Zaïre a demandé à la Zambie de regrouper ces éléments incontrôlés,* nous dit le général Singa. *Des négociations sont en cours à ce sujet avec notre voisin. »*

Pour tenir à distance ces « déstabilisateurs » potentiels, les autorités zaïroises ont établi, de Lubumbashi à Dilolo, un no man's land, dont la profondeur varie entre 5 et 10 kilomètres. Des patrouilles mixtes, associant militaires zaïrois et soldats de la force interafricaine, opèrent le long de l'« axe du cuivre », entre Sakania et Kolwezi. L'autre partie de cette « zone tampon » frontalière relève de la responsabilité de la seule armée de Kinshasa. Plus au nord, la rivière Kasaï, frontière naturelle avec l'Angola, autorise une surveillance militaire plus relâchée. L'ensemble de la région, déjà peu peuplée, a été entièrement vidée de ses habitants.

Une sorte d'armée de réserve

En dépit de ces diverses précautions, les infiltrations n'ont pas totalement cessé. Des adversaires du régime zaïrois continuent, par petits groupes, à franchir clandestinement la frontière. Ainsi, quelques jours avant notre passage à Kolwezi, une patrouille avait arrêté quatre opposants armés. Combien d'autres sont sûrs de trouver un refuge accueillant dans ces innombrables villages d'argile et de chaume, noyés parmi les savanes et les champs de maïs ?

Certains faits sont particulièrement préoccupants. Quinze mille réfugiés zaïrois en Angola ont officiellement refusé de regagner, dans l'immédiat, leur sol natal. Ne représentent-ils pas une sorte d'armée de réserve, où pourront puiser de futurs chefs rebelles ? Parmi les cent trente mille zaïrois qui, dans le cadre de la loi d'amnistie, et sous l'égide du Haut Commissariat aux réfugiés, sont d'ores et déjà rentrés au Shaba, les hommes adultes (entre dix-huit et trente-cinq ans) sont, de l'avis général, sensiblement sous-représentés. Certes, beaucoup d'entre eux, redoutant des représailles, n'ont pas osé se présenter aux postes de contrôle frontaliers et ont regagné discrètement leur village. Mais qu'en est-il des autres ? Quelles arrières-pensées nourrissent-ils ? Autant d'inconnues qui alimentent, évidemment, les craintes de la communauté européenne de Kolwezi.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Cette force comprend des éléments marocains (2 000 hommes), togolais, sénégalais et une antenne médicale ivoirienne.

(2) Les investissements belges au Zaïre sont quarante fois plus importants que ceux de la France.

● *Le comité de médiation de l'O.U.A.* sur le conflit entre la Tanzanie et l'Ouganda a commencé ses travaux, mercredi 21 janvier, à Nairobi, en présence des délégués des deux belligérants. Cette réunion pourrait se prolonger pendant la trente-deuxième session ordinaire de la conférence des ministres de l'Organisation panafricaine, qui débute vendredi à Nairobi. — *(Corresp.)*

● *M. Jean-François Gibert,* professeur au lycée technique et commercial de Ndjaména (Tchad), tué le 15 février dernier, durant les combats, a été cité à l'ordre de la Nation. La citation, proposée par le ministre de la coopération et le ministre de l'éducation, est publiée au *Journal officiel* du 22 février.

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Alger considère comme prématurée l'annonce d'une rencontre entre le président Chadli et le roi Hassan II

De notre correspondant

Alger. — Les propos de M. Stirn annonçant mardi qu'une rencontre entre le roi Hassan II et le président Chadli Benjedid était « probable » n'ont suscité ici aucune réaction officielle (*le Monde* du 22 février). Les milieux dirigeants se demandent toutefois sur quels éléments le ministre français a pu fonder une prévision qu'ils jugent fort prématurée. Les récentes déclarations du souverain chérifien paraissent certes montrer que ce dernier souhaite s'entretenir rapidement avec le chef de l'Etat algérien. Rien n'indique cependant que sa position ait évolué.

Dans ces conditions, dit-on à Alger, une rencontre permettrait seulement à Rabat d'accréditer l'idée que le conflit du Sahara occidental relève d'un différend entre les deux capitales, ce qui est faux. S'il veut réellement mettre fin à la guerre, ajoutent les Algériens, Hassan II doit d'abord reconnaître le Polisario, représentant légitime du peuple sarahoui. L'Algérie peut uniquement servir d'intermédiaire entre les antagonistes.

« Le temps joue en faveur du Polisario » estime-t-on à Alger où l'on met l'accent sur la dégradation de la situation intérieure marocaine, notamment dans les domaines économiques et sociaux. Les grèves qui n'ont cessé ces dernières semaines de se dérouler dans le royaume sont largement annoncées et commentées par *El Moudjahid*. On rappelle, pour mettre un terme aux spéculations sur une « réorientation » éventuelle de la politique algérienne, le message envoyé le 18 février par le colonel Chadli au *« commandement de la révolution de la République arabe sahraouie démocratique »* (R.A.S.D.) dans lequel le chef de l'Etat réaffirme *« l'appui solidaire de l'Algérie aux combattants sahraouis jusqu'à ce que les aspirations nationales de leur peuple soient satisfaites »*.

M. Sandjabi, ministre des affaires étrangères du gouvernement provisoire iranien a adressé mercredi un message de remerciement à M. Hakim Brahim, « *ministre des affaires étrangères de la R.A.S.D.* » qui l'avait félicité à l'occasion de sa nomination. Il exprime dans ce texte *« ses vœux de bonheur et de succès pour le peuple sahraoui »*. L'envoi de ce message est considéré à Alger comme une reconnaissance implicite de la R.A.S.D. !

Les responsables algériens continuent, par ailleurs, à mettre en place un gouvernement et à doter le parti de structures lui permettant de remplir véritablement son rôle de direction et d'orientation de la révolution. Les réunions tenues ces derniers jours par le bureau politique (*le Monde* du 20 février) n'ont pas permis, semble-t-il, de venir à bout des divergences qui se manifestent avec une grand acuité. Nombreux sont les responsables qui aspirent à un « véritable renouvellement ». Cela implique, disent-ils, le départ du gouvernement de certains ministres comme MM. Bouteflika (affaires étrangères) et Tayebi Larbi (agriculture) qui exercent leurs fonctions, le premier depuis 1964 et le second depuis 1968.

DANIEL JUNQUA.

● *Le Polisario*, dans un communiqué publié mercredi 21 février à Alger, a annoncé qu'une délégation du Front conduite par M. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général adjoint, avait rencontré à Paris M. Jean de Lipkowski, en tant que représentant du R.P.R. Celui-ci aurait assuré le Polisario de sa *« sympathie à la juste cause du peuple sahraoui et de son soutien au combat qu'il mène »*. La délégation du Front avait rencontré les jours précédents des représentants du parti communiste et du parti socialiste français. — *(Corresp.)*

[On confirme au siège du R.P.R. à Paris que M. de Lipkowski, député de la Charente-Maritime, a effectivement reçu mardi 20 février, en tant que délégué aux relations internationales du R.P.R., une délégation du Front Polisario qui lui avait demandé audience.]

Maroc

Nouvelle grève des enseignants

De notre correspondant

Rabat. — La grève décidée pour quatre jours à partir du 21 février par le Syndicat national de l'enseignement (S.N.E.) a été suivie, selon les promoteurs du mouvement, par la quasi-totalité des établissements primaires et secondaires. Cette grève, précédée par un arrêt de travail de trois jours (*le Monde* des 14 et 16 février), provoque des réactions parfois vives dans la presse.

Pour les journaux proches du gouvernement, il s'agit en effet d'une grève *« essentiellement politique »* destinée à semer la perturbation dans l'enseignement. *Al Mouharrir*, journal de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), dénonce, en revanche, *« ceux qui donnent une interprétation tendancieuse aux raisons et aux motivations de la grève »*. Entre autres aspects, l'affaire revêt celui d'une attaque en règle des principaux éléments de l'opposition contre les membres de l'Istiqlal qui, au gouvernement, sont à la tête des différents secteurs de l'enseignement.

Sur le fond, selon le S.N.E., membre de la Conférence démocratique du travail, proche de l'U.S.F.P., la *« dégradation de la situation économique et sociale »* et ses répercussions sur la situation des enseignants, ainsi que l'*« indifférence »* des responsables à l'égard des revendications des enseignants depuis plusieurs années expliquent la répétition des grèves. Selon le ministre de l'éducation, un effort sérieux a été entrepris récemment afin d'assurer la promotion interne de toutes les catégories d'enseignants et faire bénéficier ces derniers d'indemnités de fonction.

Par ailleurs, un mouvement de grève se développe parmi les étudiants. Un appel à la grève générale dans l'enseignement supérieur le 22 février a été lancé. Destiné à appuyer les étudiants des facultés de droit qui, depuis deux jours, ne fréquentent plus les cours pour protester contre les réorganisations de leur enseignement, il tend aussi à éliminer les « obstacles » à la reconstitution de l'Union nationale des étudiants du Maroc (*UNEM*) et à obtenir une participation plus effective des étudiants à la marche de l'Université.

LOUIS GRAVIER.

DROITS DE L'HOMME

La Commission de l'ONU adopte trois résolutions condamnant Israël

De notre correspondante

Genève. — Les débats de la Commission des droits de l'homme des Nations unies (1) — qui avait inscrit en priorité à son ordre du jour *« la violation des droits de l'homme dans les territoires occupés y compris la Palestine »*, — ont pris, mercredi, un tour vivement anti-israélien. Le ton a été donné par l'ambassade de Syrie, comparant le sionisme au nazisme.

Mercredi 21 février, trois résolutions condamnant Israël ont été votées (nos dernières éditions du 21 février). La première, présentée par des pays arabes non alignés, déclare que la conduite d'Israël constitue *« un affront à l'humanité »*, exige que ce pays libère *« tous les Arabes détenus ou emprisonnés en raison de leur lutte pour l'autodétermination »* et condamne une fois de plus la *« destruction massive et délibérée »* de la ville de Kuneitra, sur le Golan. Ce texte a été adopté par 20 voix contre 2 (Canada, Etats-Unis) et 9 abstentions, dont la France. La deuxième partie, qui *« déplore fortement qu'Israël ne reconnaisse pas la convention de Genève relative aux personnes civiles en temps de guerre »*, a été adoptée par consensus sans vote.

Une autre résolution présentée par les mêmes pays *« fait appel à tous les Etats, organes des Nations unies, institutions spécialisées et aux organisations internationales »* pour qu'ils aident l'O.L.P. *« dans la lutte qu'elle mène (...), conformément à la charte »*. L'O.L.P. est le seul *« mouvement de libération nationale »* admis à participer à la session, en dépit des efforts des mouvements arménien, balte et kurde, entre autres, pour y faire entendre leur voix. Ce texte a été adopté par 23 voix contre 3 (Canada, Etats-Unis, R.F.R.) et 5 abstentions, dont celle de la France.

La troisième résolution concerne en principe l'Afrique australe, mais amalgame dans sa réprobation le *« déni au peuple Palestine de ses droits inaliénables »* et *« tous les peuples sous domination coloniale ou étrangère »*. Le délégué de la Pologne a souhaité que fût visé par cette dernière expression *« le peuple vietnamien, victime de l'agression chinoise »*. Il fut rappelé à l'ordre par le président de la Commission, M. Beaulne (Canada), selon lequel *« le conflit du Vietnam ne regarde en rien le texte mis aux voix »*. Ce texte a été adopté par 23 voix contre 4 (Canada, Etats-Unis, France, R.F.A.) et 4 abstentions. Un vote séparé sur le paragraphe qui *« condamne en particulier la politique des Etats qui continuent d'entretenir des relations politiques, économiques, militaires et autres avec les régimes racistes d'Afrique australe et d'ailleurs »* a été adopté par 20 voix pour, 8 voix contre, dont celle de la France, et 3 abstentions.

Pendant ce temps, Mme Chtcharansky, femme du jeune mathématicien juif détenu en U.R.S.S. à l'issue d'un *« procès sans défense »*, évoquait devant des journalistes l'antisémitisme soviétique, le bannissement d'activistes juifs en Sibérie et les conditions inhumaines dans lesquelles est détenu son mari.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) La Commission comprend trente-deux membres, mais le Bénin n'a pas participé à la réunion de mercredi.

● *L'absence de liberté syndicale en U.R.S.S.* — Le comité sur la liberté d'association de l'Organisation internationale du travail de Genève a demandé, mercredi 21 février, que l'Union soviétique fournisse des détails sur l'arrestation et la détention présumée de cinq responsables de l'Association des syndicats libres des travailleurs d'Union soviétique, dont ils avaient annoncé la constitution à Moscou en février 1978. Dans un rapport confidentiel, le comité demande des nouvelles de Vladimir Klebanov, Eugène Nikolaiev et Fédor Dvortski, que l'on croit détenus dans des hôpitaux psychiatriques, et de Gabriel Yankov et Valentin Poplavski, que l'on pense être en prison. Leur détention a été mentionnée dans une plainte déposée auprès de l'Organisation internationale du travail par deux organisations syndicales occidentales : la Confédération mondiale du travail et la Confédération internationale des syndicats libres. Le bureau exécutif de l'O.I.T. examinera la question la semaine prochaine. — *(Reuter.)*

LE C.I.E.L. ENTREPREND DIFFÉRENTES ACTIONS D'AIDE AUX CONTESTATAIRES DES PAYS DE L'EST

Le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL) (1) a réaffirmé, mercredi 21 février, sa solidarité avec les intellectuels est-européens et a appelé ceux de France à refuser d'être *« complice de la répression et du totalitarisme »*.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Paris, M. Jean-Marie Domenach et le secrétaire général du CIEL, M. Ravennes, ont annoncé que leur comité avait coopté comme *« membres associés »* les écrivains Aksenov, Iskander, Bitov, Erofeev et Popov, cinq des vingt-trois intellectuels soviétiques qui, sans se soumettre à la censure, ont publié récemment, à Moscou, un almanach littéraire, *Métropole*.

Ils ont annoncé qu'ils vont envoyer à *« l'Université volante »* polonaise deux cents ouvrages dont celle-ci a besoin et déléguer, éventuellement, des conférenciers à Varsovie. Une action semblable sera menée en direction de *« l'université Jan-Patocka »* à Prague.

Enfin le Comité pour l'application des accords d'Helsinki, créé en juin et comprenant MM. Henric, Tigrid, Fejto, Smolar, Goma, Siniavski et Mme Gorbanevskaya, continuera à agir sur plainte individuelle ou collective et publiera un Livre blanc sur ce sujet avant la troisième réunion de la C.S.C.E. à Madrid, en décembre 1980.

(1) 112, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, tél. 329-45-00.

LES ARRESTATIONS POLITIQUES AU CHILI ONT ÉTÉ PLUS NOMBREUSES EN 1978 QU'EN 1977

Des violations des droits de l'homme, souvent de caractère grave, continuent de se produire au Chili, affirme le groupe de travail chargé par l'ONU d'enquêter dans ce pays. Dans son rapport transmis mercredi 21 février à la Commission de l'ONU sur les droits de l'homme, réunie à Genève, il demande au gouvernement chilien qu'il soit mis fin à l'état de siège et à l'état d'urgence et que soit rapidement rétabli le droit de la population de prendre librement part à la conduite des affaires publiques. Il insiste pour qu'il soit procédé à l'identification, à la poursuite en justice et au châtiment des personnes responsables d'actes de torture ou ayant entraîné la mort de détenus.

De janvier à fin octobre 1978, il y a eu, selon le rapport, 378 personnes arrêtées au Chili pour des raisons politiques ou *« de sécurité nationale »*, contre 346 en 1977 et 552 en 1976. Le groupe de travail affirme détenir des *« preuves indubitables »* de la disparition de plus de 600 personnes. *(A.F.P.)*.

EUROPE

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE EN ESPAGNE

« Pour nous, l'autonomie est une fin pour les autres, elle est une étape »

estime M. Oreja, ministre des affaires étrangères

L'organisation politico-militaire de l'ETA a revendiqué, le mardi 20 février, l'enlèvement du directeur de l'usine Michelin de Vitoria, M. Luis Abaitua Placios, disparu depuis lundi midi. Dans un appel téléphonique à une station de radio de Saint-Sébastien, les ravisseurs ont menacé de tuer l'industriel si son entreprise refusait de négocier avec les employés une augmentation de salaire.

D'autre part, M. Victorino Magdaleno, concessionnaire de Citroën à Beasain, dans la province de Guipuzcoa, a été blessé par balles à la jambe droite, mercredi, après avoir été séquestré pendant quatre heures par des inconnus, apprend-on ce jeudi à Saint-Sébastien de source policière.

Des grèves à travers toute l'Espagne ont paralysé, mercredi, l'industrie textile, la quasi-totalité du trafic aérien, l'enlèvement des ordures à Madrid et arrêté l'activité de plusieurs hôpitaux.

Dans ce climat incertain, M. Marcelino Oreja, ministre des affaires étrangères, candidat du parti gouvernemental U.C.D. au Guipuzcoa, fait campagne sur le terrain.

De notre envoyé spécial

Saint-Sébastien. — M. Marcelino Oreja Aguirre, ministre des affaires étrangères, se présente dans le Guipuzcoa pour les élections législatives du 1er mars. Il s'agit, sans doute, de la province la plus difficile pour un candidat gouvernemental, la seule où l'Union du centre démocratique ne s'était pas hasardée en juin 1977. Pour être élu député, il lui faudra obtenir au minimum 9 % des voix, un résultat qui n'est pas assuré d'avance. Le nationalisme des habitants de la région de Saint-Sébastien est connu. Plus de 70 % d'entre eux ont refusé la Constitution, soit en s'abstenant, soit en déposant un bulletin non ou blanc dans l'urne.

Aux meetings hasardeux M. Oreja préfère les contacts discrets avec les « corps intermédiaires » : syndicats de pêcheurs, industriels, commerçants, etc. Il peut compter sur les suffrages des nouveaux dirigeants d'entreprise qui ont remplacé peu à peu la vieille oligarchie industrielle basque et qui se reconnaissent davantage dans le parti néocapitaliste de M. Suarez, que les petits et moyens entrepreneurs traditionnels, plus proches du parti nationaliste basque (P.N.V.).

« Je suis le seul ministre, depuis 1933, originaire de la province », dit M. Oreja. Il affirme bien connaître ses compatriotes, *« des gens modérés, avares de paroles, travailleurs méthodiques, qui se sentent distincts du reste des Espagnols »*. *« Pas des extrémistes »*, précise-t-il. Il attribue à la « peur » le peu de « oui » accordés à la Constitution. *« Le P.N.V.*, affirme-t-il, *a fait beaucoup de mal. Il s'est prononcé contre la violence mais pas contre les objectifs de la violence. Il dit non à l'indépendance, mais en ajoutant* « pour l'instant ». *Une telle ambiguïté encourage moralement l'ETA »*.

A son avis, les « fueros » (les anciennes libertés d'Euzkadi) n'ont jamais impliqué la souveraineté du Pays basque, *« car ils étaient accordés par le roi »*. M. Oreja reconnaît que, si la situation *« est plus calme »* en Alava, c'est parce que cette province a gardé l'autonomie fiscale (les « concerts économiques »), supprimée en Biscaye et au Guipuzcoa. Il se dit favorable au rétablissement d'un tel régime, mais en limite singulièrement la portée en indiquant qu'il appartiendra toujours à Madrid d'établir l'impôt.

Quant au système confédéral réclamé par les nationalistes, il déclare : *« Un tel système n'existe nulle part en Europe. »* Il se prononce pour la formule fédérale, celle des Länder allemands. Le problème principal, à ses yeux, c'est de savoir *« si les instruments d'autonomie que nous donnerons au Pays basque ne serviront pas un jour à proclamer un Etat indépendant »*. Ce qui sépare l'U.D.C. des partis « abertzale » (patriotes), *« c'est que pour nous l'autonomie est une fin, alors que pour les autres elle n'est qu'une étape intermédiaire »*.

CHARLES VANHECKE.

EUROPE

Grande-Bretagne

Le prince Charles reproche au patronat d'ignorer « l'importance du facteur humain »

Un accord est intervenu mercredi 21 février entre les autorités locales et les syndicats pour tenter de mettre fin à la grève des travailleurs manuels des services publics (balayeurs, éboueurs, fossoyeurs, etc.), qui dure depuis plus d'un mois. Reste à savoir si un milieu de syndiqués accepteront l'augmentation proposée (11 %) contre les 40 % exigés. Cette faible augmentation serait compensée par une augmentation plus substantielle en août.

Le syndicat du personnel hospitalier des ambulanciers a déjà recommandé à ses membres de ne pas accepter un tel accord et les ambulanciers continuent leur grève.

Vendredi 23 février, les services d'immigration et des douanes feront une grève de vingt-quatre heures, qui sera suivie de mouvements tournants dans les services administratifs. A plus longue échéance, les revendications salariales des mineurs, des métallurgistes et des électriciens pourraient créer d'autres problèmes au gouvernement, qui estime cependant avoir surmonté les plus grosses difficultés d'un hiver social rigoureux.

Pour sa part, le prince Charles, s'écartant de la réserve habituelle des membres de la famille royale, a, dans un discours prononcé à Londres, condamné vigoureusement les patrons, dont beaucoup, a-t-il dit, « ne semblent pas comprendre l'importance du facteur humain ». Il a déploré le « manque de communication » entre les directions des entreprises et leur personnel et il a recommandé un changement d'attitude de la part des gestionnaires.

La mobilité accrue des classes n'a pas transformé les structures sociales du pays

De notre correspondant

Londres. — La mobilité accrue des classes et les changements intervenus dans leur composition au cours des trente-cinq dernières années n'ont pas encore transformé les structures sociales de la Grande-Bretagne. Telle est la conclusion d'une étude menée par un groupe de jeunes sociologues de Nuffield College d'Oxford.

A l'œuvre depuis 1972, et après avoir interrogé environ dix mille personnes, le groupe de Nuffield confirme l'expansion des classes moyennes et la diminution parallèle de la classe ouvrière (1). De plus en plus, les fils et les filles de travailleurs manuels accèdent aux emplois qualifiés dans les bureaux et les industries de service. Ce mouvement est pratiquement à sens unique. A cet égard, le groupe de Nuffield diffère sensiblement de l'équipe de chercheurs de la London School of Economics (L.S.E.) qui, au terme d'une enquête menée en 1969, concluait que la mobilité sociale débouchait sur une certaine stabilité : le nombre de ceux montant l'échelle sociale équilibrait celui de ceux qui la descendaient.

Pour M. Goldthorpe, un des responsables du groupe, la différence tient au fait que l'enquête de la L.S.E. avait été menée avant que n'intervienne la poussée sociale « vers le haut » stimulée par l'expansion rapide des emplois dans les bureaux et lese services. Selon lui, la classe ouvrière représente aujourd'hui moins des deux cinquièmes de la population britannique.

Mais ces transfuges de la classe ouuvrière, cette nouvelle petite bourgeoisie, n'ont pas nécessairement acquis les formes de pensée, les attitudes d'esprit de la classe à laquelle ils se sont intégrés. John Goldthorpe et ses collègues, dans un ouvrage précédent, avaient déjà combattu la thèse très répandue de l' « embourgeoisement » des travailleurs manuels.

Les partis dans l'expectative

Sans doute ces premières générations de petits-bourgeois ont tendance à favoriser les conservateurs, mais selon le groupe d'Oxford, il est possible que beaucoup d'entre eux continuent de voter pour les travaillistes. Par leurs conditions d'existence et leur style de vie, ils appartiennent bien à la classe moyenne, mais ils continuent de se réclamer de la classe ouvrière. Bref, cette nouvelle classe moyenne est hétérogène, n'a ni sentiment de classe, ni sens de la solidarité, et n'arrive pas à identifier clairement ses valeurs. Cette confusion crée des difficultés aux deux partis. Les conservateurs ne savent pas bien comment capter ces nouvelles couches électorales : est-ce en prônant le libéralisme économique, la négociation libre des salaires ou au contraire les avantages d'une politique des revenus ?

De leur côté, les travaillistes, dont la classe ouvrière traditionnelle s'effrite, ne savent pas s'il faut rassurer cette nouvelle classe par une politique modérée ou, au contraire, lui proposer une politique modérée.

Quant à la classe ouvrière réduite en nombre, elle est plus homogène, mais aussi plus agressive et finalement plus aliénée. Théoriquement, les chances de promotion sociale se sont améliorées avec une certaine démocratisation de l'éducation, encore qu'il reste beaucoup à faire pour réformer un système favorisant les classes aisées et qui tend à perpétuer la hiérarchie sociale. Mais surtout, les sociologues d'Oxford notent que, faute de démarrer rapidement et avec tous les diplômes requis, les jeunes de la classe ouvrière n'arriveront pas à terminer l'ascension sociale. Plus que dans le passé, il faut se dépêcher d'ouvrir la porte de la classe supérieure avant qu'elle se referme définitivement. D'où un sentiment de frustation, l'impression d'avoir été floué, un mécontentement qui attire l'antagonisme des classes.

Ainsi, cette classe ouvrière a encore moins de raison d'avoir un sentiment d'appartenance au même monde que la classe moyenne dont elle partage ni les espoirs ni les ambitions. Les implications de l'étude du groupe d'Oxford mettent en évidence que l'accroissement de la mobilité sociale n'a pas modifié ni assoupli, mais plutôt consolidé le *class system*, une structure sociale hiérarchisée, et que, malgré l'amélioration des conditions de vie, de larges secteurs de la classe ouvrière restent déterminés par de vieilles attitudes et formes de pensée ainsi que par des réflexes de classe toujours vivaces. Liés par un profond sentiment de solidarité, les ouvriers communiquent peu avec le reste de la communauté à l'égard de laquelle ils entretiennent de solides griefs.

Les conclusions de cette étude expliquent, dans une large mesure, la violente explosion sociale de ces derniers deux mois.

HENRI PIERRE.

(1) Dans la terminologie courante britannique, il faut distinguer entre « upper middle class » (classe moyenne supérieure qui comprend les professions libérales, les hauts fonctionnaires, les cadres techniques supérieurs, les marchands, les officiers) et « lower middle class » (classe moyenne inférieure qui compte les petits commerçants, les agriculteurs, les employés des administration, des magasins, des usines, les enseignants...). La « working class » est composée essentiellement de travailleurs manuels.

Allemagne fédérale

Des documents publiés par « Stern » mettent à nouveau M. Carstens en difficulté

De notre correspondant

Bonn. — Les controverses touchant la personnalité de M. Carstens, candidat de l'opposition chrétienne-démocrate à la présidence de la République, viennent de rebondir. Cette fois-ci, il ne s'agit plus du rôle que le président du Bundestag aurait pu jouer à l'époque du national-socialisme (*le Monde* daté 12-13 novembre 1978), mais de son activité entre 1968 et 1969, lorsqu'il était secrétaire d'Etat à la chancellerie.

A l'automne 1974, lors de l'enquête sur l'affaire Guillaume — l'espion de l'Est qui causa la chute du chancelier Brandt, — M. Carstens déclara sous serment qu'il avait tout ignoré du trafic d'armes organisé entre 1966 et 1970 par certains membres des services de renseignements de la R.F.A. Ce trafic bénéficia avant tout à l'Afrique du Sud, à la Grèce des colonels, à la Rhodésie, à la Jordanie, aux deux forces antagonistes de la guerre du Biafra, à l'Inde et au Pakistan.

A première vue, il est difficile de croire que M. Carstens, qui, en tant que secrétaire d'Etat à la chancellerie, exerçait un contrôle sur les services secrets, n'a vraiment rien su des activités illégales de ses subordonnés. Mais il avait remporté une première victoire lorsque les autorités judiciaires décidèrent qu'il n'y avait pas lieu d'engager des poursuites contre lui. Les choses, pourtant, n'en restèrent pas là. Un procès oppose, en effet, M. Carstens à un ancien député social-démocrate, qui l'a accusé publiquement d'avoir émis des « contre-vérités » alors qu'il déposait sous serment. A la suite de plusieurs péripéties judiciaires, le procès doit reprendre la semaine prochaine devant le tribunal de Cologne.

Or le magazine *Stern* publie ce jeudi 22 février des documents qui pourraient mettre M. Carstens en difficulté. Le tribunal ayant demandé quelques renseignements sur le rôle du secrétaire d'Etat, la chancellerie lui a communiqué plusieurs documents sur les trafics d'armes qui avaient intéressé la commission d'enquête. Plusieurs de ces pièces porteraient non seulement les initiales de M. Carstens, mais des observations manuscrites de sa part. Jusqu'à présent, le porte-parole du gouvernement s'est borné à regretter qu'un « document secret » ait pu parvenir à *Stern*. Dans le camp de l'opposition, en revanche, on s'indigne que la chancellerie elle-même prenne part à une campagne de « diffamation » contre le candidat chrétien-démocrate à la présidence de la République.

JEAN WETZ.

● *Un employé de l'usine Volkswagen* a été arrêté sous l'accusation d'avoir transmis à l'Est des renseignements sur les installations militaires de la R.F.A., a indiqué, mercredi 21 février, la cour de Karlsruhe. Il s'agit de M. Karl Loof, qui se livrait apparemment à l'espionnage depuis 1971. (*A.P.*).

Italie

LES DÉBATS DU PROCÈS POUR L'ATTENTAT DE LA PIAZZA FONTANA SONT ACHEVÉS

Rome. — La deux cent soixante-huitième et dernière audience du procès pour l'attentat de la Piazza Fontana de Milan, qui, en 1969, fit seize morts et une centaine de blessés, a eu lieu le 20 février à Catanzaro (Calabre). En fin de matinée, la cour s'est retirée pour délibérer.

Le procès, renvoyé à plusieurs reprises, a duré vingt-cinq mois. Deux des principaux accusés, les militants néofascistes Franco Freda et Giovanni Ventura, ont pris la fuite. Le ministère public avait requis contre eux la prison à perpétuité.

Reste à Catanzaro Guido Giannettini, journaliste d'extrême droite, qui fut informateur des services secrets et contre qui l'accusation a requis la prison à vie. Il est en liberté surveillée, comme l'étaient Freda et Ventura, les délais de détention préventive étant passés.

Le ministère public a demandé l'acquittement, faute de preuves, pour Pietro Valpreda, le militant anarchiste inculpé avant la découverte de la « piste noire » d'extrême droite. Les délibérations de la cour pourraient durer plusieurs jours. — (*A.F.P.*)

A travers le monde

Cuba

● SOIXANTE ANCIENS PRISONNIERS POLITIQUES cubains sont arrivés mercredi 21 février à Miami. Le gouvernement de M. Castro poursuit ainsi le programme qu'il s'était fixé de libérer quasiment tous les détenus politiques de l'île, mais le rythme des libérations et des expulsions est moins rapide que ce qui avait été annoncé.

Etats-Unis

● M. MEANY, président de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., a déclaré mardi 20 février à Bal-Harbour (*Floride*) qu'il projetait de « *mobiliser* » les 13,5 millions d'adhérents de son organisation pour « *surveiller* » les prix, à son avis trop élevés, pratiqués par les commerçants.

● LES ETATS-UNIS ET L'U.R.S.S. ONT SIGNÉ, le mercredi 21 février, à Moscou, un protocole prorogeant pour trois ans l'accord conclu en 1973 et portant sur des études océanographiques conjointes. L'un des projets océanographiques appelé Polymode concerne l'étude des courants maritimes. — (*U.P.I.*)

Rhodésie

● LE PROJET DE CONSTITUTION du premier ministre, M. Ian Smith, et des trois dirigeants noirs modérés a été approuvé le 20 février par le Parlement rhodésien, par 48 voix pour et 6 contre. Ce vote du Parlement — en grande majorité blanc — en faveur du projet de Constitution prévoyant un Parlement et un gouvernement à majorité noire avec le maintien pendant dix ans d'une importante influence blanche, autorise les premières élections au suffrage universel qui auront lieu le 20 avril. —

● LE VISCOUNT D'AIR RHODESIE qui s'est écrasé, le 12 février, à Kariba, avec cinquante-neuf passagers à son bord, a été abattu par une fusée Sam-7, a-t-on appris mercredi à Salisbury. —



Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Maffre-Baugé sera candidat sur la liste du P.C.F.

M. Emmanuel Maffre-Baugé, ancien président des producteurs de vins de table, sera candidat à l'Assemblée européenne et figurera dans les toutes premières places de la liste du parti communiste. L'annonce de cette candidature a été rendue publique par M. Georges Marchais, mercredi 21 février au cours d'une conférence de presse tenue conjointement avec le leader du Midi viticole. M. Emmanuel Maffre-Baugé a précisé qu'il avait, dès lundi, abandonné les mandats professionnels qu'il détenait encore — notamment la présidence de la chambre régionale d'agriculture du Languedoc-Roussillon et celle de la fédération départementale des syndicats d'exploitants de l'Hérault, — pour que ces organisations ne soient pas tenues par son engagement personnel.

M. Marchais, après avoir rappelé l'opposition de son parti à l'élargissement de la C.E.E. « *qui porterait un rude coup à notre économie, notamment à l'agriculture du Midi* », a déclaré : « *Nous avons été amenés à constater avec Emmanuel Maffre-Baugé que nous avions, à l'égard de cette grande affaire, la même analyse, le même point de vue, la même position. (...) Notre proposition lui donne un moyen nouveau et important de défendre les idées qui sont les siennes et celles de tous ceux qu'il représente. Du même coup, elle a pour nous le mérite d'apporter un renfort appréciable à ce combat pour la France et ses régions qui nous tient tant à cœur. (...) Elle laisse à notre ami son entière liberté d'opinion et d'action. Notre démarche comporte un engagement clairement délimité mais d'une haute portée : lutter ensemble contre l'élargissement du Marché commun.* »

M. Emmanuel Maffre-Baugé, dans le style imagé et enfiévré qui lui est propre, a expliqué comment, par « *une très lente, très progressive et très constante démarche intellectuelle, inspirée par l'esprit social-chrétien* », il avait été amené à dialoguer avec les communistes et à prendre cet engagement. « *Il ne s'agit pas d'une allégeance au parti communiste, mais d'une convergence. Il n'y a pas besoin d'être communiste pour constater que l'Europe des marchands a pris la place de l'Europe des hommes.* » A propos du parti socialiste, par lequel il avait également été sollicité, il estime avoir été suffisamment trompé dans le passé par l'ambiguïté des préalables et des promesses pour ne pas donner suite à la demande du P.S., dont il reste un ami. « *Les socialistes comprendront comme nous qu'ils ont été dupés.* »

Interrogé sur la contradiction apparente entre son engagement de chrétien et sa collaboration avec le parti communiste, M. Maffre-Baugé a répondu : « *C'est parce que je suis chrétien qu'aujourd'hui je suis là.* » Evoquant tour à tour le Christ révolutionnaire, citant Jean Paul II, dans les murs de béton de la place du Colonel-Fabien, M. Maffre-Baugé a justifié au nom de sa foi le combat qu'il mène depuis tant d'années. M. Georges Marchais, rappelant le discours adressé aux chrétiens qu'il avait prononcé à Lyon il y a deux ans, a qualifié ce propos d' « *événement politique de grande importance* », constatant que « *c'est sans doute la première fois que dans cette maison un chrétien s'exprime de cette façon* ».

M. TIXIER-VIGNANCOUR : comment les catholiques pourraient-ils voter pour Mme Veil ?

Me Jean-Louis Tixier-Vignancour, qui doit prendre la tête de la liste de l'Euro-droite aux prochaines élections européennes, a présidé mardi 20 février, au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris, une réunion d'information sur l'Euro-droite, organisée par la Fédération de Paris-Ouest du Parti des forces nouvelles.

Devant quelque cinq cents personnes, Me Tixier-Vignancour a estimé : « *La majorité est en train de rendre involontairement un fier service à l'Euro-droite. Jacques Chirac, en alignant le R.P.R. sur les thèses de Michel Debré, le fait retomber dans les ornières les plus profondes du gaullisme. L'U.D.F., en choisissant Simone Veil comme leader, lève l'ambiguïté : comment les catholiques, après les déclarations de Jean Paul II sur l'avortement, pourraient-ils voter pour Mme Simone Veil? Comment les électeurs de droite pourraient-ils voter pour une liste qui, par le choix de Mme Veil, confirme la volonté d'ouverture à gauche des giscardiens ?* »

UN ÉVÉNEMENT

M. Georges Marchais avait qualifié mercredi d'« événement politique de grande importance » les déclarations que venait de faire M. Maffre-Baugé au siège du P.C.F.

Le rapprochement opéré entre le parti et l'ancien président des producteurs de vins de table est célébré, en effet, comme un événement « de grande importance » par « l'Humanité » du jeudi 22 février, qui lui consacre « l'ouverture » de son numéro et une pleine page intérieure.

Sacré Maffre !

Sacré Maffre ! Vigneron, Occitan et chrétien, le voilà compagnon de route du parti communiste. Devant la classe journalistique sidérée, il proclame sa foi au siège du parti communiste français, aux côtés d'un Georges Marchais visiblement ravi.

Vigneron, Emmanuel Maffre-Baugé l'est à Belarga, dans l'Hérault, sur une propriété de 20 hectares, ni petite ni grosse, héritée de sa famille, les Maffre de Baugé. Mais, depuis longtemps, il a renoncé à la particule qu'il estimait surannée. A cinquante-six ans, Maffre, comme on l'appelle gentiment, ou Emmanuel, plus affectueusement encore, a été de tous les combats viticoles depuis dix-sept ans. Il vit la lente mais inexorable dégradation des revenus des vignerons du Midi. Il est farctus le terrasse, de toutes les fractus le terrasse, de toutes les manifestations où son verbe royal fait vibrer les foules. Il sera président de la Fédération des producteurs de vins de table, « le gros rouge », jusqu'en juin 1976, président de la chambre régionale d'agriculture du Languedoc-Roussillon, jusqu'à lundi dernier, en dépit d'une fausse démission en avril 1978, à l'origine de laquelle les renseignements généraux ne sont pas étrangers. Jusqu'à lundi encore, il était le président de la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles de l'Hérault.

Occitan, Maffre ! Il a trop l'amour de sa terre et de ses ceps pour ne pas y mêler la culture occitane, une culture vraie avec une langue qui fait que, en s'exprimant en français, ces gens du Midi ont un drôle d'accent. Vraie parce qu'elle n'exclut pas la réflexion économique. Et Emmanuel, déjà, se sent comme Occitan solidaire des travailleurs touchés dans leur personnalité par le sous-développement et le chômage. Occictan, il diffuse un manifeste réclamant l'autonomie de l'Occitanie, avec Robert Lafont et Jean-Pierre Chabrol, ses amis desquels il se « *met aujourd'hui en réserve* » pour mieux partager le combat contre l'élargissement de la C.E.E. avec le parti communiste. La contradiction, entre le jacobinisme naturel des communistes français et l' « autonomie ici », l'effleure-t-elle seulement ? Emmanuel croit au bon combat et aux affiches du P.C.F. « *Pas un seul pied de vigne ne doit être arraché.* »

Chrétien, Maffre l'est assurément. A-t-on une fois parlé de foi et d'amour au siège du parti communiste comme il le fit mercredi ? Formé par le mouvement rural chrétien, il est aussi d'une famille où la religiosité est naturelle, comme on y est naturellement membre d'une profession libérale. Et il a connu l'évolution des chrétiens-sociaux vers la gauche politique. Mais lui, il était paysan. Le cheminement a été plus lent. La démarche est plus rare aussi.

« Entre Dieu et Diable »

Truculent, pétillant, bouillant, célèbre : les adjectifs s'amoncèlent quand Maffre prend la parole. Dans son propos comme dans le propos de celui qui le rapporte. Cet étrange bonhomme au visage rond, avant sa maladie, est un sentimental qui pratique la violence de la parole. C'est l'homme aussi qui tenta en vain d'alerter le premier ministre et le président de la République sur la gravité des tensions du Midi viticole, dans la nuit qui précéda Montredon. Ce verbe, naïf et gouailleur, n'est pas sans rapport avec l'image que donne de lui-même Georges Marchais. C'est le trait qui s'ajoute à la connivence née de l'expérience commune devant la maladie et l'interrogation devant la mort. Mais ce verbe superbe n'est-il pas de la culture ancienne ? Le calcul politique du P.C.F. ne risque-t-il pas de se heurter aux nouveaux jeunes « durs » du Midi, quelque peu lassés par les effets de langage des leaders charismatiques ? Est-il manipulé, ce spirituel vigneron, qui nous émeut parce qu'à l'inverse des froids « péquenocrates », il réagit avec ses tripes tout en possédant parfaitement ses dossiers. Parce qu'entre deux livres, *Vendanges amères* et *Face à l'Europe des impasses*, à paraître, il s'est impudiquement raconté dans un étrange roman, bourré d'adjectifs, avec une inflation d'images, au titre peut-être prémonitoire : *Entre Dieu et Diable*.

Dans ce livre, le démon de Midi, symbole d'un ailleurs mythique, saisit le vigneron du Midi. Comment pourrait-on analyser, en termes politiques, le cheminement d'un homme quand il dit lui-même qu'il préfère être traité de naïf que de bourgeois tiède ?

JACQUES GRALL.

TIRANT LEURS CONCLUSIONS DE L'UNION DE LA GAUCHE DANS LES MUNICIPALITÉS

Les élus socialistes minoritaires ne veulent pas être les « otages » du P.C.

Près d'une centaine d'élus locaux du P.S., représentant quatre-vingt-une municipalités, ont participé mercredi 21 février, dans les locaux de l'annexe du Palais-Bourbon, à une journée d'étude organisée par leur fédération nationale sur le thème de « *la pratique de l'union de la gauche dans les municipalités où les élus socialistes sont minoritaires* ». Deux ans après les élections municipales de 1977, il s'agissait pour eux de dresser un premier bilan de leur « cohabitation » avec les élus du P.C. au sein des conseils municipaux, en particulier dans les villes où celle-ci se traduit par diverses tensions, comme c'est le cas par exemple, ainsi que l'ont montré les débats, à Reims, Saint-Etienne et Montluçon, où les socialistes minoritaires supportent de plus en plus mal les méthodes de travail de leurs alliés locaux.

Malgré leur désenchantement, nourri par les séquelles de la rupture de septembre 1977, les élus socialistes minoritaires affirment qu'ils restent fidèles à l'union de la gauche, mais ils ont décidé de cultiver le principe — désormais consacré au plan national — selon lequel cette union est « *un combat* ». Les délégués présents ont ainsi approuvé un rapport présenté, au nom de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (F.N.E.S.R.), par M. Roger Beaunez, ancien directeur de l'Association pour la démocratie, l'éducation locale et sociale (A.D.E.L.S.).

« *Malgré les difficultés qui peuvent surgir,* souligne notamment ce texte, *nous entendons maintenir cette union au service de la population et, par là même, faire la preuve qu'il est possible de gouverner ensemble, et de le faire avec les communistes, tout en restant nous-mêmes.* » Mais comment concilier « *autonomie* » et « *solidarité* » ? Le rapporteur cite un document du P.C. sur... la pratique de l'union de la gauche dans les municipalités où les communistes sont minoritaires : « *L'expression indépendante du groupe est une condition nécessaire à l'affirmation pluraliste de l'originalité de chacun.* »

Parmi les difficultés qu'ils rencontrent au contact des communistes, les élus socialistes minoritaires constatent « *des désaccords de plus en plus fréquents sur les méthodes de gestion et l'exercice de la démocratie au sein du conseil municipal* ». « *Ces difficultés portent sur la manière dont sont prises et préparées les décisions,* déclarent-ils, *sur le fonctionnement d'instances municipales qui étouffent toute initiative, sur le poids des permanents et le recrutement orienté du personnel communal, sur le manque d'information des élus, sur les moyens mis en œuvre pour limiter au maximum l'expression des élus socialistes. Il y a un antagonisme profond entre la vision centralisatrice du P.C. et la conception autogestionnaire de notre parti.* »

Ils soulignent aussi « *des divergences sur la conception des rapports entre les élus et la population* », *regrettant* notamment que les communistes conçoivent l'information municipale comme un moyen visant uniquement à « *faire entériner les décisions de la municipalité* ». De même estiment-ils que le P.C., dans le domaine de la vie associative, « *entend favoriser les associations qu'il contrôle* », la vie associative étant « *subordonnée au parti* » et le dialogue du P.C. avec les associations devenant « *un dialogue avec lui-même* ».

Tirant les conclusions de ce constat, les élus socialistes minoritaires se proposent cinq formes de réaction : « *Prendre des initiatives à la base et se faire les porte-parole des besoins de la population, proposer des méthodes de gestion plus ouvertes, développer des expériences de démocratie locale, faire connaître leurs propositions et mener le débat sur le terrain de l'opinion publique* ». « *La qualité du respect des engagements pris est proportionnelle à l'audience militante que le P.S. sait se donner au plan local* », note M. Beaunez.

Conclusion des élus locaux du P.S. : il est vrai que l'action municipale profite avant tout au « parti du maire », mais « *ce n'est pas une raison pour que, dans les municipalités dirigées par le P.C., les socialistes minoritaires disparaissent ou apparaissent comme des otages* ». — A. R.

La préparation des élections cantonales

M. MITTERRAND : ce qui nous unit au P.C.F. est plus important que ce qui nous divise.

M. François Mitterrand a déclaré mercredi 21 février à Saint-Just-en-Chaussée (Oise) : « *Ce qui nous unit au parti communiste est plus important que ce qui nous divise. C'est pourquoi, pour les élections cantonales des 18 et 25 mars prochain, le candidat socialiste se désistera systématiquement en faveur du communiste s'il arrive derrière lui au premier tour. Nous devons trouver avec nos partenaires communistes une base sérieuse de discussions et de réflexion afin de ne pas favoriser le succès de la droite.*

» *Le parti communiste français doit adopter un autre langage vis-à-vis du P.S., ne plus vivre dans une atmosphère permanente de soupçons à l'égard de notre parti, une atmosphère qui nous conduise à porter des jugements téméraires. Déjà, pendant la montée du fascisme en Allemagne, de 1928 à 1932, le parti communiste allemand avait préféré la victoire de la droite à celle de la gauche, permettant ainsi à Hitler d'arriver au pouvoir. Les communistes français ont eu la même attitude, il y a trois mois, lors d'élections municipales partielles à Hyères, entraînant ainsi la victoire de la droite et à l'occasion de la récente élection du président du conseil régional d'Aquitaine* (1). »

(1) M. Labarrère, maire socialiste de Pau, n'en avait pas moins été élu contre M. Chaban-Delmas, R.P.R., président sortant.

● LOIRET. — M. Jacques Douffiagues, député U.D.F., ancien délégué général du parti républicain, est candidat dans le canton d'Orléans-Bourgogne, dont le conseiller sortant, M. Pierre Pagot (C.D.S.), président du conseil général, ne se représente pas.

● PYRENEES-ORIENTALES. — M. Gaston Pams, sénateur radical de gauche, maire et conseiller général d'Argelès-sur-Mer, ne demandera pas le renouvellement de son mandat à l'assemblée départementale.

● SEINE-SAINT-DENIS. — Mme Paulette Fost, député communiste, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat de conseiller général de Saint-Ouen.

● VAL-D'OISE : M. Delalande, député R.P.R., ayant accusé l'U.D.F. de ne pas respecter les accords de la majorité pour les élections cantonales et d'avoir apposé des affiches injurieuses pour le R.P.R. (*le Monde* du 20 février), M. Delattre, vice-président du parti républicain du Val-d'Oise et candidat U.D.F. à Franconville, nous écrit :

« *Je tiens à démentir formellement que l'U.D.F. locale soit pour quelque chose, de près ou de loin, dans cette provocation. Après enquête, je peux vous affirmer que ces affiches n'ont été vues que par certains militants du R.P.R. J'ai d'ailleurs proposé un communiqué commun aux instances R.P.R. pour couper court à l'envolée de ce canard, mais je constate aujourd'hui l'exploitation qui en est faite dans la presse pour abuser l'opinion.* »

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 21 février, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de la séance, le *communiqué officiel* suivant a été rendu public :

● L'APPLICATION DES LOIS VOTÉES

Les ministres ont fait au conseil le point de la préparation des décrets d'application des lois votées au cours de la dernière session ordinaire du Parlement et de la session extraordinaire qui l'a suivie.

Sur les 44 lois adoptées par le Parlement, 27 sont effectivement entrées en vigueur, 17 prévoient des décrets d'application. Le nombre de décrets à prendre à cet effet s'établit à 52. Parmi ceux-ci 5 ont déjà été publiés ; 3 décrets en sont aux dernières étapes de la procédure et pourront être publiés très rapidement. La plupart des autres décrets font actuellement l'objet, soit d'une concertation avec les partenaires sociaux — c'est le cas, en particulier, pour les décrets prévus par les lois prises dans le domaine du travail et de l'emploi — ou d'une concertation interministérielle.

« Le président de la République a demandé au gouvernement de faire en sorte que les textes d'application des lois déjà votées par le Parlement soient tous publiés avant le 31 décembre 1979. »

● LES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT DANS LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Le premier ministre a présenté une communication sur le choix des représentants de l'Etat dans les conseils d'administration des entreprises publiques.

Ces orientations nouvelles, en distinguant mieux qu'actuellement, d'une part la tutelle et d'autre part l'administration des entreprises, doivent contribuer à rendre à leurs dirigeants l'exercice complet de leurs responsabilités et permettre au gouvernement de porter une meilleure appréciation sur la qualité de la gestion de ces dirigeants.

Dans les *entreprises du secteur concurrentiel* et non aidées par l'Etat, les administrateurs représentant l'Etat seront choisis, à l'avenir, en dehors des directions de tutelle, parmi des fonctionnaires de tous les ministères qui ont acquis dans leur vie administrative *une expérience et des compétences* qui seront utiles à la vie de l'entreprise.

Dans les entreprises gérant un service public, un monopole, ou qui sont aidées par l'Etat, la représentation de l'Etat sera diversifiée, sans exclure une certaine présence des administrations de tutelle dans leurs conseils.

● FORMATION

Le ministre de l'éducation a présenté un *projet tendant à rénover* la formation professionnelle initiale des jeunes. Ces propositions, dont les *lignes générales ont été approuvées* par le gouvernement, sont le résultat d'une large concertation préparant *l'adaptation du système éducatif* aux besoins de notre société.

Après les études techniques menées par les enseignants et les fonctionnaires du ministère, *les consultations* les plus étendues et les échanges d'informations ont été organisés : *des représentants des usagers* du service public — associations de parents d'élèves, organisations qualifiées des secteurs économiques et sociaux — ont été associés à l'examen de la situation actuelle et à *l'élaboration de propositions de changement*. Les organisations représentatives du personnel enseignant ont été également associées de façon étroite à cette réflexion.

Le ministre de l'éducation a d'abord marqué son intention de renforcer l'éducation manuelle et technique *dans les collèges et d'assurer une* meilleure initiation des jeunes à la technologie. L'accès aux diplômes et l'insertion professionnelle des jeunes seront facilités : la délivrance des *diplômes par unités de valeur* capitalisables sera généralisée, notamment pour la promotion sociale. *La méthode du contrôle continu des* connaissances sera ainsi adoptée dès la formation initiale. Une expérience de deuxième voie de formation sera lancée permettant aux élèves titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle ou d'un brevet d'études professionnelles d'accéder à un niveau de qualification supérieur. La participation des professionnels aux jurys d'examens sera renforcée. Des *mesures seront prises pour accroître* la part du service public de l'éducation dans la formation des adultes *qui s'exerce en milieu concurrentiel* et qui fera partie du service ordinaire des professeurs. Enfin, la formation des enseignants, tant la formation initiale que la formation continue, comportera des stages en entreprises afin de leur permettre de mieux connaître les milieux professionnels.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, chargé de la formation professionnelle, a exposé les objectifs assignés à un système de formation en alternance, et les principes qui en régissent la mise en œuvre. Il a rappelé que la méconnaissance de la vie de l'entreprise était un des *éléments de la mauvaise insertion* professionnelle d'un grand nombre de jeunes ; il a souligné la convergence des analyses et des expériences, tant françaises qu'étrangères, quant à l'intérêt de faciliter le passage de la formation à temps plein à la vie active.

Il a indiqué que la formation professionnelle en alternance n'est pas une formation de plus, s'ajoutant aux autres, mais l'utilisation, soit du statut scolaire, soit du *contrat de travail, pour développer* des initiatives nouvelles combinant les activités scolaires et la formation appliquée. L'institution de l'« alternance » — qui n'est pas une prolongation de la durée de la scolarité obligatoire, — comme l'ensemble du dispositif, répondent à *une nécessité profondément ressentie* par les Français : l'école et la « vie » doivent être liées de façon permanente.

Une action, progressive et de long terme, est ainsi lancée par le gouvernement. Les partenaires à la concertation y ont été associés dès l'origine, sans privilège et sans restriction. A travers un *projet de loi*, qui est de la responsabilité gouvernementale, l'ensemble du dispositif sera examiné par le Parlement, à sa prochaine session.

● TRAVAIL MANUEL

Le *secrétaire d'Etat à la condition* des travailleurs manuels a rendu compte de l'action de revalorisation *du travail manuel. Dans le domaine* des salaires, la première étape de revalorisation de 1978 a effectivement permis une revalorisation supérieure à la moyenne nationale des rémunérations des travailleurs *manuels* dans un certain nombre de branches. Cette action sera poursuivie en 1979. *Dans le domaine des conditions* de travail, le fonds pour l'amélioration des conditions de travail a *donné une priorité aux petites et* moyennes entreprises, dont cent quatre-vingts ont reçu des subventions *pour des actions exemplaires*. La lutte contre le travail clandestin abusif menée en 1978 sera intensifiée en 1979 pour permettre des créations d'emplois véritables. Dans le *domaine de l'éducation, le gouvernement* saisira le Conseil économique et social du rapport de M. Vantejol sur « le travail manuel à l'école ». Une deuxième possibilité de formation, dès la rentrée 1979, d'une formation sera donnée aux jeunes travailleurs manuels par la création dès la rentrée 1979, *d'une formation* en deux temps. Cette formation permettra notamment aux jeunes titulaires d'un C.A.P. de revenir à l'école après quelques années de travail, *pour accéder* au brevet ou au baccalauréat.

La Semaine européenne du travail *manuel, qui se déroulera* à Paris et dans soixante - quinze villes de France à la fin du mois d'avril, permettra de montrer aux jeunes les carrières manuelles dans les *neuf* pays du Marché commun. Par *ailleurs, le secrétaire* d'Etat a présenté les orientations qui permettront de faire participer les salariés à l'*amélioration des conditions de* travail dans l'atelier et pour tendre à une plus grande justice dans la hiérarchie des salaires entre les jeunes cadres débutants et les ouvriers les *plus qualifiés*.

Commentant ces décisions, le président de la République a notamment *déclaré* : « *Il ne peut y avoir* d'économie forte sans des structures sociales équitables. La revalorisation du travail manuel apparaît à cet égard aussi bien comme une nécessité économique pour nos entreprises que comme une œuvre de justice. Cette action sera poursuivie avec *détermination*. »

ANCIENS COMBATTANTS

L'AFFAIRE TILLON

Plusieurs membres du comité d'honneur de l'ANACR ont donné leur démission

Dans le cadre du conflit qui oppose M. Charles Tillon, ancien commandant en chef des francs-tireurs et partisans (F.T.P.), ancien membre du bureau politique du P.C.F. à la direction de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance, dix-neuf membres du comité d'honneur de l'ANACR avaient demandé que justice soit rendue à M. Tillon (*le Monde* du 22 novembre). Ils estiment qu'en 1953 M. Tillon, alors en conflit avec le P.C.F., et éliminé des instances dirigeantes de ce parti, avait été démis de ses fonctions de président-fondateur de l'ANACR, thèse contestée par la direction de cette association.

Prenant acte du refus de la direction de l'ANACR, présidée par MM. Pierre Villon, ancien député communiste et Jacques Debû-Bridel, ancien sénateur (gaulliste d'opposition), de reconnaître la mesure prise à l'époque contre M. Tillon et « *regrettant de* [la] *voir, contre toute bonne foi, jouer d'apparences administratives pour nier, en dépit du témoignage de deux des membres du bureau national de l'époque, l'entreprise menée contre l'honneur du fondateur de l'ANACR et par là de la poursuivre* », ces dix-neuf personnalités ont décidé de donner leur démission du comité d'honneur de l'association.

Il s'agit du général Angenot, premier chef de l'état-major du général de Gaulle ; de Mme Lucie Aubrac, cofondatrice du mouvement Libération ; du général Billotte, ancien député U.D.R. ; de M. Jean Cassou, compagnon de la Libération ; de M. Maurice Druon, de l'Académie française, député R.P.R. ; de Mme Yves Farges ; de MM. Alexandre Parodi, compagnon de la Libération ; Julien Bertheau ; Marcel Prenant, ancien chef de l'état-major des F.T.P. ; Aron-Brunetière, ancien chef du deuxième bureau de l'état-major des F.F.I. ; Jean Auburtin, ancien président du conseil municipal de Paris ; du général de Bollardière, compagnon de la Libération ; de MM. André Chamson, de l'Académie française ; Pierre Emmanuel ; Gilbert Grandval, ancien ministre, compagnon de la Libération ; Jean Pierre-Bloch, ancien chef de section à l'état-major du général de Gaulle à Londres ; Jean Pronteau, ancien député communiste, membre du comité directeur du P.S. ; de Mme Edmond Michelet et de l'écrivain Vercors.

POLITIQUE

Ce qui dure encore dans le P.C. français

III. — Le temps des glaciations

par JEAN ELLEINSTEIN

Le directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes, analysant le projet de résolution en vue du XXIIIe congrès du P.C.F., s'est tour à tour interrogé sur la relance de l'union de la gauche (le Monde du 21 février), sur les vicissitudes de l'eurocommunisme et les relations du P.C.F. avec l'Union soviétique (le Monde du 22 février). Il examine à présent les survivances staliniennes dans le fonctionnement du parti communiste français.

Nous sommes en vérité dans une époque difficile. Ni la politique française ni la politique internationale ne donnent de bien grandes raisons d'optimisme.

Rarement, dans l'histoire, le ciel n'a été aussi sombre qu'en ce début de 1979. Les conflits entre nationalités n'ont jamais été aussi nombreux. L'Afrique, l'Amérique du Sud, l'Extrême-Orient, voient se multiplier les coups d'Etat militaires et les guerres jusqu'entre les Etats socialistes. La course aux armements se poursuit. Les deux grandes puissances continuent à dépenser des sommes fabuleuses pour une guerre qui n'aura pas lieu, ce qui est absurde, ou qui sera déclenchée, ce qui est criminel.

La « géopolitique » retrouve tous ses droits. Ni l'Union soviétique, ni la Chine, ni Cuba, ni les pays d'Europe orientale, ni ceux du tiers-monde, ni les Etats-Unis, ni l'Europe des Neuf, ne constituent des phares capables d'éclairer le monde, de susciter l'enthousiasme, d'éveiller des passions, de créer un idéal. Nous sommes orphelins de modèle. Après Staline, après Trotski, après de Gaulle, après le « Che », Mao et Ho Chi Minh sont morts.

Nous sommes à bien des égards dans une situation historique nouvelle. C'est le temps des glaciations. Les illusions sont perdues pour les gens de génération et, pour les jeunes, elles ont à peine le temps de naître.

Pour la plupart, le monde dans lequel ils vivent est celui du chômage, des eaux glaciales du calcul égoïste, de la violence des Etats et des individus.

Certains recourent alors au terrorisme, piètre et dangereuse réponse aux problèmes de notre temps. D'autres encore se réfugient dans la drogue. Qu'avons-nous fait de leur jeunesse ?

C'est à ces problèmes qu'il importe de répondre aujourd'hui, et pas seulement dans un cadre purement et seulement français.

La suppression du léninisme

De ce point de vue, le parti communiste français ne peut se contenter d'écarter des mots gênants, des concepts archaïques, des pratiques staliniennes. Il ne peut faire l'impasse sur toute une série de problèmes fondamentaux. Déjà les conditions dans lesquelles s'était déroulée la préparation du XXIIe congrès laissaient plus qu'à désirer. On devait poser le problème de la dictature du prolétariat, du concept et pas seulement du mot. Encore aurait-il fallu que la discussion soit menée publiquement dès le début et que l'on propose une alternative claire et théoriquement motivée. Ce ne fut pas le cas. Comme si l'on pouvait éliminer un concept d'une telle importance dans la pensée de Marx et dans la doctrine communiste par une simple intervention télévisée.

De la même façon, le projet de nouveaux statuts supprime l'expression et le concept de léninisme. Il se réfère à la pensée de Lénine, mais en l'insérant dans une réflexion théorique plus vaste. « *Le parti communiste français s'appuie sur le socialisme scientifique fondé par Marx et Engels puis développé par Lénine et d'autres dirigeants et théoriciens du mouvement ouvrier.* » Je ne suis pas hostile à cette suppression, mais cela demande une discussion de fond parce que cela remet en cause des dizaines d'années de théorie et de pratique et il faut aborder ces questions en tant que telles.

On doit expliquer ce que l'on change, pourquoi on le change et par quoi on le remplace.

L'eurocommunisme, c'est précisément une tentative nouvelle, encore en gestation, de répondre aux problèmes posés par l'évolution des sociétés de l'Occident capitaliste en cette fin de vingtième siècle — ce n'est pas en changeant les mots que nous changerons les choses.

De la même façon, on évacue le débat sur le matérialisme dialectique. Le parti communiste doit-il défendre une conception philosophique ? De même que l'Eglise catholique a dû opérer la séparation de la religion et de l'Etat, ne devons-nous pas affirmer celle de la philosophie et de la politique ? Même si l'on reconnaît aux croyants le droit d'adhérer au parti, il reste qu'il y a incompatibilité entre la foi et le matérialisme philosophique.

Des chrétiens peuvent être marxistes au sens de la conception de l'histoire et de la méthodologie, mais non au sens philosophique du terme. Un parti politique doit rester dans le champ de la politique, faute de quoi il prétend à l'absolu et, armé d'une vérité qu'il juge scientifique, il tend à utiliser le pouvoir des armes pour conquérir les âmes, de la même façon que l'Eglise catholique opéra dans les temps passés.

La pensée de Marx n'est pas plus responsable du Goulag que les Evangiles et la doctrine du Christ ne le furent de l'Inquisition, des massacres d'Indiens, de Cathares, de protestants ou de juifs. Il est temps que le parti communiste français passe de l'âge théologique à l'âge politique et cela non pas pour gagner des voix, mais parce que cela doit correspondre à sa vocation profonde.

Marx a pensé que la religion était l'opium du peuple, parce que l'Eglise catholique au dix-neuvième siècle justifiait, du fait de son rôle dans le siècle, cette façon de voir. Il eut certainement raison de mettre l'accent sur le rôle fondamental de l'économie en dernière instance, mais il sous-estima l'importance des phénomènes idéologiques ouvrant la voie à l'économisme. La foi est une structure, une dimension essentielle, de l'esprit humain que ni le progrès scientifique ni le progrès social ne feront disparaître. Ce n'est donc pas un anachronisme, mais une permanence pleine de vie et d'avenir.

Le parti communiste ne peut être un club de libres-penseurs ou d'athées. Cette sous-estimation de l'importance des phénomènes de conscience et d'idéologie nous la retrouvons au demeurant dans l'approche des phénomènes nationaux, ainsi que dans le développement de la conception de l'Etat et de la démocratie.

Il reste enfin à évoquer tous les problèmes de la démocratie interne du parti. Je ne pense pas qu'il faille supprimer la notion de centralisme démocratique, créer des fractions ou, ce qui revient au même, des tendances organisées, mais tout dépend de savoir ce que l'on met derrière les mots. Le centralisme démocratique tel qu'en parlait Lénine n'était pas celui de l'époque stalinienne, même après que le dixième congrès du parti communiste soviétique eut décidé en 1921 l'interdiction des fractions. La plupart des règles actuelles de fonctionnement du parti sont héritées de l'époque stalinienne.

Le projet de statuts améliore sur quelques points la situation mais ne pose ni ne résout la question fondamentale de la circulation des idées dans le parti qui ne peut se faire seulement de haut en bas (ou de bas en haut, ce qui est beaucoup plus difficile et plus rare), mais également horizontalement d'une cellule à l'autre, d'une section à l'autre, d'une fédération à l'autre.

Je n'ai pu écrire une seule ligne dans *l'Humanité* depuis le mois de mars 1978. J'ai été critiqué, traîné dans la boue par ce journal sans pouvoir une seule fois répondre aux injures fondées sur des citations truquées ou reproduites d'après des textes de seconde main, mais nous ne sommes pas en U.R.S.S. et les médias et la presse non communiste permettent dans une certaine mesure de répondre à ces calomnies. Mais naturellement, cela ne crée pas les conditions les plus favorables à un véritable débat entre communistes.

Je suis tout à fait conscient des difficultés que crée cette situation, mais je trouve plus d'inconvénients à l'insuffisance de la démocratie interne qu'à l'utilisation possible des pressions externes.

Sur la pointe des pieds

Nombreux sont les communistes qui quittent le parti sur la pointe des pieds ou qui ne fréquentent plus les réunions. Sans doute d'autres adhèrent au parti, mais peut-on se satisfaire d'une situation où la passoire devient une règle et non plus une exception ? (1). Les communiqués triomphalistes cachent en réalité un trouble profond parce que nombre de communistes s'interrogent sur les buts et les moyens de leur parti.

Trop souvent, on continue d'utiliser des méthodes héritées du passé pour résoudre des contradictions politiques. On refuse d'imprimer des articles ou des livres. On écarte des camarades d'un certain nombre d'activités. On remplace des cadres critiques par des responsables plus fidèles aux foucades du secrétaire général. Je ne mets pas en cause tel ou tel dirigeant. Je dis simplement que ce qui dure dans le parti communiste français, c'est l'existence de pratiques staliniennes qui faussent le débat en mettant en cause le travail de permanents qui sont amenés par la force des choses à choisir entre leur conscience et leurs habitudes, leurs amitiés, voire même leur travail.

Des mains se ferment, des sourires disparaissent, des amitiés, pourtant anciennes, se dénouent. Une conception religieuse du parti continue de dominer les rapports entre communistes, nuisant au débat, et est utilisée par des professionnels du stalinisme pour conserver intactes leurs méthodes de direction. Je ne nie pas leur sincérité. Je ne conteste pas leur intégrité. Je constate simplement l'existence de mécanismes qui faussent les conditions du débat. Ce sont les mécanismes qui sont staliniens.

C'est pour toutes ces raisons que j'avais écrit, au mois d'avril 1978, une série d'articles dans *le Monde*.

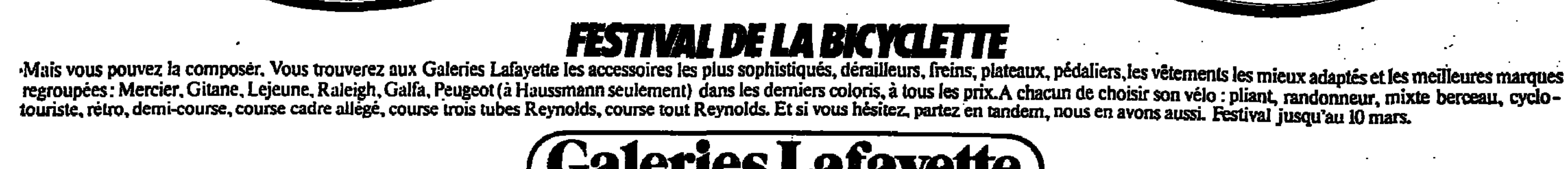
C'est pour toutes ces raisons que je persiste et que je signe à nouveau cette série d'articles. Il faut, non contre les partis de la gauche, mais au-delà des institutions traditionnelles, reconstruire l'union de la gauche en y associant toutes celles et tous ceux qui veulent changer le monde et les hommes.

En ces temps de glaciation, nous devons redonner l'espoir aux jeunes et la confiance à tous. Il faut définir une nouvelle voie vers le socialisme qui tienne compte de la réalité de notre pays, de l'Europe et du monde d'aujourd'hui. Cela ne sera possible qu'au prix d'un effort persévérant, audacieux et créateur. Ce n'est pas dans ce sens que se dirige le XXIIIe congrès du P.C.F. Le successeur de Georges Marchais attendra-t-il 1999 pour dire que nous avons eu tort en 1979 ?

Il ne s'agit pas que la banquise se transforme en débâcle, mais nous ne devons pas être en retard d'une époque et d'une révolution comme notre état-major le fut d'une guerre en 1939.

FIN

(1) Comme le disait Brecht — et comme le rappelait ici-même Louis Althusser, — on élit un autre peuple...



Le Monde

société

L'abus des drogues

AUX IXes JOURNÉES MÉDICALES DE DAKAR

La montée des toxicomanies en Afrique

Dakar. — L'Afrique est à son tour gagnée par les toxicomanies. On en avait *conscience depuis* le vote, au mois de mai 1977, d'une *résolution* du conseil économique et social des Nations unies réclamant qu' « une *attention particulière et un* certain rang de priorité soient accordés aux pays africains ». Une proposition de la commission des stupéfiants *des Nations unies était* à l'origine de cette résolution. Les débats des récentes Neuvièmes journées médicales de Dakar (« le Monde » du 17 janvier) consacrées pour partie à cette question ont permis d'apporter quelque lumière sur ce problème.

De notre envoyé spécial

M. Joseph Kerharo, ancien professeur de pharmacognosie à la faculté de médecine et de pharmacie de Dakar, n'a pas recensé moins de cinquante-six « *substances toxiques utilisées ou susceptibles de l'être* » en Afrique et produites par son sol. Mais cette longue liste d'hallucinogènes, stupéfiants, hypnotiques, psycho-analeptiques et enivrants de toutes sortes *ne doit pas faire illusion*. D'une part, quantité de plantes qui y figurent sont d'un usage circonscrit et limité. Les rites d'initiation ou d'exorcisme propres à certaines ethnies ou sociétés secrètes traditionnelles sont, ou étaient, les occasions de ces usages qu'on assi*milerait à tort à la toxicomanie* au sens courant du terme quand ils ressortissent à l'ethnologie.

« *Contrairement à une opinion répandue*, nous précisait d'ailleurs *un spécialiste, l'animisme ne permet pas de laisser-aller ; il existe une certaine ascèse chez les fétichistes. L'usage des drogues est strictement codifié. L'idée même de débordement est exclue. On ne peut donc parler de toxicomanie au niveau des pratiques rituelles traditionnelles.* »

Ne *commet-on pas* les mêmes abus en faisant de l'usage de la noix de cola et quelques autres substances utilisées traditionnellement par de nombreuses populations d'Afrique *une interprétation « toxicomaniaque »*. L'hypothèse fut avancée. Mais, pour une majorité, ces substances sont aux Africains ce que le thé ou le café sont à d'autres populations : de *légers moyens de dopage plus ou* moins conscient et intégré à la vie quotidienne.

Des signes inquiétants

D'autres signes, en *revanche*, plus inquiétants et révélateurs existent, qui justifient la préoccupation des instances internationales et d'un certain nombre *de pays africains*. La description en a été faite par M. Faadji Johnson-Romuald, ancien directeur de la division de la pharmacie au ministère de la santé du Togo, membre *de la commission des* stupéfiants des Nations unies, dont l'expérience s'est enrichie de travaux universitaires sur le sujet portant sur les quarante-deux pays membres *de la région africaine* de l'Organisation mondiale de la santé.

« *Pendant longtemps*, explique M. *Johnson-Romuald, on est resté sur l'impression juste qu'il n'y avait pas de problèmes, sauf quelques cas isolés. Rien d'alarmant n'avait été signalé dans les années qui ont suivi les indépendances. Il y a quelques années sont apparues des cultures de cannabis ; les trafics illicites repérés, les saisies importantes se sont multipliées. Les cultures se sont étendues jusque dans les villes (le cannabis a même été cultivé un moment dans la cour de la prison de Lomé).* »

Les sources d'approvisionnement *ne sont pas* exclusivement africaines : le Proche-Orient et dans une moindre mesure des *filières* européennes ou américaines aboutissant en Afrique occidentale ali*mentent* le *marché*. Mais le « danger majeur » réside dans le cannabis. Les autres drogues *semblent d'usage* limité. Le Swaziland et le Lesotho alimentent le sud africain en cannabis. Le Nigéria, la Côte-d'Ivoire, le Ghana puis le Sénégal et le Togo sont, selon *M. Johnson-Romuald*, les principales terres à cannabis. Il estime que le trafic connaît un début d'organisation et a constaté, pour sa part, l'existence de groupes *de trois ou quatre trafiquants* âgés de vingt à trente ans dans lesquels figure souvent une Européenne.

C'est au Nigéria, pays vaste et bouleversé par de longues vicissitudes *politiques*, que la situation est le plus préoccupante, estime M. Johnson-Romuald. *C'est d'ailleurs le seul* pays qui dispose de services de contrôle d'abus de la drogue officiels, structurés et dotés d'importants moyens.

Pour les autres pays, il convient de signaler *l'abus de kat à Madagascar* et en Afrique orientale, l'accroissement de la consommation d'iboga au Gabon (1). Le Sénégal se signale *plus particulièrement par la consommation de datura* metel. L'abus de certains solvants (benzine, essence de térébenthine) a contraint dans ce pays le législateur à inscrire ces substances au tableau B. *On a aussi observé au Sénégal*, chez des jeunes de douze à quinze ans, la consommation d'un mélange *composé* de deux tiers d'une cannette de bière augmenté d'un tiers *d'essence ordinaire. Dans plusieurs* pays circulent d'importantes quantités de médicaments psychotropes ou d'amphétamines (fabriquées pour partie dans les pays de l'Est). Le *Libéria, la Gambie et la Guinée sont* les plaques tournantes de ce marché que des vols importants (surtout dans les ports) contribuent à alimenter.

Les réseaux les plus importants agissent sur l'axe côtier Lagos, Cotonou, Lomé, Accra. Les saisies les plus importantes de cannabis ont eu lieu à la gare routière de Lomé. Il *existe aussi des transits illicites* entre la Gambie et Dakar, le Nigéria et la Mecque, la ville sainte et *Dakar. Quant à l'écoulement*, la sociabilité africaine avec ses innombrables marchés quasi permanents *fournit* autant de lieux et *d'occasions*.

Le jeu des « forces négatives »

La suburbanisation rapide et désordonnée de centres tels que Dakar, *Abidjan, Lagos, Douala, Kinshasa* est, selon M. Johnson-Romuald, un élément important dans *l'explication* de ces toxicomanies montantes. Les jeunes venus vers les villes dans *ces conditions sont les plus touchés*.

Ici et là (au Togo notamment) se *forment* clandestinement des *groupes* fortement organisés d'adolescents particulièrement *réceptifs* à l'abus des drogues. Plus généralement, les avatars de développements écono*miques à la fois rapides, anarchiques* et inégalitaires dans maints pays d'Afrique facilitent l'exploitation de ces marchés potentiels par les pourvoyeurs. Le développement des toxi*comanes serait encore l'illustration* d'une loi simple : désormais ouverte au monde, *l'Afrique* l'est peut-être d'abord et surtout aux « forces négatives » dans ce domaine et dans d'autres.

Cette dernière remarque qui correspond à une vision *critique* spéci*fiquement africaine* des problèmes en appelle une autre. L'ancienne famille *africaine, élargie, naturellement solidaire, soumise* à l'autorité *morale* d'une personne s'est beaucoup dégradée. Il en reste certainement des traces, affaiblies et perturbées par *l'« occidentalisation » ou l'exode* rural. Cette remise en cause, cette désintégration est trop récente pour avoir laissé le temps à un nouveau *modèle familial* de s'imposer. *M. Johnson-Romuald voit dans* ce vide, ces coups portés au sens communautaire et cette montée d'un individualisme *mal assuré, parce que* mimétique, les faiblesses les plus grandes, les *failles les plus importante* par où le mal qu'il analyse a commencé de s'engouffrer. C'est *pourquoi il indiquait* à Dakar que les responsables africains doivent aujourd'hui, *sans sombrer dans l'alarmisme, « se réveiller »*

MICHEL KAJMAN.

(1) L'iboga (tabernanthe iboga) : arbuste d'Afrique équatoriale dont les racines, consommées à forte dose, sont un hallucinogène.

UNE « GRANDE PREMIÈRE » AUX ÉTATS-UNIS

Avion-radar contre trafic de drogue

Au terme d'un accord entre le ministère de la défense et le *Trésor des Etats-Unis, des inspecteurs* des douanes embarqueront à bord d'avions-radars Boeing-AWACS en mission d'entraînement de l'armée américaine. *Ces officiers des douanes* américaines *pourront*, ainsi, exploiter les informations radar recueillies par les AWACS de la 552e escadrille d'alerte *aérienne basée à Tinker, dans* l'Oklahoma. Ils les transmettront au sol pour collaborer à la lutte contre l'entrée en fraude de la marijuana aux frontières latino-américaines des *Etats-Unis*.

Le 15 janvier dernier, en effet, le service des douanes de Miami et un avion-radar de l'armée de l'air américaine patrouillant dans les parages ont conjugué leurs *efforts pour repérer et intercepter* un avion suspect volant à basse altitude à quelque 60 kilomètres au sud-est de Miami. L'appareil de contre*bande, un bimoteur léger, tenta* d'atterrir sur une autoroute près de *Fort-Lauderdale*, en Floride, subissant des dégâts au cours de son atterrissage.

Plus de 700 kilogrammes de marijuana ont pu ainsi être confisqués sur les lieux de l'at*terrissage*.

Depuis l'arrestation de ce contrebandier aérien grâce à un AWACS, les *officiers* des douanes participeront à d'autres *missions d'entraînement des* Boeing. Le ministère américain de la défense a tenu, néanmoins, à indiquer que ces activités ne sont que secondaires et inci*demment rattachées aux missions* de la force aérienne des Etats-Unis.

Le constructeur de l'avion — déjà en service aux Etats-Unis et, *probablement*, à *compter* de 1982-1983, en Europe pour le compte des pays de l'OTAN — *considère qu'il s'agit* là d'une « grande première ».

Une autre mission *civile*, de l'aveu même de Boeing, peut être confiée à l'AWACS. En cas de *grève* des contrôleurs civils de la navigation aérienne, les avions-radars, *avec leurs équipages* militaires, peuvent servir d'« aiguilleurs du ciel » de remplacement en prenant à leur charge la surveillance du trafic des *compagnies* aériennes, y compris les décollages et atterrissages.

CENT NEUF MORTS EN FRANCE EN 1978

La toxicomanie a continué de se développer en France en 1978. Les chiffres que vient de publier le ministère de l'intérieur indiquent que cent neuf personnes sont mor*tes l'an dernier à la suite d'abus de* drogues. En 1977, on n'avait compté « que » *soixante-douze décès*. En un an, l'augmentation du nombre des morts a été de plus de 51 %.

D'autres chiffres attestent à la fois l'augmentation du phénomène de la toxicomanie et celle de l'efficacité de la répression et du dépistage. *Ainsi, l'augmentation du nombre* des interpellations pour usage de drogues a-t-elle *été* de plus de 68 % en un an (1 178 usagers revendeurs ont été interpellés et 6 115 usagers « simples »). Dans le même temps, on a enregistré cent cinquante-huit interpellations de trafiquants « internationaux » et trois cent quarante-huit de trafiquants « locaux ».

Les saisies de drogue ont donné en *1978 les* résultats suivants : opium, 4,7 kilos ; morphine, 1,7 kilo ; morphine-base, 35 kilos ; héroïne, 48 kilos ; cocaïne, 96 kilos ; cannabis, 2 489 kilos, et L.S.D., plus de douze mille doses.

Le ministère de l'intérieur indique, *à propos du trafic des « drogues* dures » qu'il « apparaît de plus en *plus que le marché intérieur* est alimenté pour l'essentiel par de l'héroïne en provenance de Thaïlande ». En revanche, note-t-il, « la France reste peu touchée par le trafic d'héroïne en provenance du Moyen-Orient ».

Un rapport de l'ONU évalue à douze milliards de dollars le montant des trafics illicites de stupéfiants dans le monde en 1978

De notre correspondante

Genève. — L'organe international de contrôle des stupéfiants, composé de treize experts et présidé actuellement par M. Paul Reuter, professeur à la faculté de droit de Paris, va avoir un demi-siècle d'existence. Il est né sous l'égide de la Société des nations, en 1929. Depuis lors, l'ONU a mis en *place plusieurs autres organismes* destinés à lutter contre les *abus et les trafiquants de la* drogue. Ce combat a nécessité des milliards *de dollars* depuis cinquante ans, et cependant la situation est *loin* de s'être améliorée au cours des années : les trafics illicites se montent, selon le directeur de la division des stupéfiants des Nations unies, M. George Ling, à plus de 12 milliards de dollars pour l'année écoulée.

L'héroïnomanie gagne un peu partout du *terrain*. La quantité d'opium produite annuellement de manière illicite est estimée à plus de 1 000 tonnes. En 1977 — les statistiques pour 1978 ne sont *pas encore au point — 3 185 tonnes* de cannabis et de ses dérivés ont pu être saisies. Le chiffre total de drogue saisie au cours de la même année a triplé par rapport à 1976. Ce qui ne ralentit pas pour autant, selon les experts, la production de l'opium et d'autres opiacés, ni la consommation de feuilles de coca et de diverses substances psychotropes qui ont proliféré dans des proportions alarmantes. L'organe de contrôle *des stupéfiants estime qu'entre* 1978 et 1982 les possibilités de *fabrication de la morphine dépasseront* de 50 % les besoins pharmaceutiques de cette substance.

Pas d'indulgence pour la marijuana

Les cocaïnomanes se dénombrent par *millions*. La production clandestine de la cocaïne nécessite *de 20 000 à 25 000* feuilles de coca et la participation d'un million de personnes. Les méfaits des hallucinogènes posent de graves problèmes pour nombre de pays, encore que le L.S.D. semble avoir eu moins d'amateurs ou d'adeptes au cours des deux dernières années. L'abus des amphétamines comme celui des barbituriques et des hypnotiques, ainsi que leur utilisation pour des trafics illicites, *prennent une ampleur* inquiétante.

D'autre *part, le nombre de* décès dus aux « overdoses », aux mélanges ou à l'impureté de diverses drogues ne cesse de *croître. Parmi* les recommandations exprimées par les experts figurent une mise en garde des dangers extrêmes que la drogue fait courir aux enfants et un appel aux gouvernements afin qu'ils contrôlent plus strictement le mouvement des capitaux lié au financement international du trafic de drogue, ce qui permettrait d'en identifier les véritables organisateurs

Un autre organisme des Nations unies, *réunissant les représentants* de trente pays, a ouvert ses tra*vaux lundi 12 février au Palais* des Nations. Il s'est donné pour *objectif principal l'élaboration* d'une « *nouvelle phase de la lutte contre l'abus des drogues, prévue pour durer cinq ans au minimum.* » Pour la répression du trafic des opiacés, la priorité absolue sera accordée à la recherche de moyens plus efficaces que ceux employés jusqu'ici. Cette répression ne doit pas *épargner* les drogues dites « douces », estiment les responsables de la *lutte, qui insistent* pour que la décriminalisation de l'usager de la marijuana ne soit plus envisagée par certains gouvernements. La production des diverses formes du haschisch représente plusieurs milliers de tonnes. Toute forme d'indulgence dans ce domaine est considérée par eux comme « *un encouragement actif à l'accroissement de la production et du trafic illicites* ».

Les mesures préconisées — *action préventive, traitement* des drogués, renforcement de la législation et du contrôle, remplacement de la culture du pavot par celle d'autres cultures, etc. — devront faire partie d'un plan « *multi-sectoriel* ».

I. V.

Le docteur Olievenstein constate une « absence de volonté politique »

Le docteur Claude Olievenstein écrit dans le rapport annuel du centre médical Marmottan qu'il dirige (1), que « *le problème de la drogue ne peut être traité sans qu'on envisage en profondeur les phénomènes de société dont elle témoigne* ». Le travail du centre est organisé autour de cette conviction qui *implique* « *une recherche des motivations des* toxi*comanes, une prise en considération de leur psychologie* » et le rejet de toute méthode répressive visant au redressement social. Alosr que le précédent rapport marquait des signes de laissitude (*le Monde* du 14 mars 1978), celui de cette année paraît plus positif.

Le docteur Olievenstein ne cache toutefois pas les difficultés : *devons constater*, écrit-il, *un vide total et une absence de volonté politique (...), l'absence de dynamisme au ministère de l'intérieur qui, dans le passé, a souvent joué un rôle moteur.* » Les résultats mis en évidence par une étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) sur le devenir des toxicomanes (*le Monde* du 30 septembre 1978) — avec un recul de cinq ans, 31 % des toxicomanes venus à Marmottan sont tirés d'affaire — explique en partie ce ton plus assuré : « *Nous mettons au défi nos censeurs de nous indiquer ce qu'ils proposeraient de mieux à la collectivité.* »

Néanmoins, la *toxicomanie* s'est aggravée en 1978 en France. La cocaïne, *désormais*, est beaucoup utilisée. Face à cette situation, l'*administration ferait* preuve de plus d'intransigeance, d'intolérance et risquerait de pencher pour des méthodes prétendument efficaces. « *Les institutions qui font valoir des critères de réussite de 80 %... truquent les chiffres, sélectionnent les candidats et tronquent les diagnostics* », affirme le docteur Olievenstein.

Le centre Marmottan, qui a pris *en charge cette année mille six* cents nouveaux toxicomanes, paraît donc avoir *surmonté* les querelles internes et résisté aux critiques du dehors, mais on constate un « flottement » devant les progrès de la drogue et la faible détermination des pouvoirs publics pour enrayer le mal. « *Nous avons conscience d'une machine bloquée dans une société bloquée* », conclut le docteur Olievenstein.

C. C.

(1) Centre Marmottan, 19, rue d'Armaillé, 75017 Paris.

Un médecin de la Drôme poursuivi pour non-assistance à personne en danger

De notre correspondant régional

Valence. — Inculpé de non-assistance à personne en danger, *le docteur* Félix Frézet, de Tulette (Drôme), soixante-deux ans, comparaissait, mardi 20 février, devant le tribunal correctionnel de Valence. Il avait été *sollicité à quatre reprises*, le soir du dimanche 29 août 1978, alors qu'il jouait au bridge, et le matin du 30 par M. Jacques Mévil, dont l'épouse venait d'avoir un malaise à l'issue *d'une partie de tennis. Le docteur* Frézet, appelé pour la première fois à 20 heures, s'était *rendu le lundi* à 12 h. 30 au chevet de Mme Suzanne Mévil, à Courthézon (Vaucluse), à *une trentaine de kilomètres de son* domicile.

Dans l'après-midi, Mme Mévil, âgé de soixante-dix-huit ans, était hospitalisée à Avignon, puis à Montpellier *et opérée d'une congestion cérébrale*. Le mercredi matin, elle succombait. « *Je n'allais pas faire faire 70 kilomètres à une femme pour un mal de tête* », a déclaré le docteur Frézet.

Il ressort d'une première expertise, qualifiée *à l'audience par la partie civile* de « *confraternelle* », que M. Frézet ne pouvait pas, « *d'après ce qu'il savait lors des appels téléphoniques de M. Mévil, établir (...) la nécessité d'une intervention immédiate* ». « *Le retard de quelques heures de la visite n'a pas été préjudiciable* à *l'évolution de l'affection* », ont ajouté les experts.

Selon d'autres experts, « *le médecin aurait dû apprécier par lui-même s'il existait bien un état de péril imminent et constant* ». Il aurait dû alerter un confrère, « *s'il ne pouvait lui-même se déplacer, bien qu'il semble qu'il aurait pu le faire sans danger pour lui-même ou pour autrui* ».

« *Un rendez-vous avait été pris pour le lundi matin*, a expliqué l'avocat du docteur Frézet, Me Patrick Durrleman, *et le médecin a agi sagement en refusant cette visite. De toute façon, l'issue était fatale.* »

Pour le substitut du procureur, M. André Rogier, comme pour la partie civile, représentée par Me Jean-Louis Barthélémy, le problème n'est *pas de savoir si Mme Mévil pouvait* ou non être sauvée. « *Vous n'êtes pas poursuivi pour homicide involontaire*, a lancé M. Rogier au docteur Frézet, *mais vous avez refusé de vous déplacer et de recevoir la malade alors que les experts font état d'une « urgence neurologique »*. Me Barthélémy a également fait été d'« *interventions* » du président du conseil de l'ordre des médecins de la Drôme, qui aurait demandé à *M. Mévil de retirer sa plainte*.

Le procureur a demandé au tribunal d'infliger à l'accusé une amende. Partie civile, M. Mévil réclame un franc de dommages-intérêts.

Jugement le 9 mars. — (*Intérim.*)

JUSTICE

Inculpé pour contrefaçon

LE DIRECTEUR DE « ROUGE » EST LIBÉRÉ

M. Alain Bobbio, directeur de la publication du journal *Rouge* et membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, a *été* libéré, *mercredi* 21 février, à 18 h. 30, par M. Philippe Ker, juge d'instruction au tribunal de Besançon, après avoir *été inculpé* pour *contrefaçon* et imitation frauduleuse d'une marque appartenant à autrui, en l'occurrence le journal *l'Est républicain*. M. Bobbio avait été arrêté mardi 20 février et avait passé la nuit à la prison de Fleury-Mérogis en exécution d'un mandat d'amener du juge d'instruction de Besançon (*le Monde* du 22 février).

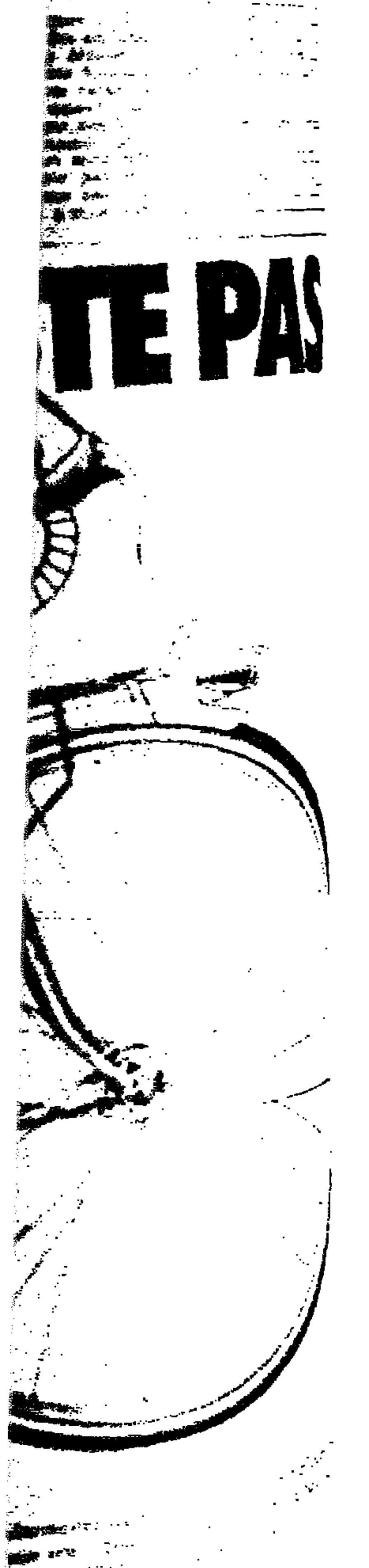
Le ministère de la justice a notamment précisé dans un texte, mercredi 21 *février*, qu' « *un mandat d'amener n'a été décerné qu'après l'échec de plusieurs tentatives du juge d'instruction pour obtenir les explications de M. Bobbio. (...) La délivrance d'un mandat d'amener constituait la seule issue prévue par la loi pour obliger à comparaître devant le magistrat saisi de manière à éviter le blocage de la procédure. Il s'agit d'une décision souveraine du juge d'instruction. Aucune autorité ne peut s'opposer à son exécution, à commencer par le garde des sceaux* ». Pour sa part, la Ligue communiste révolutionnaire « *appelle les travailleurs et les démocrates à ne pas laisser cette offensive contre la presse révolutionnaire se développer* ».

FAITS ET JUGEMENTS

● *Le meurtrier de M. Stephen Bateman, dix-neuf ans, supporter* de l'équipe de rugby du Pays de *Galles, poignardé le samedi* 17 février dans le métro parisien (*le Monde* des 20 et 21 *février*), a été inculpé, le 21 février, d'homicide volontaire par M. Michel Salzmann, juge d'instruction du tribunal pour enfants, qui l'a fait écrouer au quartier des mineurs de Fleury-Mérogis.

● *Le meurtrier de l'abbé Fernand Larroque*, M. Claude Arades, quarante-quatre ans, agriculteur de Montalzat (Tarne-et-Garonne), a *été inculpé*, mardi 20 févrir, d'homocide volontire par *M. Michel Treilles, juge* d'instruction au tribunal de Montauban, *et écroué* à la *maison* d'arrêt de cette ville après s'être constitué prisonnier *Le corps* de l'abbé Larroque avait été découvert le 5 juin 1978, *affreusement mutilé*, dans le couloir du presbytère de *Montalzat* (*le Monde* du 8 juin 1978). Le mobile du meurtre n'a toujours pas été éclairci.

● *Les six anciens otages du Front Polisario* qui réclamaient chacun une expertise médicale *et la condamnation de la* Société nationale industrielle et minière, de Nouakchott, à leur verser une première somme de 300 000 F *n'ont pas obtenu satisfaction*. La première chambre civile du tri*bunal de Paris s'est déclarée* incompétente, le 21 février, en constatant la *volonté — commune* bien qu'implicite — des parties, exprimée *lors* de la conclusion du contrat d'embauche, de soumettre leurs litiges éventuels aux juridictions mauritaniennes.



SOCIÉTÉ

APRÈS L'ACTION DE « MINEURS EN LUTTE » A L'UNIVERSITÉ DE VINCENNES

Quatre personnes sont gardées à vue par la police

Depuis la matinée du mardi 20 février, quatre personnes membres du « collectif de Noisy », qui soutient les « mineurs en lutte », sont gardées à vue. Ces deux hommes et ces deux femmes ont été interpellés par des policiers de la brigade de protection des mineurs agissant sur commission rogatoire de M. Camille Gérard, juge d'instruction à Paris, chargé d'une information judiciaire ouverte pour détournement de mineurs et incitation de mineurs à la débauche après la plainte déposée par plusieurs parents (« le Monde » daté 18-19 février). La garde à vue de ces quatre personnes expire ce mercredi matin.

Pour les « mineurs en lutte », les foyers sont la survivance des maisons de redressement. Milieux fermés, même si on essaie maintenant de prendre en charge le plus possible de mineurs en milieu ouvert, les foyers apparaissent en fait comme des institutions par essence contraignantes. A ces contraintes, chaque équipe éducative apporte une réponse différente. Généralement ni bagnes pour enfants, ni espaces où inventer la vie, les foyers, entre l'autosatisfaction, le mythe de l'efficacité à tout prix, et une remise en cause pouvant aller jusqu'à la paralysie, cherchent une voie qui leur permettrait d'être autre chose qu'un lieu de gardiennage pour adolescents entre deux échecs.

« Est-ce facile de vivre seul ? »

Eric, à Nice, ne s'entendait pas avec sa mère. Il préféra quitter la maison. « *Puis, bien sûr, j'ai fait quelques conneries, comme tout le monde* », dit-il. Il s'est alors retrouvé près de Poitiers, « *dans un internat. Une vraie taule. Pas le droit de sortir, à peine le droit de fumer ; quand tu fugues, que les flics te reprennent, au retour, à trois « ils » te tombent dessus, dans le bureau, et ils te cognent* ». Quand il est arrivé au foyer d'Arcueil (Val-de-Marne), un autre établissement de l'éducation surveillée, Eric s'attendait au pire. « *Pendant un an, je n'ai pas travaillé. Tu parles, j'avais envie de rien, après ce truc. Alors, je m'ennuyais. J'avais encore envie de partir. Maintenant, je travaille, ça va.* » Eric a dix-sept ans. Il va chercher du travail à Nice. Sa mère va lui laisser son appartement. Il se dit « *tiré d'affaire* ».

Jean-Louis vient d'acheter une moto. Neuve. Depuis plus de deux ans, il faisait des économies sur son salaire d'apprenti-pâtissier, et sa famille l'a un peu aidé. « *Quand je suis arrivé chez le vendeur de motos, j'ai dit je prends celle-là, et j'ai posé les 6 000 F sur la table.* » Jean-Louis est le pensionnaire le plus ancien du foyer d'Arcueil. Il avait des problèmes familiaux et a lui-même demandé à vivre dans un foyer. Il travaille beaucoup, parle peu avec les autres, sort peu, « *ne fait pas d'histoires* ». « *Si tous étaient comme moi*, conclut-il, *ce serait rapidement le chômage pour les éducateurs. Eux, leur boulot, c'est les problèmes.* »

Eric et Jean-Louis sont des réussites de l'institution. Mais, pour beaucoup d'autres, le foyer n'est qu'un abri, une salle d'attente entre l'échec et le désarroi.

Et d'ailleurs, que fait Jean-Louis dans ce foyer ? N'a-t-on rien d'autre à offrir à ce garçon ? Selon l'un des éducateurs, il suffirait de lui fournir une chambre, un peu d'argent, et il pourrait être autonome. Cela coûterait même moins cher que son maintien dans le foyer. A Arcueil, les huit éducateurs s'interrogent sur ce « *lieu de passage* » qu'ils gèrent, où ils accueillent, suivant les moments, quinze à dix-huit garçons, âgés de seize à dix-huit ans. Ils souhaiteraient, sinon supprimer les foyers, du moins avoir la possibilité de diversifier les types d'hébergement. Aujourd'hui, ils cherchent des chambres dans des foyers de jeunes travailleurs, mais les crédits manquent.

« *Ici, on a parfois l'impression de faire du gardiennage ou de l'entretien*, dit l'un d'eux, M. Claude Amiel, trente-trois ans. *On est un tout petit maillon, qui prend en charge, en moyenne pendant un an, un an et demi, des types qui viennent, parfois depuis l'âge de quatre ans, de tout un circuit. On ne peut pas avoir une vision globale de ce qui se passe pour un garçon.* » Souvent, il est sorti, insatisfait, d'une famille, il va dans un foyer, il est « traité », d'institution en institution, il ne s'adapte pas à l'internat. Au bout du compte, il retourne dans sa famille, ou on le retrouve en prison. « *Alors, on a quelquefois le sentiment de l'inutilité d'une telle organisation, mais cette insatisfaction est peut-être inhérente à notre métier.* »

Ghetto éducatif

Les conflits spectaculaires — tabassages, brimades répétées — qui feraient des foyers des lieux d'enfermement, « camouflés » sous un vocabulaire moderne, sont, à Arcueil, inexistants, ailleurs « rarissimes », disent les éducateurs. On risque surtout de faire des jeunes qui passent là des assistés à vie. On les garde, on les met à l'écart, temporairement, d'une vie dont ils ont peu à attendre, d'une vie dans laquelle ils sont seuls. « *Est-ce facile de vivre seul ? Est-ce qu'on leur apprend à vivre seuls ?* demande M. Jean Chiavajoli, quarante ans, directeur. *On essaie au moins d'éviter la pédagogie de groupe, on voudrait que chaque garçon puisse vivre à sa vitesse personnelle. On tente d'avoir une espèce de neutralité.* » Cela n'empêche pas le foyer de « *fonctionner*, dit M. Amiel, *comme un ghetto éducatif* » ; ghetto qui produit sa violence, ses phénomènes de caïdat, d'entraînement au délit de ceux qui sont placés là au titre de l'assistance éducative et qui, souvent, si les conditions de vie des parents étaient meilleures, resteraient chez eux.

Jusqu'à la gifle

« *La seule normalité, la seule référence, c'est l'éducateur*, ajoute-t-il. *C'est déjà un problème. Et, parfois, l'institution peut dérailler ; alors ça devient horrible.* » Les jeunes sentent qu'ils sont un enjeu entre les éducateurs, « *et je comprends que les filles et les garçons soumis à cela ne puissent pas le supporter. Ils n'existent plus* ». Les foyers comportent aussi un autre risque, estime-t-on à Arcueil : celui de vouloir faire marcher l'institution à tout prix.

Le foyer mixte — onze garçons et neuf filles entre quinze et dix-neuf ans — de Villiers-sur-Marne pourrait, certes, s'attirer ce reproche, mais son directeur, M. Delles, y verrait sans aucun doute un compliment. Son foyer est assailli de demandes. On me confie, dit-il, des jeunes provenant « *d'établissements qui ne fonctionnent plus parce que la remise en cause y est permanente* ».

Depuis le mois de juillet dernier, trois filles — dont l'une, âgée de dix-neuf ans, a demandé la prolongation de la mesure d'aide prise à son égard — sont installées, seules, dans un pavillon. Certains habitent dans des chambres louées, à l'extérieur ; le foyer en possède six. Le foyer lui-même ressemble à une cité universitaire d'avant l'époque où les murs ont pris la parole. Tout est propre, tout fonctionne. De Villiers, on ne fugue « *pratiquement jamais* ». *Ça marche bien parce qu'on exige quelque chose, c'est simple* », indique M. Alain Millaud, l'un des éducateurs.

M. Delles et son équipe ne cherchent pas à éviter les conflits. « *Ils sont nécessaires, justement parce que ce sont des gosses avec lesquels personne n'est réellement entré en conflit. Oui, ça peut aller, dans des cas extrêmes jusqu'à la gifle. Je vous mets au défi d'en trouver un qui me le reproche. Il faut savoir si on veut restaurer quelque chose et les rendre capables de se débrouiller après, ou si l'on veut simplement protéger.* » M. Delles sait que certains le traitent de « *facho* », « *mais plutôt des éducateurs stagiaires que des gosses* ». Eux savent, dit-il, que son exigence est le signe du respect qu'il leur porte et qu'ils demandent pour eux.

Il ne veut pas qu'ils soient « *perçus comme des gosses de foyer* ». Quant aux filles, il faut qu'elles sachent qu'elles sont dignes d'intérêt, « *qu'elles ne sont ni des putes ni rien de tout cela* ».

Comme à Arcueil, les tracts distribués par les mineurs en lutte ont été affichés à Villiers. Ici, quelques-uns, ceux qui se sentent le plus mal dans l'institution, sont allés au gala de soutien, à Pantin. Ils sont revenus déçus ; ils n'ont pas pu y prendre la parole. Les éducateurs affirment n'avoir aucune hostilité à l'égard du mouvement de Vincennes, « *c'est bien que ces choses se disent, mais ça va toucher la frange des gosses les plus fragiles* ».

Pour M. Yves Douchin, directeur départemental de l'éducation surveillée pour le Val-de-Marne, les jeunes capables d'une démarche comme celle des « mineurs en lutte » sont « *tirés d'affaire. Ils n'ont plus besoin d'éducateurs. Mais pour un qui peut s'exprimer ainsi, combien d'autres restent dans la grisaille, dans le piège de l'institution* ». « *C'est la vedettariat qui me paraît dangereux dans cette affaire de Vincennes*, conclut-il. *Un travail utile pouvait être fait avec ces jeunes-là, plus discrètement.* »

Evoquant les « mineurs en lutte », des éducateurs parlent beaucoup de « récupération », voire de « manipulation ». Ils craignent que les jeunes n'expriment avant tout les problèmes des adultes qui sont avec eux ; « *les jeunes que nous connaissons, nous, vivent leurs problèmes à la première personne* ». Ils déplorent, de la part du collectif d'anciens éducateurs, des prises de position trop systématiques. « *Nous, nous essayons de ne pas prendre parti radicalement ni en faveur des parents ni en faveur de l'enfant au cours du conflit.* » En fait, dans le mouvement actuel comme dans les foyers, la vraie prise de parole des jeunes, et des jeunes seuls, on l'attend toujours.

JOSYANE SAVIGNEAU.

CENT VINGT-QUATRE MILLE CAS EN 1977

En 1977, 123 936 mineurs sont passés devant des juges des enfants. Les magistrats ont rendu 61 936 décisions en application de l'ordonnance de 1945 sur les mineurs délinquants et 62 000 en application de la loi de 1970 sur l'assistance éducative.

En application de la loi de 1970, 21 277 mineurs ont été pris en charge en milieu ouvert, 11 932 confiés à l'aide sociale à l'enfance et 5 594 placés dans des établissements tant du secteur public (éducation surveillée) que du secteur privé (habilités par les ministères de la justice et de la santé).

Pour ce qui concerne les mineurs délinquants, 61,33 % d'entre eux ont bénéficié de mesures éducatives et 32,55 % ont fait l'objet de condamnations pénales parmi lesquelles les peines d'emprisonnement ferme représentent un très faible pourcentage. En matière pénale, 4 451 mineurs ont été incarcérés. Au titre des mesures éducatives, 117 ont été confiés à l'aide sociale à l'enfance et 1 436 placés dans des établissements. « Ces derniers chiffres sont peu significatifs, indique un magistrat, car le plus souvent, pour ces mineurs, on clôt le dossier pénal, et on en ouvre un autre, au titre de l'assistance, pour pouvoir diversifier les types de placement et de prise en charge » ; 5 564 mineurs ont, en outre, bénéficié de mesures en milieu ouvert.

RELIGION

UN DOCUMENT DE L'ÉPISCOPAT SUR LA RELANCE DES VOCATIONS

Prêtres pour la vie du monde

La Commission épiscopale du clergé et des séminaires vient de publier le programme des études (« Radio Studiorum ») des séminaires. Ce document d'une cinquantaine de pages (1), voté par l'assemblée plénière de l'épiscopat français, à Lourdes le 30 octobre 1978, complète et parachève la « loi cadre » (« Ratio Institutionis ») adoptée en 1975. Il a reçu l'approbation de la Congrégation romaine pour l'éducation catholique.

D'autre part, le Conseil permanent de l'épiscopat français vient de rendre public un « document de travail » intitulé « Pour la vie du monde, parmi les serviteurs de l'Évangile, des prêtres ». Rédigé par l'équipe animatrice des travaux de la dernière assemblée plénière sur « la relance de l'appel au sacerdoce », il s'adresse aux prêtres, aux communautés chrétiennes, aux mouvements. « La parole est maintenant à tous les membres de nos églises », déclarent les évêques, qui « invitent instamment les destinataires de ce document à s'en saisir comme d'un instrument de réflexion et de travail ». Voici les grandes lignes de cette plaquette de quarante-quatre pages (2).

« *L'appel à la foi et l'appel au ministère presbytéral ont partie liée*, est-il écrit, *et le souci de l'appel au presbytérat s'impose aux prêtres et à tout croyant comme une responsabilité qui découle de la foi elle-même. (...) Des communautés vivantes où s'exerce la coresponsabilité constituent un terreau de choix pour l'appel au ministère presbytéral.* » Et les auteurs de citer une remarque de Mgr Emile Marcus, évêque auxiliaire de Paris, qui a dit à Lourdes : « *Il semble bien que le climat de relance soit lié non pas au simple constat d'une carence — il faut bien faire quelque chose, car on ne trouve plus de prêtres, et il n'y a pas d'Eglise sans prêtres ! — mais au développement de la coresponsabilité de l'Eglise.* »

Mais il faut être lucide. « *Le clergé vieillit*, constatent les auteurs. *Les candidats en formation sont peu nombreux. L'appel au ministère presbytéral aujourd'hui doit aller de pair avec l'élaboration d'un projet d'aménagement pastoral. (...) Il faut continuer à perfectionner les moyens de préparer les jeunes au sacerdoce et leur donner le moyen de vivre le célibat au nom même de leur vie sacerdotale, non comme une discipline, mais comme un signe d'amour et de fécondité apostolique.* »

Dans un deuxième chapitre intitulé « Quelques propositions d'action », les évêques cherchent à concrétiser la relance de l'appel de quatre manières : « *Créer les conditions de l'espérance ; rejoindre les jeunes ; faciliter l'équilibre de vie des prêtres (conditions matérielles, vie en équipe, refaire l'unité dans un presbytérium émietté faute de dialogue) ; et rénover le tissu ecclésial.* »

Le troisième chapitre aborde « Quelques questions à approfondir ». « *On dit volontiers*, font remarquer les évêques, *que nous ne sommes pas très au clair devant la question : prêtre, pourquoi ? Prêtre, pour quoi faire ? Or on n'a jamais autant écrit sur ce sujet, et des articles ou des livres de grande qualité, à la suite du concile qui, lui-même, est explicite. D'où provient cette contradiction apparente ? Réflexion doctrinale et pastorale en décalage avec les mentalités ? Difficultés concrètes insuffisamment prises en compte ? Coexistence de théologies différentes du ministère presbytéral ? (...) Plus généralement, les évêques constatent parfois chez les prêtres une certaine fatigue qui va même jusqu'à conduire certains à demander d'être déchargés de leur ministère... Et pourtant les évêques sont aussi témoins que la plupart des prêtres sont passionnés par leur vocation.* »

Sous le titre « En guise de conclusion », les évêques terminent en citant le discours d'ouverture de Mgr Etchegaray à l'assemblée de Lourdes : « *Certes*, disait l'archevêque de Marseille, *nous savons bien qu'on ne lance pas l'appel comme on met une annonce dans le journal, surtout lorsque la cote du prêtre semble baisser à l'argus. (...) Bien des causes s'entremêlent dans cette crise ; nous ne devons en écarter aucune et il nous faut refuser les interprétations faciles qui nous empêcheraient de poser les vraies questions. Mais*, ajoutait le président de la Conférence épiscopale *plus que d'analyses ou de stratégie à étudier, nous avons besoin de convictions à partager. (...)*

(1) Edité par le secrétariat général de l'épiscopat, 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07, 8 F.

(2) *Document-Episcopat*, n° 1 bis, 4 F, même adresse.

Questions sans réponse

Même si sa date de publication n'est pas entièrement fortuite, on ne saurait dire que le document des évêques sur l' « *appel au ministère presbytéral* » soit une réponse à l'article du Père Christian Duquoc, « *Théologie de l'Eglise et crise du ministère* », paru dans la revue jésuite *Etudes* (*le Monde* du 6 janvier).

En effet, la plaquette *Pour la vie du monde, parmi les serviteurs de l'Evangile, des prêtres*, imprimée en janvier est l'œuvre du groupe de travail qui a préparé le dossier sur l' « *appel au ministère presbytéral* » pour la dernière assemblée de Lourdes. Elle présente, de manière synthétique, les convictions exprimées par les évêques français à cette occasion au sujet de la « *relance des vocations* » souhaitée par Rome.

Le document épiscopal se place toutefois au cœur de la problématique décrite par le Père Duquoc, et sert d'illustration aux griefs qu'il formulait à l'égard de certains textes « *exhortatifs* » publiés par l'autorité ecclésiastique dans le but de « *conforter des convictions et encourager des pratiques* ». Le reproche essentiel fait par le théologien dominicain, c'est que ces textes n'examinent jamais la théologie du sacerdoce qui est sous-acente : la question qui convient n'est plus « *comment on devient prêtre* », mais « *pourquoi des prêtres* » ?

Cette question est certes posée dans le document, mais les évêques répondent de suite en renvoyant au concile, qui a été « *explicite* » à ce sujet. Le problème, c'est que les textes de Vatican II, fruit d'un compromis entre diverses positions, laissent transparaître deux tendances théologiques opposées. La première, plus classique et déductive, présente le sacerdoce comme un « *pouvoir sacré* » transmis par la hiérarchie et qui la perpétue ; la seconde, plus récente et inductive, se fonde sur la théologie du « *peuple de Dieu* » contenue dans la constitution dogmatique *Lumen Gentium* et présente le prêtre comme un ministre de service, suscité par la communauté chrétienne, selon ses besoins, puis confirmé par la hiérarchie.

Le Père Duquoc rappelle le principe ancien, « *celui qui préside à l'Eglise préside à l'Eucharistie* », qui met l'accent sur le prêtre comme animateur de la communauté avant d'être celui qui célèbre les sacrements. Or, actuellement, les rôles semblent renversés : au lieu d'ordonner prêtre le « *président* » naturel d'une communauté, on impose à celle-ci un ministre de l'extérieur, qui représente la hiérarchie.

Ce n'est pas simplement une question de nuance ou d'accent, car l'ordination du « *président de la communauté* » — surtout pour les Eglises du tiers-monde — implique un réexamen de la discipline traditionnelle de l'Eglise sur le célibat sacerdotal et l'interdiction aux femmes d'accéder à la prêtrise. Le document épiscopal passe ces questions totalement sous silence — si ce n'est une phrase sur le besoin de donner aux jeunes « *le moyen de vivre le célibat non comme discipline, mais comme un signe d'amour* », — et on peut penser que c'est leur refus de « *rouvrir en pleine clarté le dossier du célibat sacerdotal* » — comme l'avait demandé Mgr Guy Riobé (*le Monde* du 16 février 1977) — qui explique la réticence des évêques devant les thèses du Père Duquoc (1).

Le ton adopté par les auteurs du document est modeste, et ils expriment leur volonté — dont on ne peut que se féliciter — de consulter les jeunes ainsi que « *tous les membres de l'Eglise* ». Le texte est traversé par un souffle de foi et d'espérance pour l'avenir, malgré la gravité de la crise actuelle. Et c'est ce qui rend encore plus regrettable le silence sur les questions de fond.

ALAIN WOODROW.

(1) Mgr Emile Marcus, évêque auxiliaire de Paris, publie un article dans le numéro de mars des *Etudes*, qui sera une contribution au débat suscité par l'article du Père Duquoc. *Etudes*, 15, rue Monsieur, 75007 Paris.

UN PAPE-POÈTE

Décidément, ce pape a tous les talents. Non content d'escalader allègrement les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, de la même manière que les rochers de sa Pologne natale, et de prendre des bains de foule, comme il descendait les rivières en canoë, voici que Jean Paul II révèle ses talents de dramaturge.

Une pièce qu'il a écrite il y a vingt ans sous le pseudonyme d'Andrzej Jawien, la Boutique de l'orfèvre — *trois histoires d'amour sur la psychologie du mariage — vient d'être traduite en italien, et elle sera diffusée les 1er et 4 mars prochain par la radio italienne.*

Flaubert, Claudel, T.S. Eliot — les comparaisons flatteuses fusent déjà. Il n'est pas nécessaire d'en rajouter : un pape poète, qui a été auteur et acteur dans sa jeunesse, est déjà un oiseau rare. Pouvons-nous espérer, un jour, une encyclique en vers libres ?

A. W.

MÉDECINE

Un numéro spécial de la revue du centre Laennec>

Des médecins cat|liques s'interrogent sur l'a|ortement

Le réexamen de la loi sur l'i|terruption volontaire de grosse|e à la fin de l'année 1979 sus|e déjà des débats, dont la pas|n ne sera pas toujours absente. La *Revue du centre Laennec*, |ue dirige le Père Verspieren, e|ui réunit des étudiants en méd|ne et des médecins cathol|ues, consacre à ce sujet un |ble *numéro spécial* qui constitu|une approche éthique tout à fai|nouvelle de la part de ch|iens concernés par les pr|èmes médico-sociaux (1).

Que peut dire le mora|e sur la décision d'interruption |grossesse ? Peut-il envisa| une législation purement ré|essive ? Une législation qui tolè|l'avortement dans certaines|circonstances *seulement* ? Et l|uelles ? Mais comment éviter |ors d'en faire un banal moye| contraceptif ?

Les auteurs des dive|s contributions de ce numéro|pécial ne condamnent pas l'|ortement, mais formulent un c|tain nombre d'interrogations |son sujet. Le contraste est fr|pant avec les récentes et tra|chantes condamnations de |an Paul II (*le Monde* du 30 d|embre 1978 et du 2 janvier 19|).

Plusieurs médecin| Pierre Cordier, gynécologue, |rançoise Michaud, médecin a|aché d'interruption volontaire|e grossesse et de périnatalité | l'hôpital de Chartres, Odile |ordier, chargée de la consultati| conjugale et familiale du se|ice de gynécologie de l'hôpita| de Bon-Secours à Paris, Jean-|laude Depreux, psychanalyste, |portent le témoignage de leur|expérience, qu'introduit et co|clut la réflexion, parfois conf|ctuelle, du Père Verspieren.

|-je tué ?

Le docte|r Pierre Cordier, après avoir sign| un certificat accordant un a|ortement, s'interroge : « *Ai-je t|? Peut-être. Il y a des gens |ui tuent pour se défendre. S|nt-ils absolument sûrs d'avoir |aison ? Ce qui paraît certain, |'est qu'en aucune manière l| fait de me retrancher derrièr| une attitude intransigeante de refus inconditionnel ne peu plus me donner la bonne consci nce du devoir accompli.* »

La revue précise que 94 % des motifs de demande d'avortement ne sont pas d'ordre médical et que 39 % sont en relation avec un nombre d'enfants jugé suffisant. « *L'avortement*, ajoute le doc|eur Michaud, *devient un acte banalisé ; je constate un engrenage, une pression sociale, en faveur de l'avortement.* »

A la lumière des articles précédents, le Père Verspieren, qui vit depuis donze ans au contact des professions médicales, paramédicales et sociales, voulant tenir compte des « *réalités* » et de sa « *foi chrétienne* », s'interroge : « *L'avortement est-il un homicide ? Cela a été dit par des voix autorisées. Mais l'embryon est-il une personne humaine ? (...) Ce n'est encore qu'une chair vivante structurée : quasi-rien d'un certain côté ; mais de ce quasi-rien nous sommes tous issus. Quasi-rien qui nous renvoie au mystère de notre propre origine. En un embryon, je ne peux en fait ni reconnaître une personne humaine ni nier son rapport avec l'humanité. Mais* poursuit le Père Verspieren, *je ne me sens pas tenu de protéger tout embryon autant que je me sais appelé à prendre, selon la mesure de mes moyens, la défense de toute personne humaine menacée surtout si elle est faible et fragile.* »

Le Père Verspieren, dans sa conclusion, prend la défense de la loi actuelle et, considérant que la gratuité de l'avortement, son remboursement par la Sécurité sociale, serait « *profondément nocif* », il précise qu'« *il est beaucoup plus nécessaire, après cette période transitoire de cinq ans, de faire l'inventaire des raisons pour lesquelles, en beaucoup d'endroits, la loi n'a pas été vraiment appliquée ; d'y remédier ; de mener les actions nécessaires de prévention de l'avortement et de développer une réelle politique familiale et sociale* ».

(1) *Laennec*, numéro double 2-3. Spécial : « Problèmes posés aux professions de santé : face à la demande d'avortement ». Centre Laennec, 12, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 548-73-62. Prix : 12 F, 26 p.

La nomination de deux chefs de service à l'hôpital d'Avignon

Le jugement de Salomon

Le préfet du Vaucluse, obligé de choisir entre deux médecins candidats au poste de chef de service à temps partiel de gériatrie à l'hôpital d'Avignon (« le Monde » du 4 juillet 1978), a pris un arrêté, le 7 février dernier, qui ressemble fort à un jugement de Salomon : il a divisé la chefferie de service et a nommé tout à la fois les deux praticiens.

Ce conflit, pourtant, était exemplaire de la lutte que se livrent les assistants chefs de clinique des C.H.U et les candidats locaux des hôpitaux non universitaires pour obtenir des postes de responsabilité dans ces derniers établissements. En effet, le poste de chef de service de l'hôpital d'Avignon était revendiqué à la fois par le docteur Arlaud, reçu major de sa promotion au concours d'internat de Marseille, et le docteur Dravet, qui avait fait toute sa carrière à Avignon, ne possédait pas de titre hospitalo-universitaire mais, semble-t-il, bénéficiait d'appuis locaux.

Or c'est au préfet qu'il revenait de choisir entre les candidats. Il n'était pas lié en cela par l'avis de la commission médicale, qui avait pourtant classé en premier lieu le docteur Arlaud. Celui-ci, en outre, bénéficiait du soutien des syndicats d'hospitalo-universitaires, qui menaçaient même d'entreprendre une grève des soins pour le soutenir.

La solution adoptée ne constituera pas pourtant une amorce de doctrine. Elle n'a été rendue possible en l'espèce que parce que le service de personnes âgées convoité comportait plus de deux cents lits. La division du service, qui s'imposait donc pour des raisons évidentes d'encadrement médical, a permis en effet localement de résoudre le conflit.

Ailleurs, le problème des nominations dans les hôpitaux non universitaires continue à se poser : les places dans les C.H.U. se faisant plus rares, la concurrence devient très vive entre les assistants chefs de clinique qui ont suivi la « *voie royale* » des internats de C.H.U. et les praticiens qui, après avoir passé l'internat des régions sanitaires ont fait toute leur carrière dans un hôpital général.

A terme, l'actuel projet de réforme des études médicales, qui crée une voie unique d'accès aux spécialités, devrait éviter les conflits d'aujourd'hui entre des médecins de statut et de formation différents. Mais cet internat qualifiant unique ne sera effectif que dans une dizaine d'années.

N. B.

● *Mgr Claude Flusin, ancien évêque de Saint-Claude (Jura) est mort* à l'âge de soixante-huit ans, à la suite d'une longue maladie. Il avait démissionné de sa charge, pour raisons de santé, en 1975. Ses *obsèques ont été célébrées* en la cathédrale de Saint-Claude.

[Né le 29 août 1911 à Fougerolles (Haute-Saône), prêtre en 1937, Claude Flusin fut notamment professeur de droit canonique au grand séminaire de Besançon (1940-1944), économe, puis recteur, de Saint-Louis-des-Français, à Rome (1945-1948). Il fut nommé évêque de Saint-Claude en août 1948 et, pendant plus de dix ans, il fut le plus jeune évêque français.]

JEUNESSE

M. LANGLAIS directeur de la jeunesse

Le conseil des ministres du 21 février a nommé M. Jean-Louis Langlais directeur de la jeunesse au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. Il remplace M. Jean-François de Vulpillières, qui occupait ce poste depuis novembre 1974.

[Né en 1939 à Argentat (Corrèze), M. Langlais est ancien élève de l'École nationale d'administration (1965-1967). Administrateur civil au ministère de l'intérieur en 1967, directeur du cabinet du préfet de l'Aube d'août 1967 à février 1970, à nouveau administrateur civil à l'intérieur, M. Langlais a occupé ensuite plusieurs fonctions dans les cabinets ministériels. Il a été chef de cabinet du ministre des départements et territoires d'outre-mer de janvier 1971 à juillet 1972 (successivement MM. Henry Rey et Pierre Messmer) ; conseiller technique, de 1973 à 1976, du secrétaire d'État à la jeunesse (M. Pierre Mazeaud) ; de janvier à juin 1977 conseiller technique au cabinet du ministre du Plan et de l'aménagement du territoire (M. Jean Lecanuet). Depuis juin 1977, M. Langlais était chargé de mission au cabinet du premier ministre.]

SCIENCES

L'EXPOSITION « HISTOIRE NATURELLE DE LA SEXUALITÉ » RÉCOMPENSÉE PAR LA FONDATION DE FRANCE

Le prix scientifique de la *Fondation de France* a été décerné mercredi 21 février à M. André Langaney, sous-directeur du laboratoire d'anthropologie du Muséum national d'histoire naturelle, et à Mme Geneviève Meurgues, ingénieur au Conservatoire national des arts et métiers, pour l'organisation et le succès de l'exposition « Histoire naturelle de la sexualité ».

Cette exposition s'est tenue au Muséum national d'histoire naturelle de mai 1977 à septembre 1978, et a connu un très grand succès puisqu'elle a reçu deux cent cinquante mille visiteurs (*le Monde* du 18 mai et 27-28 novembre 1977). Remarquable d'intérêt et de clarté, l'exposition correspondait aux critères d'attribution du prix scientifique de la Fondation de France. D'un montant de 40 000 francs, ce prix est attribué chaque année à un ou des scientifiques, dont le message, exprimé par les moyens les plus divers, aura permis à un large public de s'intéresser à son domaine propre et à l'activité scientifique en général.

L'exposition « Histoire naturelle de la sexualité » devrait être présentée dans plusieurs villes de province.

SPORTS

ATHLÉTISME

LE PROGRAMME DES « MILLE ESPOIRS »

Il n'y a plus de différend budgétaire (*le Monde* du 20 février) entre la Fédération française d'athlétisme (F.F.A.) et le ministère de tutelle. Après avoir reçu longuement MM. Michel Marmion, président de la F.F.A., et Jean Poczobut, directeur technique national, le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs a, dans un communiqué, confirmé *« le soutien total apporté* [par M. Jean-Pierre Soisson] *à M. Jean Poczobut dans la réalisation de son plan de redressement de l'athlétisme français »*. Il a notamment souligné l'intérêt du programme concernant « mille espoirs », seul capable de dégager une élite à moyen et à long terme. Il a rappelé qu'en 1978 la Fédération française d'athlétisme avait perçu de l'Etat une somme de 4 875 000 francs. Il a souligné que dans l'état actuel des propositions de la direction des sports, sans compter les ressources à provenir du Fonds national pour le développement du sport, cette aide serait portée en 1979 à plus de 6 millions de francs.

Toutefois, les propositions de la F.F.A. devront être examinées par la commission du sport de haut niveau et le conseil du Fonds national pour le développement du sport. La F.F.A. pourra alors étudier un nouveau projet de budget pour 1979.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

FOOTBALL. — *L'équipe de deuxième division Montpellier-La Paillade a créé une surprise, mercredi 21 février, en éliminant des trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France Nîmes, formation de première division. Les penalties (3 à 2) ont départagé les deux équipes qui étaient toujours à égalité, 1 à 1, aux termes des prolongations.*

RUGBY. — *Les sélectionneurs réunis, le 21 février à Toulouse, ont décidé de ne pas changer la composition du XV de France, qui a battu le Pays de Galles le 17 février, pour rencontrer, le 3 mars, l'équipe d'Angleterre à Twickenham. On retrouvera donc : Aguirre ; Gourdon, Bertranne, Belascain, Novès ; (o) Caussade, (m) Gallion ; Joinel, Guilbert ; Maleig, Haget ; Paparemborde, Paco et Vaquerin (remplaçants : Perche, Cholley, Petrissans, Lafarge, Sangalli et Aguerre), sous la conduite de Jean-Pierre Rives, le capitaine de l'équipe à qui seront confiées « des responsabilités plus étoffées quant aux options de jeu », selon Elie Pebeyre, le sélectionneur.*

SKI. — *Sans coup férir, Caroline Attia a gagné, le 21 février, la descente, dernière épreuve des championnats de France féminins de ski alpin qui ont eu lieu à Auron (Alpes-Maritimes). Sur une piste rapide mais technique, la principale rivale de l'Autrichienne Anne-Marie Mosel-Proëll n'a cependant pas creusé un écart considérable avec sa suivante Marie-Cécile Gros-Gaudenier : 52 centièmes de seconde.*

Le combiné est revenu à Fabienne Serrat, troisième de la descente après sa première place en géant et sa seconde place en spécial, qui a devancé Perrine Pelen et Elisabeth Chaud. Au terme de ces championnats, neuf concurrentes ont été retenues pour les épreuves de coupe du monde en Amérique du Nord : Caroline Attia, Catherine Gonseth, Marie-Cécile Gros-Gaudenier, Marie-Luce Waldemeyer, Fabienne Serrat, Perrine Pelen, Sophie Caprio, Anne-Flore Rey, Elisabeth Chaud.

TENNIS. — *Les premiers titres de champions du monde juniors ont été attribués par la fédération internationale de tennis à deux Tchécoslovaques : Ivan Lendl, 18 ans, et Hana Mandlikova, 17 ans.*

CARNET

Réceptions

— L'Association de la presse étrangère a offert, mercredi 21 février, une réception au Cercle interallié en l'honneur de M. Amadou Thiam, ministre de l'information de la République de Côte-d'Ivoire.

Naissances

— Claire et Michel CURIE partagent avec Maylis et Jeanne la joie d'annoncer la naissance de

Godeleine,

le 20 février.
11, rue Alexandre, 80000 Amiens.

— Bernard LAGNEAU et Marie YMONET ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils,

Paul LAGNEAU,

à Paris, le 11 février 1979.

— M. Bernard COLLET et Mme, née Danièle Didner, sont heureux d'annoncer la naissance de

Alexandra,

le 16 février 1979.
10, place de la Porte-Champerret, 75017 Paris.

— M. Jacques LEBAS et Mme, née Françoise Aucinet, sont heureux d'annoncer la naissance de

Xavier.

Créteil, le 16 février 1979.

— Christine et Jean-Jacques NETTER ont la joie d'annoncer la naissance de

Sarah,

le 13 février.
17, rue de la Croix-Nivert, Paris (15e).

Mariages

Sylvie LACORNE et Robert MEILICHZON

font part de leur mariage, qui a eu lieu à Paris, dans l'intimité, le 16 février 1979.
3, rue Gazan, 75014 Paris.

Décès

REINE GIANOLI

Nous apprenons la mort de

Reine GIANOLI,

pianiste,
professeur au Conservatoire de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
rappelée à Dieu le mardi 20 février.

Ses obsèques religieuses auront lieu dans la stricte intimité lundi 26 février, à 10 h. 30, à Saint-François-de-Sales.

— M. et Mme Jean Chauvin,
Mme Yvon Charlier,
M. et Mme Michel Bernard,
ses enfants,
Marie-Joëlle et Anne-Catherine Chauvin,
Agnès Charlier,
Antoine, Pierre-Yves, Anne-Valérie et Jérôme Bernard,
ses petits-enfants,
Alex, son arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-quatrième année, de

Mme Jean BERNARD,
née Yvonne de Lastic Saint Jal.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 20 février 1979.
Résidence Mozart,
35, rue de Garges, 95200 Sarcelles.
Résidence des Coquelicots,
83-87, route de la Porte-de-Trivaux,
92140 Clamart.
1, rue Romain-Rolland,
94500 Champigny-sur-Marne.

— Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Le délégué général et le personnel du bureau Securitas,
Le président-directeur général,
Les membres du conseil d'administration,
Le directeur général et le personnel de la SOCOTEC,
ont le regret de faire part du décès de

M. Albert BRENIER,
officier de la Légion d'honneur,
délégué général honoraire du bureau Securitas,
directeur général honoraire de la SOCOTEC.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le vendredi 23 février 1979, à 8 h. 30.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Fontainebleau dans le caveau de famille.

— Mme et M. Pierre Zecri, leurs enfants,
Et leurs nombreuses familles,
font part du décès de leur mère,

Rosine DRAY,

le 17 février 1979.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le mardi 20 février, à Bois-d'Arcy.

— Le colonel et Mme Georges Dumont,
M. Bruno Dumont,
Le colonel Maurice Dumont,
Mme Jean Gardet,
M. et Mme Jacques Dumont,
Mlle Simone Gardet,
Le docteur Antoinette Dumont,
Mlles Brigitte et Elisabeth Dumont,
M. Auprince, directeur général de S.P.I.E.-Batignolles Travaux publics, et Mme Auprince,
Toute sa famille et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 16 février 1979, à Ahwaz (Iran), de

M. Olivier DUMONT,
ingénieur E.T.P.,

rappelé à Dieu à l'âge de vingt-sept ans.

Ses obsèques auront lieu le samedi 24 février, à 15 heures, en l'église d'Epinoy par Oisy-le-Verger (Pas-de-Calais).

Une messe à son intention sera dite en l'église Saint-Romain-de-Sèvres (Hauts-de-Seine), le samedi 3 mars, à 10 heures.

« Ne pleurez pas comme ceux qui sont sans espérance. »

103, rue Brancas, 92310 Sèvres.

— La baronne Roger Detours,
Mme H.-F. de Foucault,
M. et Mme Jean Sellier,
Ses quatorze petits-enfants,
Ses trente arrière-petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de leur père, grand-père, arrière-grand-père,

M. André de FOUCAULT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur

le 14 février 1979, dans sa centième année.

— Mme Vincent Guieu et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Vincent GUIEU,
chevalier de la Légion d'honneur,
avocat au barreau de Marseille,
ancien bâtonnier,
vice-président de la Fédération française de football,

survenu à Marseille, le 16 février 1979, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme André LAMBION,
née Annik Rouvillois,

survenu le 20 février 1979, à Paris, à l'âge de soixante-cinq ans, munie des sacrements de l'église.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 23 février, à 11 heures, en l'église d'Argenvilliers.

Une messe sera célébrée le lundi 26 février, à 19 heures, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 bis, rue Legendre, 75017 Paris.

De la part de :
M. André Lambion, son époux,
M. et Mme Antoine Volanis et leurs enfants,
M. Marc Lambion,
M. Hervé Lambion,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Rouvillois,
Le général et Mme Marc Rouvillois, leurs enfants et petits-enfants,
Sœur Marie Rouvillois,
Le colonel et Mme Yves Rouvillois, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Lambion, leurs enfants et petits-enfants,
Le vicomte et la vicomtesse Pierre du Breil de Pontbriand,
ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
54, rue de Rome, 75008 Paris.
Argenvilliers,
28420 Beaumont-les-Autels.

— Mme Raoul Sarfati, ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raoul SARFATI,

survenu le 18 février 1979.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées le 20 février 1979.

Les prières de huitaine seront dites à la synagogue, 17, rue Saint-Georges, Paris (9e), le samedi 24 février, à 10 h. 30.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Didier, Philippe et Raymo. Tabbagh ont la douleur de faire pa du décès de

Madeleine TABBAGH,
née Gauffroy,

survenu à Paris, dans sa cinquante-neuvième année, le 18 février 1979.

— Mme Pierre Vovelle,
Annie, Jean-François et Louis Vovelle,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre VOVELLE.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 23 février, à 10 h. 45, en l'église Saint-Marc, rue des Bruyères, à Asnières.

Ni fleurs ni couronnes.
9, rue de Champagne,
92600 Asnières.

Remerciements

— M. Hervé Alphand, ambassadeur de France, dans l'impossibilité de répondre aux multiples marques de sympathie qu'il a reçues à l'occasion du décès de

Nicole,

prie tous ses amis de bien vouloir trouver ici l'expression de ses plus vifs remerciements et de sa reconnaissance émue.

— Le Père provincial des Dominicains de la province de France,
Le Père prieur et les religieux du couvent de l'Annonciation,
dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous ceux qui leur ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès du

Père Pierre-André LIÉGÉ,

les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

— Le baron et la baronne Thibon de Courtry, ses enfants et toute la famille, très touchés des témoignages de sympathie qu'ils ont reçus lors du décès de

M. Raymond NACENTA,

expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

— La famille de

Raymond COGNIAT

rappelle son souvenir à ses amis en ce deuxième anniversaire de sa mort (23 février 1977).

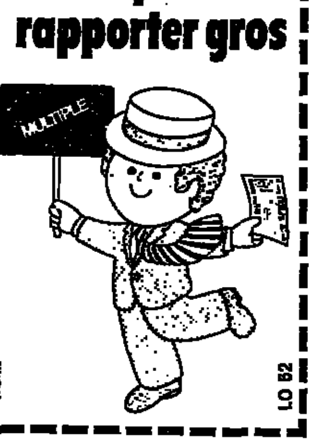
— Pour le premier anniversaire du retour à Dieu du

général André LOYER,

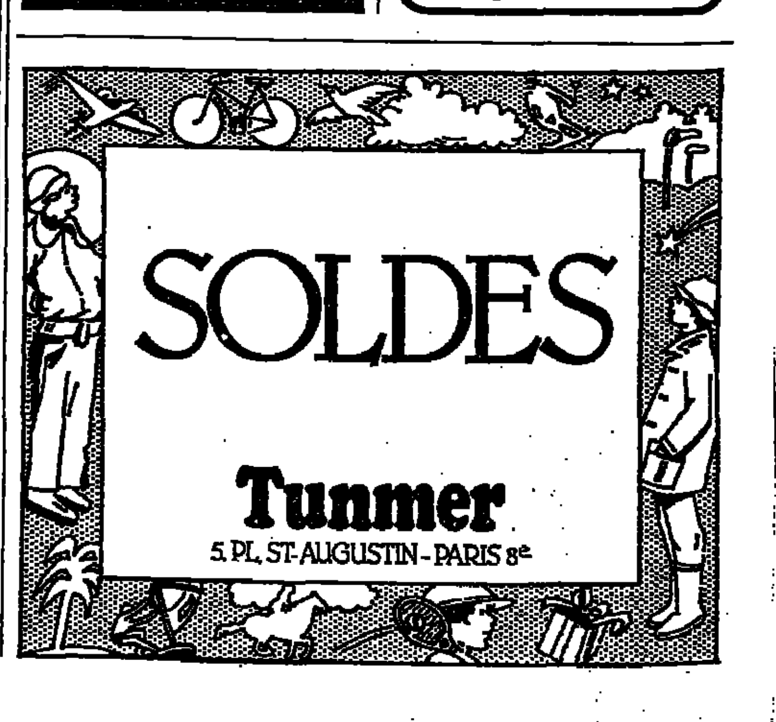
une pieuse pensée est demandée le vendredi 23 février à tous ceux qui l'ont connu et aimé.











Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu du

colonel Godefroy CAVAIGNAC,

une messe sera célébrée le vendredi 23 février, à 11 h. 30, en l'église de la Sainte-Trinité (chapelle de la Sainte-Vierge), place d'Estienne-d'Orves, Paris (9e).

A cette messe sera associé le souvenir de ses parents, le

professeur Eugène CAVAIGNAC,
décédé en 1969, et

Mme Eugène CAVAIGNAC,
décédée en 1965, et celui de son frère,

Jacques-Marie CAVAIGNAC,

mort au champ d'honneur en 1940, en union avec les messes dites à Villeneuve-sur-Lot.

— Pour le cinquième anniversaire du rappel à Dieu de

Antoine GIACOMETTI,

et en union avec tous ceux, vivants et morts, qui l'ont connu et aimé, une messe sera célébrée par son fils Louis le 23 février, à 15 h. 30, en la chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris.

— A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa mort, une messe sera dite à la mémoire de

André NIZERY,

le jeudi 1er mars 1979, à 17 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, 75007 Paris.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université Paris-I, vendredi 9 mars, à [illegible] heures, amphithéâtre Richelieu, M. Jacques Malezieux : « Les centres sidérurgiques des rivages de la mer du Nord et leur influence sur l'organisation de l'espace ».

— Université Paris-I : samedi 24 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme [illegible] Carrive : « La philosophie des passions chez Bernard Mandeville ».

Communications diverses

— La loge James Anderson, de la Grande Loge de France, organise samedi 24 février, à 17 heures, au temple, 71 bis, rue La Condamine, Paris (17e), une conférence publique sur le thème : « La franc-maçonnerie, pourquoi ? ». La conférence sera suivie de questions.

Visites et conférences

VENDREDI 23 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 12 h. 30, hall d'entrée, Petit Palais, Mme Bachelier : « Exposition des chefs-d'œuvre de l'Inde ».

14 h. 30, Arc de triomphe, au pied de l'ascenseur, Mme Colin : « L'Arc de triomphe et son musée ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot : « Ateliers et manufacture des Gobelins ».

14 h. 45, entrée R.E.R., rue Pierre-Lescot, Mme Legregeois : « Le R.E.R. au Châtelet ».

15 h., métro Abbesses, Mme Guillier : « Promenade à Montmartre » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., palais de Chaillot : « Musée des monuments français » (Mme Angot).

14 h. 30, 21, rue Cassette : « Lumière de Venise » (Arcus).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Il. Saint-Louis » (A travers Paris).

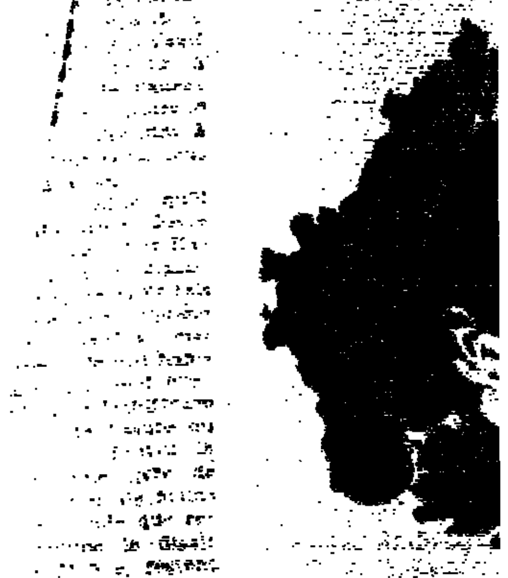
15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Just : « La manufacture des Gobelins » (Mme Hager).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (M. de La Roche), entrées limitées.

CONFERENCES. — 20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Qu'est-ce que Dieu ? » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

20 h. 30, maison Heinrich-Heine de la Cité universitaire, 27, boulevard Jourdan : « La politique allemande de la France après la première et après la deuxième guerre mondiale ».







Le Monde DES LIVRES

L'effet de « boomerang » de Michel Butor

● *L'Australie comme un voyage aux antipodes et une traversée de nos mythologies.*

LES titres de Michel Butor — comme celui-ci « *Boomerang* » — sont d'une extrême précision. Et d'une extrême complexité. Les deux caractères ne sont pas incompatibles. Bien au contraire quand il s'agit de livres bâtis pour être lus à plusieurs niveaux — de l'anecdote vécue à l'allusion culturelle la plus élitiste — et destinés à *ne produire tout* leur sens, tout leur effet que peu à peu.

Ce retard de lisibilité qu'il constate chez *Mallarmé, Joyce* ou Roussel, mais aussi chez Rabelais et même dans les classiques dont on imagine avoir fait le tour, Butor *ne s'en inquiète* pas excessivement. Sauf à constater que la paresse de nos habitudes de lecture nous met elle-même en retard *sur le déchiffrage* nécessaire au monde fissuré où nous vivons. Car — faut-il le répéter, au trentième livre de Michel Butor ? — rien de moins éloigné de notre monde que ces ouvrages qui, comme le disait le sous-titre de *Mobile*, restent des « études pour une représentation ». Représentation, mise en scène d'une réalité en devenir et qui se constitue par la façon dont nous la représentons, la disons, la colorons, la rêvons, la faisons jouer. Aucune forme en dehors de nous, aucune réalité en dehors d'une forme. Difficile dialectique où, à côté de ceux qui prétendent faire l'histoire, jouent leur rôle ceux qui l'écrivent. Rôle de moins en moins négligeable, se persuade Butor, attentif comme le fut Breton à la mythologie aujourd'hui.

Une arme exotique

Boomerang. Une arme exotique, un jouet pour nos enfants, une image simplette dans notre panoplie *imaginaire des antipodes*. Mot d'une langue qui nous est étrangère, dont les oo peuvent nous entrainer dans une rêverie *musicale. Dans une* immense distraction. Le folklore, à notre époque des long-courriers faciles, peut procurer le plus vain des *dépaysements. Mais* aussi la plus salutaire des distractions : il faut entendre par là l'acquisition d'une double vue, *d'une double entente* des choses, la confrontation des langages, la vision stéréophonique du monde et de l'histoire.

Parmi les langues dont la connaissance est prêtée par Rabelais à Panurge figure la langue imaginaire des antipodes. Avec les langues étrangères, vivantes et mortes, celle-ci donne la base nécessaire à l'écoute stéréophonique : deux bases, notre langue, et la langue de celui d'en de l'autre côté. Celle qui brise nos miroirs. Pour nous, l'antipode, c'est l'Australie. Ici, branchée sur notre Occident. L'Australie est, aux yeux de Butor, la figure inverse (géographiquement) *de l'Egypte* ou du bassin méditerranéen qui avaient fourni le *Génie du lieu, 1*.

A ce *Génie du lieu*, l'Australie fournit une part de sa matière et tout son prédé littéraire. Sa matière, c'est la réalité telle qu'elle apparaît au voyageur ou, plutôt, au voyageur singulier qui, comme dans le *Mobile* américain, tenterait de prendre aujourd'hui le point de vue de l'ethnographe d'après-demain : il donne son attention aux petites annonces qui en disent plus sur la réalité sexuelle que les rites et les lois. La réalité de l'Australie telle aussi qu'elle hante le voyageur qui l'a découverte, adolescent, dans *les Enfants du capitaine Grant* : les aborigènes-singes, les petits dos noirs dont on fait des bouts-pipes, tout ce qui entraîne les réflexions « libérales » de Paganel, et qui exprime peut-être « *le racisme ambigu de l'oncle Jules* ».

Mais surtout l'Australie fournit « l'effet boomerang ». Tous les textes de Cook, Bougainville, Verne, pour l'Australie, tout ce que Butor intègre à son texte ; les Etats-Unis, notre avenir étranger, mais déjà marqué par Marcel Duchamp [*Bicentenaire Kit (1)*] ; le bazar de Singapour, et de nos connaissances (*Archipel Shopping*) ; l'Orient « littéraire » (*Nouvelles Indes galantes*) ; la fête, le syncrétisme et les frontières mentales (*Carnaval transatlantique*) ; la Colombie-Britannique et le Nouveau-Mexique (*la Fête en mon absence*) ; les anneaux de Buffon de nos rêves (*Jungle*), tout se trouve pris, par répétitions et *variations, dans un énorme* et infinitésimal mouvement de retour qui en ébranle le sens. Et tout cela grâce à un « Courrier des *Antipodes* », partie motrice de cet ensemble ouvert, en sept fragments. Ces pans sont de couleurs variées (rouge, *bleu, noir*), *sans*, pourtant, que cette polychromie, répétée avec insistance en mots, contribue de façon décisive à la figuration du texte.

Butor emploie, quelque part dans le livre, le terme de « vibration de l'espace ». C'est *le point d'aboutissement*, dans *Boomerang*, de cette science dont une fois il revendiqua joyeusement la paternité et qu'il appelait l' « *iterologie* ». Cette « science des chemins » avait naturellement partie liée avec la littérature.

Gardons le mot. Il met en liaison le livre et le voyage. Ni l'un ni l'autre ne peuvent être linéaires, sauf à répéter les *préjugés. Ici, comme* dans d'autres ouvrages de Butor, le lecteur est agent actif. Itinéraires et aussi vitesses de lectures, omissions *même, varieront, suivant les lieux* du texte, l'humeur, l'expérience, les refoulements, l'idéologie ou la culture du voyageur. Le texte est *là, tout entier, comme une* partition de musique contemporaine : archipel de sons à la disposition du « monteur ».

Depuis *l'Emploi du temps*, *redevable à la forme musicale* du canon, Butor n'a jamais cessé de faire bénéficier ses textes de dispositions empruntées à la *musique. Comme* d'autres, il est passé par des compositions structurales assez rigides, a fait aussi *sa part à l'aléatoire*. Ici on ne trouverait guère, me semble-t-il, de « modèle » musical de référence. Ce livre — pour une part un *hymne en honneur des* aborigènes décimés au nom de la loi blanche — voudrait être l'équivalent de certaines *musiques « sauvages »*.

Cette sauvagerie, ce nomadisme, sous-entend *Boomerang* tout entier. Révolte *a posteriori* contre l'ordre des civilisés ? Ou *recherche d'une unité entre* notre regard d'éveillé et les songes de nos yeux clos ? Ce qui vaut pour l'individu vaut pour les sociétés. *Tous en « transit »*. Dans *Boomerang*, du début à la fin, plus ou moins souterrainement, Butor fait dialoguer Breton et *Lévi-Strauss. Afin que*, au contraire de Paganel, à la fin des *Enfants du capitaine Grant*, nous n'ayons pas honte d'aborder à nouveau *l'Europe, le corps tatoué. On* aura compris que *Boomerang* n'est pas le livre d'une saison.

GEORGES RAILLARD.

★ *BOOMERANG, LE GENIE DU LIEU 3*, de Michel Butor, 462 pages, 250 F.

(1) Cette partie du texte, écrite à l'*occasion du deux centième* anniversaire de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis, entrait, dans un premier état, dans un « livre-boîte », en hommage à Marcel Duchamp, contenant cinquante objets « authentiques, modifiés, reproduits, parfois imaginés, glanés dans les cinquante Etats de l'Union », et des sérigraphies de Jacques Monory. Son prix était de 8 800 F. (Editions Philippe Lebaud, au Club du livre, 28, rue Fortuny, Paris-17e). Voir « le Monde des livres » du 12 décembre 1975.



(Dessin de Julem.)

La préface au « Corbillard de Jules »

● *Alphonse Boudard annonce une autobiographie en douze volumes.*

QU'EST-CE que c'est que ce corbillard avec un Jules à l'intérieur ? Un pamphlet sur la fin des hommes ?... Jules mis en bière par les dames du M.L.F., les ministresses de la condition ? Non pas... pas encore !

Alors, vous racontez toujours votre vie... tranche à tranche ! Vous n'en finissez plus ! Ce qu'on va me lancer dans les gibolles, les délicats détracteurs... que finalement *je suis bon à nib*, que j'ai pas la moindre imagination. On me l'a déjà susurré... qu'après avoir raconté toutes mes *campagnes militaires, mes méfaits divers*, mes châtiments et mes douleurs, je n'aurais vraiment plus rien à déconner.

Voir ! Pour les œuvres de pure fiction, j'ai toujours le septième art, le cher cinoche et ses dérivés, les téléfilms payés au tarif des femmes de ménage. En outre, je me sens tout à fait capable d'œuvrer dans le roman faux-*policier*, les caleçonnades dites érotiques, les récits de bonnes aventures ! J'ai même d'autres tours dans mon sac à malices que je ne tiens pas à révéler.

Ici, il s'agit donc de poursuivre un grand ensemble de biographie *romanesque*. Je cherche un titre... *les Gonzes de mauvaise volonté*... ou plutôt, je préfère, *les Chroniques des mauvaises compagnies*. Ça correspond mieux, il me semble, c'est plus guilleret, plus villonesque, plus conforme à ma mentalité tout de même restée malfrate.

On va me trouver, mes vieux lecteurs, un peu pousse-au-col, *prétentiard*... seulement le cycle, réfléchissez, ça peut m'attirer les professeurs. Sans eux, point de salut. Vous n'êtes *un auteur*, un écrivain digne de ce nom, que lorsque la classe intellectuelle, les universitaires, les *estudiantins* et tines s'intéressent à vos salades. Etre pris au sérieux par les gens qui travaillent dans l'intelligence, ça *implique le plus souvent* être abscons, obscur, trouducuteur de sentences... « Mon œuvre... ma pensée profonde !... » Qu'on vous suppose à la recherche *de votre identité*, de votre *moi-moi*... là, c'est la gloire, les traductions en volapük, les exégèses à l'infini de la moindre de vos cartes postales de vacances. Je vais faire de mon mieux pour ne pas trop démériter, faire un peu la pige à Babarthe.

Alors, je plonge... j'annonce donc mes *Chroniques de mauvaises compagnies*. Ce *Corbillard* est *en quelque sorte* le quatrième tome. Je n'écris pas dans l'ordre chronologique, toutes mes excuses ! Le premier volume n'est pas *encore* écrit... des souvenirs de ma plus tendre enfance, ma mère... des choses assez délicates qu'il faut encore laisser mûrir. Le deuxième, c'est *les Combattants du petit bonheur*, prix Renaudot 77... l'apprentissage de la vie, mes chères études dans les rues du XIIIe arrondissement au temps des bottes et des fifres de l'Occupation. *Le* troisième, c'est *Bleubite*, paru en 1966 sous le titre *les Matadors* pour des raisons de bienséance, une petite promenade truando-guerrière ! *Le quatrième*, donc, *c'est* Jules dans son corbillard, une manière d'accommoder les restes de la *guerre trente ans* après.

J'ai prévu les *cinquième* et sixième tomes sur la période suivante, le retour à la vie civile au temps de *la foire d'empoigne*, *la* chourave... les expédients pour subsister, les amours à la petite semaine. Au bout de ça, le septième : *l'Hôpital*, *mon combat* de huit ans contre les bacilles de Koch qui faisaient leurs derniers ravages en ce temps. Le huitième, *la Cerise*, c'est la prison, seulement la prison, toute la prison et son noir cortège. Le *neuvième*, c'est *mon premier livre* publié, *la Métamorphose des cloportes*... l'attente au bord de l'oued que le cadavre de mes ennemis passe... (il en reste encore et je ne désespère pas).

Le dixième, je l'ai au frigo, presque tout écrit... C'est des *histoires de copains et de coquins*. Je veux le fignoler, revoir des bricoles, quelques adverbes, des sonorités qui ne me conviennent pas tout à fait... la cuisine plumitive habituelle sans laquelle le magnétophone suffirait. Ça s'appellera sans doute *Vulcanos* ou *la Lanterne magique*, j'ai encore *le temps de réfléchir*.

Le onzième a paru sous le titre *Cinoche*. Il s'agit de la tragi-comédie de la création artistique au cinéma... *presque une farce* pourtant bien réelle.

J'ai prévu un douzième avec toutes sortes de souvenirs, de croquis glanés au ras du bitume, au coin de la rue, dans les rades au fil de la mémoire... Avec toujours des personnages haut en gueule, des gentils petits mecs, des mémères et belles gonzesses... tout le monde sur le *pont des soupirs* !

Le treizième, je me gratte ! Ça porte malheur, je risque de refermer mon parapluie avant de le finir. *Je me contenterai* peut-être de douze titres... pas si mal, je trouve.

A mes débuts, un petit critique trouvait que je manquais de souffle, il faisait — ô délicatesse ! — un rapprochement entre mes *écrits et mes poumons* endommagés que je soignais encore à l'époque à coups massifs d'antibiotiques et de cisailles *chirurgicales. Je réussis* tout de même à tenir le parcours. Voyez, le petit critique, sa malveillance lui obscurcissait le jugement. Puisque j'avais un petit talent de raconteur d'histoires, autant en faire profiter le maximum de gens.

Pour observer les choses et les êtres, je me suis trouvé depuis mon enfance dans des situations *favorables*. J'ai ouvert les yeux chez des paysans pauvres du Loiret... toute ma prime enfance *carrément* à la *glaise. Après ça*, les rues du XIIIe, l'argot, l'usine, les petits potes du prolétariat... J'ai connu la guerre très jeune, *fréquenté* toutes sortes de voyous, frôlé plusieurs fois la mort... traîné les petits boulots, les *commissariats*, les *bancs* d'infamie, les prisons, tous les hôpitaux et sanas possibles, sauf les luxueux. Ça vous fait une sorte d'université tout ça. Les enseignants, je peux peut-être leur enseigner quelques bricoles... *Je ne cours pas après l'aventure*, c'est plutôt elle qui me fait du gringue. Dans un sens, je suis privilégié.

ALPHONSE BOUDARD.

★ *LE CORBILLARD DE JULES* paraît cette semaine à La Table ronde, 49 F.

« Un arbre dans Babylone », de Daniel Boulanger

« Feux et lieux », de Georges Piroué

La nouvelle, art de l'instant

FEVRIER a vu paraître des nouvelles *par dizaines. Auteurs* et éditeurs ont raison de braver ainsi les réticences des lecteurs. Ces réticences ne veulent rien dire. Elles *signifient seulement que le gros du public* ne sait pas encore prendre la littérature pour autre chose qu'un reflet de la réalité.

La nouvelle est trop courte pour créer une telle illusion. Comme l'esquisse, la gamme ou la danse à la barre, elle n'a que le temps de parler de l'art qu'elle sert, et que les lecteurs ne sont pas exercés à goûter en lui-même. Sa *définition pourrait bien être : l'écriture quand elle se prend* comme sujet.

Voyez les cinq recueils dont il va être question dans cette *chronique et à sa suite. A lire Piroué ou Suffert*, le genre consisterait à *percer l'âme* secrète d'un lieu ; Lucie Faure, Bougaran et Boulanger, eux, semblent attachés à cerner l'âme des êtres et des choses. Mais, en fait, leurs textes racontent tous une *même aventure : comment piéger l'instant dans la* durée des mots.

ON commence à bien connaître *la façon dont* Daniel Boulanger *tend ses filets. Un arbre dans Babylone* vient après quelque vingt volumes, soit plus de trois cents « petites histoires » — *short stories*, disent les Anglais.

Dans un premier temps, le scénariste profus que Boulanger se montre par ailleurs nous saoule *littéralement* de petits faits d'existence comme il s'en colportait naguère en province, sur le parvis des églises et le pas des portes. Comment, *vous ne savez pas ? Le Malissard couche avec la Rosine*, la petite Ninon a plaqué le gros Régis, le pianiste du bastringue est parti avec un retoucheur de photos, le bridge du notaire a fini en disputes, on a sorti un noyé du canal,

par Bertrand Poirot-Delpech

la repasseuse s'est fait opérer de son obésité, il y aurait des images de femmes nues dans les caramels de l'épicier... Ça ou autre chose, du fait divers pour page locale, de ces pia-pia *de sorties de cimetière où se récapitule, bon an mal an, un* destin.

A force, on a l'impression de relire toujours la même nouvelle, tant Boulanger tourne autour du même petit monde *bien typé : en gros, les bourgs ruraux du début du siècle*, avec leurs places ensoleillées et ensommeillées, le dais de cretonne au-dessus du lit, la vaisselle à fleurs dans le buffet ciré, les canotiers et les guimpes, les montres aux gilets et *les poches aux jupons. Professions* ? Notables. Noms ? Bien de chez nous, du temps de Daudet et Labiche : Antonin, Albert, Cornélie, Julie, Marie. Aventures ? Naissances, décès, mariages, ruptures, adultères, retours d'affection, routines et rêves en *tous genres ; l'amour, toujours l'amour.*

UNE condition, toutefois : qu'il se cache. Le bonheur, pour les bonnes gens de Boulanger, suppose le secret *et même la fourberie. Le paradis des autres, c'est quelque* chose de clandestin, de bizarre, que l'on ne découvre qu'après coup. Ce qui soudait si fort le Jean à la Jeanne ? Dame, on ne sait trop ; et moins on en sait, mieux qu'c'est !

Sans doute y a-t-il du voyeurisme dans ces arrêts répétés au seuil du seul mystère qui vaille. Mais un voyeurisme ravi d'échouer, de ne trouver ni troubler ce que cachent les alcôves, appliqué à ne pas éventer leur parfum.

Comme toujours avec Boulanger, le fin mot, ce fin mets, appartient aux domaines de l'odorat et du goût. Pour peu que l'on connaisse son visage de maître queux rougi par les fourneaux et les hautes sauces, *il est impossible d'ouvrir une page de Boulanger sans imaginer* qu'il vous reçoit dans son texte comme un chef à sa cuisine, suant sous le bonnet, s'essuyant les mains au tablier vaste, vantant un rôt, suggérant une tourte, expliquant une préparation rare, *yeux clos* et narines palpitantes au-dessus des cassolettes de *cuivre roux*, claquant de la langue et lâchant, avec des œillades de nourrice shakespearienne qui envoie sa donzelle aux amours : je ne vous dis qu'ça !

« UNE *soupe aux herbes et trois vieux pinceaux* » suffisaient à Degas pour posséder « *tous les paysages du monde* ». *Notre Bocuse de la plume se passe des* pinceaux. Dès le premier texte, nous voilà enveloppés par un fumet savant où se mêlent aux relents connus de tous, *mandarine*, cédrat ou bitume, des métaphores olfactives, *comme l'odeur d'« oiseaux engourdis ». Tel marché* existe par ses effluves composites de viande bleue, muscade, poisson bouclé et port-salut plat. Telle foire respire par ses oppositions de frites et de berlingots. Tel restaurant hésite entre *les allumettes mouillées et le filet de marc*. Telle ville envahit la mémoire grâce à sa seule senteur de crottin, sauvée par miracle des fumées modernes.

La littérature porte aux odeurs *une vieille prédilection* depuis Homère, Ovide, Rabelais, Balzac, Proust, Céline. Certains écrivains sont d'abord des « nez », comme on dit des inventeurs de parfums. Mais Boulanger, qui en fait partie comme *personne, prouve que la sensation ne sert pas seulement* à charger les mots de force suggestive, donc communicative. Les odeurs nourrissent l'illusion dont vit l'écriture d'enfermer la vie comme on conserve en terrine ou en flacon *le « passé » d'un lièvre ou d'une fleur d'oranger.*

Si ce n'est pas là piéger l'instant révolu et le restituer, qu'est-ce d'autre ?

(Lire la suite page 18.)

la vie littéraire

Des inédits de Valéry dans une vente publique

Des manuscrits de Valéry vont être vendus, le 28 février, à Drouot rive gauche. Ce sont : le manuscrit autographe de *Charmes* (1917-1920) et surtout deux inédits, un « Carnet » autographe utilisé de 1939 à 1943, et un recueil de vingt-trois poèmes intitulé *Corona*, composés par Valéry de 1938 à 1943 et dédiés à Mme Jean Vollier, à qui appartient cet ensemble.

Syndicalisme en U.R.S.S.

Syndicalisme et libertés en Union soviétique est un recueil de documents (réunis et présentés par Olga Semyonova et Victor Haynes) qui vient de sortir dans la petite collection Maspero. Un an après la tentative, sévèrement réprimée, de créer en U.R.S.S. des syndicats libres qui prendraient effectivement la défense de leurs mandants, contrairement à ce que font les syndicats officiels qui sont là surtout pour imposer la volonté du pouvoir. Ce petit livre précieux de 200 pages raconte toute l'aventure de ces ouvriers à l'esprit indépendant, évoque des cas individuels précis et fournit plusieurs réflexions solides. Ainsi celles de Boris Weil sur la classe ouvrière soviétique ou de Vadim Biélotserkovsky sur le sujet peu connu de la situation des ouvriers et des ingénieurs en U.R.S.S. et ses aspects socio-politiques. Un ouvrage qui élargit singulièrement nos connaissances sur la vie réelle en U.R.S.S., que nous ne voyons trop souvent qu'à travers le sort des contestataires intellectuels.

A. M. B.

Dernières « révoltes »

« De l'éducation morale et un métier, voilà ce qu'il faut d'abord à ceux qui manquent de tout » : c'est sur ce beau principe que furent fondées, dans les années 1830, les premières « colonies pénitentiaires » pour jeunes délinquants, d'où sortirent plus tard les maisons de correction. Projet réformateur, puisque jusqu'alors les enfants étaient, dans les prisons, mélangés avec les autres détenus ; mais projet ambigu pour autant qu'à travers la mise en place de cette répression douce, la société bourgeoise, appuyée sur le double pouvoir de la médecine et de la philanthropie, ne se proposait rien de moins que « *la moralisation des classes pauvres* », autrement dit leur mise au pas. Voilà ce que nous apprennent Stéphane Douailler et Patrice Vermeren dans le dernier numéro des *Révoltes logiques*, consacré pour l'essentiel aux origines de la famille moderne (n° 8/9, 25 F ; 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris). Un numéro crucial pour tous ceux qu'intéressent ces problèmes, même et surtout parce qu'il n'hésite pas à remettre en question certaines analyses classiques (comme celles de Philippe Meyer). On y trouve, par exemple, un portrait assez original du « philanthrope » dessiné par Daniéle Rancière, d'utiles remarques sur l'histoire des passions françaises et un choix de textes très significatifs concernant le statut singulier des « employées de maison », du XVIII[e] siècle à nos jours. A ne pas manquer, d'autant que les bonnes revues ne sont pas légion... — C. D.

Le développement insensé

« Quand nous nous adressons aux hommes du tiers-monde, nous les obligeons à se mettre à notre écoute et nous nous étonnons de leur difficulté à conserver quelque chose de leur savoir et de leur sécurité dans le dialogue auquel nous les appelons. Pourtant, tous ces milieux conservent des réserves d'énergie que les circonstances ne permettent pas de libérer. Le problème est, en effet, lié essentiellement au fait que la modernisation du tiers-monde, c'est d'abord l'expansion d'un mode d'organisation, le système occidental, écrivait Pierre Bungener dans un article sur « Les cultures envahies ». Directeur de l'Institut universitaire d'étude de développement à Genève, il était un homme engagé dans la lutte contre les colonialismes et les nouvelles formes de l'esclavage et de la domination. Le tiers-monde dont il parle est un paysage humain qu'il connaissait concrètement. Ce n'était pas un intellectuel satisfait. C'était un poète qui allait dans les territoires lointains à la rencontre des hommes et des cultures. Il est mort accidentellement en septembre 1975, au Cameroun. Ses amis et collaborateurs, notamment Anne-Marie ?ay et Danielle Provansal, ont rassemblé ses écrits et notes dans un ouvrage qui vient de paraître aux éditions L'Age d'homme (Lausanne).

T. J.

Un nouveau mensuel pour les libraires

Le Journal des librairies, tel est le titre du nouveau mensuel que la Société des éditions Voudiez, qui possède déjà quatre publications (*Recherche et Nature, Espace et Civilisation, Ski nautique, International Journal of Micro Surgery*), vient de créer à destination des vingt-cinq mille points de vente du livre. L'animation de cette publication professionnelle, qui paraîtra la dernière semaine de chaque mois, est assurée par Yannick Loisalle, directeur de la publication, Chantal Abry, directrice adjointe, et Christian Caumel, rédacteur en chef. Imprimé en offset au format 235 × 305 millimètres, vendu par abonnement (un an : 140 F ; deux ans : 250 F), *le Journal des librairies* est tiré à douze mille exemplaires. Le numéro de février est distribué gratuitement sur un fichier de dix mille adresses.

Au sommaire de ce premier numéro, qui se donne une image résolument dynamique, on relève notamment un article sur la liberté des prix et ses conséquences sur la vente du livre, des reportages sur des libraires de Toulouse et de Grenoble, une étude sur les investissements publicitaires des éditeurs, une enquête sur le livre pratique, etc. (*Le Journal des librairies*, 50, avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 346-?00.)

Une « Mère Denis » de l'Arctique

Dankert-Anna, 130 kilos, presque aveugle et quasiment paralysée, raconte sa vie au magnétophone en sirotant son café. Et quelle vie ! A cette aune, nos « Mère Denis » paraissent de fameuses privilégiées. (*Dankert-Anna, une vie*, d'Arlid Mikkelsen, Seghers, 224 p., 39 F.)

Fille d'une Finlandaise et d'un Norvégien fort pauvre qui meurt lorsqu'elle est toute petite, Anna va passer dans huit familles successives, « envoyée en esclavage » par la commune à la charge de laquelle elle est tombée. Préparer, la nuit, la nourriture des bêtes et récurer l'étable — à sept ans ! — à neuf, chez des Lapons, raviver la couleur des vêtements dans de grands bains d'urine humaine ; à onze, pêcher avec les hommes et ramer comme eux, dans leurs vastes baleinières, ainsi passe la jeunesse. Puis c'est le mariage, la dure existence dans un fjord du Grand Nord, les accouchements en solitaire (quatorze à la suite), le veuvage, la misère et la faim, l'engagement, pour la survie, dans un équipage où Anna se fait passer pour un homme, l'éventration sous l'effort et le colmatage de la plaie avec de la poix. Au total une *« vie qui mériterait d'être conservée sur du velours, dans un musée »*, parce qu'elle témoigne, avec philosophie, d'une époque heureusement révolue. — G. G.-A.

vient de paraître

Roman

PIERRE KYRIA : *Pierrot des solitudes*. — La rencontre de trois êtres solitaires sur fond de nostalgie amoureuse. (Balland, 103 p., 25 F.)

Conte

PETRUS BOREL : *Champavert, contes immoraux*. — Contes lugubres et féroces d'un des petits maîtres du romantisme. (Edition des autres, 432 p., 59 F.)

Lettres étrangères

IOURI TRIFONOV : *Fumées et brouillards vers le soir*. — La guerre civile remémorée par un fils de bolcheviks : deux univers séparés par un demi-siècle. Traduit du russe par Lily Denis. (Stock, 328 p., 59 F.)

GHASSAN KANAFANI : *Contes de Palestine*. — Douze textes d'un jeune auteur palestinien tué en 1972, à trente-six ans. Préface d'Ibrahim Souss, représentant de l'O.L.P., à Paris. (Stock, 188 p., 25 F.)

Science-fiction

MICHEL JEURY : *L'univers-ombre*. — Un « visiteur de la Terre » découvre un monde paisible où l'écologie et les énergies douces sont mises en œuvre. Par l'auteur du *Poney-Dragon*. (Encre Editions, 9, rue Duphot, 75001 Paris, 238 p., 45 F.)

Politique

GUY PERRIMOND : *Ton aventure, peuple de gauche, 1920-1979*. — Une histoire des relations des partis de gauche, de la scission de Tours à nos jours, et des propositions pour maintenant. Par le rédacteur en chef de *l'Unité*. (Editions Ramsay, 244 p., 48 F.)

Critique littéraire

GEORGES MAY : *L'Autobiographie*. — Le paradoxe de l'autobiographie, protéiforme, insaisissable et pourtant toujours semblable à elle-même. Par un professeur à l'université de Yale (P.U.F., 229 p., 98 F.)

JEAN BELLEMIN-NOEL : *Vers l'inconscient du texte*. — Une étude sur la structuration inconsciente des textes. (P.U.F., 203 p., 59 F.)

Entretien

GUNTER GRASS : *Atelier des métamorphoses*. — Traduits par elle-même, des entretiens de Nicole Casanova avec l'auteur du *Tambour*. Comment la réalité et l'imaginaire se transforment en œuvre littéraire. (Belfond, 217 p., 49 F.)

Spiritualité

ROBERT ARON : *...Où souffle l'esprit*. — La tradition juive et ses rapports avec la chrétienté ou l'itinéraire spirituel de Robert Aron. (Plon, 322 p., 58 F.)

Essais

RENE REMOND : *La Règle et le Consentement*. — Comment « gouverner une société » à partir de l'exemple de l'université de Nanterre, dont l'auteur a été le président pendant six ans. (Fayard, 488 p., 65 F.)

RUDOLF BAHRO : *L'Alternative*. — Une critique du socialisme d'Etat par un marxiste prisonnier politique en R.D.A. Traduit sous la direction de F. Charbonneau, avec la collaboration de R. Chudeau, A. Cozic et C. Fontrivieille. (Stock 2, 426 p., 60 F.)

Sciences humaines

GEORGES DUMEZIL : *Mariages indo-européens*. — Les droits matrimoniaux de l'Inde et de Rome étudiés dans leurs rapports aux épopées grecque, germanique, indienne et romaine. (Ed. Payot, 342 p., 99 F.)

FRANÇOISE ET JEAN DUVIGNAUD, JEAN-PIERRE CORBEAU : *La Banque des rêves*. — Une approche anthropologique du rêve visant à définir les particularités des rêves selon les stratifications sociales. (Ed. Payot, 259 p., 47 F.)

MICHELE ZAPPELA : *L'Enfant poisson*. — Comment la société des adultes doit réapprendre l'écoute de l'enfant. (Trad. de l'italien par R. Maggiori. Petite Bibliothèque Payot, 228 p., 20 F.)

Biographie

RAYMOND ESCHOLIER : *Un amant de génie, Victor Hugo*. — Récit chronologique détaillé de la vie amoureuse de Victor Hugo. (Fayard, 598 p., 92 F.)

Histoire

ROBERT MUCHEMBLED : *La Sorcière au village (quinzième-dix-huitième siècles)*. — Une présentation par les textes et l'image, dans un volume de la collection « Archives ». (Gallimard - Julliard, 241 p., 19,50 F.)

en poche

Un grand roman d'aventure

LE ministre plénipotentiaire russe assassiné à Téhéran par une foule fanatisée qui, aux cris de *« Djihad ! »* (la guerre sainte), avait envahi son ambassade...

Ainsi se termine l'extraordinaire roman de Iouri Tynianov, publié en 1927 en U.R.S.S. et dont l'opportune édition en livre de poche devrait enfin donner la place qu'il mérite à un grand écrivain trop mal connu, théoricien et poète, narrateur exceptionnel, nouvelliste surprenant (voir *le Lieutenant Kijé*, dont il est aussi l'auteur), puni pour son formalisme et censuré jusqu'à sa mort, à l'âge de quarante-neuf ans, en 1943.

« J'aurais voulu avoir écrit ce livre », notait Aragon dans la préface à la première édition française en 1969. *« Il s'agit du plus extraordinaire roman historique qui se puisse lire. »* Car le sujet est historique, et le, *vazir Moukhtar* (ministre plénipotentiaire en persan), Alexandre Griboïedov, fut réellement tué, pour avoir irrité les Persans en exigeant trop énergiquement le paiement d'une dette de guerre. Mais Griboïedov (1795-1829) n'était pas seulement diplomate : ami de Pouchkine, intellectuel éclairé, éloigné de Petersbourg après l'échec du complot des Décembristes en 1825, il est resté dans les encyclopédies comme le plus grand auteur dramatique classique, grâce à sa pièce *le Malheur d'avoir de l'esprit*, dont ni la représentation ni la publication ne furent autorisées de son vivant.

Parti sur les routes du Sud, le héros est voué à la mort. Nous le suivons pendant la dernière année de sa vie : la cour du tsar et ses intrigues, le mariage à Tiflis avec la princesse Tchatchavadzé, fille d'un célèbre poète géorgien, le départ des jeunes époux vers Tabriz, l'inévitable espion anglais, la cour du chah, les princes prêts à s'entretuer, l'émeute enfin. Et le souvenir de la douce nuit géorgienne sur les balcons de Tsinandali... Livre d'une richesse infinie, d'une hardiesse surprenante, qui, sur des thèmes anciens, restera un des plus grands roman d'aventure d'aujourd'hui.

NICOLE ZAND.

★ **LA MORT DU VAZIR MOUKHTAR**, de Iouri Tynianov, traduit du russe par Lily Denis, 700 pages, Gallimard, collection « Folio », 18 F.

Parmi les rééditions : les romans de Victor Serge, *les Années sans pardon* (Petite Collection Maspero), de Chantal Chawaf, *le Soleil et la Terre* (Le Livre de Poche) ; le récit de voyage de Claudie, Jacques Broyelle et Evelyne Tschirhart, *Deuxième retour de Chine* (Points. Le Seuil) ; le récit de Claude Duneton, *Je suis comme une truie qui doute* (Points. Le Seuil).

Parmi les inédits : un recueil d'essais de Lucien Goldman : *Epistémologie et philosophie politique* (Médiations. Préface de Sami Naïr), un traité de Jorge Borges, *Qu'est-ce que le bouddhisme ?* (Idées).

en bref

● UNE SOIRÉE DE LECTURES SUR LE THÈME DU « MONDE BLANC » aura lieu le lundi 26 février, à 19 h. 30, avec le concours du Nouveau Commerce, au Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (en face du Centre G.-Pompidou). Itinéraire poétique à partir des Indiens d'Amérique du Nord, à travers les flots d'Esquimo et la Sibérie, incursion en Celtie, arrivée en Asie. Animée par Kenneth White, le poète d'« Approches du monde blanc », la soirée commencera par le prologue Archipel, avec des extraits de textes de Nietzsche, Melville, Michaux, etc. Ensuite « le Monde blanc du monde entier » et « le Monde blanc de Kenneth White ». Les textes et poèmes seront lus par Jean Ganeval, Judith Magre, Jean-Jacques Scheffer, Marie-Claude White. Documents et musiques ethniques. Séquences des films Derzou Ouzala et Jeremiah Johnson.

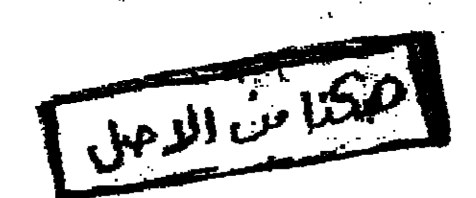
● LES MAISONS PAYSANNES sont très convoitées par beaucoup de citadins. Cette passion peut trouver un exutoire parmi les nombreuses publications que les éditeurs consacrent à ce nouveau « rêve » champêtre. Aux éditions [illegible], notamment, Jacques [illegible] ouvre une nouvelle collection par l'un de ses ouvrages intitulé « Habitat et vie paysanne en Bresse » et illustré de photographies de l'auteur. Jacques [illegible] retrace l'histoire de la construction rurale en Bresse, définie elle même par la vie longtemps communautaire des autochtones. Dans « Symboles et pratiques rituelles dans la maison paysanne traditionnelle » (éditions Berger-Levrault), Hervé Filipetti et Janine Trotereau dressent un passionnant inventaire des symboles ou signes magiques qui protègent la demeure rurale « remplie » des angoisses et des espoirs de ses habitants.

● LA NOUVELLE MAISON D'EDITION PAUL MARI (7, rue Rougemont, 75009 Paris. Tél. : 246-54-13) organise un concours « Poésie 20 ». Le lauréat dont le recueil sera imprimé recevra en outre 5 000 F. Les cent meilleurs poèmes retenus par le jury seront rassemblés, d'autre part, dans un recueil collectif. Cette maison recherche aussi des manuscrits inédits de romans, de documents, etc.

● LE PRIX DU CERCLE DE L'UNION a été attribué à Ghislain de Diesbach pour son livre « Necker ou la faillite de la vertu » (Librairie académique Perrin).

● L'ACADEMIE FLORIMONTANE d'Annecy organise un nouveau concours de poésie à l'intention des amateurs « très avertis ». (Pour obtenir le règlement du concours, écrire à Ant. Chevallier, 28, rue Royale, 74000 Annecy.)

● LE PRIX LITTRÉ a été décerné à Guy-Marie [illegible] pour son roman « l'Ergot de seigle » (Nouvelles Editions latines).



entretien

Jean-Louis Curtis : « J'aime les romans amplement orchestrés »

Après avoir publié ces dernières années des recueils *de nouvelles* (« l'Etage noble »), *des essais* (« Questions à la littérature »), des pastiches (« la Chine m'inquiète »), Jean-Louis Curtis revient, avec « l'Horizon dérobé » — premier volume d'*une trilogie*, — aux grandes *chroniques romanesques qui lui* ont valu ses premiers succès (« les Justes Causes »), et, en 1947, le prix Goncourt pour « les Forêts de la nuit ».

***L'époque contemporaine** sert de **toile de fond à tous les** romans de Curtis. L'air du temps, les modes, l'évolution des mœurs, les changements de société apparaissent à travers les préoccupations quotidiennes de ses personnages. « Les Jeunes Hommes » avaient pour horizon 1939, leurs enfants font, de 1956 à 1968, leur éducation sociale, politique, et sentimentale.*

***Il y a Thierry l'ambitieux, Catherine l'impétueuse,** Nicolas l'ambigu, l'esthète, il y a aussi l'étrange et « chaste jardin préraphaélite » dans lequel Catherine et Nicolas tentent de prolonger leur adolescence. Jean-Louis Curtis s'explique ici sur ses intentions et sur sa conception du roman.*

— *L'Horizon dérobé est le début d'une trilogie ?*

— C'est simplement un long roman qui comportera trois volumes. Le premier amène les personnages jusqu'à la fin d'une *phase de leur vie* : ils se retrouvent après mai 68, approchant la trentaine. C'est presque leur jeunesse qui s'achève. Dans les volumes suivants, on se rapprochera de l'époque actuelle. Le thème majeur est l'opposition entre Thierry, qui est un être de domination et de conquête, et Catherine et Nicolas, qui sont des êtres de sensibilité et de plaisir.

— *Comment définiriez-vous ce roman ?*

— Si j'avais à le définir d'un seul terme, je dirais tout bonnement que c'est un roman d'amour. Je crois que cela deviendra plus perceptible dans les deux volumes qui suivront. Il y a aussi une chronique, mais en contrepoint. Dans nos vies aussi, ce contrepoint existe. L'actualité est là, elle nous baigne, elle nous entoure, elle nous harcelle, elle nous obsède. Cela ne m'intéresserait pas du tout d'écrire un roman dont les personnages ne seraient pas situés dans le siècle ni dans l'espace géographique. *Ils seraient comme* étudiés en laboratoire, dans le vide. Cela me paraîtrait une entreprise artificielle.

Une toile d'araignée

— *Comme* les Jeunes Hommes, *les adolescents de* l'Horizon dérobé *ont grandi en province avant de venir à Paris.*

— C'est un trajet tellement classique ! Peut-être m'y suis-je attaché par une sorte de secret *fétichisme*. J'ai besoin d'avoir affaire à des gens qui, comme moi, sont nés en province, parce que je me sens plus à l'aise avec eux, je me sens en pays connu.

— *Il y a dans votre livre toute une galerie de personnages pittoresques. Est-ce un roman à clé ?*

— La réponse a été donnée une *fois pour toutes*, je crois, et de façon exemplaire, par Proust qui disait : « *Il n'y a pas une clé, il y en a cinquante pour chaque personnage.* » Il est certain que j'ai chipé l'accent et la voix de Mme Saint-Aygulf à une dame qui a vraiment existé et qui parlait comme ça, avec une espèce d'intensité, en prolongeant la dernière syllabe des mots. C'était une dame à la fois géniale et un peu excentrique.

— *Vous attachez beaucoup d'importance à la composition de vos romans. Partez-vous d'un plan précis ?*

— Le plan existe dans les très grandes lignes, mais il est susceptible de modifications en cours d'écriture. Ce que je mets en place de façon assez minutieuse avant de commencer un livre, c'est tout un réseau de petites correspondances qui s'éclaireront l'une l'autre. C'est comme un filet, comme une espèce de maille de détails, de petites choses concrètes qui, m'aidant à faire comprendre ce que je ne veux pas *expliciter*, formeront le tissu interstitiel du roman. J'appelle cela *the web*. C'est un mot anglais qui veut *dire la toile, comme* une toile d'araignée.

Mille motifs de s'indigner

— *Vous aimez les romans à points de vue multiples.*

— Oui, absolument, j'aime les romans qui sont amplement orchestrés. Quand j'étais très jeune étudiant, j'ai travaillé pendant une année à Londres à un mémoire sur la technique dans les romans de Huxley. Huxley voulait écrire des romans qui auraient pour substance *non* pas une intrigue romanesque, mais une imbrication ou une pluralité de thèmes agencés de façon un peu musicale. Cela m'avait paru une théorie extrêmement féconde. Dans mon premier livre, *les Jeunes Hommes*, on retrouve cette volonté d'orchestration, de « contrepoint ».

— *D'autres œuvres vous ont-elles influencé ?*

— Quand j'étais un jeune homme je m'enflammais à mesure *que je découvrais* des auteurs contemporains. Il y a eu Montherlant, mais ça c'est une influence dont j'ai essayé de me dégager en écrivant sur Montherlant et en le pastichant, par exemple, dans *Haute Ecole*. Et puis, au hasard des rencontres, il y a eu des auteurs anglais, il y a eu James. Je citerais bien Proust, mais cela *ne* peut être une influence pour personne, parce que, d'une certaine façon, Proust a tué le roman sous lui. On a *l'impression quand on lit* Proust que c'est fini, qu'on ne peut plus rien écrire. Cela aussi il faut le dépasser, sinon la littérature s'arrêterait.

— *Parallèlement aux romans amplement orchestrés, vous écrivez aussi des nouvelles très elliptiques.*

— C'est un parcours différent. *Les nouvelles* du *Thé sous les cyprès* ou de *l'Etage noble* sont des récits de soixante pages qui se passent en une soirée ou en un après-midi : c'est une conversation entre un monsieur et sa nièce, un thé que prennent les gens du monde. Tout est contenu dans une action anodine que l'on décrit minute par minute en suggérant tout un arrière-plan psychologique. C'est une chose qui est passionnante à *faire*. Là le *web* est primordial.

— *Le pastiche pour vous, c'est une sorte de vampirisme ?*

— C'est un vampirisme exquis, délicieux. C'est presque un peu plus que cela, *c'est* une effraction spirituelle, c'est presque forcer les portes, les secrets d'une personnalité, d'un être vivant et s'installer à l'intérieur. C'est presque un parasitisme. Ceux que j'ai préféré pasticher ? Proust et aussi Giraudoux. Giraudoux a vraiment sa rhétorique à *lui*, qui a ses règles, qui est stricte et rigoureuse. Et il a un humour si subtil, si particulier, si rare. Enfin je me suis enchanté *de Giraudoux*, et j'ai beaucoup aimé faire ce pastiche.

— *Dans un pastiche, vous prêtez à Chardonne ces propos vous concernant : « Cet » homme aime railler. Il se » bride, par timidité ou bonne » éducation. Dites-lui d'ou» blier sa bonne éducation. » Ces lignes sont-elles de Chardonne ?*

— Elles sont de moi, mais il a dit des choses qui ressemblaient à cela. On se connaissait, il avait un peu lu mes livres, notamment *la Quarantaine*, où il apparaissait comme un personnage *romanesque sous le nom* de Bonneteau.

— *Considérez-vous qu'en fait vous êtes un pamphlétaire ?*

— Je n'ai jamais écrit de vrai pamphlet. J'ai souvent été tenté de le *faire*. Mais la polémique est un peu éparse dans mes livres. De temps en temps, il y a des morceaux de satire, mais *c'est* à l'état de fragment. J'ai quelquefois des colères rentrées qui ne demandent qu'à s'extérioriser, et *ce ne serait pas mal* au fond si un jour je les laissais éclater.

Des terrorismes intellectuels

— *Des colères contre quoi ?*

— Contre les impostures de *toute sorte*, *contre* la pose, le pédantisme, les modes langagières, les terrorismes en tout genre, les *injustices criantes*. Si on est un homme vivant, on a mille motifs de s'indigner.

— *L'avant-garde vous agace. Dans* Un miroir le long du chemin, *vous dénoncez comme une imposture le mythe de l'avant-garde maudite s'opposant au romancier « traditionnel et balzacien ».*

— Des avant-gardes hautement signalées, désignées, montrées en exemple cessent d'être des avant-gardes et tendent à devenir des terrorismes intellectuels. A la fin des années 50, la prépondérance qu'on accordait au Nouveau Roman a dû stériliser *pas mal d'auteurs indécis*. Je me considère comme un romancier traditionnel au bon sens du terme, *dans la mesure* où je souhaite captiver le lecteur. Quant au « roman balzacien » dont parlent les critiques, c'est un monstre imaginaire. Les romanciers écrivent avec le langage de leur temps, qu'ils le veuillent *ou* non ils en sont imprégnés.

— *Avez-vous un public attitré depuis votre prix Goncourt ?*

— Non, cela s'est fait peu à peu. Mais, depuis une quinzaine d'années, j'ai un public plus ou moins constant, avec quelques variations, qu'il s'agisse d'un essai, d'un récit ou d'un roman.

« Je voudrais être un classique »

— *Que pensez-vous de l'image que la critique donne de vous : un romancier « classique », un « moraliste », un « humaniste » ?*

— Un « humaniste », oui, j'accepte le terme si un humaniste est quelqu'un qui croit en des valeurs comme l'amour, l'honneur, la vérité, la solidarité, et qui croit aussi en une signification, peut-être, de l'aventure humaine. *Quelle signification ?* Je ne sais pas, mais il doit y en avoir une. Alors en ce sens, oui, je suis un humaniste. « Moraliste », j'accepte aussi le terme dans la mesure où il signifie peintre des mœurs, des *sociétés, mais pas du tout* s'il signifie juge des actes humains, parce que je m'abstiens de juger. Et « classique », mon *Dieu*, je ne sais pas, c'est un grand mot, un grand titre. Je voudrais bien être un classique. Est-ce que je mérite de l'être ?

Propos recueillis par **MONIQUE PETILLON.**

★ L'HORIZON DEROBE, de Jean-Louis Curtis. Flammarion, 419 p., 50 F.

écrits intimes

UN AMOUR DE LAURE

LAURE, ce visage troublant *et cette passante trop* fugitive de notre littérature, fut, on le sait, la compagne de *Boris Souvarine, puis de* Georges Bataille. Mais elle rencontra d'abord Jean Bernier, intellec-



tuel « gauchiste » des années 20, qui, avec les autres animateurs *de la revue Clarté, servit* d'intermédiaire entre les surréalistes et le parti communiste. Domi*nique Rabourdin publie*, avec divers autres textes, les journaux intimes que tenaient Laure et Bernier, au moment *de leur* relation. Le lecteur y découvre les intermittences et les tourments de cet amour, qui entraîna la *jeune femme* dans une tentative de suicide.

Ils se lièrent en 1926, alors *que Bernier connaissait un grand* désarroi et considérait la vanité de son existence. « *J'ai été un éclair dans sa vie* », écrit Laure. Ami de Drieu La Rochelle, et séducteur insatiable comme celui-ci, Bernier ne met, toute*fois, aucun cynisme dans ses* propos sur l'amour. Au contraire, il apparaît comme la victime de *ses élans, de ses remords*, et de ses incertitudes. Son indécision, ses déchirements, ressemblent à ceux d'Adolphe, le héros *de Benjamin Constant*.

Bernier s'interroge sans cesse, dans son attachante confession, *sur la nature du sentiment* qu'il éprouve pour Laure. Il ne sent pas, auprès d'elle, « *la fièvre brutale, l'assouvissement de la passion, voracement éperdue de toucher son objet, de dévorer une présence miraculeuse parce qu'on en a* désespéré ». *Il con*naît le besoin d'aimer. Il voudrait *aimer Laure. Il épie chacun des* mouvements qui le portent vers la jeune femme. Il guette, avec *inquiétude, les variations de* ses états d'âme. Ne se trouvant pas « *au désespoir* », lorsqu'elle *tombe malade. Il en tire* la conclusion qu'il ne l'aime pas. On l'entend même regretter que *la maladie de Laure n'ait pas* comporté « *un risque de mort* » car, dans cette circonstance, il aurait éprouvé, d'une manière décisive, la nature de son inclination.

Cet « examen de conscience » nous offre un étonnant portrait de Laure. On discerne, à travers les propos de Bernier, la séduc*tion de la jeune femme, l'émo*tion qu'elle apportait avec elle, son angélisme qui se mariait *avec une sexualité immodérée*. Son journal nous confirme qu'elle ignorait la parcimonie des sentiments. *Laure concevait la vie* comme une dépense luxueuse. Elle brûlait. Elle s'engageait entièrement *dans ses passions*, *mais* son orgueil lui défendait de s'y abandonner. Laure avec Bernier, c'est Thérèse d'Avila *s'éprenant* d'Adolphe.

FRANÇOIS BOTT.

★ L'AMOUR DE LAURE, par Jean Bernier. Textes réunis et préfacés par Dominique Rabourdin. Postface de Jérôme Peignot, Flammarion, 200 p., 38 F.

★ LES ECRITS de Laure viennent *d'être réédités* dans la collection « 10/18 ». Enfin, la revue « *Cée* » consacre à Laure une partie de son numéro 6 (édit. Christian Bourgois).

Un art de l'instant

(Suite de la page 15.)

CHACUN sa recette. Celle de *Feux et Lieux* est à l'opposé, aussi dépouillée que celle d'*Un arbre dans Babylone* se veut exubérante et lourde d'épices. Georges Piroué nous a habitués à ce jansénisme. Essayiste et italianisant avisé, il a signé des études, aussi fines que sans tapage, sur Hugo, Proust, Pirandello et Pavose. Dans la fiction — *la Façade et autres miroirs, la Vie supposée de Théodore Nèlle,* — son sens de l'ambiguïté psychologique porte la marque de son maître, Pirandello.

L'environnement sensuel compte moins que la géométrie des lieux et des corps ou l'irruption d'un élément perturbateur. Ici, un père et un fils méditent dans des ruines romaines. Là, des couples flânent au bord de la mer, d'étangs. Des serveuses devisent. Ou alors, un crapaud écrasé, une méduse et un chat dérangent le cours des pensées, des vies.

par Bertrand Poirot-Delpech

Un malaise rôde entre les êtres. On ne sait quelle décence sépare les générations, et les amants eux-mêmes, comme si les âmes se postaient aux créneaux des corps, sur le qui-vive. La répugnance qu'inspirent batraciens et mollusques semble renvoyer, comme certain lézard chez Pirandello, à des inhibitions sexuelles et affectives. Il s'ensuit une espèce d'amertume dont le narrateur tirerait consolation et raison d'écrire.

MAIS c'est par l'observation des lieux, plus que des cœurs, que Piroué cherche à retenir le temps. Précisément en scrutant les sites-limites, là où passent les frontières, où les éléments ont peine à se fondre.

Ces jointures, entre le sable et l'eau par exemple, favorisent ses réflexions préférées sur l'illusion d'occuper un centre fixe, alors que ce centre se déplace, qu'il n'est nulle part, qu'il n'a, à proprement parler, « pas lieu ». Ce qui nous ramène à l'instant. Comme par hasard, c'est en marchant dans un bocage proche de la Manche que lui apparaît l'équivalence entre aller quelque part et s'approcher d'une date : ici, de Noël.

Une autre expérience synthétise encore mieux les rapports profonds entre l'écriture, l'espace et la durée. Le narrateur se souvient de la manière dont le paysage alpin se déforme, vu d'un train, sans autre centre que la perception du voyageur, libre de le faire exister et disparaître.

Tout l'art de la nouvelle consiste à couler en mots ce temps ineffable d'un sein nu entre deux chemises, d'une montagne entre deux tunnels.

★ **UN ARBRE DANS BABYLONE, de Daniel Boulanger, Gallimard, 286 pages, 49 francs.**

★ **FEUX ET LIEUX, de Georges Piroué, Denoël, 208 pages, 44 francs.**

nouvelles

« En galère » avec Yves Bougaran

● ***Des personnages seuls et claudiquant de l'âme.***

« J'*ENFILAIS mon armure intérieure, il faut se défier de ce qui ressemble trop à l'amour.* » Pour Yves Bougaran, l'amour vit du malentendu ou relève de l'illusion d'optique. Claude, possédé par une passion, se piège aux reflets de l'amour qu'il croit saisir dans l'eau profonde du regard de Nicole. Dès lors qu'elle égare ses lentilles de contact, il ne reste plus rien, et les fantasmes gisent en miettes. Claude perd l'ombre de l'amour dans un regard sans tain.

Nous ne savons pas aimer : nous ne pouvons que nous déchirer. Nous ne connaîtrions l'amour que sous la forme d'un court armistice, au moment où les combattants épuisés pansent de nouvelles blessures avant de repartir à l'assaut. Dans *Un si joli canard*, un couple s'affronte et s'envoie les coups les plus bas, les insultes les plus ignobles, les histoires de ventre les plus sordides, et se retrouve, enlacé et pleurant, balbutiant des mots tendres dans la moiteur salée du pardon — et disponible pour la prochaine bataille.

Les personnages d'Yves Bougaran avancent à tâtons, en claudiquant de l'âme, seuls désespérément, dans une ville qui n'en finit pas, éclairée de bistrots falots où bruissent des conversations de zinc. Ici, un divorcé *(Un père)* confie ses regrets. Là, un cadre, en chômage depuis six mois, s'essaie à tuer le temps *(Pas un homme comme toi)* avant de rentrer chez lui où il n'ose dire son état. Dans l'entrée d'un immeuble, au pied d'un escalier, une femme attend que se rompe sa solitude et rêve à un homme et à une plage au soleil *(la Tendresse)*.

Le réalisme de l'auteur n'efface pas le mystère des êtres. La phrase courte, la description minutieuse des comportements mêlée à la dérive de la pensée, et plus encore le non-dit, amplifient le côté trouble des personnages. Par exemple, dans Palerme, engourdie de chaleur, le narrateur qui vient de quitter une certaine Martine, projette ses fantasmes sexuels sur les femmes d'un groupe de touristes. Il séduit Odile. L'angoisse naît des omissions du récit et des interrogations qu'elles soulèvent. A-t-il tué Martine ? Va-t-il faire subir le même sort à sa dernière conquête ? Ou ces suppositions sont-elles le fruit de l'imagination du lecteur ? *(Un jeune homme)*.

Une mère tance méchamment son fils de trente-cinq ans, Jean, incapable de prendre un emploi et de gagner de l'argent. Elle le chasse. Est-elle si cruelle ? Jean travaille, mais le tait, pour garder, pour lui seul, son « blé ».

Cette enfant, enfermée dans un asile de vieillards, ne comprend pas son sort : elle a étouffé son petit frère, dont les cris l'empêchaient de préparer une composition de français...

Après un roman, *la Saignée*, publié en 1977, Yves Bougaran, avec ces nouvelles *En galère*, confirme son talent et son goût de la vie brute. Il peint des « faits divers » dans une atmosphère où la sensualité pèse et domine. Mais le réalisme et la cruauté dissimulent mal une sensibilité d'écorché vif : la vie vogue en galère, et nous en sommes les damnés galériens.

BERNARD ALLIOT.

★ **EN GALERE, d'Yves Bougaran, Grasset, 235 p., 30 F.**

LES BONNES HISTOIRES DE G. SUFFERT

● ***Un œil, une oreille, une mémoire, une plume. Mais le cœur ?***

LA question que l'on se pose, lorsqu'un journaliste d'une certaine renommée, comme Georges Suffert, doublé d'un polémiste intellectuel, dont les jugements ont évolué, se lance dans la fiction, est celle-ci : « Va-t-il nous révéler la profondeur de son être ? Saura-t-on ce qu'il est ? »

Car le journalisme est un métier qui, comme toute profession, engage plus l'expérience, le savoir, le savoir-faire, éventuellement la conscience, en tout cas l'homme social, que l'homme intérieur, l'homme métaphysique. De plus, le journalisme, pour se faire mieux entendre et plus vite, a souvent besoin de faire appel, sinon à des poncifs ou à des clichés, du moins à un système de références déjà éprouvées. Voir la fortune qui a été faite au beau titre de Simone Signoret : *La nostalgie n'est plus ce qu'elle était*, et tous les accommodements qui en furent tirés dans la presse. Ce qui permet à certain beaux esprits de dire à son propos, avec une nuance de mépris : « C'est du journalisme. » Démarche légère, car on ne demande pas au journaliste d'être en même temps philosophe, écrivain, homme de science, ou leader. Sauf s'il saute le pas, à ses risques et périls.

Georges Suffert l'a franchi avec son recueil de nouvelles *la Fête au Togo et autres histoires*. Et l'on sera à la fois satisfait et déçu.

Satisfait parce que les histoires ont du « corps », du « jus », de la « branche ». Le récit file bon train avec son suspense, ses retenues, ses méandres, ses surprises ménagées. Il se lit avec intérêt et, en tout cas, sans ennui.

Mais déçu, parce que finalement on ne sort pas du journalisme, de ces bonnes histoires que les journalistes, surtout s'ils ont voyagé et côtoyé les « grands » de ce monde, comme il semble que ce soit le cas pour Georges Suffert, ont glanées à travers notre vaste planète convulsée, qu'ils n'ont pu utiliser sur le moment, mais dont ils ont rêvé, sur lesquelles ils ont rêvé, les arrangeant un peu pour qu'elles soient méconnaissables et parce que l'imagination a ses droits, même et surtout chez le journaliste, qui en est si souvent sevré, se disant : « Ça ferait un bon sujet de nouvelle à la Malraux ou à la Kessel ou à la Hemingway ou à la Dhôtel ou à la Bodart. »

Oui, mais voilà, ce sont des histoires à la Malraux, à la Kessel ou à la Dhôtel.

La Fête au Togo, qui ouvre le recueil, pourrait avoir été écrite par le premier ou par le second ou par les deux. Les noms eux-mêmes : Kramer, Tangana, cette vieille amitié complice entre deux continents, ces secrets, ce mystère sur fonds d'indépendance et de coups d'Etat en gestation, ces conversations dans le feutré de la forêt, cela sent un peu *la Voie royale* revue et corrigée par la saga du tiers-monde. *La Gourde* qui la suit a un relent à la Hemingway, avec un soupçon de Simenon, celui de l'ambition et de l'exotisme, de même que *la Corde*, qui se teinte de Mérimée. *Le Jacquet* ne déparerait pas l'œuvre latino-américaine de Roblès ou celle, plus récente, d'Hervé Bazin. *Le Canal* est de l'André Dhôtel tout craché, mâtiné d'Henri Bosco. *Le Général* est une eau-forte à la Bodart, moins l'effervescence du style. Quant à *la Rotative*, la plus réussie du lot, disons qu'on pourrait l'attribuer à Didier Decoin pour cette façon qu'elle a de retomber sur ses pattes, et à Patrick Grainville, conjointement, pour son emprunt final à la sorcellerie.

Nous sommes donc rassurés et renseignés sur la culture de Georges Suffert, son système de références, sa panoplie de lectures, son savoir-conter, son savoir-engranger, son savoir-dégorger, son savoir-voir, son savoir-dire, son savoir-écrire. Nous savons tout sur le journaliste Suffert et sur ses armoires aux souvenirs. Mais sur l'homme Suffert, rien.

Un œil, une oreille, une mémoire, une plume. Mais le cœur ?

Ce sera sans doute pour la prochaine fois.

PAUL MORELLE.

★ **LA FETE AU TOGO ET AUTRES HISTOIRES, de Georges Suffert, Grasset, 320 p., 49 F.**

Lucie Faure et le secret

● ***Les bonnes manières en famille.***

SEPT nouvelles posthumes de Lucie Faure viennent d'être réunies dans un volume : *les Destins ambigus*. La même interrogation s'y renouvelle sept fois à travers ces récits où l'auteur effleure un mystère et se garde de l'éclaircir.

Ange ou démon, cette épouse trompée qui feint de ne pas le savoir ? Son indifférence souriante, sa belle égalité d'humeur sont-elles une sagesse, un sacrifice consenti au bonheur du mari volage ? Ne faut-il pas y voir plutôt une vengeance perfide et la plus humiliante possible pour l'homme qui voit ses incartades et lui-même ramenés à l'insignifiance ?

Et cette famille exemplaire, si claire, si gaie, si convenable, où toutes les relations sont affectueuses et courtoises, quelle est sa vérité si chacun porte son secret et même une vie clandestine vouée sans doute à ses passions ?

Opaques les uns pour les autres, les personnages de Lucie Faure n'ont pas été transparents pour elle-même : elle a refusé de juger aucun d'eux, laissant au lecteur le poids d'incertitude qui est celui de la vie même.

Quel que soit le scénario pris pour prétexte à la réflexion morale, ce sont les relations de couple et les relations familiales qui semblent fasciner la romancière ; et ces drames discrets ont le même climat. Tout se passe à Paris, de nos jours, dans une bourgeoisie dont les bonnes manières sont comme ces peintures de qualité qui cachent les lézardes des vieux murs et retiennent les gravats prêts à s'effondrer. Ici, les personnages entre eux plaisantent, remuent des idées menues, rivalisent d'attentions aimables, fuyant tout propos neuf, toute émotion vive, s'ingéniant à ne rien partager de profond. Il y a dans cet art précautionneux de ne pas se parler et de ne pas se taire ensemble une peur commune de la vérité que nul ne veut voir ni laisser voir. Cette vérité, c'est le secret intime de tous ces solitaires qui font semblant de vivre ensemble.

Le pessimisme de Lucie Faure est dénué d'amertume : aucun de ses anti-héros n'apparaît méchamment noirci. On peut penser ici au théâtre de Gabriel Marcel, et en particulier au *Chemin de Crête*, où Ariane ignore elle-même si l'abnégation qu'elle a choisie est un vrai don d'amour, une rouerie pour se faire admirer et plaindre ou une écrasante preuve d'orgueil. Ainsi chez Lucie Faure les motivations psychologiques et les jugements de valeur s'évanouissent, laissant toute question sur l'autre et sur soi-même à jamais sans réponse. Voici comment vivent ces hommes et ces femmes, nous dit-elle : pourquoi ? Le savent-ils ? Ont-ils tort ou raison ? Lucie Faure sourit sans plus rien ajouter.

JOSANE DURANTEAU.

★ **LES DESTINS AMBIGUS, de Lucie Faure, Grasset, 250 p., 35 F.**

Sous la Coupole

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. MICHEL DÉON

Le discours du récipiendaire

Alerte aux apprentis sorciers

L'HOMMAGE solennel rendu sous la Coupole à Jean Rostand est une sorte de résurrection. La maladie l'avait si longtemps éloigné de l'Académie que le souvenir de sa silhouette, pourtant inoubliable, commençait à s'estomper. M. Michel Déon nous l'a rendue à nouveau familière, après avoir évoqué un passé d'abord fastueux, puis volontairement confiné dans une ombre studieuse.

Ne pas monter bien haut, peut-être, mais tout seul...

Le fils d'Edmond Rostand semble avoir repris la devise de Cyrano et le récipiendaire souligne justement son « inflexible décision de n'être que lui-même, de ne dépendre de personne, ni scientifiquement, ni littérairement, ni philosophiquement » : elle ne l'a pas empêché de s'élever à des hauteurs dépassant de beaucoup la modestie de ses ambitions.

L'éloge prononcé par son successeur le prouve, qui met à sa vraie place le moraliste autant que le biologiste, l'agnostique angoissé que l'homme de cœur, voire le pacifiste intégral : « Pour lui, la vérité était généreuse ou elle n'était pas. » Il l'a servie dans tous les domaines, avec une langue souple, claire, limpide. Et dans un raccourci qui englobe divers travaux, M. Michel Déon résume du même coup parfaitement sa pensée : « Que Jean Rostand traitât de la génétique, de l'hérédité, de la parthénogenèse, de l'ectogenèse, des caractères acquis, des monstruosités, ou de ce qui rattache l'homme, qu'on le veuille ou non, au règne animal, nous retrouvons le même souci de clarté, de définition, le même souci de balayer les légendes, les lieux communs, les superstitions, les idées toutes faites et d'y substituer des notions proprement rationnelles. »

Avec des réticences devant les risques que fait courir à l'humanité l'utilisation sans scrupules des progrès de la biologie, plus loin, M. Michel Déon va d'ailleurs, et avec raison croyons-nous, pousser un cri d'alarme : « Si nous sommes capables de maîtriser l'évolution, pouvons-nous espérer que cette maîtrise ne sera pas détournée à des fins redoutables ? »

MESSIEURS,

Il est des honneurs périlleux. J'aurais aimé affronter d'un cœur moins inquiet ceux que vous m'offrez aujourd'hui. Au pied du mur, l'écrivain mesure son insuffisance, ses mérites qui n'en sont pas puisqu'ils lui ont été donnés. Il se demande pourquoi des signes mystérieux, imprévisibles, l'ont distingué, lui, plutôt qu'un autre. Des écrivains qu'il respectait et admirait n'ont pas connu ces honneurs. Les uns les évitaient, les autres n'y étaient pas admis ou avaient été fauchés trop tôt. Mais les vivants sont là pour le rassurer : ce qui arrive est donc vrai, et l'élu doit assumer sa nouvelle condition d'immortel au *moment même où* il s'inquiétait de déambuler dans les allées d'un cimetière qui a déjà accueilli tant de ses amis. S'il lui reste quelque vanité, l'exemple en aura vite raison. Il s'assied dans un fauteuil qui a été occupé par des hommes dont l'œuvre et la vie ont lentement sombré dans l'inévitable oubli. Quelques noms cependant redonnent courage. Tout n'est pas effacé par le temps. J'aime penser que je succède ici au marquis de Laplace, à Royer-Collard, à Charles de Rémusat, au comte de Mun, à Octave Aubry, enfin, *à Jean Rostand, que je n'ai* pas eu le bonheur de connaître, mais avec qui j'ai eu tant d'amis communs que sa mémoire me pardonnera de le traiter avec une certaine familiarité.

Quel malicieux hasard m'a fait ouvrir, au lendemain de l'élection, mon cher Stendhal et lire dans *le Rose et le Vert* que la belle Mina de Warghen, pour son premier dîner parisien, était assise à côté d'un « *écrivain peu connu qui, en cette qualité, voulait entrer à l'Académie française* ». A peine avais-je reçu cette flèche que Jean Rostand lui-même, comparant l'éveil de l'intelligence chez un enfant et *chez un chimpanzé*, m'assurait que ce dernier est « *surtout affectueux et intelligent dans sa jeunesse. Passé l'âge de la puberté, le chimpanzé devient inactif et sérieux, il ne sait plus jouer. A vingt ans, il est rassis autant qu'un académicien* ». Enfin, pourquoi faut-il que dans la première pièce à laquelle j'ai assisté à la rentrée, *la Culotte*, de Jean Anouilh, le personnage principal soit un académicien attaché à un poteau de torture. Chaque matin, sa femme délie la main droite de ce fantoche pour qu'il rédige sa chronique du *Figaro*.

Ainsi ma première leçon était-elle de modestie et de bonne humeur. L'Académie française a toujours été brocardée mais elle a survécu à tout, et même la *Révolution* n'a eu raison d'elle qu'un temps. Je vous assure, messieurs, que si j'ai appris par l'histoire de votre compagnie à ne tirer nulle vanité personnelle de me trouver parmi vous, je n'en ressens pas moins une grande fierté. Ma famille n'a compté que des soldats, des médecins ou des fonctionnaires, et voilà que *vous me dotez du plus tentant des passés* : une longue lignée d'écrivains, de savants, d'hommes d'Eglise, qui tous, à des degrés ou à des titres divers, ont représenté un *moment — même* si ce n'est qu'un moment — de l'humanisme français. Vous dire que j'accepte cet héritage serait peu. Je le revendique et vous remercie de me permettre de le revendiquer et de joindre mes efforts aux vôtres pour le défendre à une époque où tant de valeurs sont sabrées, où, plus que jamais, nous ressentons la nécessité de maintenir notre langue, de préserver notre liberté d'expression et d'honorer la probité intellectuelle.

Une lignée à illustrer

SI mon émotion est grande, je ne crois pas cependant qu'elle se puisse comparer à celle de Jean Rostand lorsqu'il fut admis sous la Coupole. Cinquante-six ans plus tôt, il avait assisté à une séance dont le souvenir le remplissait d'un juste orgueil : la réception de son père, Edmond Rostand, académicien de trente-cinq ans, au faîte de la gloire, adulé du public, marié à une poétesse d'une grande beauté : Rosemonde Gérard.

Quel merveilleux spectacle pour un enfant que celui de la consécration d'un père peut-être d'autant plus aimé qu'il était éloigné, distant avec son deuxième fils. Si discret qu'il ait été sur sa vie privée, Jean Rostand dira, un jour, du poète de *Cyrano* : « *Oui, je l'ai aimé, profondément, je ne l'ai pratiquement jamais quitté, je l'ai respecté comme je n'ai jamais respecté personne après lui, et c'est justement pour cela qu'il n'y a jamais eu entre nous de véritable intimité. Je le plaçais trop haut ; il m'était inaccessible.* »

Nous n'avons guère de mal à imaginer l'intensité du regard que le petit garçon aux boucles blondes posait sur ce père glorieux, et, comme dans un jeu de miroirs, nous n'avons pas de peine non plus à imaginer que dans le cœur d'Edmond Rostand, à ce grand moment, s'éleva un humble remerciement. Il ne devait pas tout, mais il devait beaucoup à son père, Eugène Rostand, économiste, avocat, grand juriste, membre de l'Académie de Marseille, membre libre de l'Académie des sciences morales *et politiques, qui, sur la fiche* d'inscription au collège Stanislas de son fils Edmond, avait écrit : « *Capable d'aller dans l'ordre des lettres aussi loin qu'on le poussera.* » C'était bien prévoir l'avenir d'un jeune homme de seize ans sur lequel veillait un père à la main de fer et à la tendresse éclairée.

« *Vous me pardonnerez, disait Edmond Rostand, ouvrant une parenthèse dans son éloge d'Henri de Bornier, de m'être tout d'un coup souvenu avec émotion du bonheur de certains fils qui n'ont pas inspiré de doutes à leurs pères, et qui ont vu ceux-ci, loin de les détourner de l'Institut, prendre la peine de leur en montrer eux-mêmes le chemin.* » Cette idée — si importante — d'une lignée à illustrer est, probablement, à l'origine de la vocation de Jean Rostand, et un des points de départ de ses recherches et de ses réflexions sur l'hédédité.

Car il faut bien dire que les Rostand composent, aussi loin que l'on puisse remonter, une *étrange famille*. Depuis la fin du dix-septième siècle, on s'y était marié six fois entre cousins germains. Deux ou trois mariages consanguins peuvent, à la rigueur, *passer pour* un hasard, mais six et, pour finir, un septième, le propre mariage de Jean Rostand avec sa cousine Andrée Mante, ne ressortissent plus du hasard. *Faut-il y voir* une succession de timidités qui empêchaient les Rostand de chercher ailleurs que dans le cercle protecteur de la famille l'épouse qui partageait leur vie ? Ou plutôt, *comme* l'a *estimé* à mots couverts Jean Rostand, faut-il y voir une tribu qui a, de génération en génération, pendant près de trois siècles, tenté de *forcer le destin, de conserver* son particularisme, d'éliminer au maximum les apports étrangers, de sublimer ses qualités morales et intellectuelles en croyant les *additionner* ? Il était fatal qu'un jour un Rostand fût tenté d'analyser scientifiquement ce que ses ancêtres, puis lui-même, avaient tenté empiriquement.

La sécurité...

JEAN ROSTAND *qui fut, si j'en crois* ses amis, un homme d'une affabilité, d'une bienveillance sans bornes, répondait à beaucoup de questions, mais, sur certaines d'entre *elles*, il *montrait* une réserve, une discrétion, qui décourageaient les curieux. Son enfance, son adolescence, n'appartenaient qu'à lui. Nous avons vu son *attitude à l'égard* de son père. A l'égard de sa mère, il n'a guère eu qu'un mot : « *Elle représentait la sécurité.* » Sécurité ! Certes, nos mères peuvent *aussi représenter* la sécurité, mais elles évoquent le plus souvent pour nous la tendresse, la complicité, l'éveil de la sensibilité. La sécurité, nous *pensons que c'est plutôt* le père qui l'inspire, mais Edmond Rostand inspirait le « respect » à son fils. Ce n'est pas la même chose. Que Rosemonde *Gérard ait laissé ce souvenir* d'enfance à Jean Rostand est pour le moins déconcertant. Nous avons tous lu des vers de cette poétesse précieuse et *fine, plus grave qu'il n'y paraît souvent*, dissimulant parfois, sous la afféteries, une belle intelligence de la vie. Elle joua à être Rosemonde Gérard, puis à être *Mme Edmond* Rostand et, quand son ménage fut troublé parce que le grand homme avait trop de goût pour les comédiennes, elle reprit sa liberté. *Il est possible qu'elle n'ait eu qu'un* amour : son fils aîné Maurice. Le cadet en a-t-il souffert ? Je répondrai que jamais, dans aucune circonstance de sa vie, un gramme de jalousie n'habita l'âme de Jean Rostand. Rosemonde Gérard avait délégué ses pouvoirs à une gouvernante et à un professeur, Raymond Lerouge, qui est le grand responsable de la *formation* d'esprit de Jean Rostand.

Le paradis perdu

TOUT de même, elle régnait. Surtout à Cambo où Edmond Rostand, rongé par l'inquiétude de faillir à sa réputation de génie théâtral, entendait n'être *troublé par d'autre* responsabilité que sa création. Elle réglait la vie de la maison, commandait une armée de jardiniers, recevait avec une égalité d'humeur qui ne *faillit jamais* des amis, des admirateurs, même des raseurs, qu'elle aimait ou n'aimait pas. Ceux d'entre vous qui l'ont connue, ou ceux qui, comme moi, l'ont aperçue *dans les* dernières *années de sa vie, petite* femme frêle, au visage ravagé sous les fards qu'estompait une voilette, accrochée au bras de son cher Maurice, ne manquant jusqu'à *son dernier souffle* ni une première, ni un vernissage, ni une fête, ont peine à croire qu'elle ait représenté la sécurité. Le sentiment qu'avouait Jean Rostand vient peut-être, plus que de son enfance libre et gâtée, du pressentiment de ce qu'il affirmerait un jour : « *Embryologiquement, la mère est l'auteur principal... Le rôle de la femme, dans la formation de l'enfant, est beaucoup plus important et complexe que celui de l'homme.* » Certes, ici, c'est le biologiste qui parle, mais un *biologiste n'oublie pas qu'il* a eu une enfance, et qu'avant cette enfance il a vécu dans le ventre de sa mère, nourri, tenu au chaud, protégé, déjà aimé. Nous n'irons *pas comme certain* jusqu'à prétendre que dans cette période d'incubation naît le souvenir trouble d'un paradis terrestre d'où l'enfant est brutalement chassé pour choir *dans le monde des* hommes, cependant cette extrapolation poétique n'est pas tout à fait fausse. Il est possible que Rosemonde Gérard ait représenté aux yeux *de son* fils le paradis perdu et que, par méfiance à l'égard du mot « paradis », Jean Rostand ait préféré le mot plus prosaïque de « *sécurité* », mais quel bel *hommage* à la *femme*, aux femmes !

Un luxe écrasant

UNE *enfance* comme la sienne aurait grisé un autre que lui si tout n'était pas question de caractère. Elevé par une nuée de domestiques dans ce palais de l'Arnaga à Cambo, il aurait pu — j'allais même dire : il aurait dû — développer suffisance et mépris pour *tout ce qui* ne vivait pas princièrement comme lui. Les temps ont changé, et il est difficile d'imaginer aujourd'hui qu'un poète soit tenté de céder au délire d'opulence qui inspira les agrandissements de l'Arnaga. D'une retraite dans cette campagne basque exquise par sa grâce et ses couleurs, Edmond Rostand avait voulu faire un petit Versailles avec des bassins où l'on naviguait en barque la nuit, un parc à la Le Nôtre, une orangerie. A l'intérieur, un luxe écrasant révélait un goût pas toujours sûr. Edmond Rostand aimait le faste, mais nous sommes en droit de nous demander si ce faste n'était pas *extérieur* à lui-même, jeté en pâture aux étrangers qui le connaissaient mal et ignoraient qu'il se réservait deux des pièces les plus modestes de cette *folie* : un cabinet de travail *ouvrant* sur sa *chambre* à coucher.

Dans cette démesure, on ne lui comparera que Gabriele D'Annunzio construisant sur les rives du lac de Garde le *Vittoriale des Italiens*, monument à sa propre gloire. Est-il si exaltant de se réveiller un jour ainsi « poète national », dramaturge connu du monde entier, car, enfin, il avait suffi à Edmond Rostand de deux pièces, *l'Aiglon* et *Cyrano*, pour que son nom fût sur toutes les lèvres ? Je crois que ce serait mal juger le caractère du poète de penser qu'il avait perdu la tête. S'il jetait de la poudre aux yeux, c'est que la mode et l'extravagant enthousiasme de ses admirateurs le provoquaient à ce jeu. Pour les photographes, il posait parce que c'est ainsi qu'on l'imaginait : dandy ne laissant aucun détail au hasard, d'une élégance raffinée, le menton avantageux, la moustache agressive, beau certes, mais à la limite de la caricature.

Le jeune Jean Rostand préférait secrètement à cet homme théâtral celui qu'il avait la chance d'apercevoir seul : un malade anxieux et las, ne quittant son cabinet de travail en robe de chambre que le temps d'un bref repas avant de se remettre à sa pièce, *Chantecler*, qui lui coûta tant et ne fut qu'un demi-succès, autant dire un échec pour un homme habitué aux foules délirantes. Alors à quoi bon ce luxe quand le poète devant sa feuille blanche se sent si pauvre, si seul et même, à certains *instants, désespéré au point* d'envisager la mort comme un refuge, la seule réponse à sa difficulté d'être ?

Ne dépendre de personne

EDMOND ROSTAND eut-il l'intuition que son lyrisme, à raison même *de son excès de jeunesse*, ne vieillirait pas bien ? Ce qui est certain, c'est que *Chantecler* est dédié à Jean Rostand et que cette pièce, par son sujet, préfigure la *vie et les préoccupations du jeune naturaliste*. Quand le poète fit venir à l'Arnaga une quantité de poules, de dindons et de coqs dont il désirait *étudier le comportement*, Jean Rostand se passionna pour cette basse-cour qui fut son premier laboratoire. Il était déjà un insectologue précoce. Dans la salle à manger de Ville-d'Avray, *on peut voir un* portrait exquis : le jeune Jean, habillé en petit lord Fauntleroy, tient dans une main un filet vert, dans l'autre un grand papillon, ailes déployées... Sa voie était dessinée.

On est toujours surpris de la démarche d'un tel esprit. Jean Rostand *aurait pu se vouer* à une longue carrière universitaire, se présenter à des concours, enseigner ou entrer dans une équipe de chercheurs, s'il n'avait *été un* individualiste viscéral, si le travail en équipe ne l'avait pas intimidé, peut-être même rebuté. Nous le voyons cependant en 1915, après son P.C.B. *et des certificats de science*, entrer au laboratoire du professeur Vincent où il fut employé à la dangereuse préparation du vaccin antityphique. Sa *constitution* ne lui permettant pas le service armé, il avait voulu être affecté au seul poste qui convînt à sa modestie. Ainsi se donna-t-il à la médecine préventive au moment où des millions d'hommes s'entretuaient. Ce travail humble mais capital convenait à celui qui développerait, des années *plus* tard, un pacifisme total et se proclamerait citoyen du monde.

Déjà, nous voyons poindre en lui l'inflexible *décision de n'être que lui-même*, de ne dépendre de personne, ni scientifiquement, ni littérairement, ni philosophiquement. Il lui faut sa totale indépendance. Il la trouvera d'abord en 1920, en se mariant, ce qui pourrait paraître paradoxal si on ne lisait sous sa plume ce propos déconcertant : « *Le mariage simplifie la vie* », à quoi il ajoutait en correctif : « *mais complique la journée* ». Très vite aussi il ressentit la nécessité de s'éloigner des artifices créés par son père à Cambo pour s'installer dans la simplicité de Ville-d'Avray : « *Je m'imagine mal*, disait-il cinquante ans plus tard, *vivant ailleurs et je souhaite d'y finir mes jours. Bien qu'allant à Paris le moins souvent possible — Paris me fatigue, m'étourdit et m'ennuie — j'aime me sentir dans son « champ » spirituel et que mon calme jardin soit traversé par ses lignes de force.* » Etranges paroles de la part d'un homme qui, se fondant sur ses propres observations, nia en bloc les phénomènes métapsychiques. Aurait-il cédé à une image poétique ou éprouvé à un moment quelconque de sa vie ces influences que, pour ma part, je ne saurais nier avec autant de sévérité qu'il en a montré. Mais tout homme a droit à quelques contradictions, et c'est une des rares que l'on rencontre en Jean Rostand qui, dès ses premiers écrits, a montré tant de constante fermeté dans ses convictions.

« L'orgueil à vif »

A Ville-d'Avray, sa vie de biologiste commence. Il a installé un petit laboratoire, il étudie l'hérédité *chez les insectes* et les batraciens, se forge une culture immense, plonge dans les ouvrages de ses prédécesseurs et de ses contemporains. Pourtant, jusqu'en 1929, *date de publication de son livre sur* les mouches, il n'apparaît pas encore comme un écrivain scientifique. Ses seuls essais sont d'un observateur des faits sociaux, des rapports de l'écrivain *avec sa création. Le goût d'écrire* était inné. Il fallait encore oser ce qui n'est pas si facile quand on est le fils d'un poète dont l'ombre reste écrasante. S'il y réussit, il le dut en partie à la comtesse de Noailles, qui avait été très proche de son père. Ce n'est pas trop dire qu'elle guida sa main, qu'elle fut pour lui l'amie irremplaçable dans les *heures de doute*. Sans elle, sans son affectueuse ténacité, il n'aurait sans doute pas, si jeune, donné de premiers fruits révélant à la fois sa maturité et une *fraîcheur d'âme qui, en vérité,* ne *le quitta jamais*. Il avait puisé son expérience dans sa vie à Cambo, mélange de deux mondes où il se retrouvait avec *la même aisance*, celui de son *père et des visiteurs*, celui du village. Il connaissait les défauts et les qualités de ces deux mondes, le déséquilibre qui naît, en tout être, de leur confrontation. *La vanité* des choses et des hommes, la pauvreté des illusions face à ce que Jean Giono appelait les « *vraies richesses* », lui étaient apparues dès son enfance dans un contraste naturel. Aussi n'est-il pas surprenant qu'un de ses premiers ouvrages ait eu pour titre : *De la vanité*, recueil de pertinentes réflexions dont je me permettrai de *citer quelques exemples* pour votre plaisir : « *Il y a des vanités si pitoyables qu'on s'en voudrait de ne pas les flatter.* » Ou : « *Ce n'est pas le goût du luxe qui est condamnable, mais le sentiment d'y avoir droit.* » Et ces mots peut-être plus révélateurs de lui-même qu'il ne pensait : « *La modestie témoigne d'ordinaire qu'on a l'orgueil à vif.* »

Contre l'ennui

MESSIEURS,

Je ne vous apprendrai pas *qu'un* moraliste sans humour risque de faire bâiller. Seul l'humour donne aux vérités assénées par un homme de goût et de bon *sens*, cette teinte rose qui les rend aimables. Jean Rostand pétillait d'esprit, ce qui ne va pas toujours sans équivoque. En 1927, il publie des notes et maximes *sur* le mariage. « *L'amour*, y écrivait-il, *ne saurait constituer une infériorité, et c'est l'avilir que d'en user à des fins bassement conjugales* », paroles qu'on pourrait rapprocher de celles de son ami, de son visiteur du dimanche, Jacques Chardonne, qui prétendait qu'ayant toujours été *marié*, il n'avait pas eu le temps de connaître l'amour. Nous appliquerons mal aussi à sa vie privée ce que Jean Rostand affirmait à cette époque-là : « *L'amour ne laisse pas de pâtir des lâchetés qu'il suggère. Sa seule chance de persister dans le mariage est que l'on soit l'un envers l'autre comme si on ne s'aimait pas.* »

(Lire la suite page 20.)

LE DISCOURS DE M. MICHEL DÉON



M. Michel Déon (dessin de Marek Rudnicki).

(Suite de la page 19.)

Quand on sait dans quelle fidélité, quelle tendresse et quelle communauté de cœur Jean Rostand a vécu avec son épouse, on serait en droit de s'étonner de ces réflexions si l'on ne se rappelait que cet homme trop pudique pour parler de lui-même, trop discret pour parler des autres, ne parlait qu'au général, jamais au particulier. Il n'était pas mondain, mais il n'était pas sauvage, et une de ses grandes joies fut d'observer tout de son regard lucide et amusé qui ne manquait rien.

Pacifiste total

DELIVRE des soucis matériels, et d'ailleurs sans besoins, aussi détaché des biens de ce monde qu'un ermite laïque, il aurait pu ne pas ressentir l'outrage de certains mensonges, de certaines inégalités, de certains privilèges. Dès sa jeunesse sensible, il avait traduit sa soif de justice en un socialisme humanitaire et idéaliste qui ne s'embarrassait guère d'étiquettes politiques. La pensée de se livrer pieds et poings liés à un parti, à une idéologie, ne l'effleura jamais. Ses réflexions se rencontraient tantôt avec la gauche, tantôt avec la droite ou le centre. Il s'en moquait. Pour lui, la vérité était généreuse ou elle n'était pas.

Le souvenir de la boucherie atroce de 1914-1918 fit de lui un non-violent total et même, dirons-nous, un violent dans son refus de la violence. Il voulait la paix des peuples plus que tout autre progrès et il la défendit farouchement, en polémiste, l'invective à la bouche, avec dans les réunions publiques qu'il domina de son prestige, des discours de tribun se méfiant mal des pièges tendus par l'éloquence. Quelle n'aurait pas été son émotion s'il avait suivi les négociations de l'Egypte et d'Israël qui ont répondu, lors du geste du président Sadate, à un vœu qu'il formulait depuis 1968 : « *Il faudrait,* disait-il, *qu'un homme d'Etat comprît qu'on ne peut plus se grandir aujourd'hui par l'épouvante qu'on inspire et que les seuls gestes historiques, désormais, ceux qui compteront dans la mémoire humaine, ceux qui frapperont l'imagination, étonneront les esprits et les cœurs, seront des gestes d'apaisement et d'humanité, éveilleurs d'espérance et ensemenceurs d'avenir.* »

« Intégrateur de savoir »

SI l'on avait interrogé Jean Rostand à la fin de sa vie sur ce qu'il avait fait, je crois, messieurs, qu'il aurait répondu avec la modestie que vous lui connaissiez : « *J'ai travaillé.* »

On lui doit près de quatre-vingts livres, trois importantes traductions de Beer, Morgan et Muller, une édition des morceaux choisis de Claude Bernard, de nombreuses collaborations à des ouvrages collectifs, à des revues littéraires ou scientifiques, des conférences d'ouverture de divers congrès, des essais sur Fontenelle et Diderot, sans compter une correspondance abondante qui, espérons-le, sera un jour recueillie et publiée.

Il répondait à presque tout, de sa main, et particulièrement aux enfants : « *Je ne reçois jamais une lettre d'enfant,* a-t-il dit, *sans penser à celle que moi-même, à l'âge de neuf ans, j'adressai à l'entomologiste de Sérignan, au grand Fabre, et sans me souvenir du jour, entre tous radieux, où m'arriva la réponse du vieil homme.* » Ainsi a-t-il lui-même guidé de nombreux pas hésitants, éveillé des vocations et puisé, en même temps, une apaisante confiance dans l'avenir de la biologie et de la jeunesse.

Un tel don de soi entraîne des sacrifices, et, dans son désir de faire comprendre à un vaste public les ambitions de sa science et les perspectives qu'elle ouvrait à l'humanité, il a certainement, avec une générosité rare pour un passionné, renoncé à des recherches personnelles. Jules Romains, lorsqu'il le reçut à l'Académie, répugnait à l'appeler « vulgarisateur », mot auquel il préférait ceux, plus exacts, mais aussi, reconnaissait-il, plus pédants et sans avenir probable, d'« *intégrateur de savoir* ». Que Jean Rostand traitât de la génétique, de l'hérédité, de la parthénogenèse, des caractères acquis, des acquis, des monstruosités, ou de ce qui rattache l'homme, qu'on le veuille ou non, au règne animal, nous retrouvons le même souci de clarté, de définition, le même souci de balayer les légendes, les lieux communs, les superstitions, les idées toutes faites et d'y substituer des notions proprement rationnelles.

Vous pardonnerez, messieurs, à un écrivain dépourvu de la formation nécessaire de ne pas oser se lancer dans un long commentaire de l'œuvre scientifique de Jean Rostand, et de constater, après la lecture de ses ouvrages tous si marquants, que cette absence de formation est une regrettable lacune, tant tout de ce que cet homme a écrit dans ce domaine ouvre des perspectives passionnantes ou même angoissantes. Avec des moyens modestes, il a devancé des équipes de chercheurs soutenues par l'Etat ou par des fondations. On lui doit, entre autres, la découverte de l'utilisation des propriétés de la glycérine dans la préservation des cellules et des tissus soumis à des températures inférieures à la congélation, des expériences capitales sur la gynogenèse, le développement de l'œuf sans participation héréditaire du mâle, expérience qui fait aujourd'hui la « une » des journaux.

On ne parlera plus de génétique, de tératogenèse, de polydactylie et d'anomalies chez les amphibiens sans se référer à ses premiers travaux. Il est le père honoraire de l'insémination artificielle. De nombreuses races animales lui doivent et lui devront dans un avenir de plus en plus proche une nette amélioration. Il a montré la voie pour que la sélection des espèces sorte de l'empirisme et devienne une réalité aussi proche que possible de la rigueur. Cela, vous le savez, bien que Jean Rostand ait toujours négligé de faire valoir ses titres à ce grand pas en avant de la biologie.

Un humaniste

J'AIMERAIS, me plaçant sur un terrain moins dangereux pour moi que le terrain scientifique où l'on risque tant de coups, insister plus sur le fait que la chance a voulu que ce naturaliste fût doublé d'un philosophe, d'un homme de cœur et, dans le sens le plus ambitieux du terme, d'un humaniste. Découvrir ce qui était caché, inventer en rapprochant ce qui n'avait jamais encore été rapproché, ouvrir des perspectives nouvelles en balayant les préjugés, en refusant le dogmatisme d'un Lyssenko, est le travail du savant respectueux de sa discipline, mais, au-delà, des problèmes graves se posent. Les hommes de laboratoire n'en sont plus à la phase où ils pouvaient rester sourds à la rumeur du monde, et la science n'est plus un champ clos pour hommes de génie. Elle a pénétré notre vie quotidienne, elle inspire ou maîtrise beaucoup de nos gestes, elle nous soigne, nous prolonge ou nous tue sans que nous nous sentions en mesure de limiter ses intrusions dans notre vie et le poids qu'elle pèse sur nos espérances.

Certaines découvertes creusent devant nous des abîmes dont il est légitime d'avoir peur. Comme le dit Emile Cioran : « *Nos rêves d'avenir sont désormais inséparables de nos frayeurs.* » Le scientifique tout-puissant court à chaque instant le risque d'être mis en accusation. Il lui faut assumer les conséquences de ses découvertes dont le sort de l'humanité dépend. Il a pénétré récemment quelques-uns des secrets de l'univers et il a vu — plus clair que mille soleils — l'usage que les hommes de guerre en faisaient. Dans une réaction d'un pessimisme profond, Jean Rostand manifesta une opposition acharnée à toute forme même pacifique d'utilisation de l'énergie nucléaire, qu'il considérait comme le mal absolu. En revanche, à part quelques réticences nettement formulées, il semble s'être moins inquiété des moyens nouveaux que la biologie met à la disposition de la physiologie. Reprenant Albert Vandel, pour qui la fécondation artificielle et la grossesse en bocal apparaissent comme d'heureux abandons de « *pratiques purement zoologiques* » — pardon, je cite ! — Jean Rostand avouait être un tant soit peu moins « progressiste » en biologie et se demandait si la « désanimalisation » de l'homme envisagée par la science ne serait pas aussi une « *déshumanisation* » qui mettrait en péril « *le sens de l'être et de la nature* ».

Si nous sommes capables de maîtriser l'évolution, pouvons-nous espérer que cette maîtrise ne sera pas détournée à des fins redoutables ? Les procédés de sélection utilisés pour le bétail peuvent être appliqués aux hommes et, sans verser dans la science-fiction, il est permis de penser que la biologie n'est pas loin de connaître les facteurs génétiques qui déterminent l'originalité ou la beauté. Il est même probable que, dans les pays où l'on s'embarrasse moins de considérations humanitaires que dans notre monde libre, on a commencé de fabriquer des athlètes. C'est tout au moins la question qui se pose devant des succès en chaîne.

Le « bon choix »

LE vertige nous prend ? Où s'arrêtera l'apprenti-sorcier ? Au nom de quelle morale, de quelle philosophie, de quelle crainte métaphysique, et même — pourquoi pas ? — au nom de quelle superstition refusera-t-il d'expérimenter à une grande échelle ce qu'il a réussi en laboratoire ? Jean Rostand a montré clairement les espoirs nés de l'eugénique positive dans un monde où la déchéance génétique est avérée, mais il en a aussi calculé les risques, sans trancher, se contentant de conseiller à la collectivité d'« *assumer ses responsabilités* ». La collectivité est-elle capable de faire le « bon choix » ? Elle a rarement montré cette sagesse, et d'ailleurs qui osera s'avancer assez pour lui promettre qu'un bouleversement aussi considérable ne sera pas, un jour, gros de catastrophes imprévisibles et monstrueuses ?

S'il ne s'agissait que de produire des athlètes, la question serait moins grave, sauf que le sport y perdrait personnalité et intérêt, ne serait plus qu'un match entre biologistes de pays concurrents, mais on peut, de la fabrication des athlètes, passer à celle des hommes ignorant la peur ou tout sentiment fraternel, de lâches qui torturent, de guerriers sans pitié, de robots programmés pour massacrer. Imagine-t-on que Hitler ou Staline auraient hésité s'ils en avaient eu les moyens ? C'est la question que la biologie ne peut plus éviter et, dans la mesure où elle ne peut l'éviter, il est essentiel que les tenants de cette science qui a, en quelques décennies, progressé à pas de géants tournent leurs regards vers une société dont nous ne nous empêcherons pas d'aimer le fragile équilibre naturel. Malgré, ou peut-être même à cause de ses manques, de ses injustices physiques ou matérielles, de ses défauts vieux comme la civilisation, cette société nous restera chère tant qu'elle offrira encore l'espoir d'être perfectible par nous mêmes et non par quelque *deus ex machina* qui aliénerait notre liberté.

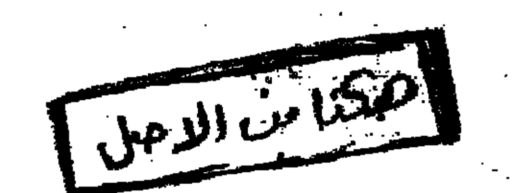
En son sein, l'homme apprécie d'autant mieux les fruits de son travail que sa peine a été grande, son élévation difficile et méritoire, qu'il a triomphé d'origines obscures pour saisir les chances qui lui étaient offertes. Il n'est pas jusqu'à ses souffrances dont un jour il ne tire un légitime orgueil quand il les a surmontées. La volonté y est encore une valeur morale. Aucun ordinateur ne code l'amour qui, violant les cœurs, naît par surprise, et la maternité reste un merveilleux phénomène, le plus émouvant spectacle de la création ?

Un biologiste écartelé

L'ORDRE de la nature, auquel il était si sensible qu'il refusait d'émonder les arbres de son jardin, inspira un émerveillement constant à Jean Rostand. Les observations du monde si bien structuré des abeilles ou des fourmis, les fantastiques leçons de la botanique excitèrent sans cesse son imagination, son intelligence, et développèrent son appétit de connaissances. Il a décrit le monde des insectes et sa finalité avec une passion joyeuse, écho de sa fraîcheur d'âme, mais, en même temps, il s'était interdit de remonter à l'énigme de la création : « *Je ne peux pas admettre qu'un « être » ait créé tout cela,* disait-il encore ; *et, d'autre part, j'ai peine à admettre que cela se soit fait tout seul, par la vertu du hasard. Alors, je suis écartelé.* »

Ces paroles, comment ne pas les rapprocher de celles d'un des grands hommes de la biologie, je veux parler de Jacques Monod : « *S'il est vrai, comme je le crois,* écrivait celui-ci, *que l'angoisse de solitude et l'exigence d'une explication totale, contraignante, sont innées ; que cet héritage venu du fond des âges n'est pas seulement culturel, mais sans doute génétique, peut-on penser que l'éthique de la connaissance, austère, abstraite, orgueilleuse, puisse calmer l'angoisse, assouvir l'exigence ? Je ne sais. Peut-être plus encore que d'une explication que l'éthique de la connaissance ne saurait donner, l'homme a-t-il besoin de dépassement et de transcendance ?* »

La position de Jean Rostand, loin d'être une position confortable d'agnostique ou d'athée, fut une position inquiète, déchirante, au moment même où la science découvrait ses limites et se voyait forcée de les avouer. Confronté à la grande inconnue des origines de la vie, Jean Rostand refusait qu'on lui dictât sa conduite. Il disait qu'il n'irait pas plus loin que l'exercice de sa raison le lui permettait, et qu'au-delà c'était affaire de conscience — peut-être même d'un don qui n'est pas accordé à tous — sans reconnaître que son propre esprit de charité, sa scrupuleuse honnêteté intellectuelle, sa passion pour les belles causes, son respect de la vie, son besoin de justice, plaidaient pour un absolu et un amour qui, aux yeux de beaucoup, ne font pas du passage de l'homme sur la terre un simple effet du hasard.



La réponse de M. Félicien Marceau

MONSIEUR,

Un soir que nous dînions ensemble dans un restaurant et comme un remue-ménage moutonnait de l'autre côté de la salle, je vous vis pâlir, je vous vis vous lever et je vous entendis articuler : « On frappe une femme ! ». Déjà, d'un regard de stratège, vous mesuriez, entre les tables et les chaises, ce qui allait être votre parcours du combattant. Hélas, ce même regard vous faisait aussi entrevoir que, s'il s'agissait bien d'une rixe et même, comme votre instinct vous l'avait fait pressentir, d'une rixe entre personnes de sexe différent, en l'occurrence, c'était la femme qui l'emportait, une grande blonde, taillée en garde républicain et qui, posément, assommait un mâle de l'espèce chétive. Il ne restait qu'à vous rasseoir, et c'est avec une visible déception que, ce soir-là, vous vous êtes contenté d'exterminer votre charlotte aux fraises.

Si je rappelle ici cet épisode bénin, c'est parce que, me semble-t-il, il jette une première lueur tant sur vous que sur votre œuvre et sur les personnages qui la peuplent. Quitte à y ajouter, chemin faisant, quelques réserves ou retouches, je dirai qu'avant tout, monsieur, vous et vos personnages, vous êtes des chevaliers.

En énonçant ce premier propos, en effectuant ce que les gens qui savent parler appelleraient cette première approche, je n'espère pas provoquer la stupeur ni faire preuve d'une originalité saisissante. Dans les histoires de la littérature contemporaine, dans les articles consacrés à vos ouvrages, il est rare de ne pas trouver accolé à votre nom — et devenu même un lieu commun — le vocable hussard. De hussard à chevalier, il n'y a qu'un pas. Mais ce pas existe, et il faudra y revenir. En attendant, si vous voulez bien, commençons par le hussard.

Les hussards

SOUS cette appellation, issue du titre d'un des romans de Roger Nimier, *le Hussard bleu*, la manie classificatrice a rangé quelques écrivains qui, bien qu'ils eussent chacun leur tempérament propre et leur originalité, présentaient, il est vrai, quelques traits communs. Et d'abord celui d'avoir à peu près le même âge et d'avoir débouché dans la littérature à peu près dans le même temps. D'autres traits communs venaient s'y ajouter : une turbulence, une désinvolture qui pouvait aller jusqu'à l'espièglerie, une certaine façon d'aborder les sujets par un biais surprenant, un irrespect pour les tabous de l'époque, le dédain des doctrines, le goût d'une écriture vive, rapide, volontiers insolente, une certaine manière de prendre la littérature comme un plaisir plus que comme un devoir.

On s'accorde en général à considérer que, comme les trois mousquetaires, ces hussards étaient quatre : Roger Nimier, Antoine Blondin, Jacques Laurent et vous, même si on peut y ajouter quelques demi-hussards, hussards apparentés, hussards évolués ou hussards d'honneur comme votre ami, votre grand frère, Kléber Haedens, que, dans votre livre *Mes arches de Noé*, vous avez évoqué avec tant d'affectueuse émotion, ou comme André Fraigneau à qui, tous les quatre, vous avez consacré une préface pour la réédition d'un de ses livres. Ce fut même, si je ne me trompe, votre seule manifestation de groupe.

Chez chacun de ces écrivains, ces différents traits apparaissent avec plus ou moins de force ou d'évidence. Comme on sait, la manie classificatrice n'y regarde pas de si près, et elle use volontiers de vigoureux chausse-pieds pour faire entrer les écrivains dans ses tiroirs. Hussards ! Va pour hussards. Pour une fois, d'ailleurs, le terme n'était pas mal trouvé. Votre irruption dans la littérature évoquait assez une patrouille aventurée le long d'une grand-route par un joli froid sec, avec le cliquetis des gourmettes, le crissement des cuirs, les ébrouements des chevaux et le bruit de sucre de leurs sabots sur le pavé. De mousquetaire à hussard, la parenté aussi est évidente. Cela m'incite à pousser plus avant la comparaison. Si, au moins par certains de ses traits, Roger Nimier rappelle ce d'Artagnan auquel il devait consacrer son dernier, hélas son dernier livre, je vous verrais, vous, monsieur, plutôt dans le sillage ou sous le parrainage d'Athos. Vous en avez la bravoure, mais également la sagesse et cette réserve qui le tient toujours un peu en retrait de ses compagnons. Et voyez la rencontre : vous avez longtemps habité rue Férou. C'est là qu'habitait Athos. Ces hasards sont des signes.

Certes, dans vos livres, il vous arrive aussi de pratiquer le pied de nez ou d'aller jusqu'à la plus franche drôlerie ou, à l'occasion, de porter quelques rudes estocades. Il reste cependant chez vous un fond de gravité, une sensibilité toujours à un pas du frémissement, il reste une morsure ou des accents plus âpres ou, qui passent parfois, quelques rayons du soleil noir de la mélancolie. Il reste ce quelque chose qui ressemble tantôt à un secret, un secret qui ne fait qu'affleurer, tantôt à une plainte, une plainte qu'aussitôt vous étouffez. De cette plainte, je décèle l'écho dans presque toute votre œuvre, mais, déjà, ici, je puis citer un de vos premiers romans, *les Gens de la nuit*. Je sais, c'est un roman, et sans doute en avez-vous imaginé de toutes pièces le héros. Mais, à côté des péripéties ou mêlé à elles, il y a ce long cri qui traverse tout le livre, ce long cri d'un cœur blessé qui, dans la nuit de Paris, erre à la dérive — et qui cependant, notons ce détail, nous le retrouverons, — qui, cependant, malgré sa détresse, trouve encore le moyen d'aider les autres. Chez Athos, et bien qu'Alexandre Dumas ait plutôt décrit ses coups de rapière que ses coups au cœur, il y a cette même plainte. Chez lui, elle s'appelle Milady, ce qui est assez simple. Chez vous, de quelle lointaine blessure ou de quel penchant de votre caractère est-elle issue ? Je ne sais pas. J'arrête ici la comparaison. Les rôles du géant Porthos et du rusé Aramis sont plus difficiles à redistribuer.

De Stendhal à Paul Morand

BIEN entendu, à la rage classificatrice, il fallait ajouter la manie généalogique. A ces hussards si brusquement surgis, il s'agissait de trouver quelques ascendances. De Stendhal à Paul Morand, ce fut bientôt fait. C'était fourrer dans le même sac, et pêle-mêle, le goût des voyages et celui de la phrase courte, le culte du bonheur et celui de la vitesse, le galop dans la vie et le trot dans l'écriture. Mais ces parrains venaient compléter ce qu'il y avait de cavalier dans votre signalement. Vous voyez que tout vous prédestinait à écrire *les Poneys sauvages*. De nos jours, le cheval s'appelle automobile.

Cédant moi aussi à la manie classificatrice, je me demande s'il n'y aurait pas une intéressante répartition à faire entre les écrivains qui consacrent leurs premiers droits d'auteur à changer d'appartement et ceux qui les consacrent plutôt à l'achat d'une voiture. Vous étiez alors de cette seconde famille. Mais vos amis vous soupçonnaient de choisir vos voitures successives plus pour leur aspect sportif que pour leurs vertus mécaniques. En vrai romancier, qui ne laisse rien perdre, vous prêtez d'ailleurs ce menu travers à un des personnages de votre roman *le Jeune Homme vert*.

En revanche, dans votre plus récent livre, *Mes arches de Noé*, je trouve cette phrase : « *Un modèle T.C. dont la direction non démultipliée obligeait à cisailler les tournants* », propos dont la froide compétence m'éblouit.

A cette époque, les hasards ou les nécessités de la vie vous avaient fait entrer dans une maison d'édition. Vous écrivez dans les journaux, dans les revues. Bref, vous êtes un citoyen à part entière de cette république des lettres qui, à Paris, de la place Saint-Sulpice au carrefour Bac, ne couvre guère qu'une douzaine de rues. Vous l'êtes à un point tel que vous pouvez même vous en instituer le cicerone et, à un imaginaire cousin de province, vous écrivez votre *Lettre à un jeune Rastignac*. Vous vous étonnerez peut-être que je reprenne ici ce livre qui, de tous vos ouvrages, est le plus court. C'est qu'au milieu des conseils que vous y prodiguez et qui témoignent d'un regard sans illusion, qui témoignent même déjà d'un certain détachement, je retrouve ce noyau irréductible : votre goût du bonheur, votre goût des instants de bonheur. A ce jeune homme avide de laurier, vous dites en substance : « *Attention, toutes ces rastignaqueries, c'est très joli, mais il vous arrivera de regretter Perpignan, ses terrasses de cafés et ses jeunes Catalanes, il vous arrivera de regretter la douceur de vivre.* » Cela complète ce que j'ai essayé d'exprimer à propos de votre fond de gravité. Les hommes soucieux du bonheur sont rarement futiles.

Peut-être aussi, en ce moment, pensez-vous que je donne beaucoup dans le pittoresque et que je ne parle pas assez de l'essentiel. Je sais, l'essentiel est ailleurs. L'essentiel est qu'à cette époque vous écrivez que vous publiez des livres, de beaux livres, qui, très vite, vous imposent à l'attention, des livres qui s'appellent *Je ne veux jamais l'oublier*, *la Corrida*, *le Dieu pâle*, *Tout l'amour du monde*. Mais, me semble-t-il, pour les éclairer, il n'était pas inutile d'esquisser ici ce que Joyce aurait appelé le portrait de l'artiste en hussard avant de passer au portrait de l'artiste en chevalier.

Un itinéraire aventureux

CAR, un jour, voilà que vous partez. J'aborde ici un chapitre plus grave et sans doute une des décisions capitales de votre vie. Dans un passage de vos *Arches de Noé*, titre qui déjà évoque un itinéraire aventureux, vous soulignez tout ce que la littérature française doit au voyage. Je cite : « *On ne lit plus* l'Atala *de Chateaubriand pour le plaisir, mais* l'Itinéraire de Paris à Jérusalem *est encore un guide éblouissant par l'ampleur de sa vision. Il est bien probable aussi que le meilleur livre de Gautier est son* Voyage en Espagne, *où, sans que s'altère en rien l'humeur du narrateur ni que nous soient épargnés son appétit ou ses dédains, est peinte avec une minutieuse intelligence l'Espagne de 1840. Comme Pausanias qui décrivit avec une conscience d'entomologiste le dernier état de la Grèce antique, Stendhal dans ses* Mémoires d'un touriste, *dans* Rome, Naples et Florence, *a recueilli sur la France et l'Italie de 1830 des renseignements sans prix que les historiens ont longtemps dédaignés, mais sans lesquels aujourd'hui on ne saurait rien écrire de vivant sur cette époque.* »

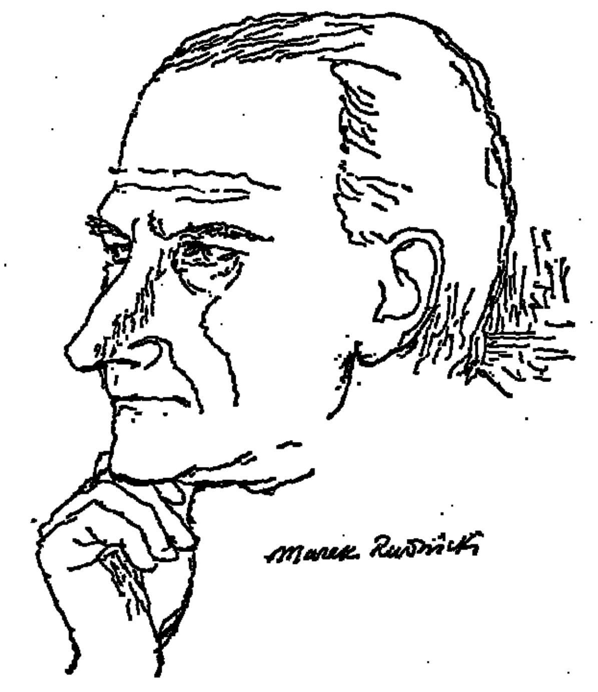
Vous-même, à ce moment-là, aviez-vous déjà connu diverses escales. Vous aviez découvert l'Amérique. Vos séjours en Italie, en Grèce, en Espagne vous avaient permis d'écrire des romans comme *les Trompeuses Espérances*, comme *Je ne veux jamais oublier*, ainsi que les deux volumes de *Tout l'amour du monde*, dont les différents textes évoquent tour à tour Rio et son pain de sucre, Positano et ses maisons ocre et rose plaquées contre la montagne, l'Espagne et les murs revêches de l'Escurial, Marrakech et ses conteurs sur la place, Cintra au Portugal, Gandria en Suisse, La Nouvelle-Orléans et son tramway nommé Désir. Mais, au moment dont je veux parler maintenant, il ne s'agit plus de voyage. Il s'agit de départ. Vous partez mais pour ne plus revenir que rarement. Vous abandonnez les hôtels pour les maisons louées, en attendant de vous en construire une, à la pointe de Spetsai, à quelques pieds à peine au-dessus du vieux port, presque confondue avec les caïques, les barcasses, et comme si, malgré tout, vous vouliez encore vous sentir prêt à appareiller.

Le Portugal, l'Espagne, la Grèce : on pourrait croire que c'est l'appel du soleil. Mais bientôt aussi, c'est en Irlande que vous allez passer, j'allais dire le plus clair, il serait plus juste de dire le plus brumeux de votre temps. L'appel du soleil n'est plus une explication suffisante, et il nous faut formuler d'autres hypothèses. A la longue, de Saint-Sulpice au carrefour Bac, la république des lettres vous a-t-elle paru par trop exiguë et vous y sentiez-vous à l'étroit ? Ou, si séduisante que fût l'étiquette de hussard, vous est-il apparu qu'elle présentait l'inconvénient de toutes les étiquettes d'être collante, et d'une colle qui engluait vos mouvements ? Ou, au bord de ces longues plages de sable, cherchiez-vous ces longues plages de temps sans lesquelles on écrit vite ou mal, sans lesquelles l'écriture patine à la surface des mots sans jamais y enfoncer les griffes, comme le nageur qui, s'il persiste à garder la tête hors de l'eau, reste étranger à la mer et passe, sans les voir, au-dessus des paysages sous-marins ? Ou encore aviez-vous enfin ou déjà découvert ce que, toujours retenus par mille liens, nous avons tant de peine à admettre, que l'écrivain, c'est ce qu'il y a de plus seul au monde et que ce n'est qu'en se laissant sombrer au plus profond de lui-même, sans amarres, sans secours, sans rien, qu'il peut espérer rencontrer la vérité ?

Le thème de l'île

TOUT cela probablement a compté. J'incline à croire qu'il faut chercher plus loin, que cette décision de partir, depuis longtemps déjà, dormait en vous et que vos premiers voyages n'en étaient que les galops d'essai. Dans vos *Arches de Noé*, je lis que, vers votre quinzième année, dans un livre de Paul Morand, vous aviez souligné ce passage : « *La vie à l'étranger, avec son isolement terrible, ses heures désolées, ses ivresses de désert met l'homme sur un plan qui le révèle plus complètement à soi-même et l'impose ensuite à son propre pays.* » C'était déjà définir exactement ce qui allait vous arriver, déjà définir tout ensemble la vertu du dépaysement, les inconvénients ou les détresses qu'il entraîne, la force d'âme qu'il faut parfois pour les surmonter, c'était même déjà prévoir le succès qui, pour vous, allait en découler. J'ai dit : vers votre quinzième année. Ce n'était pas encore remonter assez loin. Dans vos *Arches de Noé*, je lis aussi : « *On ne lit qu'un livre. Le mien s'est appelé* Robinson Crusoé. *J'avais dix ans. Il effaçait les autres. Aucun ne l'égalait et ne l'égalerait sauf, peut-être, à une nuance près,* l'Ile mystérieuse, *de Jules Verne, que mon père me raconta chapitre par chapitre, puis que je lus dans la belle édition Hetzel, rouge et or, illustrée, et* l'Ile au trésor, *dans la moins luxueuse collection verte.* »

Voici donc que, dès votre enfance, apparaissent à la fois le thème du dépaysement et le thème de l'île, à quoi s'ajoute le thème de l'installation, si fréquent chez Jules Verne comme d'ailleurs, en moins exotique, chez la comtesse de Ségur, les cabanes que l'on se construit, les potagers qu'on s'arrange, l'univers qu'on se bâtit. Vous rappelez-vous, dans *Hector Servadac*, la colonie qui, menacée par le froid, se réfugie et s'organise dans les flancs d'un volcan, volcan dont, en ce moment, rien que de l'évoquer, j'éprouve encore la rassurante tiédeur ? Vous écrivez aussi : « *J'ai toujours frémi en entendant parler des îles, rêvé de celles que je connais, rêvé de celles que je voudrais connaître et, si je regarde vers le passé, je me dis que j'ai presque constamment vécu dans une île imaginaire, gardé des intrus par la mer et par des barrages d'atolls qui ne laissaient passer que les êtres dont je me sentais proche. Le ressac a emporté des amis, mais avant de vieillir, j'ai peuplé mon île de quelques habitants familiers, une femme et deux enfants. Dans cet univers clos, je peux résister aux années qui passent... Une vraie île m'a retenu. On en fait le tour à pied dans la matinée, à peu près comme celle de Robinson Crusoé... L'Irlande est encore une autre île, à la dimension d'un pays, mais il n'est pas une route qui ne vienne mourir sur une plage de l'océan ou du canal Saint-Georges, parmi les varechs, sur le sable blanc, en haut d'une falaise de craie.* » Et vous ajoutez : « *L'Islomanie est peut-être une maladie inguérissable. Est-il besoin de préciser qu'elle est le contraire du voyage ? Qu'elle impose l'immobilité, c'est-à-dire, en un sens, la condition essentielle de la paix intérieure.* »



M. Félicien Marceau (dessin de Marek Rudnicki).

Je n'irai pas jusqu'à dire qu'une île est une cellule ni même un cloître, mais il est vrai que l'eau est comme un mur ; que parfois, tendue comme un rideau jusqu'à mi-horizon, la mer peut nous donner l'impression qu'elle nous enferme. Et il est vrai aussi qu'en dépit de toute arithmétique, un mille marin nous éloigne plus que 1 852 mètres de terre ferme, et vrai encore que, dans une île, et comme s'ils avaient dû traverser à la nage, les événements du monde arrivent lavés, purifiés ou qu'ils nous paraissent exténués. Vivre dans une île, c'est s'écarter deux fois. D'où une sérénité dont le revers peut être le dessèchement. « *Une île risque d'être un piège* », c'est vous qui l'écrivez. Un piège par cela seul déjà qu'elle se referme sur ses habitants. Les heures ne comptent plus, les jours cessent d'être des jours, les soirs et les matins ne sont plus des rappels à l'ordre et, dans cette torpeur immobile, l'énergie risque de se défaire, de se déliter. A diverses reprises, dans vos livres, vous nous avez montré de ces couples ou de ces individus, débarqués dans une île, et d'abord aux anges, y bricolant une antique bergerie, y installant un métier à tisser, réduisant les frais vestimentaires à un jean et à un pull-over, mais finissant par sombrer dans une vie larvaire, dans une contemplation du vide, à moins qu'une fuite précipitée ne les sauve.

Une nouvelle densité

A ces périls, vous avez su résister et c'est de ces îles que vous nous avez envoyé vos nouveaux livres. Mais pas immédiatement. Cet autre trait vient compléter le signalement que j'essaie de donner ici de votre vie. Vous gagnez non seulement les rives de l'absence, mais celles aussi, plus lointaines, du silence. Pendant plusieurs années, vous ne publiez rien. Ce silence me paraît plus capital encore que votre départ. Plus que de dépaysement, il s'agit ici de recueillement. Sans doute étiez-vous arrivé à ce moment où l'homme éprouve le besoin de faire ses comptes, le besoin de faire oraison, de se retrouver, de se rassembler, de s'interroger tant sur sa vie que sur son œuvre. Dans le destin de plusieurs écrivains, il y a ces retraites, ces périodes de silence, ces exils, tantôt volontaires, tantôt dus à quelques mouvement de l'Histoire. Il est rare qu'il n'en sorte pas une vision plus ample ou plus sereine, une réflexion élargie, une énergie mieux trempée, un talent plus affirmé.

Chose remarquable : au fur et à mesure que vous vous éloignez, le public vous rejoint. Vous aviez déjà de nombreux lecteurs. Voici qu'ils deviennent légion. Y a-t-il donc, à ce moment, dans votre œuvre, un virage, un changement, une mutation, quelque élément nouveau ? En lisant ou en relisant tous vos livres d'affilée, comme je viens de le faire, et dans l'ordre où ils ont été écrits, il serait aisé d'en souligner l'unité, de découvrir dans les premiers une préfiguration des suivants ou, dans les seconds, des traces des premiers. Ce serait aisé, mais je crois que ce serait faux. Entre les deux, il y a une différence, non pas tellement dans la qualité, mais plutôt dans ce qu'on pourrait appeler la densité, l'épaisseur, la dimension. Au théâtre, quand un acteur veut donner à une réplique tout son poids, il prend soin, avant de l'articuler, d'observer un temps.

Dans votre œuvre, à partir des *Poneys sauvages*, c'est ce poids que l'on sent, cette densité du silence que vous avez observé avant d'écrire et qui devient alors l'épaisseur même du temps. Du temps qui s'installe dans vos chapitres, dans vos paragraphes et qui leur donne leur architecture. Ou encore votre œuvre apparaît ici comme un fleuve dont le dégel aurait gonflé le courant, ce dégel n'étant sans doute rien d'autre qu'une plus grande liberté dans vos mouvements. Vous aviez déjà su décrire les moments de bonheur. Voici que, sous l'effet de cette nouvelle densité, ces moments de bonheur deviennent autre chose, ils deviennent des moments privilégiés, de ces moments ou, comme on dit, passe un ange, et il passe vraiment, de ces moments où tout prend un sens, y compris le propos le plus banal, y compris le tintinnabulis des glaçons dans les verres, ces moments où les mots suscitent ce qu'il y a derrière les mots et où, dans de lents remous, les destins basculent et changent.

Pour le bonheur de vos lecteurs, je voudrais rappeler ici quelques-uns de ces moments privilégiés qui se succèdent tout au long de votre œuvre. Les rencontres avec Horace Mac Kay ou avec Barry Rootes, l'évocation du collège anglais, la visite de Sarah ou l'hallucinante et épaisse Chrysoula lorsqu'elle consulte les tarots. Les soirées avec la princesse Sharon ou avec Anne la mystérieuse, qui passent là, l'une comme un météore, l'autre comme un songe. Les parties de chasse en Irlande, la visite du château abandonné où tous les miroirs ont été brisés. Ou ces étonnants morceaux de bravoure que constituent les hâbleries de Taubelman. Ou même, à un autre étage, ces haltes consacrées à la nourriture et où, avec un si visible appétit, vous nous parlez de la chair orange des oursins, du mérite des huîtres chez Paddy Barker à Clarinbridge, ou du irish coffee dont vous tenez à nous donner la recette exacte : « *Verres à pied chaud, sucre brun bien fondu dans le whisky brûlant, café d'encre et faux col de crème glacée* ». Vous avez le sens de ces moments privilégiés, tantôt pathétiques, tantôt chargés d'un sens secret, tantôt, comme ceux que je viens d'évoquer, simplement heureux et vous avez l'art de nous en faire partager le frémissement, l'émotion ou le plaisir.

L'irruption des autres

DES vos premiers livres aussi, on pouvait déceler chez vous les dons ou les vertus du journaliste, du peintre, du romancier. Du journaliste curieux des événements et soucieux d'en pénétrer les secrets, du peintre sensible aux paysages, aux villes, à leur atmosphère et capable de la restituer, du romancier qui rend vivants et présents les personnages, les péripéties qu'il invente. A partir des *Poneys sauvages* comme dans *Un taxi mauve* ou dans *le Jeune Homme vert*, ces dons ou ces vertus sont mêlés, entrelacés, ils se multiplient l'un par l'autre. Péripéties, manigances de l'histoire, idylles, amitiés, terres étrangères, tout ne forme plus qu'une seule pâte et confondue dans une coulée.

Et une autre chose m'apparaît, plus frappante encore : c'est, toujours à partir des *Poneys sauvages*, l'irruption des autres, l'irruption désormais massive des autres. Il est peut-être intéressant de nous arrêter ici un instant sur ce que j'appellerai la place du narrateur.

(Lire la suite page 22.)

LA RÉPONSE DE M. FÉLICIEN MARCEAU

(Suite de la page 21.)

Bien entendu, il existe aussi des romans impassibles, dont l'auteur, au moins en apparence, est absent, où il se tient à égale distance de tous ses personnages. Mais vos romans, monsieur, ne sont pas impassibles. Entre vous et tel ou tel de vos personnages, il reste une connivence. Ce personnage n'est pas vous ni moins encore votre porte-parole. Il peut vivre des aventures qui ne vous sont jamais survenues. On sent bien pourtant qu'il est un peu plus près de vous que les autres. Dans vos premiers romans, c'est tout simple, ce personnage-là est aussi le sujet du livre, il en est le héros ou, au moins, le centre de gravité, l'illustration principale de votre thème et c'est autour de lui que les autres entament leur sarabande. Dans *les Poneys sauvages* comme dans *Un taxi mauve*, voici que ce centre de gravité se déplace. Ce personnage-là, ce n'est pas que vous y renoncez mais vous le rangez sur le côté. Il a encore ce privilège d'être celui qui écrit, celui qui dit *Je* et qui nous impose sa vision, sa version, mais, dans l'action, il ne compte pas plus que les autres et je dirais même qu'il compte plutôt moins.

Cela est si vrai que, dans *Un taxi mauve*, pour nous donner sur lui les premiers détails, vous attendez la page 74. On dirait que vous le faites presque à contrecœur. Vous écrivez : « *Je n'ai pas parlé de moi. A force de me faire oublier, je me suis oublié moi-même.* » Encore, ces premiers détails donnés, cette porte à peine entrebâillée, vous la refermez et, courtoisement mais fermement, vous nous signifiez que cela ne nous regarde pas. Ce personnage-là est maintenant dans votre roman comme le donateur dans un tableau ou mieux, puisqu'il y intervient, comme le peintre lorsqu'il lui arrive de se représenter au milieu de ses personnages, comme le fait, par exemple, Véronèse dans *les Noces de Cana*. Personnage capital et déjà pour cette raison simple que, sans lui, nous n'aurions pas le tableau, mais à l'intérieur de ce tableau, personnage secondaire, un invité au milieu des autres. Le sujet des *Noces de Cana*, ce n'est pas Véronèse, c'est la noce. Ainsi, dans *Un taxi mauve*, le sujet, ce n'est pas le personnage qui dit *Je*, c'est bien ce groupe d'individus que le hasard a réunis dans un comté d'Irlande. Dans *les Poneys sauvages*, ce sont bien Horace Mac Kay, Barry Hootes Georges Saval, sa femme Sarah et l'ombre de Cyril Courtney, en y ajoutant ce Caulaincourt dont nous ne connaîtrons jamais que le pseudonyme et ce narrateur dont nous ne connaîtrons jamais le nom.

Une vision du monde

Je m'attarde encore un instant sur ce roman. Il constitue, me semble-t-il, une étape décisive dans votre œuvre. Vous y avez réussi ce que beaucoup de romanciers ont rêvé d'écrire et à quoi peu sont parvenus : le roman d'une génération. Le roman de cette génération qui, pour son vingtième anniversaire, a rencontré la guerre, puis qui en a vécu les suites, la guerre froide, les événements d'Algérie, cette génération bousculée, cette génération casquée, brutalement confrontée avec l'ouragan, cette génération qui est la vôtre, monsieur, qui est la mienne, cette génération qui, malgré les divergences, reste, en nous tous, un lien.

Mieux encore — et nous touchons ici à la définition la plus haute et donc la plus exacte du roman — vous avez réussi à créer un univers, à projeter devant nous une vision du monde. Si vous y avez à ce point réussi, c'est, entre autres choses — lorsqu'on parle de ce phénomène mystérieux qu'est le roman, il faut toujours dire : entre autres choses car, en effet, il y a toujours d'autres sources, d'autres secrets — c'est entre autres choses, parce que vous aviez trouvé votre totale liberté, — et sans doute, pour cela, vous fallait-il ce recul, cet éloignement, ce dépaysement — c'est parce que, refusant ce repliement sur lui-même dont témoigne souvent le roman actuel et que, suivant ce que nous en pensons, nous pouvons appeler puritanisme, terreur ou pusillanimité, ces termes, en l'occurrence, étant d'ailleurs assez synonymes, parce que vous avez considérablement élargi votre aire, parce que, dans ce roman, roman au meilleur sens du terme, vous n'avez pas hésité à chercher vos supports, vos tremplins à la fois dans l'Histoire avec les perspectives qu'elle ouvre, dans le roman d'aventures avec ses péripéties, ses violences qui portent les hommes à la pointe d'eux-mêmes, dans le roman d'espionnage avec ses jets de lumière froide.

Je ne vais pas entamer ici une dissertation sur la différence entre le classicisme et le romantisme. Cela nous mènerait au-delà des limites qui nous sont imparties. Notons cependant rapidement ceci : là où le classique tend à exprimer une vérité à la fois universelle et éternelle, une vérité épurée de ses circonstances — ce qui explique que le Romain Britannicus ne raisonne pas autrement que le Turc Bajazet, ce qui explique l'indifférence de Corneille et de Molière pour les décors de leurs pièces ou, en tout cas, la brièveté de leurs indications, ce qui explique, dans un autre domaine, que, pour emporter le cher objet, l'Espagnol Don Juan, le Français Valmont et l'Anglais Lovelace usent à peu près de la même dialectique — le romantisme, lui, exprime une vérité dans laquelle précisément ces circonstances interviennent, dans laquelle la date et le lieu, le siècle et la nation jouent leur rôle et modifient les contours, bref une vérité imprégnée de ce que, d'un terme trop simple, nos professeurs de troisième appelaient la couleur locale. Il paraît, ai-je lu, que Louis XIV n'a jamais prononcé le célèbre : « *Il n'y a plus de Pyrénées.* » Dommage. La phrase recouvrait assez bien au moins un des traits de la littérature de son temps. Mais, là où le classique supprime les Pyrénées, le romantique les rétablit.

A cet égard, monsieur, vous êtes un romantique. Non, ou pas tellement, dans le sens échevelé qu'on donne souvent au mot, mais dans le sens, toujours actuel, de cette collusion de l'homme et de ses passions avec son temps et avec ses paysages ou encore dans le sens que lui donne Chateaubriand lorsqu'il parle de l'Histoire prise en croupe par le roman. Je décèle chez vous une harmonie entre ce que, pour user de grands mots, j'appellerai votre esthétique et votre métaphysique, ou, pour recourir à des termes plus simples, entre l'idée que vous vous faites de l'homme et l'idée que vous vous faites de votre œuvre. Si j'ai insisté sur cette place du narrateur, c'est qu'elle en est une des illustrations. Cette place découle tout naturellement chez vous de ces deux sources pourtant différentes : le caractère du personnage et l'ordonnance même du roman.

C'est ce qui donne tant de force à ces passages où, comme sous l'effet d'un bouillonnement intérieur, ce narrateur brusquement se révolte contre son roman ou le quitte pour nous livrer un pan de sa vie ou de son âme. Je cite : « *Ce que j'avais décrit et raconté dans ma vie m'était sorti de la tête, comme on se débarrasse de l'inutile, de ce qui encombre et alourdit. En revanche, ce que j'avais tu et gardé secret — mes relations avec ma mère, mon père — ou même simplement renoncé à écrire par pure paresse, était là, présent, indélébile, dans ma mémoire, et je pouvais revivre avec une effarante précision, sans oublier la couleur d'un rideau, la composition d'un vase de fleurs, une séance de lanterne magique avec un drap tendu sur une armoire dans la maison de Châtenay, alors que j'avais à peine trois ans, ou une scène absurde au cours de laquelle j'avais bêtement heurté ma mère sans avoir le courage de lui donner la véritable raison de ma mauvaise humeur.* »

Chevaliers dénaturés

Des chevaliers, ai-je dit en commençant. Au fur et à mesure que nous avançons dans votre œuvre, ce sont de plus en plus ces chevaliers que nous voyons se préciser. Chevaliers de notre époque, bien entendu, chevaliers d'autoroutes et d'aéroports. Chevaliers dénaturés, si on veut, mais dénaturés par le temps dans lequel ils vivent, par les acides dans lesquels ils baignent. Chevaliers que n'étouffent pas toujours les scrupules, immergés dans des doubles ou triples jeux ou parfois excessivement cavaliers dans leurs actes. J'en vois un, là, qui tue sa femme. J'en vois un autre qui dévalise les troncs des églises. Chevaliers quand même parce qu'ils empoignent rudement leur destin, parce qu'un principe de violence commande à leurs mœurs, parce que leur trajectoire évoque un galop furieux, parce que, même parfois un peu tordue, il leur reste cette colonne vertébrale qui est l'honneur, un certain sens de l'honneur.

Je ne saurais d'ailleurs mieux les définir qu'en reprenant le signalement que vous en donnez vous-même dans un passage du *Jeune Homme vert* : « *Les camionneurs étaient les chevaliers sans peur et sans reproche des temps modernes. Au volant de leurs poids lourds, ils traversaient les pays en trombe, imposaient leurs lois sur les routes... narguaient les riches en voitures de sport, trompaient les surveillances des douaniers et, à l'étape, besognaient des créatures enflammées qu'ils abandonnaient à l'aube... Des panonceaux indiquaient leurs lieux secrets de rendez-vous, de petits restaurants où les serveuses bordaient dans leurs lits ces géants fatigués... Parfois, l'un d'eux, prisonnier de sa cage comme un paladin de son armure, brûlait en torche, éclairant la campagne nocturne d'une lueur qui se voyait des lieues à la ronde, ameutant la foule des autres chevaliers.* » Ce signalement s'applique à ceux de vos héros qui sont mêlés à des aventures de plus de portée. Chevaliers errants aussi, qui franchissent les frontières comme nous tournons le coin de la rue. Chevaliers du guet, l'œil fixé sur les événements et souvent même les suscitant. Chevaliers des dames et portant fièrement leurs couleurs. Chevaliers d'industrie même, comme le Constantin Palfy, du *Jeune Homme vert* ou comme votre extraordinaire personnage de Taubelman, dont la cavalerie rappelle plutôt les traites du même nom.

Mais, de tous ces chevaliers, le plus chevalier, c'est le narrateur. Observons sa conduite. Toujours prêt à s'éprendre, mais prêt aussi à s'effacer, à se sacrifier. Amant parfois, plus souvent ami. Généreux mais sage, tour à tour engagé et détaché : nous retrouvons Athos. Toujours prêt à voler au secours d'autrui mais, la rixe terminée, pansant les blessés ou les conduisant à l'hôpital. Je dirais même qu'il y a chez lui une vocation d'infirmier. Je vois, monsieur, que le terme vous fait tressaillir, mais quoi, si, entre différents titres pour votre *Taxi mauve*, vous avez choisi celui-là, c'était bien pour marquer l'importance, dans votre roman, de cette voiture. Or, c'est celle du médecin. Forçons un peu les termes : nous avons l'ambulance. Et le jour où vos romans seront publiés en œuvres complètes, dans l'ordre où ils ont été écrits, c'est dès votre premier livre, que dis-je, dès ses premières pages, plus exactement dès la page 34, que le lecteur trouvera un de vos héros déjà garrottant un poignet tailladé.

Un hymne à l'amitié

Du chevalier, votre héros porte le pavillon : il s'appelle fidélité. Je rappelle ici le titre de votre premier livre : *Je ne veux jamais l'oublier.* Il éclaire toute votre œuvre. Entre autres choses, elle est un hymne à l'amitié. Et il éclaire particulièrement votre plus récent ouvrage, *Mes arches de Noé*. Dans ce livre, vous évoquez des hommes qui ont été vos maîtres ou vos amis. A ces hommes, il arrive de s'aventurer dans des chemins qui ne vous plaisent pas, d'adopter des attitudes ou des doctrines que vous désapprouvez. Vous l'indiquez. Vous marquez vos désaccords ou vous prenez vos distances. Mais vous ne reniez pas. Dans un temps où on affirme volontiers son indépendance d'esprit en claquant les portes, vous ne les claquez pas, vous passez dans la pièce à côté, prêt à revenir si le malheur, l'adversité, s'abattent sur ces hommes à qui, une fois pour toutes, vous avez donné votre amitié.

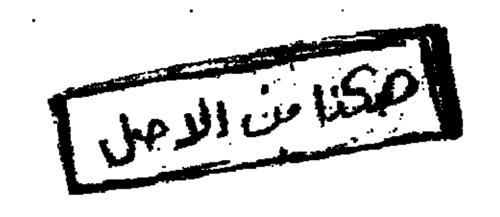
Dans une de ses nouvelles, Balzac nous montre Gaudissart terminant ainsi une lettre à sa maîtresse : « *La fidélité quand même est une des qualités de la femme libre. Qui est-ce qui t'embrasse sur les œils ? Ton Félix pour toujours.* » Passons sur l'espièglerie des termes. Elle ne doit pas déplaire au romancier qui, dans son *Jeune Homme vert*, nous a présenté l'excellente Mme Michette et les cuirs dont sont émaillés ses discours. Mais nous y trouvons les mots essentiels : pour toujours, fidélité quand même. Ils contribuent à vous définir. Peut-être allez-vous trouver que je m'aventure trop avant mais, en lisant vos *Arches de Noé*, il m'a même semblé — et je le dis avec émotion — il m'a semblé que vos convictions monarchistes étaient faites moins d'une adhésion raisonnée que d'une ultime fidélité à votre père et que, lorsque avec vos camarades, vous entonniez *la Royale*, c'était encore pour le rejoindre, lui, ce père trop tôt disparu.

Monsieur,

Votre discours, vous le savez, en termes académiques, s'appelle un remerciement. A mon tour, à notre tour de vous remercier. De vous remercier pour l'émotion et la justesse avec lesquelles vous avez évoqué la grande figure de Jean Rostand. Vous nous avez montré cette étonnante trajectoire qui, d'un petit lord Fauntleroy, élevé dans la gloire des générales, nous a menés jusqu'à ce savant reclus dans sa recherche et y trouvant une autre gloire. Jean Rostand aussi était un chevalier, un chevalier par sa sauvage indépendance, un chevalier parce que sa vie a été droite et son labeur obstiné, un chevalier par son ardeur à servir les causes qu'il trouvait justes ou généreuses.

Monsieur,

Dans un de vos premiers romans, *les Gens de la nuit*, vous avez mis en scène un académicien. Un académicien dont les mérites sont décrits comme assez minces et dont d'ailleurs, vous le précisez, l'élection a été plus difficile que la vôtre — ce qui me permet de penser que, déjà alors, vous aviez une certaine confiance dans nos jugements. Le soir de son élection, cet académicien dit à son fils : « *Mon petit, tu as un homme heureux devant toi.* » En vous recevant en ce jeudi, prélude pour vous à d'autres jeudis, ceux-là sans tambours et plus studieux, en vous souhaitant la bienvenue au nom de notre compagnie, c'est le vœu que je vous adresse : soyez heureux, monsieur. Soyez-le aujourd'hui. Soyez-le toujours.



lettres étrangères

Révélations sur deux grands sudistes

● *Une confession sur une liaison amoureuse de Faulkner, une enquête sur la vie sentimentale de Carson McCullers.*

LES amours d'une script-girl d'Hollywood et d'un écrivain célèbre, futur Prix Nobel de littérature, dans le climat des années 30, quel beau *sujet de feuilleton !* Quelles *ressources pittoresques pour* l'évocation biographique d'un certain William Faulkner ! C'est ce que s'est dit l'autre partenaire de cette *love affair* tenue secrète, Meta Carpenter Wilde. En divulguant l'intimité de leurs rapports dans *Un amour de Faulkner*, écrit avec la collaboration d'un ami, elle a tenu à couper l'herbe sous le pied des indiscrets qui auraient *été tentés de conter* les choses à leur façon. Meta Carpenter Wilde nous raconte donc par le menu l'histoire de ses relations avec l'auteur du *Bruit et la Fureur*, qui durèrent près de trente ans.

On sait que, pendant des années, William Faulkner fut un « nègre » des studios de cinéma. Chassé d'Oxford par de graves *soucis d'argent*, le *gentleman* du Sud venait régulièrement chercher à Hollywood une solution de secours. Scénariste à la commande, il rencontra, dans l'antichambre du metteur en scène Howard Hawks, Miss Carpenter, originaire du Sud, elle aussi, et qui, d'emblée, lui plut. Réservée comme se le doit une jeune Sudiste bien élevée, Meta déclina poliment les invitations du « petit *homme vif* ». Faulkner entreprit alors son siège avec patience et finit par avoir gain de cause.

C'est une chronique sentimentale très mouvementée que nous livre, au fil des années, *Un amour de Faulkner*. Des *moments* de *tendresse* on passe aux froideurs, des brûlants élans de passion à des quasi-ruptures. Tout vient du fait que Faulkner doit revenir à Oxford, qu'il ne peut ou ne veut divorcer (la raison avancée serait qu'il perdrait la garde de la petite fille qu'il adore, Jill), ou qu'il ne croit pas que l'amour s'accommode d'une vie commune. Meta s'impatiente, s'aigrit, rompt, *épouse un pianiste, divorce*, revient au point de départ : Faulkner, lui, n'en a pas bougé, malgré les séparations, les voyages, les brouilles : Meta reste sa bien-aimée, idéalisée, romantiquement rêvée, mais fougueusement étreinte à chaque fois qu'elle y consent.

Un portrait de l'homme

Si l'ouvrage ne saurait nous renseigner *sur* les travaux littéraires de Faulkner, il brosse un portrait assez fouillé de l'homme. On découvre l'individu fidèle à sa légende : hautain, un peu ours, d'une courtoisie guindée, peu *sociable*, capable de *se* saoûler jusqu'à une totale catalepsie. Mais aussi tendre, gai, délicat et attentif, d'une sensualité déchaînée avec de longues périodes chastes.

De l'abondance des annotations et des détails se dégage la morale de Faulkner : *son attachement* à une terre et à sa famille, sa réprobation de l'adultère, son puritanisme qui lui fait rejeter *les complaisances charnelles*, son dégoût même pour le sexe hors du sentiment, le souci du quant-à-soi qui lui interdira de vivre avec Meta pour ne pas exposer *ses faiblesses*. En un mot, un solitaire ardent et farouche dans la peau d'un romantique sudiste. Voici finalement une assez jolie histoire qui enrichit l'austère biographie faulknérienne.

Une vision intimiste

Dans la documentation biographique *sur* un autre écrivain sudiste, Carson McCullers, on pourrait aussi ajouter le fervent récit que *vient* de donner l'un *de ses traducteurs français*, Jacques Tournier, sous le titre de *Retour à Nayack*. Certes, les indications sur la vie de Carson McCullers ne manquent pas ; on les trouve par exemple dans l'ouvrage d'Oliver Evans, *« The Ballad of Carson McCullers »* (1), mais l'intention de Jacques Tournier est toute particulière :

(1) New York, Coward-McCann Inc., 1966.

Il a cherché à nous donner une sorte de vision intimiste du *destin de l'écrivain* à partir de faits mais aussi à partir d'impressions et d'analyses. Son enquête est remarquable : Tournier *a été* partout, tant en Amérique qu'en France, où il fallait aller. Ce qu'il ne pouvait savoir, il a pris le risque de l'imaginer — une scène, une situation, un *comportement — en accord* avec l'approche intuitive et perspicace qu'il a faite de l'auteur de *Frankie Addams*.

Ainsi, nous suivons Carson McCullers de son enfance à sa mort, *de la Georgie et de la Caroline du Nord* à New-York, Paris, Nayack, son dernier *home*. Nous découvrons les lieux qu'elle a vus, les êtres qu'elle a connus ; nous la suivons, pas à pas, dans *le difficile accouchement* de son œuvre ; nous consignons les premiers succès comme les premiers drames jusqu'aux étapes de cette *maladie* qui la rendra si *cruellement* invalide.

A travers le *livre*, c'est *l'histoire du couple* Carson et *Reeves* McCullers qui domine. Curieux couple voué à l'échec, couple plus fraternel que conjugal sans doute. Reeves, c'est l'homme qui *a été « le mur* et *l'écho »* de Carson quand elle a commencé à écrire ; peut-être lui a-t-il donné l'idée de *Reflets dans un œil d'or ?* Il voulait être écrivain, il n'était que militaire. Il travaillait pendant qu'elle écrivait. La *jalousait-il ?* Chômeur, il sera un héros pendant la guerre, premier soldat américain blessé en Normandie le 6 juin 1944. *Divorcés* au début de la guerre, ils se remarient à la fin du conflit. Et c'est, de nouveau, l'échec, les disputes, les crises d'alcoolisme. En 1953, il se *donnera la mort à Paris alors* qu'elle est à Nayack.

C'est autour de leurs rapports *que se greffent* les hantises de Carson McCullers. Jacques Tournier en fait l'historique avec habileté et l'impossible amour de ces êtres si vulnérables et si entiers, trop *semblables* peut-être, donne à cet *ouvrage* son unité première. Si l'on peut reprocher à Jacques Tournier d'avoir un peu trop forcé sur le lyrisme *dans ses évocations*, il reste que son livre touche et retient par la justesse et la sensibilité de sa démarche. C'est un voyage sentimental au cœur d'une vie meurtrie.

PIERRE KYRIA.

★ UN AMOUR DE FAULKNER, de Meta Carpenter Wilde et Orin Borsten, traduit de l'anglais par *George Magnagne, Gallimard, 276 p., 49 F.*

★ RETOUR A NAYACK, de Jacques Tournier, Le Seuil, 208 p., 42 F.

Calvino, première manière

L'ENTREE de Calvino en littérature, *on l'a vu l'an* dernier, était intimement liée à sa récente expérience de résistant (1). Déjà sous un récit dépouillé, efficace, mais fort peu néo-réaliste malgré les apparences, pointait le talent très particulier de Calvino. *Un talent de conteur qu'on a qualifié de* voltairien, qui *mêle l'ironie et la poésie*.

Il s'est pleinement affirmé dix ans après, quand paraît *Marcovaldo*. Nous sommes plus près de La Fontaine *que de Voltaire* : vingt épisodes ou plutôt vingt courtes fables mettent en scène un personnage à l'âme simple, mal adapté à la vie citadine et dont les tribulations sont autant de mises *en garde douces-amères*.



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Marcovaldo est *un ouvrier pauvre, flanqué d'une* marmaille turbulente, et qui échappe aux misères de l'existence à sa façon, lunaire, insolite. Marcovaldo ne voit jamais les feux de signalisa*tion, il est trop occupé* à scruter le ciel que traversera — qui sait — un vol de bécasses, ou les plates-bandes à l'arrêt du tram où perceront — qui sait — des champignons. Ecologiste avant l'heure, Marcovaldo essaie de repérer du sable propre aux berges du *fleuve*. Il *découpe*, la nuit, les panneaux publicitaires *de l'autoroute pour alimenter son* poêle.

Un soir, Marcovaldo se perd *dans le brouillard* aux *confins* de la ville, erre à la recherche d'un tramway et finit par s'embarquer sans s'en rendre compte dans un Boeing à destination de Bombay ! *Marcovaldo est heureux quand tombe la neige parce* qu'elle transforme la ville en une grande page blanche. Heureux, l'été, quand la ville est déserte parce qu'il n'aime rien tant *comme de marcher au milieu des rues...*

Si Marcovaldo est *un humble — il est affamé*, ses enfants sont pâlichons, — il a la grâce de n'être jamais résigné. Les tentatives d'évasion, les dérapages, les décollages, tous plus ingé*nieux et catastrophiques les uns* que les autres, de ce Charlot latin sont exemplaires. Ce petit homme qui refuse les horreurs de l'industrialisation est comme un saint Georges *des temps modernes : le dragon menace* la ville. A ses risques et périls, armé de sa logique... désarmante, non seulement il ne pactise pas avec la bête, mais il *s'en va la combattre*.

C'est l'un des personnages les *plus pathétiques de Calvino*. C'est peut-être aussi l'un des plus *politiques*. Et cet excellent *« vieux livre »* (comme le définit son auteur) demeure sacrément actuel !

FRANÇOISE WAGENER.

★ MARCOVALDO, d'Italo Calvino, traduit de l'italien (excellemment) par Roland Stragliati, *Julliard, 186 p., 48 F.*

(1) *Le Sentier des nids d'araignées, chez* Julliard. Voir notre article dans « le Monde des livres » du 14 avril 1978.



société

Les mises en garde de Maud Mannoni

● ***Une position d'humilité.***

SURPRENANT destin que celui de la psychanalyse ! Ballottée entre la médecine et la philosophie, suscitant les sarcasmes des uns et l'idolâtrie des autres, considérée tantôt comme réactionnaire, tantôt comme subversive, elle ne cesse, depuis près d'un siècle, d'exciter la curiosité. Sans doute parce qu'elle traite des seules choses qui intéressent vraiment l'être humain — le sexe, la folie, la mort — et qu'elle prétend guérir l'homme de son passé en lui enseignant que seule la vérité libère.

Nul n'ignore qu'au terme de sa vie Freud se montrait fort inquiet quant à l'avenir de la psychanalyse. Il redoutait particulièrement qu'elle ne devint la « bonne à tout faire » de la psychiatrie. Selon Maud Mannoni, l'image qu'elle offre aujourd'hui dans le monde n'est guère réjouissante : le plus souvent récupérée par les médecins, comme aux Etats-Unis où elle est moribonde, parfois mise au service de l'ordre et des bonnes mœurs, en Allemagne notamment, elle se trouve, en France, dénaturée par les analystes eux-mêmes qui se posent en spécialistes et en superpsychiatres.

Sans doute Maud Mannoni exagère-t-elle un peu, lorsque, indignée, elle écrit que la psychanalyse a remplacé l'« hygiène mentale » du dix-neuvième siècle et contribué à la colonisation de l'enfance et de la famille. Mais il est vrai que, loin de subvertir le savoir médical ou pédagogique, elle s'est laissée utiliser pour colmater les brèches ouvertes par le symptôme dans l'institution familiale, scolaire et médico-psychologique.

Ces remarques désabusées, ces critiques virulentes et souvent justes amènent bien sûr à poser la question : qu'est-ce que la psychanalyse selon Maud Mannoni ? Elle y répond très clairement dans *la Théorie comme fiction*, livre généreux et intelligent qui tranche agréablement avec les propos pâteux et embarrassés de la plupart de ses collègues. Dès la première page, elle annonce d'ailleurs la couleur : la psychanalyse est d'abord une *rencontre*. Rencontre qui est découverte de soi à travers le drame livré à l'autre.

Une nostalgie pour Groddeck

La psychanalyse sérieuse, « scientifique », universitaire, elle n'en veut pas. Et, avec Anna Freud, elle regrette la disparition des analystes « dingues » de la première génération. Parmi ces derniers, elle éprouve une nostalgie particulière pour Groddeck ; Groddeck qui, d'un éclat de rire, faisait voler toute théorie en éclats et s'entendait mieux que quiconque à ressusciter notre enfance.

A l'égard de Freud, elle est déjà plus ambivalente. « *Il y a*, observe-t-elle pertinemment, *dans l'œuvre et la vie de Freud, de quoi tirer l'analyse vers des directions radicalement opposées : deux voies sont possibles dont l'une conduit à la reconnaissance de l'analyse par l'Université et les structures hospitalières, cependant que l'autre maintient l'analyste dans une marginalité à partir de laquelle il peut contester les idées reçues.* »

Oui, par conséquent, au Freud qui subvertit la science et la pratique psychiatrique de son temps. Non au Freud soucieux de respectabilité et d'autorité qui se pose en maître d'école. Oui au Freud qui reconnaît que la théorie analytique s'apparente au délire ou à la fiction. Non au Freud qui entend convaincre ses pairs (neurologues et psychiatres) du bien-fondé de sa doctrine.

Pour Maud Mannoni, la psychanalyse débouche donc non sur la science, mais sur des mythes. Ce qu'elle nous enseigne, c'est d'abord que le savoir nous dupe. Refusant tout dogmatisme, privilégiant un « espace de jeu et de fantaisie », M. Mannoni est également amenée à prendre ses distances par rapport à Lacan. Elle note que la formation psychiatrique de ce dernier a contribué en France à une psychiatrisation de l'analyse, alimentant chez nombre de ses élèves, même non-médecins, le rêve de fournir à la psychiatrie la théorie qui lui manque.

Outre cela, elle se méfie à juste titre d'une recherche théorique axée sur la pure formalisation — la réponse à la psychose étant cherchée du côté des mathèmes. Comment ne pas l'approuver lorsqu'elle écrit que la théorie n'est trop souvent qu'une défense, une carapace, pour l'analyste : elle le sclérose dans sa pratique en le coupant de toute possibilité d'avoir à se réinventer avec son patient ?

Face à cette clôture de l'inconscient, si caractéristique des travaux inspirés de Lacan, la démarche des analystes anglo-saxons ne laisse pas de séduire. Ainsi, par exemple, Winnicott, si cher à Maud Mannoni, ramène continuellement l'analyste à une position d'humilité, rappelant que le savoir, ce n'est pas lui qui le détient. La vérité surgit *entre* le patient et l'analyste : elle n'appartient à personne.

La morale de ce livre ? Aussi facile à énoncer que difficile à appliquer, elle peut se résumer en une phrase, à savoir que la psychanalyse est a-sociale et que, pour demeurer opérante, elle doit vivre à contre-courant. « *Dès qu'elle quitte une position de marginalité*, écrit Maud Mannoni, *elle perd sa dimension de vérité.* » Dimension qui, à l'inverse de la plupart des ouvrages de psychanalyse, est constamment présente dans *la Théorie comme fiction*.

ROLAND JACCARD.

★ LA THEORIE COMME FICTION, de Maud Mannoni. Ed. du Seuil, 180 p., 45 F.

Diverger avec Deligny

ENFIN, on découvre Fernand Deligny... On s'en réclame, on s'en inspire, on fait l'exégèse de ses récits et de ses « tentatives ». Sans manifeste, sans proclamation ronflante, sans chapelle et sans fonction officielle, l'homme seul qui, depuis quarante ans, tente d'ébranler les institutions et de rompre en profondeur avec les conceptions traditionnelles du travail social, se voit reconnu (voir *le Monde* du 2 juin 1978).

Pierre-François Moreau lui a consacré un précieux petit ouvrage, remarquable par sa simplicité et sa concision, qui nous donne avec intelligence et clarté le « bon usage » de l'œuvre de Deligny. Ce n'est ni une biographie ni une réflexion sur le travail social en général, mais une analyse, fidèle et personnelle à la fois, dans laquelle l'auteur se contente de suivre les « ricochets » des différentes expériences pour essayer de tracer les contours de l'institution. Fidèle à l'auteur des *Vagabonds efficaces*, le livre de P.-F. Moreau va en zigzag dans « *un ordre cassé, fragmenté, où le bout du chemin n'est peut-être pas ce qu'on attendait en partant* ».

Il se penche sur l'enfance, cet état aliéné qui s'oppose au monde adulte autant qu'à la jeunesse, en ce sens que l'enfant est toujours considéré comme un inférieur, un « innocent » qu'il faut guider, protéger, éduquer, faire accéder au monde organisé, donc enfermer dans une idéologie. S'il s'en écarte, s'il diverge, s'il « disside », les éducateurs — ceux de l'école ou de l'asile — sauront lui faire retrouver la bonne trace. S'appuyant sur Deligny, Moreau pose des interrogations, résiste à l'attrait des solutions toutes prêtes, prône un nouveau doute systématique. « *Une chose est de révéler ce qu'il pourrait en être d'un enfant si..., et une autre de frayer les circonstances nécessaires pour qu'il échappe à son sort tel qu'il est prévisible.* » Echapper au sort qu'on a prévu pour vous, telle est la seule règle de Deligny. — N. Z.

★ FERNAND DELIGNY ET LES IDEOLOGIES DE L'ENFANCE, de Pierre-François Moreau, collection « Divergences », Retz, 208 p., 52 F.



L'empêcheuse de psychiatriser en rond

1956 : naissance d'Hubert, garçon premier-né d'un couple qui aura encore deux filles par la suite. Il n'est pas gros, mais se développe bien. Quand il a deux ans, ses parents s'inquiètent. Il présente de curieuses réactions. On le montre à un spécialiste.

A partir de cette date se succèdent à un rythme accéléré les étapes fiévreuses d'un parcours du combattant qui mène la famille entière de consultation en consultation. Tous sont sollicités : psychiatres classiques, organicistes, psychothérapeutes, psychanalystes d'une école ou d'une autre. Paule Giron nous les décrit avec un humour décapant. Hubert, marqué par l'acte médical du sceau indélébile de l'anormalité, impitoyablement « psychiatrisé » malgré les protestations véhémentes de sa mère, va peut-être un peu mieux, parle enfin, mais demeure inquiétant. Paule Giron consulte pour elle à son tour et récolte un diagnostic ahurissant sous la forme d'une question qui la met au comble du désarroi : « *Votre mère était-elle lesbienne ?* »

Les années passent. Hubert sort, bien « robotisé », d'une école d'apprentissage et c'est peu après que sa mère, par hasard, entre en rapport avec l'école de Bonneuil, dirigée par la psychanalyste Maud Mannoni.

A ce tournant capital de la vie d'Hubert, le récit de Paule Giron devient tout à la fois conte édifiant et roman policier. Curieux, tout de même, ce ton apologétique qu'adoptent tous les analysés quand ils pensent avoir réussi leur voyage dans l'inconscient ! Devant la mise en évidence du piège, de l'empêchement, de la parole de mort, qui, trouvant un écho trop favorable chez celle qui l'entendait, a interdit tout net la construction d'un lien « normal » mère-fils, les mauvais esprits ne peuvent s'empêcher d'être quelque peu sceptiques. Est-ce là vraiment ce qu'on appelle l'analyse d'une cause, ou bien ne se trouve-t-on pas plutôt devant un événement, traumatisant certes, richement signifiant sans doute, mais dont on ne saurait admettre qu'il rende compte, à lui tout seul, de l'altération de la relation complexe mère-fils et des difficultés présentées par Hubert ? Peut-on croire, enfin, que le monde se divise, de façon manichéenne, en « bons » (Maud Mannoni et son école) et en « méchants », plus ou moins incompétents (tous les autres) ? C'est peut-être parce que ses tentatives antérieures l'avaient, d'une certaine façon, préparée, que la « mère empêchée » a pu entendre, après les paroles de mort, les paroles de vie.

Arguties vaines, discussions stériles, répliquerait sans doute l'auteur, qui ne présente pas de théories mais se borne à relater une expérience, son expérience, fondamentalement destructrice dans un premier temps, féconde ensuite, pour elle et, espérons-le, pour tous ceux qui la liront. Quand les aveux viennent de si loin, ils ne peuvent que bouleverser. Le tempérament, le talent passionné de Paule Giron font le reste.

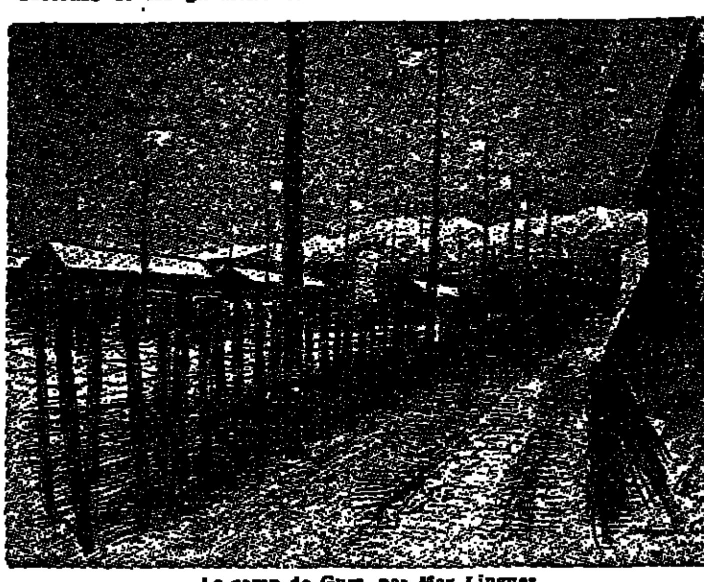
ÉVELINE LAURENT.

★ LA MERE EMPECHEE, de Paule Giron, Ed. du Seuil, 119 p., 28 F.

Un camp de concentration français

● ***Le témoignage d'Hanna Schramm, qui fut internée à Gurs entre 1940 et 1941.***

COMBIEN de jeunes savent-ils qu'il y eut à partir de 1939 des camps de concentration en France, dont les directeurs et les gardiens étaient des Français ? Combien de personnes plus âgées veulent-elles s'en souvenir, hormis celles qui furent personnellement concernées ?


Le camp de Gurs, par Max Lingner.

Les camps de déportation nazis d'Allemagne et de Pologne sont mieux connus. Ils furent tellement atroces qu'il a été difficile de les oublier, même s'il se trouve à l'heure actuelle des gens pour douter de l'ampleur des hécatombes et des « techniques » employées. La politique de nos gouvernements a consisté, depuis la libération, à soutenir que les Français n'auraient jamais été capables de telles horreurs. Pourtant les camps d'internement français n'ont été le plus souvent que les antichambres des camps d'extermination nazis.

De nombreux réfugiés allemands, qui avaient demandé l'asile politique en France, s'efforcèrent de faire connaître aux autorités et à l'opinion publique les crimes qui se commettaient dans l'Allemagne nazie. On ne voulut pas les entendre. Pis encore : on tenta, plus tard, de les faire taire, en les expulsant, en les assignant à résidence, ou en les internant, à partir de 1939, dans des camps. C'est de là que beaucoup furent ensuite déportés vers Auschwitz, Bergen-Belsen ou autres lieux d'extermination systématique.

Le simple fait d'être étranger, principalement Allemand, Autrichien, républicain espagnol, juif de Pologne ou d'ailleurs, pouvait donner lieu à un internement. On était aussi interné pour des raisons politiques, bien sûr.

La liste des camps français est longue. Parmi ceux-ci, Gurs, près d'Oloron, dans ce qui s'appelait alors les Basses-Pyrénées. Créé pour les républicains espagnols et pour les membres des Brigades internationales réfugiés en France après leur défaite, ce camp fut construit par les prisonniers eux-mêmes. Rapidement ceux-ci furent rejoints par des réfugiés allemands. C'est l'une d'entre eux, Hanna Schramm, qui témoigne sur son séjour à Gurs entre 1940 et 1941. Son récit est une bonne description de ce que fut la vie dans le camp durant cette période.

D'autres témoignages, plus courts, complètent ce texte. Ils décrivent l'évolution de Gurs dans les années suivantes. Les internés parlaient alors de l'« enfer de Gurs ». Ces témoignages émanent essentiellement d'internés allemands.

Dans un rapport adressé au préfet des Basses-Pyrénées en date du 27 octobre 1941, il est mentionné qu'il y avait alors 3.526 Allemands pour 360 Autrichiens, 109 Espagnols, 54 Russes, etc. Dans ce rapport, la mention « juif » n'apparaît pas encore, bien que beaucoup d'internés étrangers fussent juifs.

La seconde partie du livre, écrite par Barbara Vormeier, développe « *quelques aspects de la politique française à l'égard des émigrés allemands* », entre 1933 et 1942. C'est une excellente analyse de ce que fut la politique d'immigration de la France dans cette période, les lois et les décrets n'ayant pas été promulgués pour les seuls Allemands. On peut y trouver de curieuses ressemblances avec l'attitude actuelle du gouvernement dans ce domaine : protection des nationaux, restriction des entrées et de la libre circulation des étrangers, durcissement de la législation les concernant...

Certes, contrairement à ce qui s'est produit après la guerre, la majorité des immigrés étaient originaires d'Europe et non des ressortissants de pays sous-développés. Beaucoup s'étaient exilés, non pour des raisons économiques, mais pour des raisons politiques, ce qui rendait leur situation peut-être encore plus difficile qu'aujourd'hui.

La troisième partie de l'ouvrage est constituée d'annexes importantes : témoignages sur d'autres camps, sur les conditions d'arrestation, les rafles, etc. ; liste des différents camps d'internement en France et outre-mer ; documents divers comme le rapport sur le camp du Vernet, en Ariège, et surtout une série de lois, ordonnances, décrets, arrêtés relatifs à la surveillance des camps, à leur organisation matérielle, à la discipline, émanant de sources officielles françaises irréfutables.

La responsabilité des autorités françaises de l'époque apparaît très lourde.

Ce livre, qui apporte une information tout à fait inédite pour la grande majorité des Français, est une contribution irremplaçable à l'histoire, particulièrement dans une période où d'anciens nazis et collaborateurs se permettent de relever la tête.

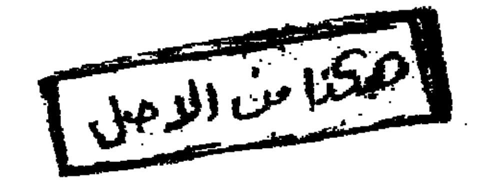
JULIETTE MINCES.

★ VIVRE A GURS, d'Hanna Schramm et Barbara Vormeier, Maspero, collection « Actes et mémoires du peuple », trad. de l'allemand par Irène Petit, 380 p., 60 F.









édition

Paul Flamand et Jean Bardet sur le Seuil...

La nouvelle est officielle, Paul Flamand et Jean Bardet, les deux directeurs-fondateurs des Éditions du Seuil, atteints par la limite d'âge, abandonneront leurs fonctions en juin prochain et remettront la maison entre les mains de Michel Chodkiewicz, leur unique successeur.

C'est un tournant dans l'histoire de l'édition parisienne, et pourtant l'événement va être orchestré en province, dans la Librairie des Universités, que dirige Jacques Bazin à Dijon. Pendant une semaine, du 23 février au 3 mars, une exposition présentera toute la production du Seuil depuis 1945.

Libraire actif, Jacques Bazin est coutumier de telles manifestations. Il a ainsi rendu hommage à Gallimard (1973), aux Éditions de Minuit (1974), à José Corti (1975), au Chêne (1977), à Aubier (1978). Il pensait au Seuil depuis longtemps. Il en donne les raisons dans le bulletin régional, où il annonce son projet : « Dans le Landerneau parisien du cinquième et sixième arrondissement de Paris où tout se sait, se commente, se déforme, se critique, le Seuil est une des rares maisons qui soit considérée comme « différente. »

Cette exposition, qui coïncide avec une étape majeure de la vie d'une maison, donne l'occasion d'un bilan. L'aurait-on fait sans cela ? Paul Flamand et Jean Bardet ont toujours été d'une extrême, d'une excessive discrétion. Pas de Confession, pas de Mémoires, pas d'interview. Aujourd'hui voici enfin une brochure : « Sur le Seuil... » Elle est anonyme. L'un des deux l'a écrite sous le regard de l'autre. Dans sa trentaine de pages, elle évoque avec concision et vivacité le chemin parcouru : l'élan fondateur, les heureux concours d'hommes ou de cirtconstances, les succès et les ténébreuses affaires, les dures obstinations et les bons paris, la lente progression qui éclate en une situation bien assise.

LE Seuil, aujourd'hui ? C'est, après Gallimard, la deuxième maison de littérature générale sur la place de Paris, un catalogue de quatre mille titres, quarante collections, huit revues mensuelles, trimestrielles, semestrielles... C'est un lieu qui se démultiplie, car au 27 de la rue Jacob, le sanctuaire, s'ajoute maintenant le 19, et l'on déborde sur les rues de Guénégaud et de Seine voisines. C'est une société de deux cent cinquante membres où le personnel possède 30 % du capital. C'est un esprit qui ne s'est pas perdu dans la prospérité.

Des origines communautaires

On ne sait jamais assez les commencements. Les éditions du Seuil ne sont pas nées tout armées en 1945. Elles remontent à l'avant-guerre, quant à leur raison sociale — déposée en 1935 par Henri Sjöberg, un publiciste tenté par l'édition, — quant à leurs aspirations et à l'étonnant tandem de leur direction. Jean Bardet et Paul Flamand n'étaient ni des amis d'enfance ni des camarades de fac. Des maladies différentes les avaient empêchés de prendre leurs grades universitaires. Ils ont été rapprochés l'un de l'autre et d'Henri Sjöberg, au temps du Front populaire, par l'abbé Jean Plaquevent, « *un homme de culture et de piété, féru de patristique, lecteur d'André Gide et Normand autant qu'on peut l'être* », lit-on dans la brochure. Eux-mêmes : « *Des esseulés, sans diplômes, sans relation* », mais des chrétiens de gauche, préoccupés, comme naguère Le Sillon, de fonder une société meilleure, et d'éprouver leur rêve au contact de la réalité.

Les communautés ne datent pas d'hier. Il y en eut une à l'origine du Seuil, une certaine « communauté de Saint-Louis » : on refaisait le monde, des retours à la terre s'opéraient, autour desquels venaient se rassembler des hommes soucieux de recueillir le fruit de leurs pensées. Installés au 1 de la rue des Poitevins, ayant mis au point une forme d'édition quasi coopérative, Jean Bardet et Paul Flamand s'en chargèrent. Dans le voisinage intellectuel se situait Mounier et sa revue *Esprit*.

De tels groupes furent la chance du Seuil. De plusieurs horizons, dès la fin de la guerre, ils convergèrent vers lui : les *Cahiers du Rhône*, fondé en Suisse par Albert Béguin, professeur à l'université de Bâle, *Dieu vivant*, cercle d'interrogations métaphysiques et œcuméniques créé par Marcel Moré. *Esprit* enfin qui, dès 1943, avait décidé de confier ses futurs livres, sinon sa revue, à ces jeunes éditeurs. Ne venaient-ils pas d'accomplir un coup d'éclat en publiant les carnets d'un jeune scout, *Etoile au grand large*, de Guy de Larigaudie ? « *Notre premier best-seller* », souligne le chroniqueur qui commente malicieusement : « *Il fit longtemps croire que notre maison était scoute, comme notre accord avec Mounier fit croire que le Seuil et* Esprit *ne faisaient qu'un. Ce n'était que le début des confusions. Depuis, on a dit que le Seuil était subventionné par les jésuites ou par le Vatican, ou par la démocratie chrétienne ; et pourquoi pas par les émirats arabes ? Tant il parait difficile d'admettre qu'une maison d'édition peut être indépendante.* »

Or cette indépendance Bardet et Flamand y tenaient plus qu'à tout. Ils en prirent les moyens, à commencer par assurer eux-mêmes la diffusion de leur production. Doter la maison d'un excellent service commercial, appuyé sur des représentants convaincus, fut la grande réussite de Jean Bardet.

Jean l'apôtre et Paul l'esthète

On s'interroge sur le rôle respectif de ces deux associés que quarante années de vie commune, avec les inévitables disputes, n'ont pas réussi à brouiller. « *Si les auteurs ne connaissent que Flamand, les libraires, eux, ne connaissent que Bardet* », m'a-t-on dit dans la maison. La formule simplifie abusivement la répartition des tâches. Jean Bardet, homme d'action, flamme d'apôtre, s'associait aussi au choix des livres. Mais il laisse volontiers le rôle intellectuel à son acolyte. « *Il a toujours lu beaucoup plus que moi, jusqu'à ces dix dernières années, où la production s'est considérablement accrue, il voyait tous les manuscrits.* » Les lectures de Flamand, entre 5 heures et 7 heures du matin, sont légendaires parmi les siens qui reconnaissent en lui l'esthète ; ils lui en attribuent l'exigence, la finesse, l'éclectisme, le flair. Bardet leur apparaît comme davantage requis par le service de la vérité.

L'esprit d'équipe

Ces deux hommes ont fait le Seuil. Ils ne l'ont pas fait seuls. Plus qu'ailleurs, semble-t-il, et sans doute à cause des origines communautaires, règne l'esprit d'équipe avec son caractère parfois irritant.

Derrière les fondateurs, les grandes figures d'hier, auteurs ou animateurs, souvent les deux ensemble. Les uns sont disparus, Albert Béguin, Emmanuel Mounier, Pierre-Henri Simon, Teilhard de Chardin. Les autres se sont éloignés par la force des choses : Paul-André Lesort, Jean-Marie Domenach et ce Jean Cayrol, tôt amené par Albert Béguin, qui allait fournir en poulains, grâce à sa revue *Ecrire*, l'écurie littéraire du Seuil. Recruteur aussi de Roland Barthes, à partir des articles que celui-ci publiait dans *Combat* et qui deviendraient « *le Degré zéro de l'écriture* ».

Autour d'eux, aujourd'hui, des collaborateurs de longue date : Luc Estang, Serge Montigny, François-Regis Bastide, François Wahl, Simonne et Jean Lacouture... ; de nouveaux-venus comme Jean-Claude Guillebaud ; et tous les directeurs de ces collections qui se sont tant multipliées ces dernières années : Sollers au centre de la revue *Tel Quel*, Denis Roche (« *Fiction et Cie* »), Gérard Genette (*Poétique*), Jacques Lacan (*le Champ freudien*) et les historiens Michel Winock, Jacques Julliard, les économistes comme Edmond Blanc... Ils ne passent pas, ils restent. Un Claude Durand, émigré chez Grasset cet été après quinze ans d'activité féconde au Seuil, fait figure d'exception.

Les interrogations de notre temps

Qu'est-ce que la vie d'une maison d'édition ? Des livres sur des livres, les uns qui prennent sur l'opinion, les autres qui ne bénéficient même pas de l'« éreintement scandaleux » qui rend un éditeur « tout guilleret ». Le chroniqueur anonyme repère les grandes lignes. Ce qui ressort c'est l'attention que le Seuil prête, souvenir des origines, aux problèmes de notre temps.

L'Eglise est ébranlée par l'apparition des prêtres-ouvriers : le journal d'un des leurs, Henri Perrin, figure en tête du catalogue. Le tiers-monde préoccupe les esprits : Tibor Mende, René Dumont, Frantz Fanon répondent. La guerre d'Algérie éclate : c'est la protestation contre la torture élevée par Pierre-Henri Simon, l'engagement d'un Francis Jeanson, les mises en garde du Club Jean-Moulin.

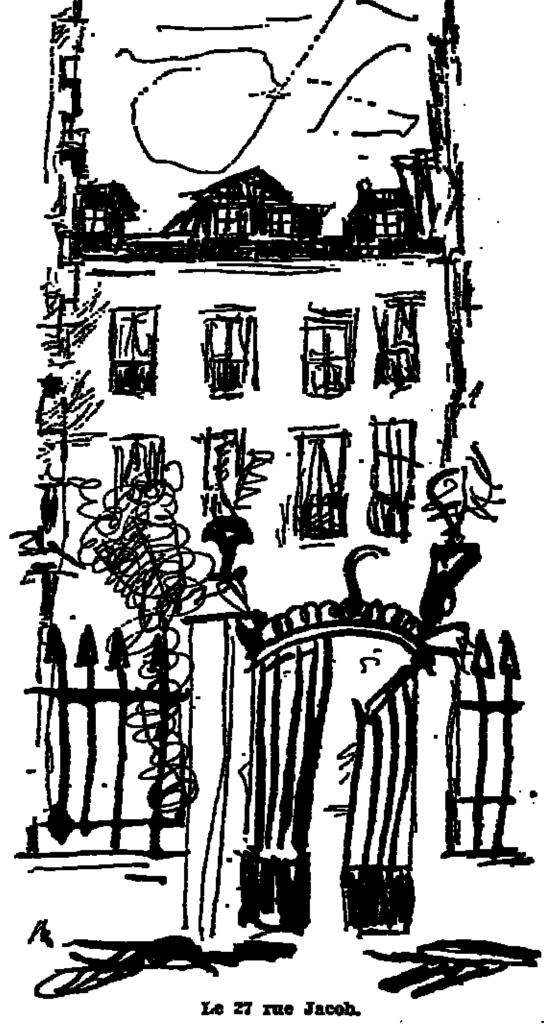
L'antisémitisme des chrétiens ? Saul Friedlander dénonce les relations entre *Pie XII[e] et le III[e] Reich*. « *Pour cet ouvrage*, lit-on dans la brochure, *nous allâmes au Vatican demander qu'on nous ouvre les dossiers contradictoires... On nous refusa tout.* »

Survint mai 68, « *ces journées intenses où fut célébrée une nouvelle liturgie de la parole avec sacrifice public de bagnoles et processions de C.R.S.* » : la collection *Combat* en sortit et tous ces « dossiers noirs » dont l'un d'entre eux, mettant en cause la « police française », valut aux éditeurs cinq procès en diffamation plus cinq procès en appel. Les événements calmés, le Seuil s'en prend aux « fragilités », aux « mauvaises graisses » de la société de consommation. Il s'attaque à ses prêtres, les médecins, à travers Ivan Illitch et sa *Némésis médicale*, à travers Minkowski et son *Mandarin aux pieds nus*, à travers la dénonciation des industries pharmaceutiques.

Le tournant du « Goulag »

Cependant s'opère la plus grande « démythologisation » du siècle : l'espoir tant attendu de l'Est, malgré les démentis déjà reçus, s'effondre. Le Seuil, parce qu'il a publié *l'Archipel du Goulag*, de Soljenitsyne (trois volumes, 1974-1976) contribue d'une manière capitale à ce virage historique. Il n'a pas découvert l'écrivain : *la Journée d'Ivan Denissovitch, le Pavillon des cancéreux, le Premier Cercle*, etc., sont sortis chez Julliard, chez Laffont. Mais, depuis le premier tome d'*Août 14* (1972), le grand roman sur la révolution russe dont la suite est à venir, Soljenitsyne s'est ancré rue Jacob.

Face à ce palmarès, la contribution du Seuil à la littérature française paraît plus modeste. Est-ce le genre qui est en cause ? Flamand et Bardet l'ont pourtant servi avec éclectisme, allant d'Hervé Bazin et de sa féroce critique de la famille bourgeoise aux recherches d'avant-garde menées par *Tel Quel*, puis par *Change*, maintenant passé chez Laffont. En revanche, ils s'illustrent dans le domaine étranger : introducteurs courageux de Robert Musil en France, éditeurs des *Œuvres complètes* de Rainer Maria Rilke. Leurs prospecteurs rabattent des Allemands de premier ordre, Henrich Böll, futur prix Nobel, Gunter Grass dès le *Tambour*, des Italiens de qualité, Gadda, Italo Calvino et les *Cent Ans de solitude*, du Colombien Garcia Marquez.



Le 27 rue Jacob.

Les premiers grands succès commerciaux sont venus de la fiction, la série des *Don Camillo*, de Guareschi et ce prix Goncourt, attribué dans la fièvre, au *Dernier des justes*, de Schwartz-Bart (1959).

Les millions de *Don Camillo* furent hardiment investis, en 1951, dans une collection à faible prix, malgré sa qualité, « les Ecrivains de toujours » : on ferait relire les classiques par les écrivains d'aujourd'hui, et on marierait l'image au texte. Ces petits livres, coûteux à l'origine, se sont révélés fort rentables avec le temps. On ne cesse de les rééditer, et ils ont fourni le modèle à la série des « Microcosmes » dont s'honore la maison : « Petite planète », « Solfège », « Maîtres spirituels », « Le temps qui court », les « Dictionnaires ». Ces inédits à bon marché ne tenaient pas lieu de « livres de poche ». Ceux-ci furent véritablement créés en 1970 avec la collection « Points » confiée à Bruno Flamand, un fils de la maison.

En quarante ans, le Seuil n'a donné que des signes d'expansion. Les chiffres sont éloquents. De 1937 à 1944 n'ont été publiés que trente-trois titres. De 1945 à 1949, sortaient en moyenne trente-sept titres par an. De 1950 à 1959, la production annuelle double : on passe de quarante-cinq à quatre-vingt-dix titres. Même culbute pendant la décennie suivante. Aujourd'hui, le Seuil publie, y compris les revues et les collections de poche, environ deux cents titres par an.

Le bon coup de Don Camillo

Un agent littéraire nous soumit un livre italien qui circulait paresseusement à travers la ville et qu'avaient déjà refusé sept éditeurs. Il s'agissait, nous disait cet agent perspicace, d'un livre « assez amer » traitant de l'affrontement du christianisme et du marxisme — et telle était la grande querelle de ce moment, qui ne donnait à personne l'envie de plaisanter. C'est sans doute pourquoi le Petit Monde de don Camillo *eut tant de succès : l'auteur, Guareschi, renvoyait dos à dos maire et curé, deux gros durs bien braves, chrétien et communiste, dont il faisait rire. Du seul tome premier (et il y en eut d'autres), nous avons vendu un million deux cent mille exemplaires. S'imagine-t-on quelle aubaine cela représentait pour une jeune maison ! Quel danger aussi — car l'appareil commercial que nécessite une telle bourrasque, il faut le soutenir ensuite, quand le succès s'est apaisé. Notre chance fut d'y parvenir.*

(Extrait de la brochure « Sur le Seuil... ».)

Le nouveau patron

« *Une pause est souhaitable* », affirme Michel Chodkiewicz, le nouveau P.-D. G. de la maison.

Brun, sec, le visage mangé par les yeux autant que par le poil, Michel Chodkiewicz appartient au Seuil depuis 1956. Introduit par François-Régis Bastide pour rédiger des fiches de lecture. L'une d'elles se révéla éclatante dans l'éreintement d'un manuscrit. Sur-le-champ, on recruta son auteur.

Pendant près de dix ans, Michel Chodkiewicz sera étonnamment polyvalent : il s'occupe du domaine étranger avec Monique Nathan et François Wahl ; attentif à l'histoire, il crée *le Temps qui court* ; sans formation scientifique, il pousse pourtant la maison à s'ouvrir aux problèmes posés par la science (collection « Science ouverte »).

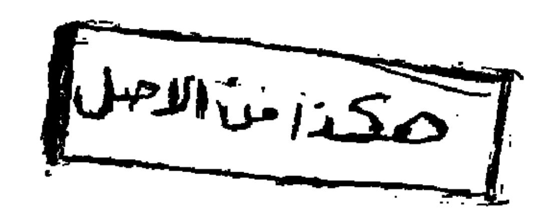
La légende qui, déjà, l'entoure veut qu'il parle toutes les langues. En fait, il est arabisant avec ferveur et le malais l'attire. Mais il lit l'anglais, l'allemand, l'espagnol. Il a failli apprendre le catalan pour pénétrer dans l'œuvre de Raymond Lulle. En 1965, il songe à quitter l'édition pour faire une thèse sur l'Asie du Sud-Est. Au même moment, la revue *Atome* périclite. Le Seuil la rachète ainsi que sa société éditrice et remet les deux malades aux mains de Chodkiewicz, parvenant ainsi à le retenir.

D'*Atome*, celui-ci fera *la Recherche*, la meilleure revue française de haute vulgarisation scientifique, et il donne au Seuil sa première filiale avec la Société des éditions scientifiques d'où il a lancé au printemps 1978 la revue *l'Histoire*.

Chodkiewicz n'a pas l'intention de bouleverser la politique éditoriale de ses prédécesseurs. Il l'admire. « *Bardet et Flamand ont toujours utilisé leurs bénéfices pour financer des projets promis au succès à long terme. Ils n'ont pas couru après le best-seller. Mais avec un flair remarquable, ils ont souvent devancé les goûts du public. Le privilège qu'ils ont accordé aux essais, aux livres de réflexion et de combat, était chose rare à leurs débuts, parmi les éditeurs de littérature générale. Maintenant, tous s'y rallient. Alors moi, je voudrais, au contraire, renforcer l'apport littéraire de la maison... Mais mes goûts dans ce domaine, je ne vous les dirai pas.* »

L'homme est vif, ouvert, habile. Son intronisation, ratifiée par un conseil des cadres, élu par le personnel, s'est faite en harmonie et en douceur. Jacques Bazin, le libraire de Dijon, a sans doute raison d'intituler son exposition « *le Seuil, d'une jeunesse à l'autre* ».

JACQUELINE PIATIER.



Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Brecht du Nord au Midi

En mars on verra du Brecht du Nord au Midi en passant par Paris. Déjà Jean-François Prevand a repris, au Studio des Champs-Elysées, Grand-peur et misère du IIIe Reich, *ou « la vie privée de la race supérieure », créée l'an dernier au Théâtre de la Plaine. Dès le 27 février, Guy Rétoré reprend* Maître Puntila et son valet Matti, *avec Claude Evrard, qui remplace Henri Virlojeux, dans le maître, et Jacques Zabor à la place de Jacques Weber dans le valet. Eva est toujours Stéphanie Loïk.*

A Mogador, après le Puntila, *de Georges Lavaudant, pour le Festival d'automne,* s'installe le *1er mars,* l'Opéra de quat' sous, *une coproduction Grenier et Capitole de Toulouse. La mise en scène est de Maurice Sarrazin, qui dira les textes en français, tandis que les comédiens (allemands et français) chanteront en version originale :* « Nous sommes en 1928. Hitler rencontre Al Capone et Mackie dans le même mépris des lois. La parodie de l'opéra crée un climat de dérision, où le théâtre se moque du Thâtre, la morale du Sens moral. » *A partir du 5 mars, un second* Opéra de quat' sous *vient aux Bouffes du Nord avec la troupe munichoise Skarabaüs (coproduction Alpha-FNAC), en allemand bien entendu, avec des dialogues en français*

Dans le Nord, à Lille, le Théâtre populaire des Flandres, centre dramatique national, et la Planchette, compagnie indépendante, s'allient malgré leur différence de moyens, de statuts et parfois de choix artistiques pour monter la Mère *dans la mise en scène de Pierre-Etienne Heymann :* « Nous pouvons trouver là de quoi nous guider pour faire de notre théâtre une intervention dans le réel politique de notre temps. » *Les représentations seront données du 13 mars au 1er avril salle Salengro, du 5 au 11 avril à la Rose des Vents, à Villeneuve-d'Asq, avant de partir pour une tournée régionale dans le Nord-Pas-de-Calais.*

Dans le Sud, enfin, au soleil du Languedoc-Roussillon, après Mère Courage, *les Tréteaux du Midi s'attaquent à* la Résistible Ascension d'Arturo Ui, *mise en scène de Jacques Echantillon,* « mélodrame de série noire, chronique à clef des années 30, farce tragique, épopée d'un clown monstrueux, dangereux et risible ». *Le spectacle est créé les 1er et 2 mars à Alès, va à Montpellier du 5 au 10 mars, puis les 23 et 24, entre-temps le 21 à Perpignan, puis du 27 au 31 à Béziers et enfin les 4 et 5 avril à Carcassonne.*

■ L'Oscar du meilleur film américain sera choisi le 9 avril parmi les cinq œuvres : « Coming Home », de Hal Ashby ; « The Deer Hunter », de Michael Cimino (deux films sur le Vietnam) ; « Midnight Express », d'Alan Parker ; « Le ciel peut attendre », de Warren Beatty, et « la Femme libre », de Paul Mazursky. Parmi les titres présentés pour l'Oscar du meilleur film étranger figure « Préparez vos mouchoirs », de Bertrand Blier.

Théâtre

« LES TROIS SŒURS » à l'Odéon

Les soubresauts de la bourgeoisie agonisante, fût-elle russe, n'attendrissent pas Jean-Paul Roussillon. Sa mise en scène des *Trois sœurs*, de Tchékhov, rejette les habituelles dentelles blanches, les bouleaux dans le crépuscule mouillé, l'élégance. Les décors et les costumes de Jacques Le Marquet étouffent toute avancée de charme, slave ou non. Dans un demi-laisser-aller de pauvreté sournoise, la maison trop vaste, dont les murs n'ont pas été repeints depuis longtemps, enferme une famille sans fantaisie, qui se couvre de vêtements austères en drap neuf, fait pour durer.

Les officiers de la garnison se contentent de leurs ternes capotes de campagne. Ils n'ont rien de séduisant, ni extérieurement ni intérieurement. Ils font penser à des fonctionnaires affectés aux bureaux de l'armée. Verchinine (Jacques Toja), le rêveur tourmenté qui déchaîne la passion de Macha (Tania Torrens), est un imbécile heureux, un égoïste replet éternellement souriant, le jumeau en somme de Koulyguine (le mari). Simon Eine, plus humain et même plus émouvant malgré sa lâcheté, car elle n'exclut pas la générosité. C'est une qualité rare dans ce sppectacle où les hommes sont des aigris, des faibles, passifs devant des femmes à bout de nerfs, mais bien organisées dans leur tête et qui, manches retroussées, font marcher la maisonnée.

Dès le lever du rideau, Jean-Paul Roussillon étale la pesanteur d'une vie provinciale mesquine, suffoquante. Les trois sœurs et leur frère André (Dominique Rozan) sont pris à un moment où ils sont déjà enlisés dans le marécage de la résignation. Le visage d'Irina, la plus jeune (Claude Mathieu), en est déjà marqué. Elle a pris à son compte les rêves familiaux radotés « *Allons à Moscou* » tout en sachant au fond d'elle-même que c'est de la frime. Olga (Catherine Ferran) et Natacha la belle-sœur (Catherine Hiegel) ont dépassé ce stade. Elles choisissent avec une dureté désespérée leur destin bloqué, et la révolte de Macha n'est qu'exaspération stérile. Les rêves sont mort-nés. « *Ça ne sert à rien* », répète le vieil ivrogne qui les protège en parasite, Jean-Paul Roussillon, impressionnant, le seul qui exprime quelque force, quelque lucidité.

Mais avec ces demi-soldes minables, ces harpies frustrées, ces bourgeois encore paysans enfoncés dans la glèbe épaisse de leurs ambitions velléitaires, nous sommes chez Balzac, au pays de la Rabouilleuse plutôt que chez les écorchés vifs des sables tchékhoviens. Le spectacle est cohérent, si cohérent qu'il se ferme et ne laisse aucune chance aux spectateurs de sourire, de s'émouvoir, d'aimer les personnages, d'espérer pour eux. Et c'est trop.

COLETTE GODARD.

★ Odéon, 20 h. 30.

Musique

Le secret du chef-d'œuvre

Pour parler d'une musique, il faudrait au moins pouvoir en cerner les contours, même si on ne prétend pas en avoir percé le secret. Il y a des œuvres qui se prêtent à la description, cela ne préjuge de rien l'intérêt qu'on prend à les écouter, du moins l'esprit peut-il ensuite s'exercer sur elles. L'Octuor, du compositeur coréen Ysang Yun (1917), au contraire, n'offre rien de bien caractéristique à cet égard ; on peut seulement dire qu'il fait appel à une clarinette, un basson, un cor et le quintette à cordes, qu'il est d'un seul tenant et dure un peu moins d'un quart d'heure. Les instruments sont traités de façon tout à fait traditionnelle et l'écriture non tonale se trouve très clairement structurée par la prédominance de certains intervalles — tierces, quartes, quintes et même l'octave successivement — qui deviennent ainsi, pour l'oreille autant de points d'attraction. Ces intervalles, généralement ascendants (et en glissando *pour les cordes), tantôt agrémentés d'un trille, tantôt présentés comme des trilles au ralenti, sont seulement percés de temps en temps par des traits volubiles, comme des fusées éphémères et imprévisibles.*

La couleur générale est sombre, même si la précision du trait reste une caractéristique dominante, les nuances riches d'accents brusques ajoutent encore du mordant. Mais ce qui fait la force de cet octuor, c'est cette espèce d'obstination beethovénienne à se référer sans cesse à un élément minimal bien caractérisé, pour mieux extrapoler ensuite ; ainsi, la dimension dramatique de l'œuvre se trouve-t-elle directement liée à cette tension entretenue entre la modicité avouée du matériau et les figures si diverses qu'il engendre. Cela suppose, bien sûr, une certaine puissance d'invention et assez d'habileté pour éviter tout ce qui montrerait les procédés de composition, puisque aucun accessoire ne vient les dissimuler. D'habileté ou de tempérament ? Les deux sans doute ici, et c'est le secret qu'on n'osait pas percer d'abord, le secret du chef-d'œuvre.

Au même programme du concert donné mardi soir à l'église Saint-Séverin par l'ensemble 2e 2m, sous la direction de Patrick Mestral, figuraient quatre créations : Double, *pour deux contrebasses et double sextuor à vent, de Guido Baggiani, dont la couleur sonore « d'avant-garde » n'est plus l'élément le plus original, si c'est pourtant le plus frappant ;* Invitation à la memoria, *de Luis de Pablo, où la volonté de clarté dans le choix des timbres ou dans la superposition des voix instrumentales a quelque chose de désincarné — exerçant par cela même une espèce de fascination, — d'un peu inquiétant aussi et, dernier lieu, deux partitions d'un jeune compositeur de vingt-trois ans, Pascal Dusapin, qui entendait sa musique pour la première fois.*

Lumen *et* Igitur *pour soprano et petit ensemble (trois cuivres et trois cordes ; sept cuivres et six violoncelles) prennent l'un et l'autre comme prétexte un extrait du* De Natura Rerum *de Lucrèce, cet étonnant poème scientifique bien propre en effet à stimuler l'imagination d'un musicien. Les mots ne sont pourtant ici qu'un point de départ ; il faut pas chercher à les comprendre ou ni même à les deviner ; ainsi les rapports qu'ils entretiennent avec la structure musicale ou même, plus simplement, avec l'expression générale, restent-ils lettre morte pour l'auditeur. C'est très dommage mais il reste, sans ambiguïté, le tempérament volontaire de l'inspiration : on ne tourne autour des sons que pour les cerner plus fortement ; les frottements à intervalle de quart de ton, l'usage presque thématique du* tremolo *des cordes (dans* Igitur*), les dynamiques forcées jusqu'au triple forte, tout cela qui rappelle parfois Xenakis, quoique d'un lyrisme plus explicite, permet d'attendre avec une certaine impatience la soirée qui sera consacrée à Pascal Dusapin le 28 mars au Musée d'art moderne et qui devrait permettre de découvrir plus complètement un jeune compositeur qui a d'ores et déjà des promesses à tenir.*

GÉRARD CONDÉ.

Cinéma

Reprise du film de Michel Mitrani

« LES GUICHETS DU LOUVRE »

Un article de l'historien Philippe Bourdrel vient de rappeler (*le Monde* du 20 février 1979) quelle avait été, sous l'occupation allemande, la politique du gouvernement de Vichy à l'égard des juifs de France. Le succès d'*Holocauste* à la télévision amène maintenant une nouvelle sortie des *Guichets du Louvre*, de Michel Mitrani, le seul film français — réalisé en 1974 — qui ait montré comment, le 16 juillet 1942, Vichy et ses forces de l'ordre avaient prêté la main à l'antisémitisme nazi en rassemblant, en vue de leur déportation, les juifs résidant à Paris et dans la banlieue parisienne qui n'avaient pas la nationalité française (discrimination parfaitement hypocrite puisque les juifs français étaient destinés aux mêmes persécutions que les « étrangers »).

Cette opération, préparée de Berlin, où les nazis venaient d'élaborer la « solution finale », fut rendue possible grâce au fichier modèle de la préfecture de police de Paris et exécutée par neuf mille policiers, gendarmes et gardes mobiles de l'Etat français du maréchal Pétain. Même inspirée d'Allemagne, cette ignominie — passée à l'histoire sous le nom de « rafle du Vel' d'Hiv' », les familles arrêtées ayant été d'abord parquées au Vélodrome d'Hiver — est à mettre au compte d'un gouvernement national qui établissait des catégories, des différences, entre les êtres humains vivant sur son territoire.

Deux ans après *les Guichets du Louvre*, Joseph Losey reprit ces événements de 1942 dans *Monsieur Klein*, selon une perspective métaphysique et kafkaïenne de la perte d'identité. Le film de Michel Mitrani, lui, rend compte, d'une manière admirable et bouleversante, du « vécu historique ». Une critique purement esthétique — applicable à l'œuvre de Losey — est vaine à son sujet. *Les Guichets du Louvre*, c'est, en effet, l'histoire réelle d'un jeune étudiant, Roger Boussinot, qui, le 16 juillet 1942, marchait dans les quartiers de Paris bouclés pour la rafle, dans l'intention de sauver quelques juifs. Le récit romanesque écrit par Boussinot vingt-cinq ans plus tard sous le titre *les Guichets du Louvre*, et où l'étudiant s'appelle Paul, n'est qu'une prise de distance. Ce Paul est un témoin sous le regard duquel Michel Mitrani a reconstitué non seulement le fait historique, mais encore le climat dans lequel il a eu lieu : l'appareil de la police vichyssoise refermant le piège, les réactions diverses de la population parisienne, l'accablement des victimes, qui n'avaient pas les moyens de lutter, de s'enfuir, et qui se trouvaient, par la ségrégation qui leur avait été imposée, vouées au désespoir ou à la résignation.

JACQUES SICLIER.

★ Quartier-Latin.

Le roi Œdipe a disparu

L'ambassade de Suède nous adresse le texte suivant :

Cinq pièces fondues en une seule — c'était l'initiative ambitieuse du metteur en scène suédois Michael Meschke qui est venu à Paris il y a dix jours pour mettre la dernière main à son manuscrit « Œdipe ». Il devait s'agir là de l'adaptation et de la refonte en un texte original de cinq œuvres de l'antiquité grecque sur le thème du célèbre « Roi de Thèbes ».

Maintenant, ce projet est compromis, et avec lui la saison d'autonomie du Théâtre dramatique royal de Stockholm qui l'avait programmé comme sa pièce de résistance. Car le manuscrit original en langue suédoise a été volé le samedi 10 février dans la voiture de M. Meschke, une Renault 5, stationnée devant le Centre culturel suédois, 11, rue Payenne dans le Marais. Et il n'y a pas de copies. En plus de l'« Œdipe » « suédois », une série de manuscrits suédois, surtout des adaptations dramatiques, ont également disparu. Tous sans copies. Ce qui correspond, selon M. Meschke, à quinze ans de travail. Le metteur en scène promet une récompense de 3 000 francs à celui qui retrouvera les documents ou même une partie d'entre eux.

S'adresser soit à l'ambassade de Suède (téléphone 555-92-15), soit au Centre culturel suédois, soit encore l'envoyer aux adresses suédoises mentionnées dans le manuscrit.

Jazz

Les défis de Michel Portal

Michel Portal, celui-là, on le sait *inclassable*. On l'a cent fois décrit imprenable, rétif aux lois, aux règles, aux genres et aux catalogues. Un peu las d'être éternellement coiffé de ses prix internationaux, mais pas de jouer Mozart. Et d'ailleurs, il s'impatiente tout autant d'être réduit à la figure du novateur anxieux.

Inventeur de formes et de sons, et inventeur souvent malicieux, Michel Portal est surtout éperdu de curiosité. Une curiosité active en tous domaines, qu'il s'agisse d'interpréter Brahms ou d'improviser avec le New Phonic Art. Mais une curiosité définitivement antipathique aux stéréotypes, à ceux qui figent l'art ancien, comme à ceux qui s'installent dans les « modernités » : l'improvisation quand elle perd l'imagination ; la fête, si elle se contente de ses signes ; la dérision, au moment où elle vire à l'aigreur ; et le théâtre musical, dès qu'il tourne au système.

Musicien aujourd'hui, musicien d'aujourd'hui, Portal l'est d'une autre manière : en installant l'éclat de rire dans le sérieux. En lançant des défis. Joueur jusqu'à déjouer les formes qu'il invente pour ne pas s'y laisser prendre.

Prenons, en jazz, ses concerts récents. A Transmusiques (octobre), au congrès de toutes les musiques improvisées, on l'attendait comme l'initiateur des expériences aventureuses, le défricheur qui sait si bien déchiffrer — mais un défricheur drolatique, — celui qui avait à quatre reprises enchanté Châteauvallon (dont les concerts de 1972 et de 1976 sont maintenant enregistrés). A Transmusiques, au congrès des joyeuses incertitudes, il vient, mais pourvu d'une forte rythmique et de thèmes solides. Aux libéralités de l'improvisation, Portal prend l'improvisation à contre-pied et surprend. Tout récemment encore, à l'Olympia, il étend au grand orchestre l'organisation des rythmes, des thèmes et des bruits, leur agencement et leur mouvement. Malgré sa « *peur de l'écriture, comme un peur du pouvoir* ».

Il mélange les genres et les gens : les tambours antillais aux percussions contemporaines et celles-ci aux drums du jazz ; les cors aux cordes ; la « vieille » contrebasse à la basse électrique ; les musiciens de studio aux autres, et les suraigus aux graves les plus profonds, tous azimuts... Ce besoin, toujours, de confronter les différences : pour les réduire ? Non, pour les provoquer.

« *C'est le lieu*, dit-il, *le lieu qui impressionne, qui oblige à autre chose.* » Ailleurs, bientôt, ce sera du tout au tout différent : en triangle, au TEP, avec deux percussionnistes (Drouet, Humair). Et en club (à la chapelle des Lombards), dans l'intimité retrouvée de l'écoute proche et du temps qui prend son temps, avec une kyrielle d'invités : Albert Mangelsdorff, Henri Texier, Aldo Romano, Barre Phillips, Pierre Favre, le New Phonic Art peut-être... Cette tentation, toujours, de rencontrer tous les musiciens. Et de provoquer leur rencontre...

« *Ecrire*, précise-t-il, *composer, je ne suis pas né avec ça, malheureusement. J'improvise : je suis condamné à l'éphémère. Mais c'est aussi pour ça que l'aime le jazz. C'est le contraire des bibliothèques.* » A l'époque où tout s'enregistre et se duplique, il ne cherche pas à fixer à tout prix ce qui se passe, ce qui fuit. « *Une idée efface l'autre* » : et que fixe-t-on, au juste, d'un instant d'entente, d'un moment de bonheur avec le public ?

Les « bibliothèques », elles, ont un autre charme, plus secret : « *Ce qui est drôle parfois, c'est de prendre un « livre » ancien, Mozart ou Brahms, et de le jouer, de l'imaginer, de le rêver... Mais sur l'époque, aujourd'hui, le message et le langage sont trop connus. Trop codés. La seule évasion, c'est Mozart, ou le « reste » : le jazz, l'aventure, l'improvisation. Mais souvent, ce qu'on me propose de jouer, je le connais trop, je le sais par cœur : et je sais qu'à la deuxième fois je m'ennuierai.* »

Entre la joie des livres anciens et les promesses du livre à venir, Michel Portal se tient au fil des paradoxes et de l'inquiétude allègre. Illégaliste jusqu'au bout : même quand les lois viennent en marge des lois.

FRANCIS MARMANDE.

★ Michel Portal au T.E.P., jeudi 22, 20 h. 30 ; à la Chapelle des Lombards, du 21 au 27 février. Discographie : Chateauvallon 76 (ESC 382).

Danse

Malavika

L'effet de surprise joue toujours lorsque le spectateur, au hasard d'un récital, découvre que Malavika est française. Vouée très tôt à l'étude de la danse traditionnelle de l'Inde du sud, elle a acquis, par une sorte de mimétisme, le physique indien, un visage extrêmement modelé, la plénitude du sourire. Entre des séjours à Madras, Malavika revient périodiquement en Europe. Cette année, elle ne se contente pas de présenter son solo habituel ; elle y a introduit des textes sacrés et des poèmes de Rabindranâth Tagore (dits par Michel Herbault et Nita Klein). Du dialogue du geste et de la parole naît un spectacle d'autant plus original que son élève, Shakuntala, y participe.

Malavika reste entièrement fidèle au langage traditionnel du Bhara Natyam, mais les différentes phases (danse narrative ou technique pure) sont interprétées par les deux danseuse à la fois : l'aînée, pulpeuse et calme dans ses voiles noir et rouge, la cadette « mudras » volubile, bondissant comme une chèvre dans un plissé de sari blanc. La structure est inchangée, mais le fait de doubler le mouvement, de le moduler — une danseuse s'immobilisant en équilibre tandis que l'autre prend le relais — transforme totalement le spectacle. On passe du récital au ballet avec une occupation plus large de l'espace et un dynamisme accru.

∴

Avec son groupe, Free dance song, Christine de Rougemont, au contraire, tente de se libérer des techniques apprises d'une danse dont elle a assimilé toutes les formes. Mais il n'est pas facile de retrouver une expression primitive. Dans son nouveau ballet, Totem, la chorégraphie fixée manque d'originalité ; elle s'apparente tantôt à la sculpture molle, tantôt à la gymnastique suédoise. L'invention gestuelle naît de l'improvisation soutenue par la musique de jazz et les percussions haïtiennes. Il y a d'heureux moments parmi des longueurs et une petite personne, Denise Moralès, aux nattes serpentines qui a le rythme chevillé au corps.

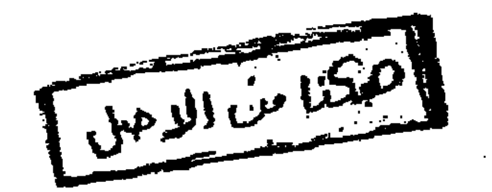
MARCELLE MICHEL.

★ Malavika, au Petit-Orsay, 18 h. 30.

★ Free dance song, Cité internationale, 20 h. 30.







SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Giselle.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Ruy Blas.
Odéon, 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Petit Odéon, 21 h. 30 : les Incertains.
Petit TEP, 20 h. 30 : M'appelle Isabelle Langrenier.
Centre Pompidou, 19 h. : Revue parlée littérature (Gilbert Lely) ; 20 h. 30 : Max-Pol Fouchet.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Alan Stivell ; 20 h. 30 : les Chemins de fer.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Madame le Rabbin.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, I. 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires. — II. 20 h. 30 : les Thermes vénitiens.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Citrouille.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Têtes mortes.
Cité internationale Resserre, 20 h. 30 : Iakov Bogomolov. — Galerie, 20 h. 30 : le Silence des oubliés. — Pavillon central, 21 h. : Fermé le mardi.
Essaïon, I. 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 22 h. : la Maison dans les murs. — II. 18 h. 30 : Contre la peine de mort ; 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. : le Gros Oiseau.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folles du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. G. Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 30 : A la recherche du temps perdu.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Moderne, 20 h. 30 : Comme tu me veux.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord.
Oblique, 20 h. 30 : l'Arbre à palabres ; 22 h. 30 : Elektra.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaine, 20 h. 30 : Sur la grand' route.
Plaisance, 20 h. 30 : Laurence.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Présent, 20 h. 30 : Zut.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : De l'éducation des insectes ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Gospel Caravan.
Théâtre 18, 20 h. 30 : Labiche.
Théâtre 13, 20 h. 30 : les Gens des marais.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezo.
Tristan-Bernard, 21 h. : Changement à vue.
Variétés, 21 h. : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : la Vie en pièces.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I. 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Isabelle Mayereau ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I. 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : L. Rocheman ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : J.-P. Farré ; 22 h. : P. Péchin ; 23 h. : Bruant superstar.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Galerie 55, 21 h. : Bernard Dimey.
Lucernaire, 22 h. 30 : Une heure avec L.-F. Céline.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : V. Gillet ; 23 h : J.-P. Réginal.
Le Plateau, 20 h. 30 : le Train des épouvantes ; 22 h. : le Klaxon.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. : Vania.
Le Splendid, 20 h. 45 : Bunny's Bar.
La Tanière, 21 h. : Porte Maillot.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 22 février

Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye bye, baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.

Les théâtres de banlieue

Bures-sur-Yvette, M.J.C., 21 h. : Tempête Pluriel.
Colombes, M.J.C., 20 h. 30 : Regards sur l'énigme du réel.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : Dune Quartet.
Gennevilliers, Théâtre municipal, 20 h. 30 : Rêves et erreurs du manœuvre Paul Bauch.
Issy-les-Moulineaux, M.J.C., 20 h. 30 : Hootenanny et Ahmed Ben Dhiab.
Neuilly, Théâtre du Petit-Chézy, 20 h. 45 : Bataille de dames.
Orsay, Centre la Bouvèche, 20 h. 45 : la Servante maîtresse.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Hamlet Machine et Mauser. — II, 20 h. 30 : Pauvre B.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 20 h. 30 : le Timbre et la Baguette.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : Trio la Fontegara (Frescobaldi, Hotteterre).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : Ensemble vocal de Versailles.
Cité des arts, 20 h. 30 : J. Stroobants, baryton ; P. de Hooghe, piano (Schubertiade).
Salle Gaveau, 21 h. : M. Drewnowski, piano (Mozart, Prokofiev, Chopin, Beethoven).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Y. Boukoff, piano (Bach, Schumann, Moussorgski).
Salle Cortot, 21 h. : M. Thiary-Parrot, violon ; C. Pagès, piano (Beethoven, Vitali, Schubert, Brahms).
Porte de la Suisse, 20 h. 30 : Concert GERM (Ramuz, Mariétan).
Riverbop, 21 h. 30 : A.-M. Fijal, C. Gautier (Bartok, Schumann).
Conservatoire d'Auteuil, 21 h. : Récital P. Devoyon, piano (Brahms, Mozart, Debussy).
Musée des monuments français, 20 h. 30 : Vinay Bhide (musique indienne).
Eglise Saint-Ignace, 20 h. 45 : P. Charru, orgue (Liszt, Alain, Langlais).
Eglise d'Auteuil, 20 h. 30 : Chorale Cantarel de Paris. Groupe Karumanta (Misa Criolla).
Eglise réformée d'Auteuil, 20 h. 45 : Machiko Fujisaki, piano (Bach, Chopin, Beethoven, Debussy).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : A. Bartelloni, B Berstel, B. Cavanna, B. Balet (Monteverdi, Ohana, Schumann, Debussy).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Tiempo Argentino ; 22 h. 30 : M. Portal et ses invités.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Colliers London Allstars.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. : Elton John.
Hippodrome de Pantin, de 18 h. à 24 h. : Fête pour l'Afrique.
Campagne-Première, 20 h. : Yoschko Seffer.
Le Patio, 22 h. : Dorothy Donegan.

La danse

Théâtre d'Orsay, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.
Cité internationale, 20 h. 30 : Free Dance Song.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Susan Buirge.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Dernière Valse, d'A. Maria Rabenalt ; 18 h. : Neuf jours d'une année, de M. Romm ; 20 h. : En marge, de R. Kramer ; 22 h. : Allemagne, année zéro, de R. Rossellini.
Beaubourg, 15 h. : Aelita, de J. A. Protozanov ; 17 h. : Little Miss Broadway, d'I. Cummings ; 19 h. : Quand la terre s'entrouvrira, d'A. Marton ; 21 h. : Sabzevar, At Golan, d'E. Mokhtary.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ADOPTION (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (378-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (344-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : La Clef, 5e (337-90-90) (débats tous les soirs).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES BIDASSES EN VADROUILLE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33). Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES BRONZES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE CANDIDAT COCO-LA-FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C. Odéon, (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98) (sauf mar.).
CES FLICS ÉTRANGES VENUS D'AILLEURS (Fr.) : Normandie 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.o.-v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-32), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64) Napoléon, 17e (380-41-46).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-am.) v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) Bretagne, 6e (222-57-97), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Athéna, 12e (343-07-48).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).
COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-92), Français, 9e (770-33-88).
COUP DE TETE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (033-35-40). UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64). P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CYCLE (Ira., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

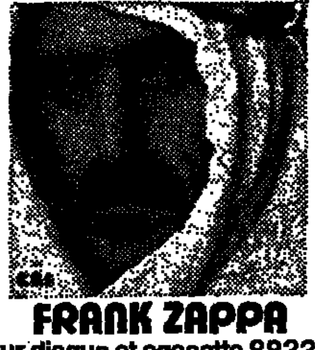
Les films nouveaux

LE BLEU DES ORIGINES, film français de Philippe Garrel : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ARGENT DE LA BANQUE, film américain de Daryl Duke (*). — V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA TERRE AU VENTRE, film français de Tony Gatlif : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LES CHAINES DE SANG, film américain de Robert Mulligan. — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FUREUR DU DANGER, film américain de Hal Needham. — V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
NEW GENERATION, film français de J.-P. Lowf-Legoff : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (325-18-45) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA FILLE (It., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e ; Cambronne, 15 (734-42-96) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
FURIE (A., v.o.) (*) : Parnassien, (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GALACTICA (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

(Lire la suite des programmes cinéma page 30.)





SPECTACLES

(Suite des programmes de la page 29.)

LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GREASE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES HEROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES (Fr., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62); Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) : George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Impérial, 2e (742-72-52).
PARLONS-EN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78). — V.f. : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Olympic, 14e (542-67-42).
SALSA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76).
SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.): Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.o.-v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
SUPERMAN (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.o.-v.f.: Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f.: Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Rotonde, 6e (633-08-22), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Paris, 8e (359-53-99), Caméo, 9e (246-66-44), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f.: U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Ternes, 17e (380-10-41).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap. v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES DAMNÉS (It.-All., v.f.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), mer. à sam.
2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
JESUS DE NAZARETH (It.) (deux époques, v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
JESUS SUPERSTAR (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
JETONS LES LIVRES ET SORTONS DANS LA RUE (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOVE HAPPY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.-v.f., 70 mm) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
NOSFERATU, LE VAMPIRE (All.) v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PORTIER DE NUIT (It.) v.o. : Champo, 5e (033-51-60).
QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov.) v.o.-v.f. : Cosmos, 6e (548-62-25).
ROLLERBALL (A.) (*) v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42).
SEBASTIANE (Ang.) (**) v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A.) v.o. : Templiers, 3e (272-94-56).
SOURIRES D'UNE NUIT D'ETE (Suéd.) v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) Epée de Bois, 5e, D. à Mar. (337-57-47).
LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A.) v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE TEMPS DU GHETTO (Fr.), Styx, 5e (633-08-40).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A.) v.o. : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TOUT, TOUT DE SUITE (Jam.) v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Espace-Gaîté, 14e (326-99-34).
LE TROISIEME HOMME (Ang.) v.o. : Actua Champo, 5e (033-51-60).
TEX AVERY FOLLIES (A.) v.o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA VIE ET LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE ROBINSON CRUSOE (Sov.) v.f. : Cosmos, 6e, Mer., S., D. a.-m. (548-62-25).
ZARDOZ (Ang.) v.o. : Maillot-Palace, 17e (380-10-40).

RADIO-TÉLÉVISION

LA GRÈVE A LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Les représentants des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont été reçus par M. Jean-Philippe Lecat

Les personnels des sept sociétés issues de l'O.R.T.F. devaient se rassembler sur l'esplanade du Centre Georges-Pompidou, ce jeudi 22 février, à 14 heures, pour se rendre au Trocadéro, en passant par la Madeleine, la Concorde et la place de l'Alma. Organisée à l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., auxquels se sont joints le S.N.J. et la C.F.T.C., cette manifestation faisait suite à un meeting tenu dans la matinée à la Bourse du travail au cours duquel la position des grévistes paraît s'être durcie : après avoir exposé leur « plan de bataille » et projeté un court métrage intitulé « les Mésaventures d'Antoine » (le film montre le président-directeur général de la S.F.P. bloqué dans son bureau) les délégués syndicaux ont appelé à une grève générale de toutes les sociétés le mercredi 28 février.

Alors que la grève est reconduite dans les chaînes de télévision et à Radio-France, cette journée d'action pourrait bien marquer un second temps dans le mouvement déclenché à la suite des mesures annoncées par M. de Clermont-Tonnerre, président-directeur général de la S.F.P. En effet, après l'entrevue de trois heures qu'ils ont obtenue le mercredi 21 février avec M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, les délégués du S.N.R.T. (Syndicat national de la raido-télévision, C.G.T.) et du SURT (Syndicat unifié de la radio-télévision, C.F.D.T.) estiment que cette première discussion officielle présage l'ouverture possible des négociations.

Dans un communiqué publié à l'issue de sa rencontre avec les représentants syndicaux, M. Jean-Philippe Lecat a rappelé que le gouvernement était disposé à donner 250 millions de francs pour sauver la S.F.P., mais que *« le retour durable à l'équilibre de cette société devait s'effectuer selon des modalités à définir conformément à la loi à l'intérieur de l'entreprise »*. Le ministre a invité les syndicats à ouvrir avec M. de Clermont-Tonnerre toutes les discussions utiles à ce sujet dans les meilleurs délais. Selon les délégués syndicaux, qui doivent retrouver le président de la S.F.P. ce jeudi, à 19 heures, pour une troisième séance du comité d'entreprise, ouvert le lundi 19 février, le ministre aurait laissé entendre que le président de la S.F.P. *« pourrait apporter des informations nouvelles en dehors du cadre strict du comité d'entreprise »*, et notamment envisager *« une réduction du nombre des licenciements prévus »*. Au ministère on dément de telles suppositions.

Selon les syndicats, l'équilibre de la S.F.P. peut en effet être atteint sans diminution des effectifs, *« d'autant*, ont-ils précisé à M. Lecat, *que le volume de production commandé par les sociétés de programme va augmenter de 20 % »*. « *Cependant*, ajoutent les représentants syndicaux, *M. Jean-Philippe Lecat ne s'est pas prononcé sur les licenciements, il s'est limité à nous proposer des rencontres ultérieures sur le volume des créations, sur le cahier des charges, sur l'évolution technologique, sur les rapports entre les sociétés et sur la convention collective nationale.* »

Les directions des chaînes font état du faible nombre des grévistes : moins d'une centaine à TF 1, dit-on dans cette société, tandis qu'A 2 et FR 3 indiquent que le pourcentage est plus faible que la semaine passée (T.D.F. recense 6 % de grévistes et Radio-France mentionne le chiffre de 1 %). Néanmoins, le conflit occasionné par les mesures que préconise M. de Clermont-Tonnerre dépasse, par sa nature et son ampleur, la seule question des licenciements, et si la grève ne se révèle pas encore « dure » — il suffit de peu de grévistes pour entraîner l'application de la règle du programme minimum — elle pourrait bien se prolonger, ou s'étendre...

Le ton employé au cours des diverses réunions d'information organisées de façon unitaire par les nombreux syndicats des professionnels de la création, la solidarité manifestée par des entreprises de nature différente également menacés, marquent bien que ce qui se passe à la télévision concerne *« l'ensemble de la vie culturelle française »*, comme l'a déclaré M. Marc Avril, secrétaire général de la FTIAAC (Fédération des travailleurs de de l'information, de l'audiovisuel et de l'action culturelle, C.F.D.T.), au cours de la conférence de presse intersyndicale donnée mercredi matin 21 février. Le soir même, au Théâtre de la Renaissance, où les *« artisans de la création et du secteur audiovisuel »* se sont retrouvés très nombreux (auteurs, réalisateurs, interprètes, compositeurs, musiciens, cinéastes, comédiens, etc.), il a été question de la *« dégradation générale de tous les secteurs d'activité intellectuelle et artistique »*.

Une motion a été votée, à l'issue de cette assemblée générale, exigeant l'ouverture immédiate, au niveau gouvernemental, de négociations auxquelles participeraient divers organismes de tutelle et les organisations professionnelles représentatatives afin d'obtenir : « 1) *La garantie d'un volume de production et de diffusion nationales de télévision, genre par genre et secteur par secteur* ; 2) *Les mesures nécessaires à assurer une production régulière et de qualité en faveur du cinéma français* ; 3) *Une remise en discussion et une rénovation du contenu des cahiers des charges des scociétés de programme, dont les dispositions déjà contestables ne sont même pas respectées.* »

Ont notamment signé cette motion : le Syndicat national des auteurs et compositeurs ; le Syndicat français des artistes interprètes (C.G.T.) ; l'Union syndicale des artistes (autonomes) ; les réalisateurs de télévision (C.G.T., C.G.C. et F.O.) ; le Syndicat national des artistes musiciens ; la Société des réalisateurs de films ; le Syndicat des écrivains de langue française ; l'Union des écrivains et la Confédération des travailleurs intellectuels.

M. L.-B.

JEUDI 22 FÉVRIER

La grève de solidarité avec les personnels de la S.F.P. entraîne l'application du « programme minimum » à la télévision et à Radio-France.

CHAINE I : TF 1

19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Le roi qui vient du Sud : 3) le Chemin du trône (1584-1589), de C. Brulé, réal. M. Camus, avec J. Barney, C. Vernet, B. Agenin, R. Carel.

En 1584, Henri de Navarre devient l'héritier du roi de France. En 1589, à l'assassinat d'Henri III, il monte sur le trône. Entre-temps, les passions religieuses se sont déchaînées.

21 h. 30, Magazine : Expression.

Au sommaire : Chardin, fils d'ébéniste ; Diva ou pas ? ; Wagons pour la culture ; Peindre pour le théâtre ; la télé 1900.

CHAINE II : A 2

19 h. 40, Des chiffres et des lettres ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : MICHEL STROGOFF, de H. Eripando Visconti (1970), avec J. Law, M. Farmer, I. Keller, D. Boccardo, K. Meisel.

En 1860, un officier de la garde impériale est chargé de porter un message au frère du tsar, encerclé dans Irkoutsk, par les Tartares. Il doit traverser incognito les régions envahies mais il est reconnu.

Nouvelle adaptation du roman de Jules Verne, qui prend quelques libertés avec l'action et est plutôt insignifiante malgré quelques images spectaculaires.

CHAINE III : FR 3

22 h. 15, Documentaire : Dix minutes en France.

20 h. 30, FILM : CRAMPONNE-TOI, JERRY, de G. Marshall (1968), avec J. Lewis, A. Francis, P. Lawford, P. Gonzalez.

Un Américain moyen, condamné à une mort prochaine par son médecin, se met à acheter à crédit tout ce dont il a envie et à signer des chèques sans provision. Mais n'y a-t-il pas eu erreur de diagnostic ?

Quelques idées drôles dans un sujet trop linéaire pour convenir à l'humour de Jerry Lewis. Décevant.

21 h. 50, Journal.

FRANCE-MUSIQUE
FRANCE - CULTURE, FRANCE - INTER,

Emissions et musique enregistrées. Journal à 19 h.

VENDREDI 23 FÉVRIER

La prolongation de la grève pourrait entraîner une modification des programmes.

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 14 h. 5, Acilion et sa bande ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : Libres sont les papillons, de L. Gersche, mise en scène R. Gérome, avec B. Godillot, P. Malet, L. Delamare, G. Montillier.

Un jeune Américain, en rupture de milieu, va « vivre sa vie » dans un immeuble sordide d'un quartier populaire de New-York. Ses amours avec une jeune femme, mi-« papillon », mi-scandaleuse, provoquent une réaction brutale de sa mère.

22 h. 20, Magazine : Hommes et société (Musique à vivre).

Notre folk en Poitou.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Helico ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Le rail et la route) ; 15 h., Feuilleton : Les Eygletières ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les peintres de notre temps ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie : voyage au pays des exclus ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série policière : Un juge, un flic (Mort en stock), de D. de La Patellière. Avec M. Duchaussoy, P. Santini, J. Monod.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Portraits d'enfants).

Avec Mme M. Chaix (l'Age du tendre), *MM. J. Chessex* (les Yeux jaunes), *R. Grenier* (Un air de famille), *M. Mohrt* (la Maison du père), *F. Sonkin* (Un amour de père), *A. Stil* (Dieu est un enfant).

22 h. 55, Ciné-club, FILM (le jeune cinéma) : TOUCHE PAS A MON COPAIN, de B. Bouthier (1975), avec C. Ventura, C. Cucurullo, J.-L. Bienet, J.-M. Imperato, S. Finck.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le parti socialiste ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : Mexique, le nouvel Eldorado ?

21 h. 30, Document : Fantomas, je pense à vous, par P. Cazals, réal. C. Marc, prod. FR 3-Toulouse.

FRANCE-CULTURE

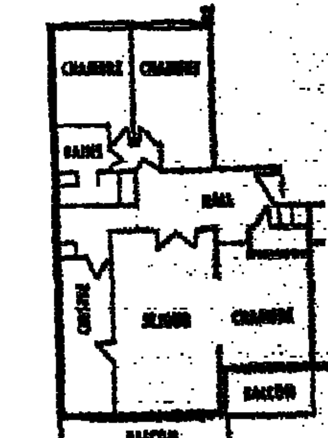
18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de H. Poulaille ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les micro-ordinateurs ;

20 h., « l'Espace chinois », par C. Hudelot, avec J.-P. Cousin, J. Painvain, M. Burdeau... ; 21 h. 30, Black and blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : comment ça va la Chine ?

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 20, Echanges franco-allemands... « Trois Dithyrambes » (Henze), « Concerto pour deux pianos en mi bémol majeur » (Mozart), « Symphonie en ré mineur » (Franck), par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. G. Wich, avec G. et S. Perkinel, pianos ; 22 h. 15, Ouvert la nuit : des notes sur la guitare ; 22 h. 55, Autour du Festival Marlboro ; 1 h., Douces musiques.



AUJOURD'HUI

DE PRODUCTION

RADIO-FRANCE : RÉPONSE DES SYNDICATS A Mme BAUDRIER

L'intersyndicale de Radio-France a répondu mercredi 21 février au message adressé par Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général, aux collaborateurs de la station (*le Monde* du 22 février). Se disant « *aussi préoccupée qu'elle de l'avenir de Radio-France* », l'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., S.N.J. écrit notamment :

« *Force nous est de contater que, première radio nationale il y a quelques années, France-Inter est aujourd'hui en troisième position. Cette situation, ces problèmes, ne sont pas le fait des personnels de Radio-France, leur désir de faire une radio de service public de qualité est intact. Mais la gestion nous amène à nous demander si la même volonté existe encore à la tête de Radio-France.*

» *Nous ne sommes pas en lutte, aujourd'hui, pour manifester notre solidarité avec la S.F.P., pour traduire ce que vous appelez* « l'émotion de certains devant les aspects humains de la crise de la S.F.P. ». *Nous sommes en lutte pour défendre un service public de l'audiovisuel de qualité, pour arrêter le dépeçage de ce qui reste de la radio-télévision française, pour empêcher le privé de s'en emparer.* »

TRACT EN DIRECT SUR FRANCE-INTER

Une centaine de personnes ont pénétré dans le studio de France-Inter, le mercredi 21 février, à 13 h. 19. Alors que Gilbert Denoyan achevait de présenter le journal, ces manifestants, qui se réclamaient de l'Intersyndicale de Radio-France, ont exigé que soit lu à l'antenne un communiqué adressé à l'ensemble des personnels de Radio-France et à Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de cette société. *Ils ont obligé* le rédacteur en chef à transmettre ce texte au présentateur qui en a commencé, en direct, la lecture avant de s'apercevoir de sa nature. *Le* journal a alors pris fin. Et dans la bousculade Gilbert Denoyan a déclaré, hors micro, que cette « *manœuvre inadmissible* » était « *une atteinte à la déontologie élémentaire de l'information* ».

DANS LES RADIOS LIBRES

Une trentaine de radios libres diffusent ce jeudi 22 février, à partir de 19 heures, une émission enregistrée par des grévistes des sociétés de radio et de télévision qui explique « *le sens de la lutte menée actuellement aux Buttes-Chaumont et ailleurs* ». La plupart des radios parisiennes — Radio-Verte (92 MHz), Radio-Onz' débrouille (94,5 MHz), Radio-Prolo et Radio-93 (98 MHz), Radio-Flip et Radio-100 (89 MHz), les Radioteuses (89 MHz), Radio-Ivre et Radio-Bakalyte (98 MHz), Radio-Noctilucque (101 MHz) — retransmettent cette *émission*, qui dénonce dans la situation actuelle de la S.F.P. « *une crise créée de toutes pièces par le gouvernement* » afin de « *brader au privé* » la production nationale.

PROTESTATION CONTRE LA DIFFUSION DE FRANCE-GALLES

L'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T. d'Antenne 2, à laquelle se sont joints plusieurs journalistes, proteste contre « *la diffusion du match France-Galles, le détournement du travail effectué par des personnels d'Antenne 2 dans le cadre du programme minimum, l'utilisation d'une société privée pour le montage et l'enregistrement du commentaire* ». Elle ajoute : « *Une fois encore, la direction d'Antenne 2 cherche à réduire l'exercice du droit de grève des travailleurs de la société.* »

PRESSE

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA S.A. « PARISIEN LIBÉRÉ » SONT REPORTÉES

Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires des actionnaires de la société du *Parisien libéré, convoquées* mercredi 21 février, ont été reportées au 27 avril, indique un communiqué. La décision a été prise à l'unanimité des actionnaires.

Le communiqué précise que, « *le conseil d'administration, réuni comme prévu à l'issue de la séance, a pris acte du caractère unanime de cette décision et convoquera en conséquence les assemblées à la nouvelle date convenue* ».

Le communiqué ne fournit aucune indication quant au motif de cette décision.

Le report de ces réunions est sans doute en relation directe avec la décision du tribunal de commerce de Paris, prise le 22 janvier, de renvoyer au lundi 2 avril les plaidoiries dans l'affaire opposant Mlle Francine Amaury, fille de l'ancien P.-D.G. décédé du Parisien libéré, *à l'ensemble du conseil d'administration de la société anonyme. Mlle Amaury conteste, en effet, la régularité de la prise de participation de M. Jean-Claude Aaron et de ses amis (environ 25 %), dont M. Claude Bouchinet-Serreules, directeur général du quotidien, grâce au rachat des actions détenues par M. Claude Bellanger, successeur de M. Amaury à la tête du journal jusqu'en 1978.*

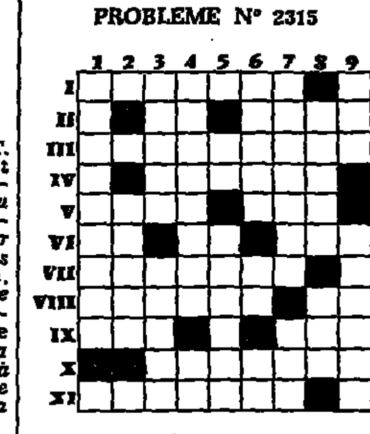
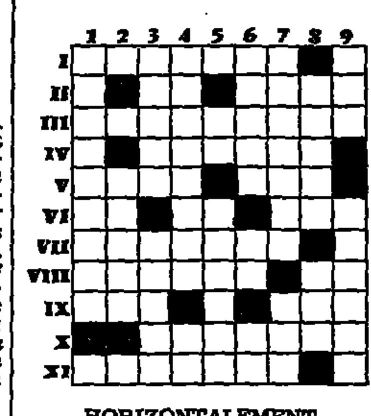
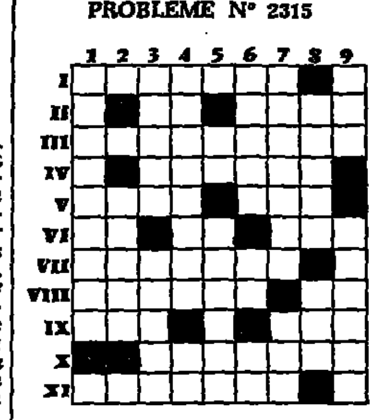
Même si les deux héritiers — Mlle Francine Amaury et son frère Philippe — ont accepté depuis le 20 décembre 1978 que M. André Fosset, sénateur, P.-D.G. du Parisien libéré, *gère l'indivision existant entre eux (5 049 actions sur 8 311), l'opposition de Mlle Amaury envers les nouveaux actionnaires demeure très vive.*

M. Bouchinet-Serreules, notamment, jugea bon de différer la « nouvelle maquette » du Parisien libéré, *qui devait être lancée le 29 janvier.* — C. D.

● *Super As*, nouvel hebdomadaire de bandes dessinées, vient de faire paraître son premier numéro (4 F). Lancé par le groupe Femmes d'aujourd'hui, tiré à 180 000 exemplaires, *Super As* s'adresse aux jeunes de dix-quatorze ans

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2315

HORIZONTALEMENT

I. Le mal du pays. — II. Reste vert ; Se mouiller. — III. Ne peut régner que si elle est aveugle. — IV. *Utile pour extraire une* racine. — V. Crier comme un fauve ; Bouclier. — VI. Conjonction ; Figurent parmi les honneurs ; *Utilisé quand on* a déjà doublé. — VII. Qui ne peut donc rien déchirer. — VIII. Nom qu'on donne à certains reliefs ; Affirmation d'autrefois. — IX. Peut évoquer un triomphe ; A une forte tête. — X. Basse quand on n'est pas fier. — XI. On peut généralement y mettre plusieurs pipes.

VERTICALEMENT

1. Donnera un coup en vache. — 2. A une très bonne plume. — 3. Sorte de cruche quand elle est petite ; Drap pour des mères. — 4. Qui peut nous laisser assis ; Note. — 5. Début d'ivresse ; Mesurer comme l'essence. — 6. Auteur d'un livre ; Préposition ; Préfixe. — 7. Peut être assimilé à un serpent de mer ; Coule en Angleterre. — 8. Pas blanchie ; Le bourguignon par exemple. — — 9. Salé pour un mouton ; Peut être accompagnée de marrons.

Solution du problème n° 2314

Horizontalement

I. Chemise (cf. « limace ». — II. Nanti. — III. Engloutie. — IV. Œuvres. — V. Rat ; Béer. — VI. El ; Ecu. — VII. Ho ; Nie ; En. — VIII. Acétate. — IX. Mirabilis. — X. Aar ; Leude. — XI. Clamer ; EL.

Verticalement

1. Cœur ; Hamac. — 2. Asocial. — 3. Ergot ; Erra. — 4. Lé ; Enta. — 5. Inoubliable. — 6. Sauvé ; Etier. — 7. Entrée ; Elu. — 8. Tierce ; Ide. — 9. Pies ; Un ; Sel.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 février 1979 :

DES DECRETS

● Portant modification de l'article D. 421-2 du code de l'aviation civile (3e partie, *Livre IV*, titre II : personnel navigant professionnel) ;

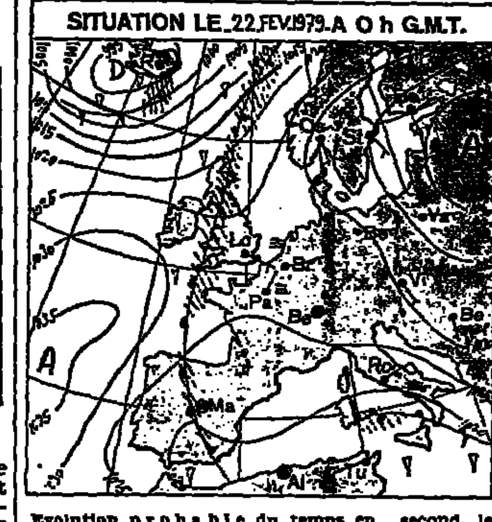
● Portant extension aux départements d'outre-mer de la loi n° 70-1299 du 31 décembre 1970 relative aux groupements fonciers agricoles.

UN ARRETE

● Relatif à la répartition des cotisations *complémentaires* de l'assurance-maladie des exploitants agricoles pour l'année 1978.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 FEV 1979 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23-II-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 22 janvier à 0 heure et le vendredi 23 janvier à 24 heures :

La France restera dans une zone de hautes pressions, mais c'est le centre du proche-Atlantique, en se déplaçant vers le nord-est, qui deviendra prépondérant. Il dirigera peu à peu sur notre pays, par l'ouest, des masses d'air un peu moins froid.

Vendredi, le temps sera bien ensoleillé sur les régions méditerranéennes et les régions de moyenne et haute montagne.

Sur le reste de la France, le temps sera souvent très brumeux le matin, soit par des brouillards soit par des nuages bas. L'après-midi, des éclaircies locales pourront apparaître. La limite de l'air maritime donnera quelques bruines passagères de la Normandie et du Nord à l'Alsace

Des gelées matinales persisteront encore des Ardennes et de l'Alsace au nord du Massif Central et au nord des Alpes, où les brouillards pourront être givrants. Ailleurs, les températures minimales seront en hausse.

Jeudi 22 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 025,3 millibars, soit 769,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 février ; le second, le minimum *de* la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 14 et 5 degrés ; Biarritz, 14 *et* 5 ; Bordeaux, 10 et 0 ; Brest, 6 et 4 ; Caen, 4 et —1 ; Cherbourg, 3 et 0 ; Clermont-Ferrand, 9 *et —3 ; Dijon, 3 et 1 ; Grenoble*, 10 et —3 ; Lille, —1 et —3 ; Lyon, 6 et —1 ; Marseille, 12 et 1 ; Nancy, 3 et 1 ; Nantes, 8 et —1 ; Nice, 13 et 6 ; Paris-Le Bourget, 5 et —2 ; Pau, 13 et 1 ; Perpignan, 9 et 1 ; Rennes, 7 et —2 ; Strasbourg, 3 et 1 ; Tours, 9 et —1 ; Toulouse, 13 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 29 *et* 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 5 degrés ; Amsterdam, —2 et —3 ; Athènes, 7 et 3 ; Berlin, 1 et —7 ; Bonn, 5 et —6 ; Bruxelles, —2 *et* —3 ; Iles Canaries, 19 *et* 15 ; Copenhague, —1 et —4 ; Genève, 6 et —3 ; Lisbonne, 21 et 8 ; Londres, 4 et 2 ; Madrid, 11 *et —1* ; *Moscou*, —4 et —14 ; Nairobi, 25 et 16 ; New-York, 2 et 1 ; *Palma-de-*Majorque, 14 et 7 ; Rome, 14 et 5 ; Stockholm, —1 et —3.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des *pistes ouvertes ; le second indique* l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis à l'Association des maires *des stations françaises*, à l'Office national allemand et à l'Office national autrichien, le mercredi 21 février.

ALPES DU NORD

Autrans : 5, 40 ; Arêches-Beaufort : *30, 290 ; Bellecombe - Crest-Voland* : 40, 170 ; Bonneval-sur-Arc : 125, 190 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 90, 210 ; Les Carroz-d'Arâches : 10, 110 ; Chamonix : 30, 500 ; Chamrousse : 10, 90 ; Châtel : 30, 130 ; La Clusaz : 20, 250 ; Combloux : 10, 110 ; Les Contamines-Montjoie : 30, 280 ; Le Corbier : 60, 110 ; Cordon : 5, 110 ; Courchevel : 35, 130 ; Les Deux-Alpes : 80, 480 ; Flaine : 85, 400 ; Flumet - *Praz-sur-Arly* : 40, 130 ; Les Gets : 45, 200 ; Les Houches : 10, 100 ; Megève : 30, 190 ; Les Menuires : 88, 135 ; *Méribel : 70, 170* ; Morzine-Avoriaz : 5, 200 ; La Plagne : 180, 300 ; Pralognan - La Vanoise : 50, 75 ; Saint-François-Longchamp : 50, 100 ; Saint-Gervais - Le Bettex : 80, 170 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 10, 50 ; *Samoëns : 20, 220* ; Tignes : 145, 245 ; Val-Cenis : 50, 110 ; Val-*d'Isère : 154, 300 ;* Valloire : *40, 180* ; Val-Thorens : 150, 230.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 110, 230 ; Beuil-les-Launes : *80, 110 ; La Colmiane* - Valdeblore : 30, 60 ; La Foux-d'Allos : 120, 220 ; Isola-2000 : 200, 290 ; Montgenèvre : *150, 250* ; Orcières-Merlette : 100, 250 ; Les Orres : 60, 180 ; Pra-Loup : 50, *180* ; Risoul-1850 : 120, 200 ; Le Sauze-Super-Sauze : 30, 150 ; Serre-Chevalier : 105, 210 ; Superdévoluy : 25, *180* ; Valberg : 80, 110.

PYRENEES

Les Angles : 30, 180 ; Ax-les-Thermes : 25, 100 ; Barèges : 10, 250 ; Font-Romeu : 70, 100 ; Gourette - Les *Eaux-Bonnes* : 10, 300 ; La Mongie : 80, 250 ; Saint-Lary - Soulan : 35, 190 ;

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 30, 80 ; Super-Besse : 30, 80 ; Super-Lioran : 45, 110.

JURA

Métabief - Mont-d'or : 5, *30* ; Les Rousses : 10, 80.

VOSGES

Saint-Maurice-sur-Moselle : 20, 40.
★ Horloge des neiges : 256-64-28.

ALLEMAGNE

Alpes bavaroises, Bayrischzell-Sudelfeld : 10 ; Berchtesgaden-Jenner : 10 ; Garmisch-Zugspitzplatt : 12, 270 ; Oberstdorf-Nebelhorn : 14. — Forêt-Noire, Feldberg : 23 ; Freuden Stadt : *30*. — Harz, Braunlage : 80 ; St. Andreasberg : 100.

AUTRICHE

Salzbourg, Badgastein : 15, 95 ; Saalbach : 20, 45 ; Zell am See : 10, 70. — Voralberg, Gargellen : 90, *130* ; Lech/Arlberg : 40, 150 ; Zürs/Arlberg : 110, 150. — Tyrol, Fulpmes : *10, 70* ; Igls : 5, 30 ; Ischgl : 30, 110 ; Lermoos : 10, 140 ; Obergurgl : 75, 145 ; St Anton am *Arlberg : 40, 300* ; St Christoph am Arlberg : 300 ; Sölden : 25, 90.

Éducation

● *Cinéma et enfants.* — Dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant, *les parents*, les enseignants, les enfants de l'école Vitruve et de nombreuses associations organisent les samedi 24 et dimanch 25 *février* un *festival* « Cinéma et enfants ». Des projections et des débats ausont lieu sur les thèmes : les droits des enfants ; l'enfance *dans l'immigration* et le tiers-monde ; l'enfant et l'école ; le fichage et la sélection ; l'enfant dans la ville. (AGECA, 177, rue de Charonne, Paris (11e).

loterie nationale — Liste Officielle

Zodiaque de février

TIRAGE DU 21 FEVRIER 1979

LOTS A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

Tous les billets entiers terminés par	2	gagnent	140 F
Tous les billets entiers terminés par	657	gagnent	7 000 F
Tous les billets entiers terminés par	0032	gagnent	35 140 F
et avec le signe	Poissons		250 140 F
Tous les billets entiers terminés par	32773	gagnent	300 000 F
et avec le signe	Bélier		3 000 000 F

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DU MARDI-GRAS LE 28 FEVRIER 1979 à MOULINS (Allier)

LOTO tirage n° 8 — 6 10 18 41 43 49 — numéro complémentaire 45

PROCHAIN TIRAGE LE 28 FEVRIER 1979 VALIDATION JUSQU'AU 27 FEVRIER APRES-MIDI

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

GROUPE SOFIAM - NOUVELLES RÉSIDENCES DE FRANCE

Société importante de promotion et de construction recherche :

UN RESPONSABLE DE PROGRAMMES

de haut niveau, en région parisienne, encadré par un directeur de programmes.

Il participe au montage des opérations, les gère et les administre.
Il bénéficie de l'appui de l'ensemble des services techniques de la Société.
Les candidats sont diplômés de l'Enseignement Supérieur (HEC-ESSEC SUP de CO - Sciences PO), particulièrement motivés par les problèmes immobiliers.
Deux à trois ans d'expériences sont indispensables.
De solides qualités de méthode et de coordination sont nécessaires pour ce poste, qui ouvre de très larges perspectives d'évolution.
Les candidats intéressés devront adresser un dossier au groupe :

SOFIAM - NOUVELLES RÉSIDENCES DE FRANCE
23, rue de l'Amiral d'Estaing - 75116 Paris



emplois internationaux

LE COMMISSARIAT NATIONAL A L'INFORMATIQUE ALGER

Recrute :

— Ingénieurs Informaticiens
— Analystes Programmeurs

ayant une grande expérience sur des chaînes et des projets complexes.

Adresser curriculum vitae détaillé à :

Direction des Etudes - C.N.I.
Route Nationale n° 5
Cinq-Maisons - El Harrach
ALGÉRIE

EDIMBOURG (Ecosse) ON DEMANDE
— UN CHEF CUISINIER,
— UNE HOTESSE.
conviendrait à couple (ou frère et sœur...) pr excel. restaurant Edimbourg (réf. req.), s'adr. pr entretien à M. PRENTICE, Hôtel Astor 11, rue d'Astorg, PARIS Tél. 266-56-56 (du sam. 24 au mar. 27 février)

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

RECTIFICATIF
annonce parue le 20 février
CONSEIL et ORGANISATION
Ecrire à STERIA, M. PECCOUX
Il fallait lire :
— Gestion de trésorerie
et non :
— Gestion des trésoreries.

BANQUE INTERNATIONALE PLACE DE PARIS recherche
COLLABORATEURS (TRICES)
pour Service Etranger :
— Gradés, connaiss. en négoce international et pratiq crédits documentaires, import-export.
pour Service Trésorerie :
— Secrétaire bilingue anglais,
— Gradé portefeuilliste, 3 ann. d'expérience bancaire.
Adr. lettre manuscrite, C.V. ph., n° T 11360 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

COMMERCIAUX
pour visiter Stés sur RV. Haute rémunération. Possibilité salaire + %. Promotion rapide pour élément travailleur et dynamique. Ecr. avec C.V. + photo s/réf. 6506, à P. Lichau S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

ASSIP recherche
1 INGÉNIEUR
POSITION II
Conn. électronique et système informatique (mini ordinateur). LIBRE DE SUITE
Tél. pour rendez-vous : 578-61-73

ECOLE CENTRE PARIS recherche
Professeur de français très qualifié.
Ecrire à UBI, 38, r. des Mathurins, Paris-8e qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche d'urgence

INGÉNIEUR
ESE ou ENST

Pour participer aux projets d'un équipement de télécom., mettant en œuvre des techniques de transmission de commutation et d'informatique.

Il aura une bonne connaissance des micro-processeurs (aspects matériel et logiciel).

Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience.

(Référence IE 1.)

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
ENSI

Chargé de l'étude des circuits numériques d'un équipement de télécom.
Connaissance de micro-processeurs souhaitée.

Peut convenir à un débutant.

(Référence IE 2.)

Lieu de travail : Banlieue SUD-OUEST

Envoyer C.V. en précisant la référence du poste choisi sous le n° 99.818 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE
recherche
pour centre d'échanges de données (IBM 370/148 OS/VS)

Responsable du support technique d'exploitation
(Réf. RS 1)
- C.N.A.M. ou licence informatique.
- Expérience télétraitement et anglais lu et parlé.

ANALYSTE D'EXPLOITATION
(Réf. AE 2)
- Niveau DUT.
- 4 ou 5 ans d'expérience exploitation I.B.M.
- Connaissance anglais et télétraitement appréciés.

Adresser C.V., prétentions et salaire à n° 99.506 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris 1er qui tr.



Société française Hoechst

vous propose pour son Centre de recherche situé en proche banlieue parisienne, un poste d'

INGÉNIEUR D'APPLICATIONS
Teinture textile

chargé de l'animation technique de l'assistance à la clientèle et du développement de produits auxiliaires textiles.

NOUS VOUS DEMANDONS :
— une formation d'ingénieur textile ou chimiste,
— quelques années d'expérience dans la teinture,
— une bonne connaissance de l'Allemand.

Adr. C.V., photo, prét. sous référ. 223 Département des Ressources Humaines Tour Roussel Nobel, cedex 3 - 92080 PARIS LA DEFENSE.

FONDS D'ASSURANCE FORMATION
à vocation nationale
recherche

DIRECTEUR

Connaissances approfondies de FORMATION PROFESSIONNELLE et GESTION exigées
CINQ ANS DE RESPONSABILITES à niveau élevé et expérience en
P.M.I. TRÈS SOUHAITÉES

Adresser candidatures : J.-L. BUVAT, 32, avenue Kléber - 75116 PARIS.

Un des plus importants constructeurs européens de matériel d'équipement pour l'aéronautique, recherche pour son usine de Montrouge (92)

un ingénieur méthodes

diplômé grande école, ayant une expérience de plusieurs années notamment en programmation sur des machines à commandes numériques. Il lui sera confié la responsabilité d'une vingtaine de techniciens. La connaissance de l'anglais est indispensable.
Adresser dossier de candidature à n° 1400
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Organisme formation professionnelle Sud de Paris recherche RESPONSABLE DE FORMAT. MECANIQUE AUTO, titulaire Bacc., brevet technicien, brevet profes. ou maîtrise. Réf. et exp. professionn. importantes exigées. Adr. cand., photo, C.V. man. à EDPS 112, r. J.-Jaurès Villejuif.

STE PARISIENNE ch. J.H. minimum 22 ans, dégagé O.M., titulaire bac G 1, BONNE PRESENTATION, BNE ELOCUTION, PERMIS V.L. Adr. C.V. avec photo : n° 71.075 PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche pour ses SERVICES D'ETUDES

JEUNES INGENIEURS

OPTICIEN
ESO ou équivalent
- Chargé de concevoir et tester des systèmes complexes destinés essentiellement à nos produits embarquables sur satellites.

ELECTRONICIEN
grande école exigée
- Chargé de concevoir et tester des équipements mettant en œuvre des techniques haute tension, impulsions, etc., technologies très avancées.

Ecrire avec C.V., photo à n° 99259, CONTESSE PUBLICITÉ 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

Sous le signe de l'entente cordiale

Pour offrir à nos clients plus de confort, à nos candidats plus de confidentialité et pour faire face à notre expansion nous nous installons, toujours à Paris, au 11 avenue Delcassé. Sous le parrainage d'un grand ministre des Affaires Etrangères, artisan en 1904 de l'Entente Cordiale. Heureux présage de la vocation de l'équipe SIRCA, conseils en recrutement...

A l'angle de la rue la Boëtie, Immeuble Gaveau, 1er étage. Métro Miromesnil. Parking, boulevard Haussmann. SIRCA, un nom connu mais une nouvelle adresse. Et toujours des consultants confirmés prêts à rencontrer chefs d'entreprise et candidats partout en France et dans le Monde.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
563.08.44

Ag. Presse ch. pers. commercial archives photo. Envoyer C.V. Ecr. n° 719 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Association Tourisme Social recherche COMPTABLE pour son service trésorerie, 30 ans minimum — brevet professionnel comptable exigé ou niveau D.E.C.S. — expérience 3 ans banque ou cabinet d'expertise comptables. Adresser C.V. et prétentions à O.P.F., (n° 4.165), 2, rue de Sèze PARIS-9e, qui transmettra.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE en pleine expansion recherche pour son laboratoire d'études JEUNES INGENIEURS 1 an d'expérience minimum pr
— Développement de matériels (automatismes et transmissions numériques).
— Développement de logiciel de microprocesseurs.
Lieu de travail : CLAMART. Adresser C.V. détaillé à C.G.P. n° 692, 25, rue Cavendish 75019 PARIS, qui transmettra.

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION
TECNO
MOBILIER CONTEMPORAIN
RECHERCHE POUR SON EQUIPE DES VENTES
CHEF DES VENTES ET COLLABORATEURS COMMERCIAUX
CONTACTS architectes, décorateurs, utilisateurs et public
Excellente présentation et contact humain
Adresser C.V. 242, boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE Paris recherche
6 AT 2 B
possédant BTS ou DUT en électronique. Dégagés des O.M. Permis de conduire (voiture fournie). Célibataire.
DEFENSE NATIONALE pour postes fixes, déplacements province.
— Transmissions de données informatique modems.
— Commutation logique.
Tél. : 523-34-40 pr rendez-vous.

BILINGUAL ASSISTANT
to Head of International Division at Paris « grande école », male or female. English mother tongue, excellent french, german desirable. Available immediately. Salary : up to 65 thousand francs per year. Vacations : two months + send C.V. urgently to C. RUSSO, ESIEE, 81, rue Falguière, 75015 PARIS.

COMPAGN. INTERNATIONALE DE SYSTEMES
pour renforcer son potentiel technique ds les départements : Logiciels de base - Systèmes temps réel (Process Control - Systèmes d'armes...)
INGÉNIEURS LOGICIELS
MITRA - SOLAR - IRIS 50
INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80 - ZILOG 80
INGÉNIEURS SYSTÈMES
maîtrisant le langage LTR.
Réelles possibilités de promotion pour éléments de valeur. Nous assurons une formation technique à nos collaborateurs. 26, r. Daubenton-5e. - 337-99-22

LIBRAIRE CONFIRMÉ
DOMAINES écologie, technolog. alternative. Recherché par libraire-éditeur (différent)
POSTE DE RESPONSABLE au sein d'une équipe. Tél. : 233-08-40 M. DROULERS ou envoyer C.V. détaillé 47, av. St-Honoré, 75001 Paris.

secrétaires

S.N.P.I. 10, r. La Fayette (9e) Mo Chaussée-d'Antin
SECRÉTAIRE bilingue
DACTYLO bilingue

A la recherche d'une SECRETAIRE BILINGUE (?) G.K. Conseils - 225-12-94

Sté internationale Z.I. SARCELLES (95) recherche
SECRÉTAIRE
BIL. ALLEMAND-FRANÇAIS
Candidate allemande acceptée.
Tél. : 878-47-07 (Poste 308)

proposit. com. capitaux

Rentabilisez votre dynamisme et vos capitaux en exploitant vous-même, marché nouveau et exclusif. Nécessaire disposer de 100.000 F. Tél. : VELO-SELF (16-1) 973-77-47.

Urgent. Hme 30 ans, disposant petit capital. Format. cciale et pub., autodidacte, large ouverture d'esprit, rech. participation ou création d'entreprise tous dom. bât. serv. distribution, etc. accept. opérat. ponctuelle. Ecr. Franç. Lebel 68, bd de Bercy 12e.

formation profession.

CEFIA
Formation privée en INFORMATIQUE
Stage de PROGRAMMEUR en 14 semaines
Dégagé des O.M. Bac requis ou +
Pour entretiens et tests d'admission.
Tél. : 357-90-69
62, rue Amelot, 75011 PARIS

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix 50.000 m2 sur stock. TEL. : 589-84-64.

LIVRES Achat Comptant à Domicile LAFFITTE, 13, rue de Buci. T. : 326-68-28.

PIANOS LABROSSE
10, rue Vivienne. Remise. Crédit personnalisé. - 260-06-39.

automobiles

achat

ACHAT - ÉCHANGE VENTE ou DÉPOT
toutes marques même gagées. S.A. FRANCE Auto 95, r. Paris 94 CHARENTON. T. : 368-08-75.

vente

5 à 7 C.V.

R 5 GTL, août 1977, 35.000 km, exc. état. Argus 16.100 F. H.B. 405-07-88, apr. 19 h 060-58-01

8 à 11 C.V.

Collab. RNUR vend R 20 TS. Juin 78, gris métal., 10.000 km. Téléphone : 959-68-60 le soir.

12 à 16 C.V.

604 77 - Voit. direction impeccable - Radio Boîte automatique. Toit ouvrant. Argus. - Tél. (H.B.) : 246-75-75.

+ de 16 C.V.

Part. vend JAGUAR XJ6 4,2, année 1978, état IMPECCABLE. M. SIMON : 742-10-23 ap. 18 h.

demandes d'emploi

JEAN-LUC MAXENCE
recherche
POSTE A RESPONSABILITES
(temps complet)
Direction littéraire, rédaction publicitaire ou secrétariat de rédaction
10 ans d'expérience professionnelle
Ecrire EDITION DE L'ATHANOR, 23, rue Vaneau, 75007 Paris.
Téléphone : 551-75-42.

H. 37 ans expérience P.M.E., ch. place CHEF COMPTABLE. Libre de suite. Ecr. n° T 11.355 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. 29 a. exp. prof. F. et USA Ing. G.C. (HEI) MBA Northwestern univ. (USA) anglais courant rech. empl. finance/adm. ds Sté multinationale Paris et R.P. Ecr. n° 7.138 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOCIOLOGUE
Débutant (doctorat + niveau maîtrise psycho). Etudie toutes propositions. Etude, intervent., action soc., sur Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence. Ecrire HAVAS n° 150 671 MONTPELLIER.

Homme très disponible, grande expérience personnes âgées, peut se substituer à famille durant l'absence de celle-ci auprès de personnes âgées. Excellentes référ. Ecrire Claude NONNEZ, 13, rue de la Huchette, Paris-5e.

J.F. REFERENCES, CHERCHE EMPLOI ASSISTANTE technique ds édition littéraire. Ecrire REGARD, 14, rue de la Chaise, 75007 PARIS.

CADRE 27 ANS
Sc. Po (Eco-Fi) + maîtrise droit des affaires, anglais, allemand, stages commerciaux à l'étrang., 1 an. expér. marketing immobil., rech. poste Marketing, Pub., Commercial. France ou étranger Ecr. n° T 011385 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

emplois régionaux

contrôleur de gestion

Une société exploitant un établissement thermal (200 km de Paris) cherche un attaché de direction. Celui-ci établit les budgets et les prévisions de trésorerie, met en place une comptabilité analytique et le contrôle de gestion. Il assure le fonctionnement juridique de la société et l'administration du personnel. Ses fonctions le destinent au poste de secrétaire général. Il réside une partie de l'année dans la station.
Licencié en droit, ESC, DECS, son expérience l'a conduit à exercer des missions de contrôle et d'organisation dans des entreprises moyennes.
Ecrire à J.E. LEYMARIE, réf. 3394 LM

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

NEYRPIC - GRENOBLE
recherche
pour son Groupe NUCLÉAIRE
UN INGÉNIEUR

FONCTION :
Expérience de quelques années de calculs par éléments finis, pour une spécialisation dans la connaissance et l'interprétation des codes A.S.M.E.

FORMATION - CARACTERISTIQUES :
- Diplômé de Grande Ecole ou équivalent.
- Aptitude au travail en équipe.

Adr. C.V. et photo sous le n° 99.831 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IDS
Travail temporaire
4, rue du Fort-Hatry
90000 BELFORT
Téléphone (16-84) 28-18-70
recherche d'urgence pour Afrique Noire francophone
— 1 MEDECIN PEDIATRE,
— 1 MEDECIN RADIOLOGUE,
— 1 LABORANTIN spécialisé maladies tropicales.

Ctre DE GESTION AGRICOLE CHARTRES recherche
COMPTABLE - BTS ou IUT
Permis de conduire
Env. C.V. man. et prét. à Cerel La Madeleine — 28024 Chartres.

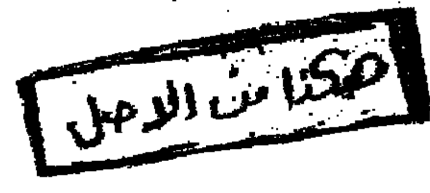
CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY A MONTPELLIER
recrute
pour son service d'Immunologie

UN CADRE DE RECHERCHES

— Titulaire d'un Doctorat ou équivalent (biologiste - biochimiste ou médecin).
— Une expérience de quelques années en culture cellulaire, et/ou, Immunologie est souhaitée.

Adresser candidature à M. P. JANSEN
Chef du Service Immunologie
Centre de Recherches CLIN-MIDY
rue du Professeur Joseph-Blayac
34082 MONTPELLIER CEDEX

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du " Monde Publicité " ou d'une agence.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

	La m/m col.	T.C.
ANNONCES ENCADREES		
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

79, R. SAINT-DENIS
Belle restauration. Imm. pierre de taille, ascens. Studios, duplex et appartements livrés entièrement terminés. - Sur place ce jour de 14 heures à 19 heures, samedi/dimanche, 10 à 19 h.

PRES FONTAINE DES INNOCENTS
Imm. pierre de taille luxueusement rénové, asc. Studios, Duplex et Appts décorés.
INVESTISSEURS : bonne rentabilité locative.
GEFIC CTI 723-78-90 poste 338

HALLES - BEAUBOURG
Ds bel imm. p. de t., 3 p. 60 m2 à rénover - Téléph. : 720-66-87

3e arrdt.

RUE DE TURENNE
Appartement d'angle 135 m2 à moderniser, 590.000 F.
SEGONDI - 874-08-45

MARAIS AUTHENTIQUE
5 P. cft Occupé bail 6 ans. Libre 1 an. Profession libérale possible. - 359-63-32.

5e arrdt.

MONGE - Imm. pierre de taille. LIV. + 2 ch. Pl. Sud, sans vis-à-vis. - 540.000 F - 535-86-37

PROX. MONGE - ODE. 95-10
Petite terrasse, CHARME, 50 m2 séjour + chambre. Sur jardinet.

LUXEMBOURG
Luxueux 4 p., cuisine équipée, bains marbre - 500-49-25

7e arrdt.

7e ECOLE-MILITAIRE
2 pces, cuis., cave sur avenue, chauffage central indiv. 33 m2. 230.000 F. Sur place le samedi, de 9 heures à 18 heures, 33, av. de la Motte-Picquet (6e étage)

QUAI MALAQUAIS VUE SUR SEINE
3 RECEPTIONS, BOISERIES, 3/4 CHBRES, 3 bains. Garage. Tr. élégant - BURON, 742-82-44

13, Rue SAINT-GUILLAUME
Magnifique restauration, hôtel XVIIIe, atelier duplex, charme, volume exceptionnel, diverses possib. d'agencements et de surfaces. Parking. Sur place ce jour et demain, 14 h. 30 à 19 heures -544-78-12

CHAMP-MARS - 7e, ascens., pl. Sud, joli 2 pièces 52 m2, grand confort - 222-69-58

R. DE LA CHAISE - Imm. anc. 2 P. 47 m2, cuisine équipée, bains, 4e étage sans ascens. Tél. Très bon état - 522-81-10

QUAI ANATOLE-FRANCE
RUE DE BELLECHASSE
A RENOVER
2 P. possibilité tout confort Imm. pier. de taille, 5e ét., asc. Rue et verdure. - RARE 320.000 F - 532-61-00

ÉCOLE MILITAIRE
Gd STUDIO, tt cft, bon imm. Jean FEUILLADE - 566-00-75

GOBELINS - Imm. P. de t. 3 pièces, cuisine, bains. TEL. 285.000 F - 322-61-35

69, RUE MOUFFETARD
PETIT APPARTEMENT 45 M² environ. LIVING + PETITE PIECE, salle de bains, cuisine équipée, chauffage central immeub., asc. 755-98-57 ou 227-91-45

6e arrdt.

MONTPARNASSE - Duplex 125 m2, 6e/7e ét., séjour, 4 chambres - 567-22-88

Bd RASPAIL - Tr. beau 8 P. 240 m2. Bel imm. pierre de t. Etude RIVE GAUCHE, 222-70-63

ST-PLACIDE Propriétaire Gd 4 pièces. Imm. ancien, SOLEIL, état parf. + chbre de service. - 225-05-67.

RUE DU CHERCHE-MIDI
Salon, salle à manger, 3 chbres, sur jardin. Poss. parking. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

DUROC Ravissant appart. provincial, living, 2 chbres, cuisine, bains, téléphone, calme, parfait état. 430.000 F - 322-73-46.

ÉCOLE MILITAIRE
Studio, cuis., bains, 3e ét., 24 m2, 155.000 F - 336-17-36

EXCEPTIONNEL
CHAMP-DE-MARS, 130 M2
Très élégant, PLEIN SOLEIL. Prix élevé justifié. 723-95-14 ou 723-55-88

9e arrdt.

St-Georges - Ds H.P. s/r. et v. Spl. appt car. + combl. à am. en dupl., tt cft. Px exc. 878-41-65

68, rue CAUMARTIN. 5 P., tout conft, 120 m², possibilité libéral. Bel imm. P. de taille. Prix 585.000 F. Mer., jeu., 10 h.-15 h.

10e arrdt.

Près PLACE REPUBLIQUE
6 pièces, 260 m², profess. libér., 1.100.000 F - 522-61-60.

11e arrdt.

Oberkampf - République
3 P. 50 m² cuis., bains, chff. central, refait neuf, ascenseur. - 522-61-60.

BASTILLE, 155.000 F
Gd studio dble, 2 pces, refait neuf, tout conft, 90 % long crédit possible. - 574-35-31.

63, RUE OBERKAMPF
Dble livg + 2 chambres, conft, 85 m2, clair. Calme. Impeccable. Prix intéressant. Vis. ce jour, 14 h. 30 à 18 h.

12e arrdt.

12e PORTE-DORÉE
9, rue du Colonel-OUDOT (près boulevard SOULT)
4 et 5 P. à partir de 5.900 F le m2
A visiter sur place samedi et sur rendez-vous : AMSELLE - 329-78-50

DAUMESNIL Très bel imm. ANCIEN
3 P., cuis., cft, 72 m2, S/RUE. 395.000 F. Crédit. - 346-11-76.

DAUMESNIL Vue sur place Gd 2 P., tt cft, 5e étage, asc., BALCON. BOX. 370.000 F. Crédit. - 346-11-76.

12e près BOIS. Vue panoramique, soleil, 4 belles pièces, cuisine, bains, wc, ascenseur. Prix 500.000 F - 344-07-13.

BEL-AIR. Standg, asc., séjour + 2 chbres, cuisine équipée, parkg, 425.000 F - 344-03-43.

13e arrdt.

PLACE D'ITALIE
STE propriétaire vd directement dans bel immeuble rénové
VASTE 3 P. tout confort 350.000 F
3 PIECES EN DUPLEX Prix 320.000 F
Possible CREDIT
Appts livrés aménagés
Le propriétaire - 265-11-66

TOLBIAC, récent, 5 p., 112m², gd balc., parkg, calme, soleil, stdg. 660.000 F - 535-56-92.

MONTSOURIS. Imm. récent ds résidence 2 pièces, tout confort, refait neuf, 265.000 F. Parking. URGENT - 325-75-42.

ST-JACQUES, dans bel IMM. rénové, asc., pptaire vend 90 m² à rénover, 5e étg. 420.000 F. PROMOTIC - 222-42-43.

DAUMESNIL. Bel imm., 4e, asc., 2 pces, cuis., bains, wc, chauff. central, 250.000 F - 344-03-43.

27, bd ARAGO. PROP. VEND Imm. 68, stdg. appt 100m², calme, soleil, 20m² balc. 700 000 F. S/pl. régisseur, V., lun., 13 h 30-16 h 30

14e arrdt.

ATELIER D'ARTISTE
CŒUR MONTPARNASSE
55 M² LUXUEUSEMENT AMENAGE. Tél.
KIJOXON - 522-13-09

MONTPARNASSE. Superbe 3 p., 70 m² duplex. Rénovation luxe. Prix intéressant. PROMOTIC, 222-42-43.

MONTPARNASSE. Récent, 6 p., 125 m², Living + 4 chambres. En duplex - 705-31-13.

Rue Francis-de-Pressensé
STUD. 35 m², gde cuis., gde s. de bs, parf. état - 705-31-13.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard
3 PIECES avec terrasse à partir de 417.000 F
Renseignements : CIME 538-52-52

8, RUE MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine - Imm. nf, 2 p. et 2 p. Duplex. S/pl. mardi, mercredi, jeudi, vendr., samedi, 14 h. à 19 h. 359-63-63 - 322-04-03

15e arrdt.

RUE LACRETELLE, 15e
Bel immeuble pierre de taille, PART. vend 3 pièces tout conft, 70 m², calme, vue dégagée, profession libérale possible. TEL. après 18 h. : 828-18-75.

16e arrdt.

VUE BOIS RAVISSANT 4 pièces - Soleil
553-26-52, matin et soir

FOCH Côté soleil Luxueux duplex
500 m2, 2e et 3e étage formant hôtel part., très belle réception, boiseries, 5 chambres, 4 salles de bains, chambre domestique. Exclusivité OGT - 522-86-86

TROCADERO Réc. - Standing Belle réception + chbre - Etage élevé 95 m2
605-10-08

MICHEL-ANGE
DANS IMMEUBLE RECENT
8e ET. - ASC.-DESC. - SOLEIL
GD 5 PCES Salon, s. à manger + 3 chambres
Entrée, cuisine, s. de bains + PARKING SOUS-SOL
PRIX 960.000 F
Me voir vendr., sam. 14-17 h. 30
93 RUE MICHEL-ANGE ou 723-91-28

TROCADERO RAVISSANT
double living, 2 chbres, park., vu départ 1.050.000 F. 266-16-45.

JULES-SANDEAU HENRI-MARTIN
110 m2. 5 pièces confort, belle réception, soleil, chbre de bonne. TEL. : 233-10-49.

PLACE VICTOR-HUGO
GRAND STANDING 300 m2
EXCELLENT PLAN.
Possib. professionnel, urgent. Tél. 723-95-14 ou 55-88 le matin

QUAI KENNEDY
grand standing, 5 pièces, 145 m2 calme, sud, parfait état. Px : 1.100.000 F. T. : 539-67-52.

PORTE MAILLOT. Grand studio parfait état, 1er étage, ascens. 350.000 F - 704-40-27.

RANELAGH 16e. Particulier vd 3 pces, 50 m². Prix 350.000 F. Tél. (94) 92-81-51.

HENRI-MARTIN - 9 pièces, somptueux 300 m² DECORE - 553-26-52, matin et soir.

FAISANDERIE. Calme, 140 m², gd séj., 3 chbres, cuis., bains, serv. BOURGEOIS : 522-62-14.

17e arrdt.

AVENUE GRANDE-ARMÉE
Très bel immeuble 1920
Restauration de qualité
APPARTEMENT
5 PCES 160 m2 environ Entièrement équipés
3-4 P 105 m2 environ Entièrement équipés
Renseignements. Tél. 755-98-57

WAGRAM Etage élevé 266-16-65
5 P. + dépend. - 1.150.000 F.

SUPERBE 8 PIECES DECORE
553-26-52, matin et soir

RUE BROCHANT même
LIVING + 3 CHAMBRES
2 bains, tout confort, 1er étage, 93 m2, loggia 19 m2, immeuble de standing 1972, garage. Prix : 670.000 F. T. : 627-78-52.

Près AV. CARNOT, 3 récept. + 3 chambres, 180 m², possibilité profession libérale - 723-71-88.

18e arrdt.

18e - RUE CUSTINE (Près)
propriétaire vend dans immeuble récen tde bon standing : chambre + douche + w.-c. sur jardin, soleil. Prix : 86.000 F. Téléphone : 504-02-52 midi-soir.

MONTMARTRE - PIGALLE
Dans immeuble tout confort
APPT 4 PIECES - 100 m2
PLUS
ATELIER D'ARTISTE 55 m2
PARFAIT ETAT
CALME - VERDURE
Bruno-Rostand, 4 av. de l'Opéra. 75001 PARIS. - Tél. 296-01-25.

INVESTISSEURS
RUE DU MONT-CENIS
Studios et 2 pièces. 280-23-25.

Rue LAMARCK. 3 pces, sur rue, cft, imm. pierre de T. Prix 348.000 F. Urgent - 255-66-18.

RUE ETEX - STUDIO
tout conft, 34 m², immeuble 1968. Prix 179.000 F - 229-44-61.

78 - Yvelines

A 900 m du R.E.R. de SAINT-GERMAIN
150 m2 de très grand standing, décoré avec goût. Séj., s. à m., 4 chbres, 3 s. bains, gde cuis. équipée, 2 garages, 2 caves. Vastes baies panoramiques sur balcons. - Terrasse aménagée de 220 m2. Belle vue très étendue. RHODES LE VESINET 071-33-84

FOURQUEUX proximité
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
magnifique appartement 120 m2 séjour 38 m2, 3 chambres, bains + salle d'eau, 2 parkings. Prix : 535.000 F.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
plein centre, 2 minutes du RER appartement 78 m2 à rénover, séjour, 2 chambres, conviendrait pour investisseurs. Prix : 250.000 F.

CPH IMMOBILIER
Agence de Parly-2
Tél. : 954-54-54.

91 - Essonne

BURES-SUR-YVETTE
5 pièces, 114 m² + loggia, 2e étage sud, cave, parking, 520.000 F dont 27.000 F C.F. Tél. : 928-68-00.

BURES-SUR-YVETTE
4 pièces, 97 m², loggia, 2e étage sud, cave, parking, 445.000 F, dont 27.000 F C.F. TEL. : 928-68-00.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE 64, rue DANJOU Duplex beaucoup de charme, 70 m2 living + 2 chbres, cuis. équipée, bains, w.-c. Etat neuf. Prix 320.000 F. Vis. s/place vendredi 14 h. à 18 h. et samedi de 10 à 17 h.

SAINT-CLOUD
petite résidence tout confort de 12 logements, chff. individuel. Magnifique appartement 4 p., balcon 24 m2, box et cave. Prix : 750.000 F. Vendredi, samedi, dim., lundi. TEL. : 602-97-72.

MEUDON/BELLEVUE
Dans résidence de luxe, 5 PIECES
107 m² dont 6 m² de balcon sur jardin.
Renseignement sur place, 17, rue Marcel-Allegot.
Téléph. : 626-11-47 ou 227-04-30.

BOULOGNE. 27-29, rue Galliéni, à 400 m. Mo Porte-de-St-Cloud, Imm. neuf résidentiel, 3 PCES. 68 m², cuisine équipée, placards + jardin privatif, tél. Prix : 490.000 F + garage. - Pour rendez-vous, SAF : 622-10-10.

93 Seine-St-Denis

MAIRIE MONTREUIL, neuf, P. de taille, superbe 5 pièces 95 m² + terrasses 39 m². Box. - Promoteur : 857-36-80.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDE Près bois et lac Daumesnil
Superbe appt en parfait état. Séjour, 3 chambres, 2 s. bains, 2 w.-c. 125 m2 + service + box. - Px exceptionnel 1.050.000. C.B.S. - 524-40-08

Sur Bois de Vincennes, av. de Gravelle, 100 m2, cuis. équipée + service. 850.000 F. 387-20-03.

VINCENNES - Résidentiel
Près Mo - Bois - R.E.R.
Belle restauration, imm., asc., chauffage central, interphone
STUDIOS depuis 103.000 F.
2 PIECES depuis 208.000 F.
Livrés entièrement terminés.
Visite sur place ce jour, samedi et dim., de 10 à 19 h : 38, avenue Franklin-Roosevelt
GEFIC CTI - 723-78-90

BON INVESTISSEMENT
SAINT-MAUR
Dans imm. pierre de t., bien situés, tt cft, beaux studios, 2 p., 3 p. et 3/4 p., boxes et parkings.
S.N.C.M.
13, rue André-Bollier
(94) SAINT-MAUR - 283-61-74

95 - Val-d'Oise

SAINT-GRATIEN CENTRE VERDURE
F 4 72 m2, cuisine équipée. 215.000 F, dont 50.000 F crédit CDC. - T. 989-31-74.

BORD LAC D'ENGHIEN
Petite résidence dans Parc
SPLENDIDE APPART. 107 M2 + LOGGIA 24 M2
Bruno-Rostand, 4, av. Opéra, 75001 PARIS. - Tél. 296-01-25

SAINT-GRATIEN GARE CALME
F 5 100 m2 + 10 m2 balcon, park., sous-sol. 325.000 F, dont 35.000 F C.F. - Tél. : 989-31-74.

Province

SKI à CHATEL (Haute-Savoie) STUDIOS 4 pers., 2-3 PIECES. Av. 31.000 F compt. + Crédit. Gestion assurée. ERIGE, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD - (50) 38-52-89

locations non meublées Offre

Paris

RUE DUROC - Magnifique 5 p. 148 m2 + balc. 32 m2, cuisine équipée, chambre de service, cave, téléph., 2 parkings. 7.300 F charges comprises. 522-81-10

RUE GEORGES-PITARD
Tour moderne. Pisc. Solarium. 2 p. 45 m2, kitchen. équipée, bains, 18e étages, tél. 1.770 F, charges comprises - 522-81-10

R. DE DANTZIG - Imm. moderne, studio tt confort, 1er ét., tél. 800 F + ch. - 522-81-10

1er CHATELET, rue piétonne. 2 p., kitch. équ., s. de bains. TEL. 1.400 F - 278-12-42

VAUGIRARD - 3 PCES
cuis. équipée, bains. Parking. TEL. 2.800 F - 720-94-04

PRES GARE SAINT-LAZARE
2 p., 5e ét. sans ascens., tout conft, 1.300 F + ch. - 824-61-20

EXELMANS Imm. récent 7e étage
110 m2 + belle terrasse. Grand séjour, 2 chambres, 2 s. bains, cuis. équipée, park. 5.000 F net + STUDIO service possible (1.000 F net). - T. 325-28-77.

R. GAUTHEY Beau studio
Cuis. équipée, s. bains, téléph. 1.100 F net - 325-28-77.

Importante Société loue
SANS COMMISSION
appts récents tout confort
PARIS (19e)
15-17, rue Henri-Ribière
face Mo Place-des-Fêtes
4 PCES 85 m2. Loyer 1.917 F, charges 476, parking 145 F.

PARIS (19e)
Métro Place-des-Fêtes
SANS COMMISSION.
Immeuble tout confort
2 PIECES - 45 m2 - 1.118 F, charges 262 F, parkg 143 F.
3 PIECES - 62 m2 - 1.467 F, charges 361 F, parkg 143 F.
5 PIECES - 87 m2 - 1.955 F, charges 507 F, parkg 143 F.
S'adresser au gardien
25-29, rue des Lilas, Paris

PICPUS. Imm. récent. 7e, asc.
5 P. Cuis., tt confort, parking. 3.000 F + ch. - 344-03-43.

Mo PLACE-DES-FÊTES
Face sortie COMPANS
Près Magasin RADAR
Immeuble neuf, standing
— 3 pces, 71 m2 .... 1.880 F
— 4 pces, 91 m2 .... 2.360 F
— 5 pces, 108 m2 .... 2.750 F
Parkg s/sol et provisions sur ch. compris. Visites lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 13 heures à 18 heures :
3, RUE DES LILAS
H. LE CLAIR

Mo LIEGE - BEAU SEJ., 2 CH. Bains, cab. toilette. TERRASSE 60 M2, 3.500 F - 754-38-76

NATION - NF. Et. élevé, stud., cuisine équipée, bains. TELEPH. 800 F - 533-59-83

O.R.T.F Immeuble récent Beau 2 p., cuis. équipée, bains, balc., téléphone. 2.200 F net. — Tél. : 325-28-77.

BEAUSEJOUR - SPLEND. LIV. CHEMINEE + 1 CH. TELEPH. S/JDIN PRIVAT. IDEAL pour célibat. 3.000 - 785-67-20

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS
Standg, gd livg, cuis. équipée + coin repas. Bains. Téléph. 2.500 F - Téléph. : 325-32-56

REF. NEUF - Grand 3 p., cuis. Bns. Libre : 1er avril, 1.900 F. Ce jr, 14-16 h. : 8, r. du DELTA

Région parisienne

NEUILLY - Neuf. Luxe. Studio, cuisine équipée. Bains. Téléph. 1.300 - 265-21-74

NEUILLY - B. imm.. Beau 3-4 p. Cuis., entr., s. bns, wc, ch. cl. Tél. 3.000 F - LEPI, 523-36-53.

JOINVILLE - Résidentiel
GD STUDIO. Balc. Cuisine. Bains. 980 net - 283-37-29

ENGHIEN, PROPRIETE 8 P. 3 bains, 3 garages + parc. 264-89-58 - 259-20-40

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE rech. du Studio au 6 Pièces, Paris, et Villa banlieue Ouest. Propriétaire directement - 265-67-77

Région parisienne

Pr Stés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

BOULEVARD DE REUILLY
1 p., cuisine meublée, 6e étage, 400 F ch. compr. - 824-61-20

R. FERDINAND-DUVAL
Studio, cuisine, salle d'eau, 750 F + charges - 824-61-20

ETOILE Neuf. Beau living + 2 chbres, cuis., bains. Tél. Lux. meub. 3.800. 280-20-42.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08

INTERNATIONAL HOUSE
rech. du STUDIO au 6 PIECES pour Cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 555-84-23

PARIS PROMO
IMPORTANTE CLIENTELE ch. appts gd standing et luxe. TEL. : 325-28-77

Région parisienne

Part. rech. PROPRIETE à louer à l'ap. env. Paris, max. 100 km, 5 CH. Terrain et calme indispensables. - Tél. : M. Lemoine, 500-90-83 apr. 20 h.; 580-28-80 HB.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

constructions neuves

CHATOU
PAR R.E.R.
HAMEAU DE L'AMANDIER
Petits imm. 3 étages, toiture ardoise, chauffage individuel.
Du studio au 4 pièces.
De 140.000 à 375.000 F ferme et définitif
prêts conventionnés.
Renseignements et ventes
36, avenue Guy-de-Maupassant.
Tél. : 071-50-54 tous les jours 10 h. à 13 h. et 14 h. à 19 h. sauf mardi et mercredi.

6-14, RUE LEIBNITZ (18e)
2 PIECES, 5.580 F/M2
LOGGIAS - BALCONS
Habitables immédiatement
NOUVEAU PRET PIC
Ts les jrs sur RV, 359-63-63 et s/place : lundi, 14 h. à 19 h.
EXCEPTIONNEL

hôtels-partic.

AUTEUIL grande belle maison, 700 m2, réceptions, 10 chbres, jardin, parking. T. : 563-17-77.

Ambass. Népal ch. hôtel part. Gde pièce récept., cuis., s. à m., gar., 6-7 p. min., 2 s. de bains. Tél. : 504-62-38 de 10 h. à 13 h.

BOIS DE BOULOGNE
hôtel partic., 300 m2, élégance raffinée, état parfait, belles réceptions, 4 chambres, terrasses. INTER-URBIS : 563-17-77.

EXCEPTIONNEL
Parc MAISONS-LAFFITTE
Magn. Hôtel part. compr. s/sol complet, garage.
Au-dessus : gde réception + 7 chambres + 4 salles de bns PARC. - TEL. : 975-71-19

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Cabinet de Mes BOUCHET et REDON, avocats à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) - B.P. 51. Tél. : (50) 71-13-77. Adjudication au Palais de Justice à Thonon-les-Bains, le 2 mars 1979, 14 h.

STUDIO à AVORIAZ
(Hte-Savoie) - Immeuble « Le Snow ».
MISE A PRIX : 70.000 FRANCS.

VENTE au Pal. de Justice à Bobigny, le MARDI 6 MARS 1979, à 13 h. 30,
UNE PROPRIÉTÉ
sise à
Noisy-le-Grand (93)
27, chemin des Chênes
Comprenant : Pavillon de 4 pièces principales, cuisine, garage, jardin, le tout de 466 m2 environ.
MISE A PRIX : 85.000 F.
Pour renseignements, s'ad. à Me Ch. DEGRAVE, avocat, 76, avenue de la Résistance, Le Raincy, tél. 927-07-48.

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux enchères publiques
5 APPARTEMENTS - 3 CHAMBRES - 1 STUDIO
à PARIS, entre
LE BOULEVARD SUCHET
ET LE CHAMP DE COURSES D'AUTEUIL
Le MARDI 6 MARS 1979 à la Chambre des Notaires de Paris.
Renseignements à Me Yves BONNEL, notaire, 79, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS, tél. 296-16-08, poste 173.

Vente sur saisie au Palais de Justice à Versailles, le 7 mars 1979, à 10 h.
PROPRIÉTÉ sise A LA FOULERIE PAR BEYNES
(Yvelines)
1er Bâtim. 8 pièces princip., 2 cab. toilette, 2 salles de bains - 2e Bâtim. 4 pièces princip. - Piscine couverte - 3e Bâtim. 4 pièces princip., cab. toil., salle d'eau - Grand garage - Chauff. central - Cadastrée pour 13 A 40 CA.
MISE A PRIX : 225.000 FRANCS
S'ad. Me RAVIART, avoc., 13 bis, av. de St-Cloud, Versailles, 950-03-12.

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance à Paris, le JEUDI 1er MARS 1979, à 14 heures - EN UN SEUL LOT
UN APPARTEMENT au 4e étage d'un imm. sis à PARIS 12e
23, RUE DU NIGER
Comprenant au 4e étage une entrée, 2 pièces principales, cuisine, remise et w.-c. ; au sous-sol escalier A 4 caves - MISE A PRIX : 140.000 FRANCS
Pour tous renseignements s'adresser à Me Jacques SCHMIDT, avocat, 17, rue Faraday, 75017 Paris, tél. 227-71-10 ; et sur place pour visiter.

Vente au Palais de Justice à Bobigny, mardi 13 mars 1979, à 13 h. 30
UNE PROPRIÉTÉ au BLANC-MESNIL (93)
143, avenue Pasteur - 82, rue Georges-Bizet
Comprenant UN PAVILLON sur un terrain de 373 m2
M. à P. : 120.000 F. S'adresser à Me Philippe BROUSMICHE, avocat, 11, rue de Rome à Paris (8e), tél. 387-48-66.

VENTE au Palais de Justice à PARIS, LUNDI 12 MARS 1979, à 14 h.
UN APPARTEMENT de CINQ PIÈCES PRINCIPALES
au quatrième étage - DEUX CHAMBRES DE SERVICE au septième étage
8, RUE DECAMPS - PARIS (16e)
LIBRES de LOCAT. et d'OCCUP. - Mise à Prix : 600.000 F
S'adresser à la S.C.P. Michel LAMOTTE et J. BEAUX-LAMOTTE, avocats associés à Paris (7e), 100, rue Saint-Dominique, tél. 555-71-44 ; Me Patrick GAULTIER, avocat à Paris (17e), 22, av. de la Grande-Armée, tél. 766-20-43 ; pour visiter sur les lieux s'adresser à la Gardienne, tél. 727-58-97.
PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE.

Vente au Palais de Justice à Bobigny, le MARDI 6 MARS 1979, à 13 h. 30
UN IMMEUBLE à usage industriel à MONTREUIL-SOUS-BOIS
102, rue Gaston-Lauriau
Compr. UN MAGASIN et BUREAU, une remise, un hangar, 2 ateliers, cour
Le TOUT D'UNE CONTENANCE DE 627 m2 environ
MISE A PRIX : 180.000 FRANCS
S'adresser à Me Ch. DEGRAVE, avocat, 76, avenue de la Résistance, LE RAINCY, tél. 927-07-48.

Vente sur Saisie Immobilière - Tribunal de Grande Instance de CRETEIL le JEUDI 8 MARS 1979 à 9 h. 30
LOCAL COMMERCIAL ou PROFESSIONNEL, Bât. A, escalier unique, rez-de-ch. droite de l'escalier et de l'ascenseur comprenant : hall d'entrée, local, w.c., salle de bains, rangements et deux réserves. Droit à la jouissance exclusive et particulière du jardin privatif y attenant. Dans le même bâtiment A, au 2e sous-sol, CAVE no 10
NOGENT-SUR-MARNE (94), Grande-Rue Charles-de-Gaulle, nos 30-32 rue Pasteur-Valléry-Radot
M. à P. : 110.000 F. - S'ad. Me J. NICOLAS, avocat à Paris (9e), 9, rue Moncey 874-46-36. A ts av. pr. Tr. Gde Inst. PARIS, BOBIGNY, CRETEIL, NANTERRE.

Vente sur saisie au Palais de Justice à Pontoise (95), jeudi 1er mars, 14 h.
MAISON D'HABITATION A TAVERNY (95)
206, r. de Paris, compr. LOCAL Ccial - APPART. - 2 STUDIOS
M. à P. : 180.000 F. - S'ad. Me BUISSON, avoc. à Pontoise (95), Tél. 032-31-62.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

LA S.N.C.F. DISCUTE DE L'AVENIR DE SES SERVICES OMNIBUS

Les fédérations de cheminots se réunissent, ce jeudi 22 février, pour envisager une action commune contre le projet de contrat d'entreprise entre l'Etat et la S.N.C.F. qu'ils jugent « nocif pour la collectivité, les usagers et l'entreprise ». Les organisations professionnelles pourraient lancer un ordre de grève pour le mercredi 7 mars, date de la réunion du conseil d'administration extraordinaire de la société nationale.

Au nombre des dispositions inscrites dans le projet de contrat qui soulève l'inquiétude des syndicats figure notamment l'avenir des services omnibus. Il est, en effet, prévu que la S.N.C.F. pourra « librement procéder au transfert sur route ou à la suppression » de ces dits services dans le cas où « le coût est disproportionné au service rendu ». La ligne Felletin-Ussel (45 kilomètres), qui a coûté 3,464 millions de francs en 1977 et est considérée comme la liaison la plus déficitaire de France, est-elle condamnée ?

Felletin-Ussel : l'autorail le plus cher de France

De notre envoyé spécial

Felletin. — Il n'est plus rouge, il est bleu ; il répond aux normes du confort d'aujourd'hui. Une autre couleur, un autre « habillage » pour d'autres ambitions ? L'autorail « version Massif Central » qui zigzague entre Felletin (Creuse) et Ussel (Corrèze), n'en continue pas moins de faire le vide autour de lui.

Un si bon matériel sur une si mauvaise ligne ! La « X 2800 » ? Une machine de 825 CV capable de filer à 120 kilomètres à l'heure avec deux cent vingt voyageurs. Hélas ! entre Felletin et Ussel, on est très loin du compte : une moyenne de 36 kilomètres à l'heure et une dizaine de voyageurs en moyenne.

Pour les responsables ferroviaires, qui veulent s'en tenir à l'aspect financier des choses, la cause de cette ligne — la plus déficitaire de France — est tendue : l'an dernier, les dépenses ont été... trente-quatre fois supérieures aux recettes. Pour chaque voyageur transporté sur un kilomètre, l'Etat a versé 6 F à la S.N.C.F., à titre de compensation pour obligation de service public. « *Il serait plus économique d'affecter un autocar de grand standing... à chaque usager de ce service omnibus* », concluait récemment une étude économique.

Voté par le conseil régional du Limousin, le schéma régional de transports collectifs a prévu le transfert sur route de la ligne Felletin-Ussel. « *Aux élus de mettre en application le plan qu'ils ont élaboré et approuvé*, dit M. Paul Bonnafous, directeur régional de la S.N.C.F. *Dans cette affaire, nous sommes neutres. Nous n'avons rien à y perdre, ni rien à y gagner : de toute façon, l'Etat comble le déficit de nos services omnibus.* »

Les auteurs du schéma régional auxquels la S.N.C.F. a servi de « conseiller technique » font valoir que le remplacement de l'autorail (deux allers et retours quotidiens) par l'autocar (trois rotations par jour) permettrait d'économiser, chaque année, quelque 2,5 millions de francs. Les crédits ainsi dégagés serviraient à améliorer une quinzaine de dessertes ferroviaires, à moderniser le réseau routier et notamment à y renforcer les moyens de lutte antineige.

Ce scénario, les conseillers régionaux se sont bien gardés de le « mettre en musique », sachant l'accueil que les élus locaux lui réserveraient. Une relance ? Le groupe de travail vient de s'enquérir auprès des parlementaires de leur position sur le fond du problème, de l'opportunité d'organiser des réunions cantonales. La municipalité d'Ussel, unanime, a aussitôt exprimé son « *émotion* » face à l'éventuelle fermeture de cette ligne « *qui tendrait à priver les habitants de la haute Corrèze et de la Creuse d'une communication régulière et efficace en toutes saisons* ».

La décision du conseil régional ne risque-t-elle pas de rester lettre morte ? « *Il faut laisser passer les cantonales* », juge M. Bonnafous. « *Il est exclu d'obtenir l'aval des élus locaux*, soutient le sous-préfet d'Ussel. *Leur réponse sera forcément négative.* » Ce ne sera pas la première fois que cette ligne échapperait au couperet. « *Avec M. André Chandernagor, député socialiste de la Creuse, à un bout, et M. Jacques Chirac, député R.P.R. de la Corrèze, à l'autre bout, elle est bien défendue* », estiment des usagers du rail.

Même si certains se montrent « *un peu sceptiques* » sur la manière de calculer de la S.N.C.F., personne ne nie que son bilan soit lourdement déficitaire. Aux yeux des responsables ferroviaires, il est impossible de redresser la situation. Bien évidemment, il est hors de question de modifier le profil de la voie, tortueuse à souhait, hachée par des passages à niveau. Pour quel profit ? « *L'autorail Felletin-Ussel traverse un quasi-désert, il n'y a pas de clientèle potentielle* », remarque M. Bonnafous. Trêve de voyageurs, trêve d'imagination.

La S.N.C.F. n'a-t-elle pas, dès le départ, joué perdant ? « *A dix minutes près, les horaires sur cette ligne n'ont pas changé depuis quinze ans* », indique un cheminot. Un habitant de La Courtine met plus de huit heures pour gagner la capitale via Busseau-sur-Creuse. En passant par Ussel, il pâtit, matin et soir, de mauvaises correspondances. Aussi les autochtones ont-ils pris l'habitude de rejoindre en voiture la grande ligne pour y « attraper » le train de Paris.

Mise en exploitation au début du siècle, la ligne Felletin-Ussel avait pour mission première de desservir le camp militaire de La Courtine. Le rail se chargeait de tout. « *Chaque semaine, nous recevions deux citernes de pinard, trois à quatre rames d'essence, de wagons complets de boites de conserves, de farine... et de munitions* », se rappelle le chef de gare. Changement de tactique depuis quelque temps : l'armée achemine ses hommes et son matériel par la route. « *Les meilleures années, nous traitions environ cent cinquante convois de troupes ; en 1978, nous en avons vu passer onze seulement. Les engins du génie sucent de 80 à 100 litres aux cent : drôle d'économie d'énergie !* »

D'autres gros clients ont faussé compagnie au rail. Le minerai d'aluminium de Croze ? « *C'était nous jusqu'à il y a cinq ans.* » Les carrières de gravier de Clairavaux ? « *C'est plus nous.* » Le transport des bestiaux ? « *C'est terminé.* » Reste le bois. « *Mais c'est pas comme avant.* » Le chef de gare de Felletin n'en finit pas de dresser la liste des occasions perdues. Les colis express lui échappent ; à quand la presse et les bagages accompagnés ? « *On nous dépouille de tout au profit de la route* », conclut-il.

Pour les habitants de cette région qui connaît des hivers rigoureux, le chemin de fer est une sécurité. Peut-être ne l'utilisent-ils pas souvent mais ils savent que, en cas de coup dur, ils pourront compter sur lui : « *Un train ne reste jamais en carafe* ». L'autocar serait-il capable, en toute hypothèse, de transporter, dans de bonnes conditions de sécurité, les pensionnaires de l'école des métiers du bâtiment de Felletin et les internes des lycées et collèges environnants qui passent leur fin de semaine en famille ?

La fermeture de cette ligne conduirait inévitablement à la suppression d'emplois : « *Des journées de mécaniciens et d'agents de train en moins* », précise le chef de gare d'Ussel. Pour cette seule raison, les élus locaux y sont opposés.

La collectivité nationale devra-t-elle donc combler indéfiniment ce déficit ? « *Il y a des Français qui, en ce moment, coûtent encore bien plus cher que nous* », rétorque M. Robert Gallitre, adjoint au maire de Felletin. « *S'il fallait fermer tout ce qui est déficitaire dans notre pays, où cela nous entraînerait-il ?* », ajoute M. André Baudin, maire de La Courtine. « *Un service public, c'est normal, ça coûte cher* ».

Les gens de la Creuse et de la haute Corrèze se plaignent d'avoir à négocier si durement leur droit de vivre au pays. « *Que l'on nous dise une bonne fois pour toutes s'il y a deux France, celle qui doit tourner et celle qui doit mourir !* », interroge M. Jean Mazet, maire R.P.R. de Felletin. Un train qui siffle peut-il encore empêcher la nuit de tomber ?

JACQUES DE BARRIN.

LA FÉDÉRATION DES USAGERS REFUSE LES FERMETURES

Les nouvelles orientations de la politique des transports et en particulier l'esprit dans lequel est négocié le nouveau contrat d'entreprise entre la S.N.C.F. et l'Etat sont très vivement critiqués par la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (F.N.A.U.T.) dans le document qu'elle a présenté à la presse.

« La nouvelle « liberté tarifaire » accordée à la S.N.C.F., indique le document, conduira inévitablement à des hausses. Même si l'on admet que le prix des transports ferroviaires a baissé en francs constants, une telle mesure nous paraît inopportune dans la conjoncture économique et sociale actuelle : elle avantage les concurrents de la S.N.C.F. dans le moment même où l'on cherche à économiser les moyens, l'énergie, l'espace ; elle ajoute aux difficultés d'un certain nombre de catégories dont le pouvoir d'achat s'est considérablement réduit depuis deux ans. »

« En ce qui concerne la consistance des services offerts, déclare d'autre part la F.N.A.U.T., nous répétons notre opposition absolue à toute suppression de ligne ferroviaire hormis le seul cas, dûment prouvé et accepté par les usagers concernés, où la desserte assurée ne reposerait sur aucune donnée géo- réclamons des investissements mas- graphique valable.

★ F.N.A.U.T., 5, boulevard Pereire, 75017 Paris.

—— *A PROPOS DE...* ——

LES TARIFS SUR LES PONTS A PÉAGE

Tancarville encore et toujours payant

Le pont de Tancarville dégagé du péage ? De nombreux utilisateurs ont pu un moment le croire après l'annulation par le Conseil d'Etat, il y a quelques jours, de l'arrêté préfectoral fixant les tarifs applicables au pont de l'île d'Oléron. Il ne semble pas cependant qu'on s'engage dans cette voie.

Pourtant, dès l'annonce de cette annulation, l'Association normande Tourisme et Travail, qui a pour vocation l'organisation des vacances et des loisirs pour un très grand nombre de comités d'entreprise de la région havraise et qui mène depuis plus de dix ans une campagne d'information et d'action pour obtenir la gratuité du pont, publiait un communiqué dans lequel elle rappelait que « *cette campagne s'était concrétisée par une pétition signée par plus de quinze mille personnes et par l'organisation d'une manifestation sur le pont de Tancarville en juin 1977. Dès cette semaine nous entreprendrons, avec l'aide d'experts juridiques, l'étude de ce jugement du Conseil d'Etat. Si celle-ci s'avérait favorable à nos souhaits nous ne manquerions pas de prendre nos responsabilités* ».

A la chambre de commerce du Havre, qui est concessionnaire du pont, la décision du Conseil d'Etat a été très sereinement accueillie. En effet, une convention passée entre l'Etat et la chambre de commerce du Havre protège actuellement le pont de Tancarville — inauguré en juillet 1959, — de toute contestation de son péage.

Ce péage avait été aligné sur la tarification en usage sur le bac de Hoda. Sur ce bac, l'usager payait en fonction de la longueur de son véhicule, et cette longueur était mesurée par les passeurs à l'aide d'un bâton de bambou, sorte de mètre étalon et seul juge en matière de prix.

Le jour de l'inauguration, M. Meunier, qui était président de la chambre de commerce du Havre, déclarait au sujet des péages du pont : « *Il n'est pas raisonnable de les critiquer, car les tarifs des bacs sont de 1952 et n'ont jamais été « alignés » depuis cette date.* ». A cette époque, 4,50 F pour une 4 CV, cela représentait une somme, et certains conducteurs réfléchissaient à deux fois avant de traverser la Seine à Tancarville. « *Mais*, remarque la chambre de commerce du Havre, *depuis 1959, les prix n'ont pas bougé, ce qui correspond donc à une diminution des tarifs en francs constants.* »

Les péages sont prélevés par la chambre de commerce pour le compte de l'Etat ; les dernières annuités d'emprunt concernant Tancarville seront payées en 1985. Il n'existe pas d'espoir pour que, dans l'immédiat, Tancarville devienne un pont gratuit.

PATRICK PESLIER.

FAITS ET PROJETS

CIRCULATION

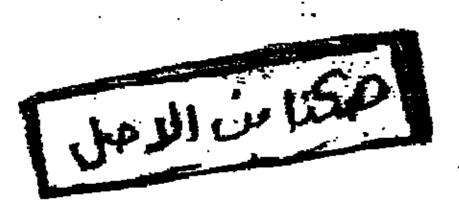
● *Autoroutes : trafic en hausse de 12,93 %.* — Le trafic journalier sur l'ensemble des autoroutes françaises a augmenté de 12,93 % en moyenne en 1978 par raport à 1977.

ENVIRONNEMENT

● *L'environnement aux « ponts ».* — M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a décidé de créer, au sein du conseil général des ponts et chaussées, une section « environnement », qui sera présidée par M. André Pasquet, ancien directeur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Il sera assisté par M. Louis Dominici, inspecteur général de l'environnement. Ce dernier est remplacé à la tête du service de l'information du ministère par M. Michel Ternier, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

URBANISME

● *Bercy et les associations.* — Le « collectif Bercy » qui groupe une vingtaine d'associations du douzième arrondissement de Paris, odnt « les Amis de la Terre », des comités de locataires et de parents d'élèves et les unions locales C.G.T. et C.F.D.T. a confirmé le 21 février son hostilité à l'installation du nouveau « Vel'd'hiv » projeté par la mairie de Paris (*le Monde* du 20 janvier). Au cours d'une réunion de presse, le collectif a indiqué qu'il souhaitait « *être tenu informé des projet de la mairie concernant les entrepôts et participer à leur élaboration* ».



Le Monde

économie

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE ET SES PROLONGEMENTS

LES PROPOSITIONS DE LA C.F.D.T. SUPPOSENT UNE RELANCE DU BATIMENT

« Pas de conservatisme éculé. Pas de productivisme, mais essayer de trouver un chemin moyen entre intérêt national bien compris et intérêt des travailleurs », tel est l'objectif du plan « Avenir de la sidérurgie » — un document de soixante pages — que la Fédération générale de la métallurgie *C.F.D.T.* a présenté, le mercredi 21 février. Ce dossier, qui servira de base aux arguments que développent les cédétistes, vendredi 23 février, devant M. Giraud, comporte tout d'abord une analyse critique et chiffrée de la politique passée du gouvernement et des sidérurgistes, ainsi que du projet de licenciement et de restructuration *« qui laisse incrédule et pourrait aboutir »* ensuite à de nouvelles restructurations.

Dans la dernière partie, les métallos de la C.F.D.T. présentent leurs propositions : après avoir dénoncé la sous-capacité de production de la sidérurgie française et l'incohérence d'une politique qui se traduit par des importations d'acier, la C.F.D.T. préconise tout d'abord l'industrialisation des bassins sidérurgiques sans miser sur l'activité automobile dont les effectifs pourraient fondre à partir des années 85 et surtout une relance de la demande intérieure d'acier par une reprise du secteur bâtiment grâce à la construction d'équipements collectifs et individuels (logements, maisons pour les jeunes, piscines municipales, etc.) et du secteur électro-ménager. Les cédétistes préconisent ensuite un véritable plan de modernisation de la sidérurgie : effort accru pour la recherche, qui actuellement est inférieure de cinq à quinze fois à celle menée en Allemagne et au Japon ; rééquilibrage de la production des tôles fortes et produits longs (poutrelles, ronds à béton) qui a été négligée au profit des produits plats (tôle mince) ; passage aux « aciéries à oxygène pur et électrique » et automatisation des trains à tôles fortes ; intégration en amont et surtout en aval des unités de production et meilleure coordination avec les marchands de fer. Enfin, les métallurgistes réclament une réduction progressive mais massive de la durée du travail avec *« un droit exceptionnel des travailleurs sur les décisions »* tant économiques que sociales qui devront être prises.

DES JOURNALISTES « SÉQUESTRÉS » A LONGWY

Une centaine de salariés ou habitants de Longwy ont occupé, à l'initiative de la C.F.D.T., mercredi soir 21 février, le centre émetteur de télévision et retenu à l'intérieur des locaux dix-neuf journalistes afin d'obtenir la diffusion de messages et d'une émission sur les problèmes de la sidérurgie. Bien que l'occupation continue, les dix-neuf journalistes ont été libérés dans la nuit, jeudi matin à 2 heures, à la suite d'une intervention téléphonique de M. Michel Rolant, secrétaire national de la C.F.D.T.

Ceui-ci a indiqué la position de la confédération syndicale : *« Toutes les manifestations de masse des travailleurs de la sidérurgie pour combattre les décisions patronales et gouvernementales sont justifiées mais,* a-t-il précisé, *elles ne doivent pas porter atteinte à la liberté des personnes ni à la liberté de la presse et des journalistes. »*

Les manifestants ont interrompu l'ensemble des émissions télévisées de la soirée et passé sur les écrans des diapositives illustrant leur action.

Dans le Nord
TROIS GARES BLOQUÉES PAR DES SIDÉRURGISTES

Les gares S.N.C.F. de Denain, Valenciennes et Aulnoye-Aymeries ont été bloquées jeudi matin 22 février par des sidérurgistes d'Usinor-Denain et de Trith-Saint-Léger (Nord).

A Denain, en outre, plusieurs routes étaient coupées par des grévistes. A Valenciennes, cinq cents manifestants empêchaient tout trafic ferroviaire, de même qu'à Aulnoye-Aymeries, sur la ligne Paris-Bruxelles, où une cinquantaine d'ouvriers s'étaient placés en travers des voies.

D'autre part, à Lyon, plusieurs milliers de salariés de Berliet-R.V.I. (quatre mille selon la police, six mille selon les syndicats) ont défilé, jeudi matin, pour réclamer une prime de 350 F, un salaire d'embauche de 3 000 F et la garantie de l'emploi.

● *Manifestations de pompiers.* — Quelque deux cent cinquante pompiers de la région Rhône-Alpes ont manifesté, mardi 20 février, dans les rues de Lyon. Une délégation a été reçue à la préfecture. Une trentaine d'autres pompiers ont occupé, le même jour, pendant une demi-heure, les pistes de l'aéroport d'Aulnat à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Le contre-plan du P.S. prévoit une aciérie à Longwy et une autre à Denain

De notre correspondant

Metz. — M. François Mitterrand a présenté, mercredi 21 février à Metz, les propositions du parti socialiste pour résoudre la crise de la sidérurgie. Intitulé *« Une ambition pour la sidérurgie française »*, ce document de dix pages, véritable contre-plan acier, avait été adopté le matin même à Denain à l'unanimité par le bureau exécutif du P.S. Le P.S. réclame l'ouverture de discussions syndicats-gouvernement sur les objectifs du plan sidérurgique et une renégociation au niveau européen. Selon le parti socialiste *« si le plan Davignon a pu permettre de redresser partiellement les cours de l'acier en Europe il n'ouvre aucune perspective pour la Communauté. »* Répondant, semble-t-il, par avance aux communistes qui l'accusent de cautionner le plan Davignon, le parti socialiste déclare *« refuser tout repliement autarcique et condamne le national-poujadisme qui sème la discorde entre les peuples »*.

● *L'augmentation des capacités de production.* — M. Mitterrand rejette la thèse selon laquelle la crise de la sidérurgie serait une *« fatalité »*. Pour lui la situation actuelle en France découle en fait d'une stratégie de repli décidée par le patronat et cautionnée par les pouvoirs publics depuis des années.

En fait, pour le parti socialiste, la sidérurgie peut donc encore jouer un rôle important dans la mesure où ses capacités de production ne seraient pas limitées. Tablant sur une progression minimale de la consommation intérieure et extérieure, M. Mitterrand estime que la capacité minimale de production de notre sidérurgie devrait être de l'ordre de 31 millions de tonnes à l'horizon 1981. *« Le plan gouvernemental, par contre, prévoit une capacité de 28 millions de tonnes, ce qui signifie dès 1980 une réduction importante de notre excédent commercial et à plus long terme un recours accru aux importations. »*

La concurrence des pays étrangers et notamment celle de certains pays en voie de développement ? *« Nous leur exportons plus que nous leur achetons. Et si leurs perspectives de croissance sont élevées, c'est parce qu'ils ont à faire face à un marché intérieur en expansion. Le niveau de leurs importations doit atteindre 70 millions de tonnes en 1990 contre 32 aujourd'hui »*, affirment les socialistes.

Autre argument du P.S. : le déficit de la France à l'intérieur de la Communauté européenne, où, selon lui, 85 % de nos importations proviennent de nos partenaires, tandis que 45 % seulement de nos exportations leur sont destinés.

En ce qui concerne la consommation intérieure, M. Mitterrand la chiffre à 25 000 000 de tonnes dans les trois ans au minimum. *« L'amélioration de notre position extérieure à l'intérieur de la CECA, et la consolidation de nos percées en 1978, assureront, au prix d'efforts de modernisation, un excédent de 2,5 millions de tonnes. Le taux d'utilisation prévisionnel pour 1981 ressort donc d'environ 85 %, ce qui est tout à fait satisfaisant et tient compte des délais de modernisation »*, peut-on lire dans le plan présenté hier à Metz.

● *La modernisation de l'appareil de production.* — A Denain, le P.S. demande le maintien de la production de fonte par la construction d'une aciérie moderne à l'oxygène dotée d'une coulée continue, et la création d'une tôlerie forte destinée à compléter l'actuel train à bandes (coût : 1 milliard de francs). A Longwy, il propose la construction d'une aciérie à l'oxygène dotée d'une coulée continue d'une capacité de 1,5 million de tonnes à Usinor-Longwy (coût : 500 à 600 millions de francs).

Qui paiera ? Le Fonds spécial d'adaptation industrielle, répond le P.S., qui estime que les subventions et les prêts de longue durée que le gouvernement envisage d'accorder aujourd'hui aux grandes firmes nationales *« sont au moins aussi élevées que l'effort financier proposé par le P.S. »*.

● *Les mesures sociales.* — Création d'une cinquième équipe pour les installations fonctionnant en continu, réduction immédiate de la durée du travail hebdomadaire à trente-cinq heures pour le personnel de production avec salaire maintenu, ouverture du droit à la retraite à cinquante-cinq ans pour les travailleurs occupant les emplois les plus pénibles. Le coût de telles mesures est, comme on le sait, très élevé. Pour M. Mitterrand, l'Etat pourrait compenser partiellement et de façon dégressive dans le temps le coût de ces dispositions, *« étant entendu que les gains de productivité importants seront obtenus par ce double effort de modernisation et d'amélioration des conditions de travail »*.

En Lorraine la venue de M. Mitterrand et la présentation du plan sidérurgique socialiste n'avaient pas encore provoqué de réactions mercredi soir dans les milieux politiques.

JEAN-CLAUDE BOURDIER.

Va-t-on rouvrir le dossier de l'acier ?

(Suite de la première page.)

On n'en considère pas moins cette réunion comme très importante. D'abord parce qu'elle devrait permettre de mieux cerner les réalités. *« Actuellement tous les sidérurgistes ou presque se sentent menacés. Il faut ramener ce problème douloureux, difficile, mais pas insoluble, à ses véritables proportions »* M. Giraud entend en quelque sorte dédramatiser le débat et convaincre ses interlocuteurs que les mesures exceptionnelles prises par la puissance publique devraient permettre de passer ce cap délicat. Dans ces conditions, il est probable que, au cours de cette réunion, on procédera à un examen précis, aussi bien des mesures sociales d'ores et déjà annoncées que du calendrier des licenciements et des créations d'emplois attendues.

Cependant, quels que soient les efforts déployés, plusieurs milliers de salariés risquent fort de se trouver « en équilibre » entre le moment où auront lieu les licenciements et le moment où ils pourront retrouver un emploi au sein de nouvelles entreprises. Que faire pour que ces travailleurs bénéficient de ressources normales et ne se sentent pas abandonnés à eux-mêmes ? M. Giraud pourrait faire aux syndicats des propositions originales dans ce domaine.

Cela dit, on est bien conscient au ministère de l'industrie que le dossier du redéploiement de la sidérurgie est ouvert pour longtemps : *« Ce ne sont pas deux ou trois réunions à Paris qui peuvent permettre de régler tous les problèmes »*. Comme les syndicats, on pense que de nouvelles rencontres seront nécessaires. Dans ces conditions, il est possible que M. Giraud propose aux syndicalistes la mise en place de nouvelles procédures de concertation, qui permettraient de faire le point sur le déroulement des opérations de reconversion et peut-être d'examiner à plus long terme le devenir de la sidérurgie française. Bref, la rue de Grenelle espère que la rencontre du 23 février sera le point de départ d'un dialogue, décrispé et positif. Reste à savoir quel sort feront les syndicats à cette ouverture tardive.

M. Barre : il y a une méthode artificielle de traiter le problème de l'emploi

Invité à clore, le mercredi soir 21 février, à l'hôtel Méridien, le quatrième colloque organisé par les agents de change, avec le concours du C.N.P.F., à l'intention des investisseurs internationaux, M. Raymond Barre a poursuivi sa campagne d'explication sur sa politique économique et sociale.

Insistant sur la *« marge de développement »* existant en France, M. Barre s'est déclaré *« confiant dans l'avenir »* du pays avant d'évoquer le problème de l'emploi. *« Il y a deux façons de traiter le problème de l'emploi : la méthode artificielle consiste tout d'abord à être purement verbal : on annonce que l'on peut, en quelques mois, créer 270 000 emplois ou 300 000 emplois et, à partir de là, on établit une batterie de mesures dont on ne peut pas assurer le financement ; par ailleurs, on ne peut retenir aucun élément précis sur les conséquences que ces mesures entraîneraient. Cela fait bien. On peut évidemment recueillir un vaste assentiment. C'est une méthode qui a évidemment ses avantages, puisque l'illusion a toujours quelque temps des avantages, mais qui se traduit ensuite d'une manière particulièrement douloureuse, soit parce que les objectifs ne sont pas atteints, soit parce que les mesures mises en œuvre conduisent tout droit à la catastrophe.*

» L'autre méthode est celle qui consiste à partir de la réalité, c'est-à-dire à voir que l'emploi dépend essentiellement de la capacité des entreprises agricoles, industrielles, commerciales, de produire, de vendre sur le marché intérieur et sur le marché international, de faire des profits grâce auxquels elles peuvent financer des investissements. »

Réplique à M. Fabre ?

Concluant ce propos, qui s'adressait, semble-t-il, tout autant à l'opposition qu'à M. Robert Fabre, M. Barre a souligné que le gouvernement a choisi de bâtir sa politique de l'emploi non *« sur le sable »* mais *« sur la solidité de l'appareil productif »*.

Dans ses réponses aux questions de l'assistance, le premier ministre a notamment évoqué les incidences pétrolières de la révolution iranienne. *« Je ne crois pas que les phénomènes spéculatifs qui se sont manifestés au cours de ces dernières semaines se poursuivront longtemps,* a-t-il déclaré, *mais je crois que la tendance est à une hausse des prix plus forte que celle à laquelle nous nous attendions. (...) Jamais nous n'avons eu plus besoin d'une action concertée des pays importateurs de pétrole en face des problèmes qui se posent, et bien entendu entre pays européens. Cette concertation est indispensable. »*

« La Lettre de la Nation » : le gouvernement tourne le dos quand la chèvre mange le chou

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du 22 février, Pierre Charpy écrit :

« Quelle amertume pour les formations de la majorité de devoir se faire faire la leçon par Robert Fabre ! La leçon, ce ne sont pas les propositions dudit Robert Fabre pour compenser les licenciements. Celles-ci ne sont guère qu'un cocktail du programme ex-commun, d'idées lancées par un peu tout le monde et de vœux pieux du style lutte contre le travail noir et la fraude fiscale.

» Le R.P.R. pourrait pourtant être content. La plupart de ses propositions, qualifiées à l'origine de démagogiques, sont reprises une par une. Hier encore, le conseil des ministres a adopté le principe de la « formation en alternance » permettant de combiner les activités scolaires et la formation appliquée. Le gouvernement a l'intention de déposer un projet de loi en ce sens. Il pourrait s'éviter cette peine, le groupe R.P.R. ayant déposé il y a deux mois une proposition de loi sur la formation en alternance. Mais, évidemment, il serait inconvenant de paraître approuver une initiative R.P.R.

» Ces petites chicaneries sont sans grande importance. Que le gouvernement fasse sienne telle ou telle proposition d'autrui ne compte guère si la proposition est bonne. Ce qui est inquiétant, c'est l'absence de cette « action volontariste » réclamée par Robert Fabre et que les formations de la majorité ne réussissent pas à obtenir... Les Français ont l'impression que le gouvernement s'accroche à des objectifs dit prioritaires qu'il n'atteint d'ailleurs pas, et qu'il laisse aller le reste. Que cette impression soit injuste, c'est fort possible. Mais ce qui compte, c'est qu'elle existe. Le gouvernement paraît patauger, ménager la chèvre et le chou mais avoir le dos tourné quand la chèvre mange le chou. »

« L'échec du plan Barre est-il consommé ? »

Dans le numéro de la veille, de l'organe du R.P.R., M. Pierre Charpy écrivait :

« Raymond Barre tape sur un piano désaccordé. Il joue toujours la même mélodie mais celle-ci sonne désespérément faux. Et comme il a autant d'oreille que de superbe, il s'en rend bien compte.

» C'est un spectacle assez pathétique que celui de ce soliste de grande classe qui, malgré lui, détone, joue à contre-temps de l'orchestre et voit se froncer le sourcil du chef. Et c'est bien celui que le premier ministre a donné aux chefs d'entreprise et personnalités diverses réunis pour lui par l'Express. *» « Je ne souhaite à personne,* a-t-il dit, *de s'occuper de la sidérurgie. » C'est un aveu terrible pour un premier ministre, quoique personne n'ait le droit de jouer contre lui les procureurs, car personne n'est innocent dans ce drame trentenaire. Mais pouvait-il s'attendre à ce que le président de la République lui donne le coup de grâce en qualifiant négligemment le plan-acier gouvernemental de « énième plan de redressement de la sidérurgie française » ?...*

» L'échec du plan Barre est-il consommé avant le terme des trois ans qu'il s'était fixé ? Gardons-nous avant de répondre, concluait Pierre Charpy *de la présomption qui a poussé certains à annoncer prématurément son succès. »*

● *A Pontoise*, des employés E.D.F. des départements du Val-d'Oise et de l'Oise, à bord d'une trentaine de véhicules de service, ont bloqué, le mercredi 21 février en fin de matinée, l'unique pont permettant aux voitures de franchir l'Oise. La circulation a été rétablie dans l'après-midi. Cette manifestation, organisée par l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.-F.O., visait à obtenir le paiement d'une indemnité de transport pour les employés d'E.D.F. dans l'Oise, alors que, jusqu'à présent, seuls les employés d'E.D.F. du Val-d'Oise perçoivent cette indemnité. La plupart des agences E.D.F. des deux départements étaient fermées mercredi pour la même raison.

SOCIAL

Décidée pour quarante-huit heures

La grève dans les banques et les assurances a surtout été suivie dans le Midi

La première journée, le mercredi 21 février, de la grève de quarante-huit heures dans les banques a été diversement suivie selon les régions et les établissements : dans une proportion de 12 % des effectifs, selon l'Association française des banques, et de 40 % selon les syndicats. Le mouvement semble avoir été plus ample dans le Midi : 40 % de grévistes à Marseille, 60 % à Nice. C'est dans le Nord-Est que la grève a été la moins puissante. Selon l'association patronale, « aucune fermeture de guichet de banque n'a été constatée » *et l'ensemble des opérations* « ont été traitées comme à l'ordinaire ». *Il n'en reste pas moins que, dans un certain nombre d'établissements, des guichets ouverts au public étaient dépourvus de personnel et que les opérations s'en trouvaient plus que ralenties. La grève lancée à l'appel des syndicats ouvriers — la C.G.C. s'abstenant cette fois d'intervenir dans le mouvement — devait se poursuivre jeudi, avec notamment une manifestation dans la matinée devant le siège de l'organisation patronale, rue La Fayette.*

Quant à la grève de vingt-quatre heures dans les assurances, elle a été suivie mercredi par 5 à 10 % des salariés, selon la Fédération française des sociétés d'assurances, et par plus de 50 % selon les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et SNAMAT (C.G.C.), qui considèrent que le mouvement est un succès, dans un secteur traditionnellement difficile à mobiliser. A Marseille, l'effectif des grévistes dépassait 30 %, selon les syndicats.

« Un travail de gratte-papier »

« Allô ! l'U.A.P. ? Il n'est jamais trop tôt pour nous augmenter ! » Cette pancarte, au deuxième étage de l'un des centres de gestion de l'Union des assurances de Paris (U.A.P.), rue des Italiens, résume la principale revendication des grévistes qui, depuis vendredi dernier, occupent trois étages de l'immeuble. Trois autres centres sont occupés dans la capitale, rue Le Pelletier, rue de Provence et boulevard Haussmann. D'autres mouvements — occupations ou débrayages, — ont lieu en province, notamment à Lyon, Toulouse, Angers, Nîmes.

Le *« malaise des assurances »* ne date pas d'hier. Mais avec la baisse du pouvoir d'achat et les menaces qui pèsent sur l'emploi, il prend aujourd'hui un caractère plus aigu. *« Ici, à part quelques primes*, explique une jeune gréviste, *le salaire minimum est de 2 250 francs par mois et le salaire moyen n'excède pas 2 500 francs. Dans le premier groupe d'assurances français, on travaille pour un salaire voisin du SMIC, quarante heures par semaine. Une besogne de gratte-papier, des tâches répétitives et sans intérêt. Ainsi moi, toute la journée, je fais à la main des comptes de frais médicaux. D'autres font la mise en code des documents de base, pour l'informatique. Bientôt notre tâche consistera à mettre des croix sur des fiches. Bien sûr, l'usine c'est pire, mais je me demande alors pourquoi j'ai passé mon bac et suivi des cours de gestion. »*

Contrairement aux courtiers, aux agents d'assurances et aux cadres, les *« cols blancs »* des services commerciaux et des centrales parisiennes sont souvent de jeunes employés et, pour plus de 60 %, des jeunes femmes. Ces dernières, surtout, réclament notamment, par des actions diverses depuis la mi-janvier, un salaire minimum de 2 600 francs et une prime de rattrapage de 1 000 francs pour 1978. L'U.A.P. n'est pas seule frappée par ce mouvement revendicatif. D'autres compagnies ont été touchées par des grèves, notamment le GAN, deuxième groupe nationalisé, la Préservatrice, le groupe VIA (le Nord, les Assurances Le Monde, l'Europe, le G.F.A.). — J. B.

DE NOUVEAUX AFFRONTEMENTS ONT LIEU A ROUEN APRÈS UNE MANIFESTATION CONTRE LES « BRUTALITÉS POLICIÈRES »

(De notre correspondant.)

Rouen. — Plusieurs milliers de personnes (six mille selon la C.G.T., mille cinq cents selon la police) se sont rassemblées le mercredi après-midi 21 février devant la préfecture de la Seine-Maritime, à l'appel de la C.G.T. et des élus communistes, pour protester contre les « brutalités policières » constatées mardi à l'occasion d'un rassemblement organisé par la C.G.T. pour dénoncer « la remise en cause du droit de grève et des libertés syndicales » au sein de l'entreprise Kiwi, dans la banlieue de Rouen. Des heurts violents, de nouveau, se sont produits entre les forces de l'ordre et quelque deux cents « éléments incontrôlés », selon les syndicats, après la dislocation du cortège. Un journaliste de « Paris-Normandie » et un gardien de la paix ont été blessés. La veille, quatre manifestants avaient été blessés (« le Monde » du 23 février).

C'est en raison des conditions de travail (une température trop basse dans les ateliers) qu'avait commencé, voilà un mois, le conflit entre le personnel et la direction de l'entreprise Kiwi, qui emploie près de deux cents personnes dans la zone industrielle de Sotteville-lès-Rouen. L'occupation de l'usine par les grévistes et son évacuation par les forces de l'ordre voilà une dizaine de jours ne laissaient en aucun cas présager les incidents de mardi et de mercredi. Si la C.G.T. évoque l'action de « loubards » en fin de manifestation, elle entend cependant dénoncer « l'action violente des forces de l'ordre », intervenues « au moment même où le cortège avait achevé dans le calme son parcours ». La C.F.D.T. a également dénoncé les brutalités. Des arrêts de travail sont prévus pour les prochains jours, qui prépareront la semaine d'action du 5 au 10 mars prochain. — M. L.

● *Négociation salariale à la S.N.C.F. :* au cours de la première réunion syndicats-direction, le mercredi 21 février, sur l'évolution des salaires des cheminots en 1979, la S.N.C.F. a annoncé qu'elle proposera le 16 mars un projet de contrat qui prévoierait *« le maintien du pouvoir d'achat ainsi que la progression des bas salaires ».*

LE CONSEIL RÉGIONAL D'ILE-DE-FRANCE ADOPTE UN PLAN D'AIDE A LA CRÉATION D'EMPLOIS.

Le conseil régional de l'Ile-de-France s'est réuni le mardi 20 février afin d'étudier notamment le mémoire préfectoral sur l'action régionale en faveur de l'emploi. Le Comité économique et social avait étudié le même dossier le vendredi 16 février.

Constatant que le nombre des emplois n'avait pas baissé depuis quatre ans, puisque les emplois tertiaires étaient venus compenser la perte des emplois secondaires, le préfet de région, M. Lucien Lanier, a cependant remarqué dans son mémoire que chaque année six cent mille personnes environ s'inscrivent aux agences pour l'emploi de la région. D'autre part, a souligné le préfet, les entreprises de la région *« ont connu une profonde mutation »*, entraînant à la fois un rétrécissement des effectifs et des *« adaptations inéluctables »*. M. Lanier proposait donc aux élus deux genres d'action : un effort en faveur d'une meilleure formation des actifs en Ile-de-France d'une part et une aide à la création d'emplois des P.M.I., *« qui se révèlent mieux adaptées que les entreprises de plus grandes dimensions »*.

Au cours de la discussion, M. Paul Laurent (P.C.) a souligné la désindustrialisation de l'Ile-de-France, demandé que des primes soient accordées aux entreprises en difficulté, et qu'un comité régional de l'emploi étudie la situation des entreprises. M. Michel Rocard (P.S.) remarquait pour sa part que selon l'INSEE, entre 1975 et 1983, soixante-quinze mille emplois auront disparu de l'Ile-de-France est qu'une véritable politique régionale de l'emploi s'imposait. Il a proposé que la région adopte un programme spécifique régional en faveur de la formation et qu'une véritable planification régionale soit mise au point.

M. Michel Giraud (R.P.R.) président du conseil régional rapporte que l'Etablissement public régional menait une action en faveur de l'emploi en injectant chaque année 2 milliards de francs dans l'économie grâce à son budget d'investissement.

Le conseil régional a finalement adopté des propositions du préfet en faveur de la formation et de l'assouplissement de l'aide régionale à la création d'emplois.

AFFAIRES

RHONE-POULENC RENFORCE SON IMPLANTATION AUX ÉTATS-UNIS

Dans ses efforts pour renforcer son implantation aux Etats-Unis, le groupe Rhône-Poulenc a décidé de prendre le contrôle de la firme américaine Polychrome, spécialisée dans la fabrication et la vente de produits pour les industries graphiques, notamment les plaques offset. Une OPA va être lancée sur un minimum de 375 000 actions de la société (au prix unitaire de 17,25 dollars), ce nombre pouvant être porté à 475 000 si l'état du marché financier le permet. Déjà actionnaire à 40 % de Polychrome, Rhône-Poulenc portera ainsi sa participation à 55/60 %.

Polychrome, qui fabrique également des films, des encres et des produits chimiques pour l'imprimerie, réalise un chiffre d'affaires légèrement supérieur à 500 millions de francs. La société possède quatre usines, dont une en Allemagne fédérale, et emploie mille cinq cents personnes.

LES COMPÉTENCES DU CIASI SONT ÉLARGIES

Le Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI), qui jusqu'à présent consacrait ses activités au redressement d'entreprises en difficulté, voit ses compétences étendues. M. René Monory, ministre de l'économie, a en effet décidé que cet organisme pourrait dorénavant appuyer le développement des entreprises, notamment petites et moyennes, créant des emplois dans des zones confrontées à des difficultés particulières ou accroissant leurs efforts à l'exportation. Le CIASI pourra mettre en œuvre différentes formes d'aide, et plus particulièrement les prêts participatifs du F.D.E.S. (Fonds de développement économique et social). *: Les points d'accès à cette procédure seront décentralisés au niveau de chaque département »*, précise un communiqué du ministère de l'économie.

Thomson va fabriquer des magnétoscopes sous licence japonaise

Le groupe Thomson Brandt va fabriquer — sous licence — des magnétoscopes grand public en France. La décision de principe est maintenant acquise, nous a confirmé M. Michel Walhain, P.-D. G. du groupe.

Le magnétoscope grand public a fait son apparition sur les marchés français et européen au milieu de 1978, à l'initiative essentiellement des Japonais (*le Monde* du 3 octobre 1978). Pour ne pas être absent de ce créneau, Thomson a signé un accord de distribution non exclusif avec l'un des deux groupes japonais (Japan Victor), détenteur des brevets du procédé V.H.S. (1). Les magnétoscopes vendus sous les marques Thomson sont donc actuellement fabriqués au Japon et importés de ce pays. Le même matériel est également vendu sur le marché français, directement par les firmes nippones (J.V.C. lui-même et AKAI).

Au total, trente mille magnétoscopes ont été vendus en France en 1978. En fait, en quelques mois seulement, puisque la campagne promotionnelle n'a réellement commencé qu'au mois de septembre. Thomson, pour sa part, en a vendu douze mille cinq cents. L'accueil favorable réservé par le public à ce produit est l'une des raisons qui ont poussé le groupe à se lancer dans la fabrication du matériel en utilisant la licence de J.V.C. Ce n'est pas la seule.

Thomson poursuivait des négociations avec le groupe allemand B.A.S.F. qui met au point un magnétoscope très perfectionné. Les dirigeants du groupe français auraient souhaité, semble-t-il, fabriquer ce matériel de deuxième génération. Mais *« les choses traînent quelque peu en longueur »* et la production en série du magnétoscope de B.A.S.F. *« tarde quelque peu »*. Troisième élément : l'analyse des prix de production. La marge bénéficiaire pratiquée par les groupes japonais sur leurs produits serait très importante. Du coup, la fabrication en France deviendrait, selon Thomson, *« compétitive »*.

La production des magnétoscopes se ferait dans l'usine de Moulins (Allier). L'intégration se ferait peu à peu, l'objectif étant, semble-t-il, de parvenir à une fabrication en 1980 de deux cent cinquante magnétoscopes par jour. Toutefois les créations d'emplois seront peu importantes. Le groupe va transférer certaines de ses fabrications de TV. couleurs de Moulins vers son usine de Tonnerre (Yonne) dont la production de postes noir et blanc va peu à peu cesser. Il y aura donc une reconversion partielle du personnel.

Les caméras qui peuvent accompagner le magnétoscope seront, elles, toujours importées du Japon. Actuellement, le groupe Thomson n'a pas fait son choix définitif entre les deux modèles proposés par J.V.C.

(1) Il existe actuellement quatre procédés : deux japonais (V.H.S. et Betamax de Sony), et deux de Philips et du groupe allemand Grundig.

● *B.S.N.-Gervais-Danone* va aider à la création d'une nouvelle entreprise dans le Nord. La société Boussois S.A., filiale du groupe B.S.N.-Gervais-Danone, vient de signer un accord avec un groupe d'industriels qui ont décidé de créer une société de production d'équipement automobile (SOFRAL) à proximité de Maubeuge. L'unité de production commencera à fonctionner au quatrième trimestre. Dans un premier temps, quatre-vingts emplois seront créés. La SOFRAL s'est engagée, en contrepartie d'avantages financiers, à donner priorité d'embauche, à qualification égale, au personnel qui lui sera présenté par la direction de l'usine Boussois S.A. de Boussois-sur-Sambre. *« Cet accord s'inscrit dans le cadre général de la politique menée par B.S.N. pour atténuer les effets des mutations industrielles sur l'emploi dans la région du Nord »*, indique un communiqué du groupe.

En 1978

LE GROUPE PRINTEMPS-PRISUNIC A ENREGISTRÉ UN BÉNÉFICE D'UNE CINQUANTAINE DE MILLIONS DE FRANCS

Le groupe Printemps-Prisunic aura enregistré en 1978, pour la première fois depuis plusieurs années, des résultats positifs. C'est ce qu'a annoncé M. Bertrand Maus, président-directeur général du groupe, au colloque organisé à l'hôtel Méridien par M. Bertrand Michel, sur le thème : Dix présidents de grandes entreprises face aux investisseurs internationaux. Le bénéfice net consolidé se situera entre 50 et 60 millions de francs, contre une perte de 64,5 millions en 1977. Le chiffre d'affaires du mois de janvier est en progression de 15 % par rapport à celui de janvier 1978.

On peut voir dans ce résultat les effets du plan de redressement mis en œuvre depuis 1977 avec la réorganisation de la direction du groupe, la restructuration financière et la fermeture d'unités déficitaires comme le magasin du centre commercial de Créteil (*le Monde* daté 18-19 décembre 1977). M. Maus a, de plus, annoncé une prise de participation majoritaire dans le capital de la Société des grandes galeries, qui exploite un magasin à Strasbourg, et la création d'une chaîne de magasins d'habillement masculin à l'enseigne Brummel.

En bref...

● *L'Air liquide et la Compagnie générale de radiologie* (du groupe Thomson) ont décidé de concentrer leurs activités dans l'équipement chirurgical au sein d'une filiale commune, L'Air liquide médical, sur laquelle L'Air liquide aura la haute main (75 % du capital, les 25 % restants revenant à la C.G.R.). Cette proportion est la conséquence des difficultés rencontrées sur le plan commercial par la C.G.R. pour diffuser en même temps les produits de ses activités « chirurgie » et « électronique médicale », réunies au sein de Thomson-Medical-Telco, avant que cette dernière ne soit réintégrée à son département biomédical. L'Air liquide, qui possède un important réseau d'installations de blocs opératoires, pourra, grâce à cette prise de majorité, étoffer cette branche d'activité prometteuse.

● *Les bénéfices de Ford ont diminué en 1978 de 5 %*, revenant à 1,6 milliard de dollars (6,83 milliards de francs environ), contre 1,7 milliard de dollars en 1977. En revanche, le chiffre d'affaires du second constructeur mondial d'automobiles a progressé de 13,2 %, passant de 37,8 milliards de dollars en 1977 à 42,8 milliards de dollars en 1978. La grève de neuf semaines qui a paralysé la filiale britannique de Ford, en Grande-Bretagne, est largement responsable de la baisse des bénéfices du groupe. Les opérations de Ford à l'étranger représentent 48 % de ses bénéfices globaux.

● *Richier : les syndicats dénoncent la décision de Ford.* — L'intersyndicale du groupe Richier (matériel de travaux publics) s'est rendue lundi 19 février au ministère de l'industrie *« pour exiger les mesures nécessaires à la préservation de l'emploi »* des deux mille six cents salariés de l'entreprise que Ford veut céder avant la fin de 1980 (*le Monde* daté 18-19 février).

Pour les délégués syndicaux qui avaient assisté dans la matinée au comité central d'entreprise au cours duquel la décision de Détroit leur avait été officiellement communiquée, la *« brutalité »* avec laquelle celle-ci est prise équivaut à rendre l'entreprise *« invendable »*. Dans un communiqué, les syndicats après avoir dénoncé la *« complicité du gouvernement français »*, se demandent si les travailleurs de Richier ne font pas l'objet d'un *« troc »* dans les discussions en cours *« visant à l'implantation de fabrications Ford en Lorraine »*. Ils estiment que Ford doit assurer une *« solution industrielle »* et qu'il appartient au gouvernement français de donner des garanties, y compris sur le plan financier, au personnel du groupe.

● *La Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.)* s'inquiète, dans un communiqué publié récemment, de la *« constante dégradation des services publics, alors que les coûts ont pourtant toujours été révisés en hausse »*.

L'organisation affirme que le *« courrier reste incertain »*, tandis que *« prendre le métro devient une aventure »* et que *« la télévision s'éteint sans nul souci du contribuable »* sans oublier l'E.D.F. qui, selon elle, *« arrête la vie des entreprises aux heures de son choix »*. L'absence de *« toute concurrence au sein des services publics, engendrera-t-elle longtemps encore les abus qui caractérisent impunément tout monopole ? »*, interroge en conclusion la C.G.P.M.E.

TECHNOLOGIE

La face cachée de l'innovation

(Suite de la première page.)

Dans un livre étonnant qui vient de paraître (2), Thierry Gaudin, *fonctionnaire* au ministère de l'industrie, débusque de façon courageuse la résistance des institutions à l'innovation. Dans un régime qui se veut libéral, continuera-t-on la politique de *fausse grandeur*, *de caricature* d'indépendance qui nous a coûté si cher ? Un seul exemple : le fameux « Plan calcul » lancé avec cinq ans de retard dans une gamme reproduisant les I.B.M. *360, au moment où* l'on *connaissait déjà l'évolution* vers les calculatrices de poche et les mini-ordinateurs. « *Si l'Etat s'est de la sorte illustré dans l'erreur... la cause n'en est ni technique ni financière. Cela parait plutôt provenir de sa position institutionnelle qui l'incline à n'écouter que le spectaculaire et le conformiste, même si, à titre individuel, les acteurs eux-mêmes ont d'autres vues. Car l'Etat à ce niveau est surtout demandeur de publicité (déguisée). Les petites calculatrices n'étaient pas un support convenable : elles signifient l'autonomie non la centralisation ; une modeste commodité pour tous, et non l'affirmation d'un pouvoir scientiste.* »

Comme le même auteur dira plus loin : « *L'innovation commence par une rupture avec le discours conformiste.* » Elle *ne doit* pas s'appliquer au lancement de n'importe quels objets, car « *l'objet n'est pas neutre. Il transforme la société* » et peut conduire à l'ethnocide, c'est-à-dire à la destruction d'une société.

L'exemple des Eskimos

Thierry Gaudin prend l'exemple des Eskimos. L'introduction *du couteau en échange de* quelques peaux de phoque a produit les effets suivants : la technique ancienne (outil coupant taillé dans l'os de phoque) est dévalorisée ; les porteurs de cette technique perdent leur *statut* ; les *jeunes plus vite adaptés* au *nouvel objet* méprisent les anciens, et les rapports sociaux sont destructurés ; le savoir-faire ancien n'est plus transmis ; une génération suffit à l'oublier bien qu'il existât depuis des millénaires ; la productivité s'accroît, la population aussi, mais elle est désormais dépendante d'un circuit d'approvisionnement externe dont les termes de l'échange lui échappent. Elle perd à la fois son autonomie, ses régulations et son *équilibre interne*.

Cet exemple n'a pas pour but de demander à l'homme de retourner à l'âge des *cavernes, mais* de lutter contre ce que notre auteur appelle le « durcissement technologique ». Qu'est-ce à dire ? L'opération se réalise en trois temps : 1° on choisit le modèle le plus « rentable » ; 2° pour le produire en grande série ; 3° on restaure une variété artificielle en faisant des gammes avec l'outil, ou par adjonction de gadgets, modes et chatoiements d'emballages.

Ainsi, la croissance des années 60 s'est accompagnée de durcissement : l'industrie s'est équipée en outils plus performants *mais* plus spécialisés et a simultanément réduit la diversité de ses fabrications, en abandonnant les petits produits, tout en multipliant les variantes autour des grandes séries.

Prolongeant cette réflexion, M. J.-E. Aubert, chef de projet à l'O.C.D.E., *dans* un séminaire sur « le développement technologique et l'emploi » (3), après avoir regardé la « fausse route » de la croissance pour retrouver l'âge d'or (durant la décennie de croissance la plus forte — 1964-1973 — le chômage n'a cessé de croître dans tous les pays de l'O.C.D.E.), estime que le chômage est la conséquence d'un appauvrissement culturel, *d'une erreur* sur les *modes de* production et de consommation, qui conduit à la déqualification des emplois, à leur insuffisance, à l'absence de diversification des métiers et à une économie très vulnérable.

Il faut, selon M. Aubert, retrouver « une société où la technique fait partie de la culture populaire », s'adapte à la demande (il y aurait aujourd'hui *150 000 à 200 000* emplois à pourvoir *dans* l'artisanat), *où* des formes d'autoproduction se développent pour répondre à la montée du chômage, etc. Des signes vont dans ce sens : l'activité manuelle *indépendante est* revalorisée (bricolage), les anciens logements sont rénovés, l'agriculture devient plus économe et plus autonome, les « technologies douces » intéressent de plus en plus *les pays en voie de développement* qui ne peuvent pas ne pas tirer des leçons des difficultés de l'économie algérienne et surtout du désastre iranien.

Les « effets pervers »

Les « effets pervers » d'une technologie non appropriée sont encore mal connus. Un comité de l'O.C.D.E. consacre en ce moment ses travaux au thème : « Science et technologie dans le nouveau contexte socio-économique ». Ses *membres ont notamment* recherché en quoi les changements techniques avaient pu contribuer à la crise. L'effet sur l'emploi est bien connu : en période de haute croissance, le *remplacement de l'homme* par la machine n'a pas de conséquences trop marquées sur l'emploi mais dans les temps de basse conjoncture, le chômage s'accroît de ce fait dans de nombreux secteurs.

Sur l'inflation, les conséquences du développement technologique *sont moins souvent soulignées.* Elles existent pourtant et sont décelées par les experts, notamment sous trois formes :

1° Les contraintes de l'environ*nement (qu'il s'agisse d'usines ou* de voitures automobiles) obligent à renchérir les coûts de production.

2° Dans le domaine de la santé, les contrôles des médicaments (suite à des catastrophes comme *celle de la thalidomide) entraînent* un renchérissement des prix des produits pharmaceutiques. On considère que *la mise au point d'un médicament* vraiment nouveau coûte aujourd'hui quelque 130 millions de francs. On comprend qu'une grande firme phar*maceutique ait renoncé et lance* maintenant... des hôtels.

3° La « fausse » innovation, fondée sur le goût du public pour le changement, contribue également *à nourrir l'inflation.*

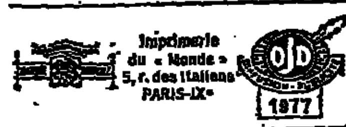
Paradoxalement, l'innovation technologique dans certains secteurs peut aussi être une cause de baisse de productivité du capital, du fait de l'énorme prix du changement. Il est rare que ce que l'industrie paie pour *moderniser* son équipement — inflation mise à part, bien sûr — ne revienne pas plus cher aujourd'hui qu'il y a dix ans par exemple. Même si l'horizon était moins bouché, il est probable que des *chefs d'entreprise hésiteraient* à entreprendre certains investissements du fait précisément de ce renchérissement dû à de multiples causes (coût de la « matière *grise* », *sophistication* des procédés, amortissement plus rapide des installations, etc.).

Contrairement *à ce que* d'aucuns professent, et particulièrement aujourd'hui, l'innovation n'est pas un remède miracle pour sortir nos pays des difficultés. *Encore faut-il* qu'elle corresponde aux besoins très spécifiques des sociétés avancées. Il est clair que plus le niveau de vie d'un peuple est élevé, moins il faut de main-d'œuvre pour produire les *biens et les services* qui répondent aux besoins *essentiels* de la population. Le progrès technique devra de plus en plus s'intéresser à des besoins nouveaux, à des activités qui seront de plus en plus éloignées des tâches de production traditionnelles. A *cette condition*, non suffisante, mais nécessaire, l'emploi pourra redémarrer. Où l'on voit qu'il a aussi une dimension culturelle.

PIERRE DROUIN.

(2) *L'Ecoute des silences* - Union générale d'éditions - Collection 10-18.
(3) Paris - 13-14 novembre 1978.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





ÉTRANGER

En Italie

L'activité connaît une légère reprise

De notre correspondant

Rome. — L'Italie démontre, une fois de plus, qu'elle est un pays de contrastes. Alors qu'on s'y lamente quotidiennement sur « la cise », un mot inattendu vient d'apparaître dans les commentaires économiques : le « *boom* ». S'appuyant sur les derniers résultats de la production industrielle, des observateurs euphoriques n'hésitent pas à prédire la sortie du tunnel et même une « *nouvelle renaissance* ». On n'en est pas encore là, l'amélioration constatée apparaissant aussi partielle qu'incertaine.

La stagnation était, ces derniers mois, le gros point noir de l'économie nationale. Si l'Italie avait réussi à freiner l'inflation et à équilibrer remarquablement ses comptes extérieurs, c'était au prix d'un net ralentissement de l'activité.

Peut-on dire que la stagnation, à son tour, a été vaincue ? Les chiffres cités, qui se rapportent à décembre 1978, indiquent que la production industrielle a progressé de 4.5 % par rapport à la période correspondante de 1977, et même de 117/, si l'on tient compte de deux journées de travail en moins. Cette reprise serait due au dynamisme des petites et moyennes entreprises, ainsi qu'à l'« *économie submergée* », c'est-à-dire aux nombreuses activités semi-légales que la crise n'a pas atteintes. La reprise s'appuierait sur une forte consommation intérieure (+ 10 % au cours du dernier trimestre 1978) et sur de très bonnes exportations (+ 30 % en octobre et en novembre). La plupart des secteurs en bénéficieraient, à part quelques îlots malchanceux comme la chimie.

Mais que valent ces résultats ? L'année 1977 ayant été particulièrement mauvaise, les comparaisons sont assez trompeuses. Par rapport à décembre 1976, la production industrielle n'a pas augmenté : elle a diminué de 14 %.

On peut donc parler de petite reprise, certainement pas de boom. Elle n'entraîne d'ailleurs pas de création d'emplois et ne contribue pas à atténuer les déséquilibres du pays. Elle n'est sensible que dans les régions du Centre et du Nord — les plus riches, les moins atteintes par le chômage, — alors que le Sud en est privé.

Certains facteurs peuvent permettre à cette reprise de se consolider. Compte tenu de la dépréciation de la lire, les produits italiens restent compétitifs. En outre, les entreprises ont disposé de crédits plus faciles ces derniers mois et sont donc susceptibles d'investir. Enfin, la part du revenu familial consacrée à la consommation n'a pas encore retrouvé le niveau qui était le sien avant la crise pétrolière de 1974.

Le dernier rapport de la « *Chase Econometrics* » a été reçu à Rome comme une douche froide. Ne prévoit-il pas en Italie une remontée de l'inflation, une accélération du coût du travail et même un déséquilibre des comptes extérieurs ? Le célèbre institut privé américain n'a guère été impressionné par le plan triennal de développement (1979-1981) que le gouvernement de M. Andreotti avait établi avant sa démission : il le démolit même joyeusement.

Mais la question n'est déjà plus d'actualité : depuis le début de la crise gouvernementale, le plan triennal est rangé dans les tiroirs. On l'a quasiment enterré avant de le mettre en application. L'économie italienne avance, une fois de plus, au gré des vents, sans la moindre programmation. L'ingéniosité nationale supplée tant bien que mal l'absence de choix cohérents. Boom ou pas, le « miracle » continue.

ROBERT SOLÉ.

L'EXCÉDENT COMMERCIAL DES ÉTATS-UNIS AVEC LES PAYS DE L'EST A AUGMENTÉ DE PLUS DE MOITIÉ

Washington (A.F.P.). — Les Etats-Unis ont accru leur excédent commercial avec les pays de l'Est en 1978 : 2 168 millions de dollars au lieu de 1 407 millions en 1977, en progression de 54 %. Toutefois, les exportations américaines vers ces pays ont totalisé 3 678 millions de dollars, montant à peu près égal à celui des ventes américaines à la Belgique. Les importations se sont chiffrées à 1 510 millions, moins que les arrivages en provenance de Malaisie.

L'augmentation de l'excédent a été due principalement aux échanges avec l'Union soviétique, qui se sont soldés par un surplus de 1 712 millions de dollars au lieu de 1 175 en 1977. Les exportations américaines, gonflées par les achats soviétiques de céréales, sont passées de 1 627 à 2 252 millions (+ 38 %), tandis que les importations se sont chiffrées à 540 millions au lieu de 452 millions (+ 19 %).

Les Etats-Unis ont enregistré un excédent de 242 millions de dollars au lieu de 111 millions avec la Pologne, leur second partenaire commercial en Europe de l'Est (680 millions d'exportations et 438 millions d'importations). Ils ont par contre subi un léger déficit avec la Roumanie, numéro trois (318 millions d'exportations et 346 millions d'importations). Les échanges avec la République démocratique allemande, la Tchécoslovaquie et la Hongrie sont restés faibles, mais se sont soldés par de légers excédents pour les Etats-Unis.

Avec la Chine, les échanges ont par ailleurs enregistré un surplus de près d'un demi-milliard de dollars au lieu d'un déficit de 30 millions en 1977. Ce résultat a été dû à une montée en flèche des exportations qui sont passées de 171 à 823 millions en raison des achats chinois de produits agricoles. Les importations en provenance de Chine ont, quant à elles, augmenté de 51 % passant de 201 à 324 millions.

NOUVELLE ÉMISSION DE « BONS CARTER » EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Le Trésor des Etats-Unis a procédé à une nouvelle émission d'obligations libellées en deutschemarks (« bons Carter ») sur le marché financier allemand pour un montant de 2,5 milliards de DM. La souscription a été close jeudi en fin de matinée. Le taux d'intérêt a été fixé à 6,3 % pour les bons à deux ans et demi d'échéance et à 6,7 % pour les bons à trois ans et demi. La précédente émission avait eu lieu le 5 décembre 1978 pour un montant de 3 milliards de DM, mais les demandes de souscription avaient porté sur plus de 8 milliards. Les taux étaient alors de 5,95 % pour des bons à trois ans et de 6,2 % pour des bons à quatre ans. Le Trésor américain avait, à la fin de l'année dernière, émis aussi des « bons Carter » sur le marché suisse.

En Suède

Le projet gouvernemental de réforme fiscale a peu de chances d'être adopté

De notre correspondant

Stockholm. — Le gouvernement suédois présentera, en mars, au Parlement un projet de réforme de la fiscalité pour 1980. Le ministre de l'économie et des finances, M. Ingemar Mundebo, a annoncé les grandes lignes de sa proposition : baisse de 1 % à 5 % du taux « marginal » de l'impôt, qui ne pourra excéder 85 % pour les revenus annuels compris entre 34 000 et 114 000 couronnes (environ autant en francs) ; nouvelle subvention de l'Etat aux collectivités locales pour freiner la progression des impôts communaux, qui ont augmenté en moyenne de 45 % entre 1970 et 1979. Cette réforme, dont le coût total est évalué à près de 4 500 millions de couronnes, sera financée seulement à moitié par le relèvement des taxes sur l'énergie et des tarifs administratifs.

Tous les partis politiques, de droite comme de gauche, reconnaissent aujourd'hui les faiblesses du système fiscal suédois, qui favorise les catégories aisées par de larges possibilités de dégrèvement liées au recours au crédit. En outre, selon M. Gunnar Myrdal, prix Nobel d'économie, « *ce système fait des Suédois un peuple de fraudeurs fiscaux* ». Neuf commissions publiques se sont penchées sur la question ces dernières années, mais aucune n'a proposé de changements radicaux. La progressivité de l'impôt et surtout le taux marginal, qui frappe les tranches supérieures des revenus, ont des conséquences négatives. Les Suédois ne veulent plus faire d'« extras », puisque 85 % des revenus supplémentaires vont au percepteur. Ils trichent en réglant leurs factures de la main à la main sans reçus, et près d'un million de personnes aujourd'hui travaillent à temps partiel.

Le seul élément vraiment nouveau dans le débat actuel sur la fiscalité, qui sera un des grands thèmes de la campagne électorale, a été apporté par les sociaux-démocrates. Ceux-ci veulent progressivement transférer le fardeau fiscal des ménages vers les entreprises, par l'introduction d'un impôt sur les facteurs de production, qui serait prélevé sur les résultats de l'industrie. Le projet du gouvernement a peu de chances d'être adopté dans sa forme actuelle.

ALAIN DEBOVE.

VOTE DES PARLEMENTAIRES AMÉRICAINS POUR PROLONGER LA SUSPENSION DE TAXES A L'IMPORTATION

Washington (*Agefi*). — Une étape a été franchie en vue de la conclusion d'un accord commercial international avec l'approbation par la commission des voies et moyens de la Chambre des représentants d'une prorogation de la dérogation (*waiver*) autorisant la Trésorerie à suspendre l'application de taxes compensatoires sur les produits importés. La suspension des taxes compensatoires frappant les produits bénéficiant de subventions étrrangères était arrivée à expiration le 2 janvier, mais la Trésorerie avait reçu l'instruction de ne pas faire suivre d'effet l'application de ces taxes qui concernent surtout les produits agricoles.

Pour obtenir l'accord de la commission des voies et moyens, le gouvernement américain s'est résolu, la semaine dernière, à approuver un plan de protection de l'industrie textile. En échange d'une diminution des quotas autorisés de textiles importés, l'industrie américaine du textile s'engage à soutenir l'accord commercial multilatéral global, en cours de discussion à Genève.

La prorogation de la dérogation jusqu'au 30 septembre — date de la fin de l'exercice fiscal — (mais elle prendra de nouveau effet rétroactivement à compter du 2 janvier), doit être maintenant approuvée par la Chambre des représentants et le Sénat. Toutefois, les chances d'aboutir apparaissent maintenant plus sérieuses, malgré les amendements qui seront sans doute déposés, puis discutés, dans les semaines à venir.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −	
$ E.-U.	4,2775	4,2855	— 135	— 105	— 275	— 240	— 820	— 760
$ can. ...	3,5785	3,5865	— 130	— 90	— 260	— 215	— 680	— 615
Yen (100)	2,1255	2,1315	+ 45	+ 80	+ 100	+ 140	+ 315	+ 370
DM	2,3055	2,3115	+ 35	+ 75	+ 95	+ 140	+ 320	+ 380
Florin	2,1365	2,1430	— 15	— 10	+ 10	+ 20	+ 70	+ 100
F. B. (100)	14,6200	14,6550	— 135	— 30	— 265	— 95	— 790	— 375
F. S.	2,5580	2,5650	+ 115	+ 150	+ 270	+ 305	+ 845	+ 910
L. (1 000).	5,0807	5,0921	— 240	— 180	— 505	— 420	—1485	—1360
£	8,5960	8,6155	— 465	— 405	— 945	— 875	—2525	—2410

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 1/4	3 5/8	3 1/2	3 7/8	3 11/16	4 1/16	4	4 3/8
$ E.-U.	3 1/8	4	10 1/4	10 5/8	10 7/16	10 13/16	10 7/8	11 1/4
Florin	6 1/2	7 1/2	6 1/2	7 1/2	6 5/8	7 1/8	6 1/2	6 15/16
F. B. (100)	5 7/8	7 1/8	7 1/8	8	7 1/4	8 1/8	7 5/8	8 3/8
F.S.	— 1/4	+ 1/4	— 1/16	+ 5/16	0	3/8	1/4	5/8
L. (1 000).	8 3/4	10 1/4	11 7/8	12 7/8	11 7/8	13	12 5/8	13 1/2
£	13 3/8	14 1/8	13 1/8	13 3/4	13 1/16	13 9/16	13 1/8	13 5/8
Fr. franc..	6 1/4	6 3/4	6 11/16	7 3/16	7 5/16	7 13/16	8 5/16	8 13/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

Plusieurs compagnies pétrolières réduisent leurs fournitures de fuel domestique et de gazole

Certaines compagnies pétrolières qui opèrent en France ont décidé de réduire de 10 % à 15 % leur fourniture de fuel domestique et surtout de gazole. Shell a informé ses grossistes d'une baisse de 15 % de ses ventes pour le mois de mars, et la Compagnie française de raffinage (groupe Total) d'une réduction de l'ordre de 10 %. Elf a d'autre part demandé à ses distributeurs de limiter leurs ventes à 150 litres de gazole par camion et à 30 litres par automobile à moteur Diesel. Enfin, certains dépôts ont dû être fermés, les disponibilités atteignant le niveau des stocks de réserve.

L'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole (U.C.S.I.P.) a lancé le 21 février un appel à la sagesse du consommateur qui peut apporter sa contribution à la solution de ces problèmes « *en limitant la demande à ses stricts besoins, compte tenu du niveau des stocks qu'il détient* ». En revanche, les transporteurs routiers, par l'intermédiaire de leur chambre syndicale (UNOSTRA), ont protesté contre ce qu'ils estiment être « *un début de rationnement* » auprès du ministre des transports, M. Le Theule.

Au-delà des difficultés dans l'approvisionnement en pétrole provoquées par la crise iranienne, plusieurs facteurs ont rendu inévitables certaines tensions sur le marché du gazole — qui ne sauraient cependant être assimilées à un quelconque rationnement. C'est d'abord la décision du gouvernement de ne pas toucher aux stocks de réserve qui oblige les compagnies à limiter leurs ventes. Mais aussi l'accroissement important de la demande ces dernières semaines. Il est vraisemblable notamment que les entreprises de transport routier, après avoir rempli leurs cuves avant la hausse des prix du 10 février, ont envoyé leurs camions s'approvisionner dans les stations-service. La rigueur de l'hiver a aussi amené une recrudescence des achats du produit frère qu'est le fuel domestique.

Enfin, il n'était pas rare de voir aux frontières les transporteurs internationaux (TIR) faire des pleins de 700 litres et y ajouter quelques bidons pour profiter du prix intérieur français moitié moindre que celui, par exemple, de l'Allemagne.

Comme dans le même temps les importations de ces produits ont complètement cessé du fait de l'écart des prix entre le marché français et le marché libre, les compagnies ont décidé de mettre en application un arrêté pris par le ministre de l'industrie le 9 février pour éviter que « *dans le système de distribution des surstockages soient effectués dans certains secteurs, entraînant une pénurie artificielle* » et qui leur permet de réduire leur distribution sans pour autant être accusées de refus de vente.

Cela amènera seulement les consommateurs à étaler leur demande dans le temps alors même que, la fin de l'hiver approchant, les achats de fuel domestique vont commencer à décliner, détendant le marché de ces deux produits.

La France n'est d'ailleurs pas la seule à souffrir ainsi de certaines tensions. En Belgique, les distributeurs indépendants se plaignent de ne plus disposer de gazole et de fuel domestique et, aux Etats-Unis, certaines compagnies réduisent leurs livraisons d'essence et de carburants pour avion.

La crise iranienne continue de préoccuper aussi les pays membres de l'OPEP, qui doivent se réunir le 26 mars à Genève. Les ministres du pétrole de l'Arabie Saoudite, du Koweït et des Emirats arabes unis, se sont rencontrés le 21 février à Dayran, pour discuter de la coordination de leurs politiques pétrolières. Le gouverneur de la société pétrolière saoudienne Petromin, M. Taher, a par ailleurs déclaré que « *toute décision sur les prix adoptée sur la base de l'instabilité du marché ne serait ni sage ni saine* ».

La hausse des prix à la production semble cependant se poursuivre puisque l'un des plus importants acheteurs de brut libyen, l'Occidental Petroleum, a annoncé, le 22 février, que la Libye avait augmenté le prix de son pétrole de 68 cents par baril, soit de près de 5 %.

● *La conférence du groupe « 77 »*, pays envoie de développement — qui compte maintenant 115 pays —, réunie à Arusha, au nord de la Tanzanie, a convenue de fixer à un million de dollars, le montant de la contribution de chaque pays du groupe, à la création d'un Fonds de stabilisation des matières premières.

En outre, la conférence a adopté un « *programme pour l'autonomie collective et le cadre de négociation* » en vue de la V[e] session de la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (C.N.U.C.E.D.), qui se tiendra à Manille, en mai. Le chef d'Etat de la Tanzanie, M. Nyerere, a été prié de se rendre dans la capitale des Philippines pour présenter ce document.

Les livraisons irakiennes de pétrole à la France augmenteraient de 25 % pour atteindre 25 millions de tonnes cette année

L'Irak s'est engagé à augmenter, en 1979, ses exportations de pétrole vers la France de plus d'un quart. Le résultat a été acquis lors de la visite officielle de M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, à Bagdad. Ces exportations, qui ont atteint en 1978 vingt millions de tonnes, représenteraient vingt-cinq millions cette année (« le Monde » des 18-19 février). Après les événements d'Iran, les livraisons de « brut » irakien à la France avaient déjà augmenté durant les derniers mois de 1978 (+ 5 % en novembre).

« *Grâce à des séances de travail intense avec les responsables du ministère irakien du plan, nous avons pu aplanir un certain nombre de difficultés qui freinaient la réalisation de divers projets communs* », a indiqué le ministre français, qui a précisé que la commission mixte franco-irakienne de coopération économique et technique tiendra sa prochaine réunion en mars à Paris.

M. Deniau s'est entretenu le 20 février durant deux heures et demie, avec M. Saddam Hussein, vice-président du Conseil de commandement irakien de la révolution, auquel il a remis un message du premier ministre français, M. Raymond Barre. De son côté, M. Hussein a invité celui-ci à se rendre en visite officielle en Irak, cette visite pourrait avoir lieu l'été prochain.

La France et l'Irak ont, par ailleurs, signé un protocole d'accord de coopération économique et technique, prévoyant notamment l'augmentation des échanges commerciaux entre les deux pays, les deux parties sont convenues de faciliter les importations des marchandises irakiennes en France, et de favoriser l'écoulement sur le marché irakien des produits français, notamment agricoles. L'accord vise aussi à permettre en Irak l'établissement de centres de recherches et d'études sur l'énergie solaire, la participation de l'industrie française dans l'exécution de projets de liquéfaction de gaz naturel, et l'installation de centrales électriques.

Les deux pays sont tombés ensuite d'accord sur la nécessité de promouvoir la coopération bilatérale dans les domaines des télécommunications. Enfin, l'Irak s'est déclaré soucieux d'établir un lien étroit entre l'importation de la technologie française et la formation par la France de cadres irakiens. Selon le ministre irakien du plan, M. Adnan Hussein Al Hamdani, l'accord est une nouvelle étape dans la « *coopération fructueuse entre les institutions irakiennes et françaises conformément aux relations politiques développées entre les deux pays* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

IMETAL — LE NICKEL - SLN

L'année 1978 a été profondément marquée par la baisse simultanée du prix du nickel et de la valeur du dollar, un faible niveau de vente au cours du premier semestre et une grève de près de deux mois en Nouvelle-Calédonie.

La production métallurgique a été ramenée à 37 000 tonnes, contre 51 400 tonnes en 1977. Les ventes de produits métallurgiques ont été de 45 600 tonnes, contre 50 000 tonnes en 1977. Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 863 millions de francs, contre 1 198 millions de francs en 1977.

Les résultats de l'exercice feront apparaître une perte de l'ordre de 500 millions de francs, qui sera accrue par la constitution de provisions sur stocks d'environ 100 millions de francs, pour tenir compte des prix de vente en fin d'année. En sens inverse, le bilan enregistrera un profit de change potentiel sur l'endettement en devises de 110 millions de francs (contre 23 millions de francs en 1977).

La dotation nette aux comptes d'amortissement et de provisions (hors provision sur stocks) sera d'environ 230 millions de francs, contre 225 millions de francs en 1977. Les impôts sur les bénéfices et taxes assimilées se sont élevés à 30 millions de francs

Les activités de la société en ce début d'année se traduisent encore par des pertes importantes. La situation du marché du nickel s'est sensiblement assainie au cours des derniers mois, par suite d'une augmentation de la demande et de la réduction marquée des stocks à l'échelon mondial, et, par ailleurs, une hausse du prix du nickel en dollar a eu lieu récemment. Celui-ci reste néanmoins à un niveau très insuffisant pour assurer la rentabilité des sociétés productrices.

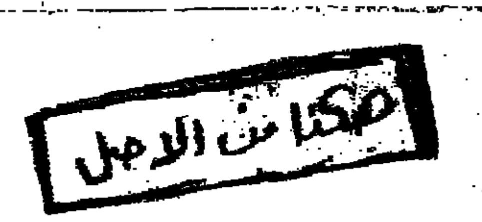
La société métallurgique Le Nickel-S.L.N. poursuit l'étude de diverses propositions destinées à accroître ses fonds propres par l'entrée dans le capital d'un nouvel actionnaire.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

INDEMNISATION DES AYANTS DROIT DES SOCIÉTÉS ET ENTREPRISES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES

Pour permettre la préparation du vingt-huitième tirage d'amortissement des obligations indemnitaires 3 % à intérêt complémentaire variable « Caisse nationale de l'énergie - Fonds électricité et Gaz de France » et « Caisse nationale de l'énergie - Fonds électricité et Gaz d'Algérie » prévu pour le jeudi 3 mai 1979, les opérations d'indemnisation et de regroupement des coupures de 50 F et 10 F en obligations de 100 F seront suspendues à compter du jeudi 15 mars 1979, pour être reprises le vendredi 4 mai 1979.

En conséquence, les justificatifs représentant les droits à l'indemnisation, ainsi que les demandes de regroupement, devront être déposés chez les établissements agréés, de telle sorte que ceux-ci puissent présenter leurs remises à la Caisse nationale de l'énergie, au plus tard le mercredi 14 mars 1979.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 FÉVRIER

La baisse reprend

La hausse des cours, qui avait ponctué le mois boursier, n'aura pas duré plus d'une séance. La tendance s'est en effet brutalement retournée mercredi en cours de séance et après avoir poursuivi son avance à cadence ralentie, les valeurs françaises, après une demi-heure de cotations se sont remises à baisser, reperdant, et même très au-delà, tous leurs gains initiaux dans la majorité des cas.

Aucun compartiment n'a échappé au mouvement et en clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,8 % au-dessous de son niveau de la veille, après avoir ouvert à 0,50 % au-dessus.

Très calme au départ, le marché est devenu nerveux à mesure que la séance s'avançait. D'étranges rumeurs, il est vrai, circulaient dans les travées, faisant état, tantôt d'un indice des prix catastrophique en janvier, tantôt de la démission du premier ministre. Certains même, pour corser le tout, parlaient de l'entrée de l'U.R.S.S. dans le conflit sino-vietnamien.

En fait, tout s'est passé comme si chacun s'ingéniait à trouver un bon prétexte à un repli des cours somme toute assez logique avec la diminution des échanges liée à la grève des banques. Ces rumeurs ont eu pour seul effet d'accélérer un mouvement assez naturel au demeurant et sans caractère de gravité particulier.

Le taux des reports à fin février a été fixé à 6 1/2 % contre 6 3/8 % le mois précédent.

L'or est demeuré stable. Le lingot s'est traité à 34 000 F (— 10 F) et le napoléon à 279,50 F (— 1,50 F) après 279,90 F. Les transactions ont encore diminué, revenant de 9,75 à 7,12 millions de francs.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 9/16 %

LONDRES

Dans l'attente de la publication des résultats d'I.C.I. et de Barclays, mais aussi de la déclaration gouvernementale sur le plafonnement des dépenses publiques, le marché se montre hésitant. Effritement des pétroles. Irrégularité des mines d'or, mais nouvelle avance des fonds d'État.

Or (ouverture) (dollars) 251 15 contre 250 75

VALEURS	CLOTURE 21/2	COURS 22/2
Beecham	621 ...	629 ...
British Petroleum	971 ...	972 ...
Courtaulds	106 ...	105 ...
De Beers	457 ..	455 ...
Imperial Chemical	370 ...	359 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	289 ...	290 ...
Shell	635 ...	635 ...
Vickers	168 ...	168 ..
War Loan 3 1/2 %	29 1/4	29 3/8
*West Driefontein	32 1/2	32 1/2
*Western Holding	29 ...	28 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

VALLOUREC. — Le groupe a équilibré ses comptes en 1978 après une perte de 63 millions de francs l'année précédente. Le dividende global de 7,50 F sera maintenu.

ROUSSEL-UCLAF. — Le bénéfice net pour 1978 serait de l'ordre de 93 millions de francs (+ 30 %), dont la moitié serait distribuée aux actionnaires.

IMETAL. — Les résultats non consolidés pour 1978 seraient d'environ 36 millions de francs contre 37 millions.

CLUB MEDITERRANEE. — Majoration de 40 % du dividende global, qui, pour 1978, passe de 6,43 F à 9 F pour un capital augmenté gratuitement (1 pour 6). Le bénéfice de l'exercice 1977-1978 atteint 71,9 millions de francs contre 61 millions.

PIERREFITTE-AUBY. — Le bénéfice pour 1978 s'établit à 20,60 millions de francs contre 20,30 millions. Il s'y ajoute 5,35 millions de plus-values à long terme contre 0,29 million. Le bénéfice consolidé dépassera 30 millions de francs. Le dividende global est porté à 9,75 F contre 9 F.

HACHETTE. — Le dividende global de 9 F sera maintenu pour 1978.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/2	22/2
1 dollar (en yens)	201 70	201 20

NEW-YORK

Repli en fin de séance

La tendance s'est très nettement renversée mercredi à Wall Street et les cours, après avoir encore initialement progressé durant la première partie de la séance, ont fléchi ensuite, l'indice des industrielles s'établissant en clôture à 834,55, soit à son niveau exact de la veille.

Sur 1 866 valeurs traitées, 763 ont baissé, 647 ont monté et 456 n'ont pas varié.

L'activité s'est accélérée et 26,14 millions de titres ont changé de mains contre 22,07 millions précédemment.

Initialement, le marché avait été favorablement influencé par les prévisions encore assez optimistes du président de la Réserve fédérale sur l'évolution de la situation économique et monétaire aux États-Unis. La décision d'A.T.T. de majorer son dividende avait encore ajouté à l'optimisme ambiant. Mais la prolongation du conflit sino-vietnamien devait finalement entraîner d'assez abondantes ventes bénéficiaires.

VALEURS	COURS 20/2	COURS 21/2
Alcoa	52 1/2	52 3/4
A.T.T.	64 ...	63 3/4
Boeing	68 1/8	68 5/8
Chase Manhattan Bank	29 1/4	29 ...
Du Pont de Nemours	134 ...	135 1/4
Eastman Kodak	62 7/8	62 1/4
Exxon	51 1/8	51 1/4
Ford	41 5/8	41 1/2
General Electric	47 3/8	47 ...
General Foods	34 1/8	33 5/8
General Motors	56 1/2	56 1/8
Goodyear	16 7/8	16 7/8
I.B.M.	308 ...	305 5/8
I.T.T.	27 7/8	27 7/8
Kennecott	24 1/2	24 1/4
Mobil Oil	72 ...	72 5/8
Pfizer	31 1/2	31 1/4
Schlumberger	103 1/8	101 1/2
Texaco	24 7/8	24 5/8
U.A.L. Inc.	25 1/2	25 7/8
Union Carbide	36 1/2	37 3/8
U.S. Steel	24 1/8	24 1/4
Westinghouse	18 ...	17 7/8
Xerox	56 7/8	51 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	20 fév.	21 fév.
Valeurs françaises	97	95,6
Valeurs étrangères	110,6	111,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	83,4	83,4

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE PARIS - 21 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	...	568
E.D.F. parts 1950	...	...
Ch. France 3 %	183 70	183 70
A.G.F. (Stê Cent.)	435	426 ..
Ass. Gr Paris-Vie	1756	1702
Concorde	334	346
Epargne France	...	262
Financ. Victoire	269 70	269 70
France I.A.R.D.	228 ..	219 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
762 ..	4,5 % 1973.	770	788 20	784	768 ..
2930 ..	C.N.E. 3 %.	2938	2970	2950	2950 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/2	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 288	4 282	4 28
Allemagne (100 DM)	230 820	230 720	228
Belgique (100 F)	14 634	14 632	14 25
Pays-Bas (100 fl.)	213 600	213 650	210 50
Danemark (100 krd)	83 180	83 160	82
Norvège (100 k)	84 850	83 980	82 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 689	8 601	8 50
Italie (1 000 lires)	5 082	5 088	5 10
Suisse (100 fr.)	256 800	256 200	251
Suède (100 krs)	98 065	97 990	96 75
Autriche (100 sch.)	31 519	31 510	31 50
Espagne (100 pes.)	6 197	6 188	5 90
Portugal (100 esc.)	9 030	9 030	9
Canada ($ can 1)	3 588	3 592	3 555
Japon (100 yens)	2 132	2 124	2 17

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/2
Or fin (kilo en barre)	33850	33880
Or fin (en lingot)	34010	34000
Pièce française (20 fr.)	281	279 50
Pièce française (10 fr.)	219 90	221 40
Pièce suisse (20 fr.)	268 2.	268 80
Union latine (20 fr.)	248 90	243
Souverain	296 80	295 10
Pièce de 20 dollars	1288 40	1288 80
Pièce de 10 dollars	725	734
Pièce de 5 dollars	460	460
Pièce de 50 pesos	1318	1315
Pièce de 10 florins	246 80	248 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Nouvelle-Calédonie

M. Dijoud réclame la démission du conseil de gouvernement

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a annoncé, jeudi 22 février à Nouméa, qu'il demandait au conseil de gouvernement du territoire de donner sa démission. « *A défaut de quoi*, a-t-il précisé, *je le suspendrais à mon retour à Paris.* »

Cette prise de position fait suite à la décision de l'Union calédonienne (indépendantiste) de s'abstenir lors du vote sur le plan de relance de la Nouvelle-Calédonie, qui est intervenu mercredi alors qu'elle est majoritaire au conseil de gouvernement. En conséquence, les autres formations politiques du territoire ont décidé de ne plus soutenir le conseil de gouvernement provoquant ainsi la paralysie des institutions territoriales.

Ces formations sont le Rassemblement populaire calédonien pour la République (proche du R.P.R.), l'Union pour la démocratie française et calédonienne et le P.C. calédonien.

Le secrétaire d'Etat a également annoncé que, dès son retour à Paris, il mettrait en chantier une réforme du mode de scrutin pour l'élection des membres du conseil de gouvernement et des conseillers territoriaux afin que le président de la République ne trouve pas, lors de son passage, cet été, dans le Pacifique, un conseil de gouvernement à majorité indépendantiste qui ne représenterait pas l'opinion de la grande majorité des Calédoniens.

A Java

L'ÉRUPTION DU VOLCAN DIENG A FAIT PLUS DE 175 MORTS

L'éruption du volcan Dieng, situé dans l'île de Java, à 400 kilomètres de la capitale indonésienne Djarkarta, a fait au moins 175 morts et un millier de blessés ; 17 000 personnes ont été évacuées. Une explosion a libéré les gaz volcaniques d'une poche souterraine, qui ont asphyxié ou brûlé des villageois des environs. Puis des coulées de lave sont sorties des deux nouvelles bouches créées par l'explosion : elles forment un nouveau volcan qui a été nommé Sinila. D'après des officiels indonésiens, ce qui vient de se produire est analogue à l'explosion du volcan Perbuatan, dans l'île indonésienne de Krakatoa, qui avait fait des milliers de victimes en 1883. — (A.P., U.P.I.)

LA VISITE DE M. CHADEAU A TOULOUSE

Grandes promesses pour le grand Sud-Ouest

De notre correspondant régional

Toulouse. — M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, qui a déjà entre ses mains le projet de développement du grand Sud-Ouest que M. Tony Roche, ancien préfet de la région Midi-Pyrénées, est chargé de coordonner a animé, le 21 février, à Toulouse, deux réunions de travail sur les intentions gouvernementales « entre Atlantique et Méditerranée » pour les dix ans à venir.

Mais tandis que M. Chadeau s'entretenait avec le bureau du conseil régional et son président M. Alain Savary, député socialiste de Toulouse, ainsi qu'avec le comité économique et social de Midi-Pyrénées et son président, M. Pierre Madaule, les élus communistes de la région déclaraient de leur côté que « *la visite du délégué à l'aménagement du territoire était une opération politique* ». M. Paul Chasselain, maire (P.C.) de Tarbes (Hautes-Pyrénées) ajoutait que les intentions déclarées de M. Chadeau « *faisaient ressortir le plan du grand Sud-Ouest plus comme un effort au niveau de la recherche des mots que comme un catalogue de mesures concrètes propres à résoudre les difficultés de la région* ».

L'opposition contrôle désormais les trois régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. C'est un fait dont le gouvernement ne peut pas ne pas tenir compte. M. Chadeau voudrait rassurer ces frontaliers méridionaux de l'Hexagone, ceux de Midi-Pyrénées tout particulièrement.

Lourd et difficile dossier : plus de cinquante mille chercheurs d'emploi, un exode rural important ; une agriculture à bout de souffle ; une politique de l'hydraulique privée de crédits alors que 400 000 hectares de terres ont besoin d'être irrigués ; un cheptel qui n'arrive pas à se reconstituer ; des structures industrielles vieillies ; des autoroutes qui n'arrivent pas à se rejoindre et des canaux trop étroits et trop peu profonds.

M. Chadeau a annoncé aux élus et aux représentants professionnels les grandes orientations qui seront dégagées d'ici à la fin du printemps, afin que les premières actions puissent être inscrites dans le projet de budget 1980. Mais il a dû confirmer aussi qu'aucun plan n'avait encore été défini ; cela ne sera pas possible avant la fin de l'année.

M. Chadeau a notamment insisté sur les instruments nouveaux qui devraient permettre, au cours du VIIIe Plan, de meilleures performances dans la compétition agricole, industrielle, artisanale, ainsi que dans le secteur tertiaire. Le délégué a aussi fait miroiter les aides dont vont bénéficier les P.M.E., les artisans, les agriculteurs et les éleveurs grâce au projet que M. Alain Savary a si souvent suggéré devant son conseil régional : la création d'un organisme financier spécifique qui mobiliserait « *sur place* » l'épargne départementale et régionale.

Les intentions ont été acceptées avec un certain scepticisme. « *Beaucoup d'eau coulera encore dans la Garonne et le grand canal des deux mers avant la fin de 1990 !* », déclarait un élu à la sortie de la conférence de presse M. Chadeau. Dans l'immédiat, ce jeudi 22 février, les bureaux des trois comités économiques et sociaux du grand Sud-Ouest vont se réunir à Toulouse pour étudier en particulier les conséquences d'un éventuel élargissement de la C.E.E. vers le sud de l'Europe.

LÉO PALACIO.

M. BRUNO MONNIER ÉCARTÉ DE LA DIRECTION DE « LA VIE FRANÇAISE »

Le conseil d'administration de la SEFEP — qui détient 32 % des actions de la S.A. l'Opinion, société éditrice de l'hebdomadaire *la Vie française* — a décidé mercredi soir, 21 février, d'écarter M. Bruno Monnier de la présidence du groupe, au profit de M. Pierre Peyraud. Celui-ci, fondé de pouvoir de la banque Rivaud, était devenu actionnaire majoritaire dans la SEFEP, « à titre personnel ».

Selon toute vraisemblance, M. Bruno Monnier devrait également abandonner la présidence de la S.A. l'Opinion, dont le conseil se réunira la semaine prochaine et perdre ainsi la responsabilité du groupe « la Vie française ». Ancien directeur de *l'Express*, M. Monnier était devenu P.-D.G. de *la Vie Française* en décembre 1977.

GRÈVE A « NICE-MATIN »

Le quotidien *Nice-Matin* n'a pas paru, ce jeudi 22 février, à la suite d'un ordre de grève du syndicat C.G.T. des ouvriers du Livre, lancé mercredi soir. Cette décision fait suite à l'échec de la réunion à Paris d'une commission de conciliation chargée d'arbitrer un conflit portant notamment sur la mise en place d'un contrôle de la production concernant les clavistes.

Une réduction devait se tenir, jeudi après-midi, à l'issue de laquelle une reconduction de la grève pourrait être votée.

● *L'intersyndicale des journalistes de l'Agence France Presse* (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) a lancé un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures sur les fils français, de ce jeudi 22 février, 12 h. 30, au vendredi 23. Un différend avec la direction, portant sur les conditions d'aptitude physiologique au recrutement des journalistes de l'agence et sur le reclassement des journalistes déclarés inaptes au travail sur console de visualisation, est à l'origine de cet arrêt de travail. La direction générale de l'A.F.P. doit recevoir les délégués de l'intersyndicale vendredi matin, tandis qu'une assemblée générale des journalistes est prévue l'après-midi.

Un inspecteur de police et un malfaiteur tués au cours d'une fusillade à Nantes

De notre correspondant

Nantes. — Un inspecteur de police de la sûreté urbaine de Nantes, M. Jean-Luc Moisan, trente-deux ans, a été mortellement blessé par balle, mercredi 21 février, vers 21 heures, dans un quartier périphérique de Nantes, par un malfaiteur, Serge Grégoire, trente ans, qui s'était évadé de la maison d'arrêt de Caen, le 29 décembre 1978.

Les services de police nantais avaient dépêché une patrouille dans le quartier de la Petite-Sensive, car un appel téléphonique anonyme les avait prévenus de la présence, rue des Renards, de deux truands. Les policiers les repéraient rapidement et donnaient la chasse aux deux hommes qui, à leur arrivée, s'enfuirent à bord d'une voiture. Leur véhicule devait être bientôt coincé sur un parking. Les deux hommes l'abandonnèrent et, pour couvrir leur fuite, firent feu sur les policiers qui descendaient à leur tour de leur voiture. C'est alors que l'inspecteur Jean-Luc Moisan s'écroula, mortellement blessé en plein tête. Dans la fusillade qui éclata à ce moment, l'un des truands, Serge Grégoire, fut aussi blessé. Il fut découvert inanimé au pied d'un immeuble, à quelque 200 mètres du parking. Il devait décéder à l'hôpital au cours de la nuit. Son complice n'avait toujours pas été retrouvé ce jeudi en fin de matinée.

Serge Grégoire avait commis, en 1973, une série de cambriolages à main armée, en Bretagne notamment, à Nantes et à Rennes, pour la plupart en compagnie de son jeune frère. Le 1er août 1973, il avait tiré deux coups de pistolet en direction d'un receveur des postes dont il attaquait le bureau, à La Chauvinière, à Nantes, sans toutefois le blesser.

Le 16 juin 1976, il avait été condamné à quinze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Nantes.

J.-C. M.

LA LICA ET PLUSIEURS AUTRES ORGANISMES POURSUIVENT M. FAURISSON POUR « FAUX HISTORIQUE »

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), le Comité d'action de la résistance (CAR), la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.) et le Réseau du souvenir viennent d'assigner M. Robert Faurisson, maître de conférences de littérature contemporaine à l'université Lyon-II — dont l'enseignement est interrompu depuis le 17 novembre 1978 (*le Monde* du 21 novembre) — pour « *faux historique* » et « *injures dirigées contre la mémoire des morts* ». Des assignations visent aussi *le Monde* et *le Matin de Paris*. Dans nos éditions du 29 décembre 1978 — alors que, depuis plus d'un an, les affirmations de M. Faurisson sur l'inexistence des chambres à gaz faisaient l'objet d'une vaste polémique, — nous avions publié un texte de celui-ci, intitulé : « *Le problème des chambres à gaz ou la rumeur d'Auschwitz.* »

La LICA a, d'autre part, annoncé qu'elle allait porter plainte contre M. François Brigneau et *Minute* pour diffamation à caractère racial, après la publication, dans le dernier numéro de cet hebdomadaire, d'un article intitulé : « *Les silences d' « Holocauste* ».

L'AFFAIRE PATRICK MIRVAL

La Cour de cassation confirme un arrêt de non-lieu rendu après la mort d'un détenu

La Cour de cassation vient de confirmer l'ordonnance de non-lieu rendue après la mort de Patrick Mirval. Le 22 février 1974, Patrick Mirval, âgé de vingt et un ans, détenu à la prison de Fleury-Mérogis, était mort par asphyxie pendant son transfert au « mitard ». Une information avait été ouverte pour homicide involontaire et omission de porter secours à personne en danger. Le 7 mars 1977, M. Albert Forgues, juge d'instruction au tribunal d'Evry, avait rendu une ordonnance de non-lieu.

La famille de Patrick Mirval, partie civile, avait interjeté appel, faisant valoir que le magistrat instructeur ne s'était pas prononcé sur l'éventualité de qualifier les faits « coups ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait confirmé le non-lieu, le 23 novembre 1977. Un pourvoi en cassation de ce dernier arrêt avait été formé par Mme Germaine Mirval, la mère de Patrick.

L'arrêt rendu par la Cour de cassation l'a été sur le rapport de M. Jegou, les observations de Me Waquet et les conclusions de M. Dullin, avocat général, et sous la présidence de M. Malaval. Le pourvoi se fondait sur le fait que la cour d'appel n'avait pas statué sur « les faits de coups mortels dénoncés par la partie civile ». La Cour de cassation a estimé que la chambre d'accusation de la cour d'appel « a statué à l'égard de toutes les personnes vitées par la poursuite ainsi que sur tous les faits dénoncés » par la partie civile « comme pouvant constituer une infraction punissable ». Elle déclare dans ses attendus que l'ordonnance du juge d'instruction n'a pas « dérogé au droit et au devoir qu'ont les juridiction d'instruction de terminer par une décision de non-lieu une procédure lorsqu'elles estiment que celle-ci est complète et qu'aucun crime, délit ou contravention ne peut être établi ».

Ainsi la partie civile n'était-elle pas fondée, en l'absence de pourvoi du ministère public, à se pourvoir en cassation. Les juges de la Cour suprême ont condamné Mme Mirval à une amende civile et aux frais du procès.

REMISE DU DOCUMENT CONJOINT FRANCO-ALLEMAND SUR LES « MALGRÉ NOUS »

M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la famille, chargé de suivre, pour le compte du gouvernement, le problème de l'indemnisation des enrôlés de force des départements alsaciens et lorrain pendant la guerre, a été reçu le 20 février par M. Giscard d'Estaing.

M. Hoeffel a remis au président de la République le document conjoint qu'il a établi avec M. Alex Moeller, désigné à cet effet par le chancelier d'Allemagne fédérale, et qui comporte la proposition d'un règlement définitif de cette question. Le même document sera remis au gouvernement de Bonn.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Alain Peyrefitte* a indiqué mercredi 21 février dans une déclaration à l'Agence France-Presse : « *Je suis gaulliste et j'en suis fier. Je ne suis pas giscardien — personne ne m'a d'ailleurs jamais demandé de l'être — pas plus que je ne suis chiraquien. Ma fidélité aux idées et à l'action du général de Gaulle n'a jamais failli. Etre gaulliste me suffit pour le reste de mes jours.* »

● *Des parlementaires ouest-allemands s'informent sur La Hague.* — La commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale a reçu une délégation de parlementaires ouest-allemands venus s'informer en France des conditions dans lesquelles l'usine de La Hague pourrait recevoir des combustibles irradiés en provenance de R.F.A. Dans un communiqué, les membres du parti socialiste de la commision soulignent : « *Les questions des parlementaires allemands et les précisions qu'ils ont apportées sur le travail au Bundestag (groupe de travail sur la sécurité des installations nucléaires, commission d'enquête sur les surrégénérateurs...) font apparaître encore plus nettement ce qu'ont toujours dénoncé les socialistes : l'absence de débat au Parlement français sur la politique énergétique et nucléaire du gouvernement.* »

● *Le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.)* a protesté mercredi 21 février contre la situation des émigrés espagnols en France en ce qui concerne l'exercice de leur droit de vote. Il signale que la grande majorité d'entre eux n'ont pas reçu encore les documents leur permettant de voter lors des élections du 1er mars. — (A.F.P.)

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 22 février 1979 a été tiré à 626 084 exemplaires.

EN IRAN

Les divisions s'accentuent au sein du mouvement religieux

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Impasse en Belgique

En Espagne

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE SE DÉROULE EN CATALOGNE SANS GRANDE PASSION

(Lire page 5.)